



SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE DE CONCARNEAU

AIRE DE MISE EN VALEUR DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

AVAP DE CONCARNEAU

DOSSIER D'APPROBATION

LISTE DES PIÈCES

Nomination des fichiers et formats d'impression

RAPPORT DE PRESENTATION ET DIAGNOSTIC HISTORIQUE ET PATRIMONIAL

- 01-Rapport de présentation (format A4)
- 01a-Notice historique (format A4)
- 01b-Typologies architecturales (format A4)
- 01c-Cadastre napoléonien d'ensemble (format A0)
- 01d-Atlas du patrimoine (format A0)

PLANS REGLEMENTAIRES

- 02a-Plan des périmètres et des secteurs de l'AVAP (format A3)
- 02b-Plan réglementaire Sud AVAP (format A0)
- 02c-Plan réglementaire Nord AVAP (format A0)
- 02d-Plan réglementaire Ville-centre AVAP (format A0)
- 02e-Plan réglementaire Beuzec-Conq AVAP (format A1)
- 02f-Plans réglementaires par bourgs et hameaux en AVAP (format A3)

REGLEMENT

- 03-Règlement de l'AVAP (format A4 avec impression recto-verso)

EVALUATION ENVIRONNEMENTALE

- 04a-Résumé non technique de l'évaluation environnementale (format A4)

- 04b-Evaluation Environnementale (format A4)

PIECES ADMINISTRATIVES-PROCEDURE

- Délibérations du conseil municipal
- Avis presse lancement étude
- Comptes-rendus et règlement intérieur de la Commission Locale de l'AVAP
- Avis de la CRPA du 10 octobre 2022
- Avis de la MRAe du 20 octobre 2022
- Compte-rendu de la réunion d'examen conjoint des personnes publiques associées du 9 décembre 2022
- Mémoire en réponse de la Ville à l'avis de la MRAe du 5 avril 2023
- Arrêté de mise à l'enquête publique du 17 mars 2023
- Avis d'enquête publique
- Avis presse enquête publique des 27 mars et 14 avril 2023
- Rapport et conclusions du commissaire enquêteur du 13 juin 2023
- Accord du Préfet sur le projet d'AVAP du 22 février 2024

Ministère de la culture



Unité
Départementale
de
l'Architecture et
du Patrimoine
du Finistère

Ville de Concarneau



SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE DE CONCARNEAU

AIRE DE VALORISATION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

AVAP DE CONCARNEAU

RAPPORT DE PRESENTATION

Approuvé le

Octobre 2023



Bernard WAGON, architecte du patrimoine
Valérie ROUSSET, historienne de l'Art
Thomas CABANEL, urbaniste GHECO

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 029-212900393-20240326-DELIB2024031-DE

SOMMAIRE

PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNE	5
SITUATION GEOGRAPHIQUE ET ADMINISTRATIVE	6
SITUATION GEOGRAPHIQUE	7
SITUATION ADMINISTRATIVE.....	7
ASSISE HISTORIQUE.....	8
DEMOGRAPHIE, LOGEMENT ET ACTIVITES	9
POPULATION ET HABITAT	10
ECONOMIE	11
EQUIPEMENTS.....	13
TOURISME ET CULTURE	15
LES PROTECTIONS EXISTANTES	17
LES MONUMENTS HISTORIQUES	18
LES SITES CLASSÉS ET INSCRITS	20
LA ZPPAU	21
LE PATRIMOINE ARCHEOLOGIQUE.....	22
LES RISQUES LITTORAUX	24
ORGANISATION SPATIALE ET EVOLUTION URBAINES	25
UNE ORGANISATION SPATIALE ANCREE DANS LE TERRITOIRE	26
LES TRANSFORMATIONS URBAINES DE CONCARNEAU AUTOUR DE L'ANSE	29
MORPHOLOGIE DE LA COMMUNE ET PAYSAGE	33
LE SOCLE DU PAYSAGE	34
LES ENTITES PAYSAGERES	40
LE BATI RETENU DANS LE SPR	61
SYNTHESE DES TYPOLOGIES ARCHITECTURALES.....	62
LE PERIMETRE DU SPR.....	69
LE MAILLAGE PATRIMONIAL	70
LE DIAGNOSTIC PATRIMONIAL BATI	71
LE PERIMETRE RETENU POUR L'AVAP	80
CARACTERISATION ET JUSTIFICATION DU PERIMETRE	82
CARACTERISTIQUE DE L'AVAP	84
LES PRESCRIPTIONS POUR LA PROTECTION ET LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE ET POUR LA QUALITE ARCHITECTURALE.....	85
LES CHOIX REGLEMENTAIRES.....	86
LA PRISE EN COMPTE DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX DE DEVELOPPEMENT DURABLE.....	98
LA PROCEDURE D'EVALUATION ENVIRONNEMENTALE	99
LES DISPOSITIONS VISANT A ECONOMISER L'ENERGIE : PRISE EN COMPTE DE LA QUALITE ARCHITECTURALE	100
TYPOLOGIE DES FORMES URBAINES ET DEVELOPPEMENT DURABLE.....	101

ANALYSE DES FORMES URBAINES SELON LEUR « DURABILITÉ ÉNERGÉTIQUE »
SYNTHÈSE DES DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES DE L'AVAP CONCERNANT LES DISPOSITIFS DE PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE ET D'ECONOMIE D'ÉNERGIE.....103
COMPATIBILITE DES DISPOSITIONS PRECITEES AVEC LE PADD DU PLU.....104
COMPATIBILITÉ DES DISPOSITIONS PRÉCITÉES AVEC LE PADD DU PLU EN VIGUEUR105
COMPATIBILITE DES DISPOSITIONS PRECITEES AVEC LE PADD DU PLU PROJETÉ.....107
ANNEXES : DOCUMENTATIONS GENERALES.....109
LES TRANSFORMATIONS URBAINES DE CONCARNEAU AUTOUR DE L'ANSE : PHOTOGRAPHIES ET CARTES ANCIENNES110

Le dossier de SPR sous forme d'AVAP comprend les pièces suivantes :

Le rapport de présentation et le diagnostic historique et patrimonial

- 01-Rapport de présentation (format A4)
- 01a-Notice historique (format A4)
- 01b-Typologies architecturales (format A4)
- 01c-Cadastre napoléonien d'ensemble (format A0)
- 01d-Atlas du patrimoine (format A0)

PLANS REGLEMENTAIRES

- 02a-Plan des périmètres et des secteurs de l'AVAP (format A3)
- 02b-Plan réglementaire Sud AVAP (format A0)
- 02c-Plan réglementaire Nord AVAP (format A0)
- 02d-Plan réglementaire Ville-centre AVAP (format A0)
- 02e-Plan réglementaire Beuzec-Conq AVAP (format A1)
- 02f-Plans réglementaires par bourgs et hameaux en AVAP (format A3)

RÈGLEMENT

- 03-Règlement de l'AVAP (format A4-impression recto-verso)

PIÈCES ADMINISTRATIVES-PROCÉDURE

- Délibérations

Se reporter à l'annexe 2 du règlement – Lexique pour connaître la définition des termes

Sauf indications contraires les photos GHECO Bernard Wagon / Valérie Rousset/ Thomas Cabanel

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 029-212900393-20240326-DELIB2024031-DE

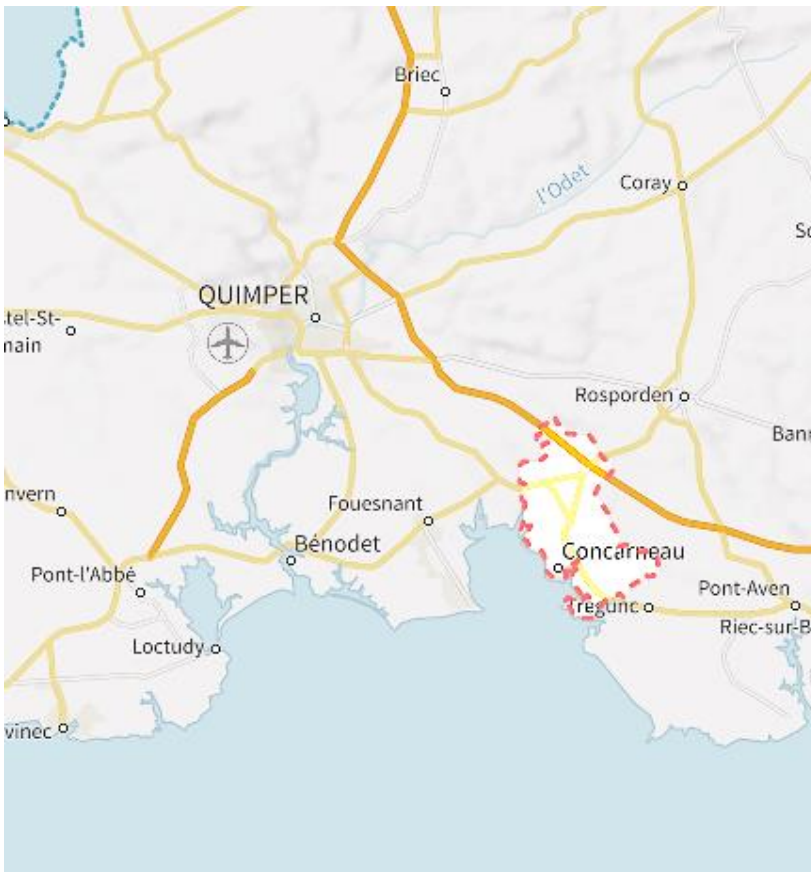
PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNE

SITUATION GEOGRAPHIQUE ET ADMINISTRATIVE

Situation géographique

Concarneau est une commune française de 41,1 km² située en Bretagne-Ouest. Le mot de Concarneau viendrait de « Conc », en breton « konk », qui signifie « anse, port » et « carneau », en breton « kerneo », qui veut dire « Cornouaille ». La toponymie de Concarneau peut se résumer en l'« anse ou port de Cornouaille ». Concarneau est à la fois une ancienne place forte, la Ville-Close, entourée d'eau dans l'estuaire du Moros, dont la silhouette en fait un lieu remarquable, un port et une ville développés sur les rives de l'anse qui en forme l'écrin.

SITUATION GEOGRAPHIQUE



Localisation de Concarneau dans le Finistère sud

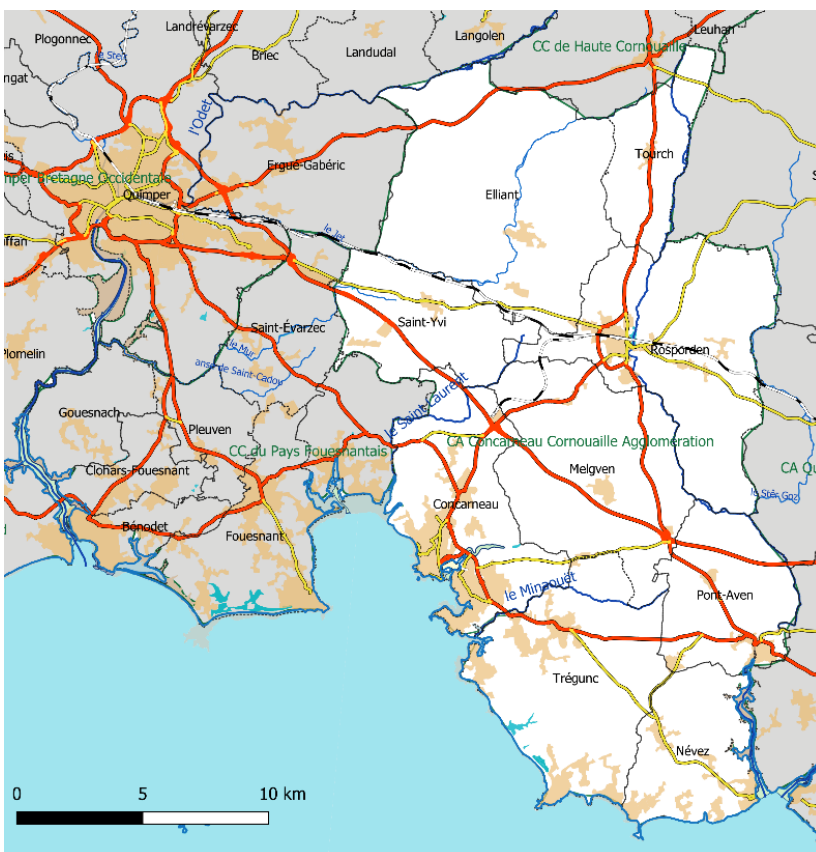
A l'échelle de la Bretagne, Concarneau se situe à 25 km au sud-est de Quimper, à 50 km à l'ouest de Lorient, et à 90 km au sud de Brest. Plus localement, Concarneau se trouve à l'est de la commune de La Forêt-Fouesnant, au sud de Saint-Yvi, à l'ouest de Melgven et au nord de Trégunc.

La ville initiale, dite La Ville-Close, a été implantée, pour sa défense, sur un îlot rocheux au centre des vasières dans la ria du Moros, abrités des vents et des courants de l'Océan Atlantique. Le relief divise la commune en deux entités séparées par une ligne horizontale, formée par le Moros et les Vasières. L'anse du Moulin au sud, la rivière du Stival à l'est, et l'anse de Saint-Laurent au nord, délimitent naturellement le territoire communal.

SITUATION ADMINISTRATIVE

Concarneau se situe dans le département du Finistère (arrondissement de Quimper) dont Quimper est le chef-lieu est. La commune est le chef-lieu du Canton de Concarneau, que composent six communes. Elle fait partie des neuf communes de la Communauté d'Agglomération « Concarneau Cornouaille Agglomération » et se place au centre-ouest du territoire de l'intercommunalité dont elle est le siège. Elle a succédé à la communauté de communes « Concarneau Cornouaille » en 2012 et appartient au Pays de Concarneau.

Les anciennes communes de Beuzec-Conn et de Lanriec ont fusionné avec Concarneau, respectivement en 1945 et 1959.



Emprise de Concarneau Cornouaille Agglomération

ASSISE HISTORIQUE

Voir pièce 01a-Historique-Concarneau

Les temps majeurs de l'histoire de Concarneau ont façonné la ville, ses quartiers et l'espace rural et maritime.

Au Moyen-Age : le temps des fortifications de la Ville-Close

Au cours du Moyen-Age, Conq devient chef-lieu d'une châtellenie ducale (Bretagne) englobant 23 paroisses et composée des seigneuries de Conq, Fouesnant et Rosporden. La seigneurie de Conq (Concarneau) comprenait les paroisses de Beuzec, Lanriec et Trégunc.

Population et activités au 16^e siècle

En 1532, la Bretagne est réunie à la France et Concarneau devient française. La pêche (morues, congres, merlus) est l'activité principale et son commerce se développe fortement. Des armateurs, des négociants en vin, des expéditeurs de merlus séchés, de sel, de blés peuplent progressivement Concarneau.

Le 17^e siècle

Le commerce de la pêche est en plein essor et le port délimité par un môle avec une longue courtine bénéficie de la protection des fortifications de la Ville-Close avec une garnison de 100 hommes.

Au 18^e siècle : l'abandon progressif du système de défense

L'abandon des fortifications incite les habitants à se servir des matériaux à portée de main. Avec le développement des faubourgs, la Ville-Close n'est plus totalement séparée des rivages. Peu à peu elle s'ouvre vers l'extérieur. Il faut attendre le début du 19^e siècle pour que l'ancienne place forte suscite à nouveau l'intérêt. En 1791, Concarneau devient chef-lieu de canton

Les faubourgs du Moyen-Age à la fin du 18^e siècle

Au 15^e siècle, au moins deux faubourgs occupent déjà les rives de l'estuaire du Moros. Un à l'ouest de la Ville-Close nommé Pénéroff et prolongé au nord par l'Aire l'Evêque. Un autre, le faubourg du Passage, à l'est sur le territoire de la paroisse de Lanriec. Au 17^e siècle, le commerce étant plus facile à partir du faubourg ouest, celui-ci se développe au détriment de la Ville-Close.

Le faubourg du Passage, sur la paroisse de Lanriec, s'est développé près du bac permettant de franchir le chenal séparant la côte de la Ville-Close.

Au 19^e siècle : remilitarisation de la Ville-Close

À partir de 1818, la Ville-Close est remilitarisée. Une caserne est construite dans la partie est, ainsi qu'un magasin à poudre et un arsenal. À la fin du 19^e siècle, la place militaire est démantelée. La population de la Ville-Close est surtout composée de pêcheurs et de marins. Les familles industrielles se sont plutôt installées dans le faubourg ouest où elles ont construit leurs usines de frateries de sardines.

Beuzec-Conq

La commune, rattachée à Concarneau en 1945, possède un centre urbain cristallisé autour de l'église Saint-Budoc, édifice du 15^e siècle reconstruit au 19^e siècle par l'architecte Joseph Bigot. Dans un écart, la chapelle de Lochrist, du 18^e siècle, est la dernière des quatre chapelles que comptait la communauté.

Lanriec

Incluse à Concarneau en 1959, la commune de Lanriec intègre sur le rivage le quartier du Passage occupé par des familles de marins. Une cale dès le 16^e siècle équipait le site, relié à la Ville-Close par un bac.

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

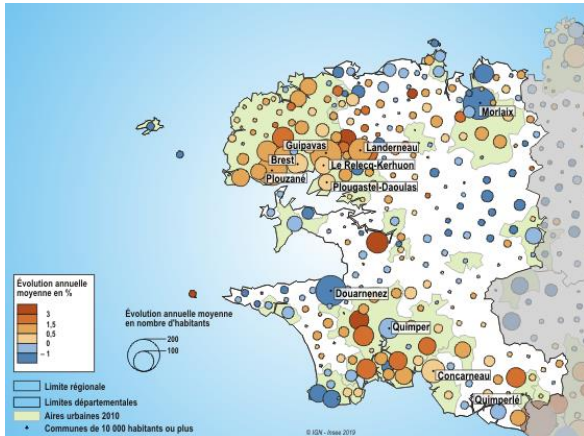
Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 029-212900393-20240326-DELIB2024031-DE

DEMOGRAPHIE, LOGEMENT ET ACTIVITES

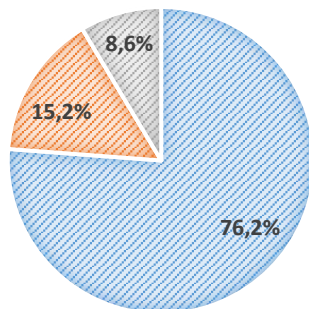
POPULATION ET HABITAT



Distribution de la population dans le Finistère
 Source : Insee 2019 (RP2017)

Répartition des catégories de logements

- Résidences principales
- Résidences secondaires et logements occasionnels
- Logements vacants



Source : INSEE au 1er janvier 2021 (RP2018)

Le PLH a été évalué en 2017 et est prorogé jusqu'en 2022. Il prévoyait un rythme de logement de l'ordre de 149 logts/an. Or, sur les 5 dernières années, Concarneau s'est développée à un rythme de 245 logts/an. Un nouveau PLH sur la période 2022-2028 est prévu.

Population

Au 1er janvier 2021 (source INSEE RP2018)

Concarneau compte 19 502 habitants.

- +0.7% annuel entre 2013 et 2018 liée à l'arrivée de nouvelles populations : solde migratoire +1.4% par an ;
- Solde naturel négatif (-0.7%/ an).

Vieillessement de la population :

- Baisse de la part des moins de 15 ans : 12,2%
- Baisse des ménages en âge d'avoir des enfants (30/44 ans) : 14% en 2018 (18,7% en 2008)
- Stabilisation des 45-59 ans : 22,1%
- Augmentation des tranches d'âge 60/74 ans et 75 ans ou + : 39.2%

Baisse progressive de la taille des ménages (1.8 personnes).

70,6% de la population est active :

- 59,8% d'actif ayant un emploi ;
- 10,8% sont chômeurs contre 9% en 2008.

Habitat

Au 1er janvier 2021 (source INSEE RP2018)

Concarneau compte 13 610 logements :

- 76.2% de résidences principales ;
- 15,2% de résidences secondaires ;
- 8,6% de logements vacants.

Dont 59,6% de maisons pour 39,8% d'appartements.

Le Programme Local de l'Habitat fixe 7 grandes orientations pour la période 2014-2020 :

- « Assurer une production et une répartition de l'habitat entre les neuf communes » ;
- « Renforcer la gouvernance du PLH » ;
- « Maîtriser et mobiliser le foncier pour garantir la production et maintenir les prix abordables » ;
- « Favoriser et réaffirmer le développement du parc de logements dans les centralités urbaines » ;
- « Poursuivre et accentuer l'offre de logements sociale et abordable » ;
- « Assurer et anticiper une production adaptée aux usages, aux capacités financières des ménages et à l'environnement » ;
- « Favoriser un accès au logement des populations spécifiques ».

Emploi

Selon l'INSEE, Concarneau représente 8289 emplois en 2018 :

- 329 dans l'agriculture (4%) ;
- 1424 dans l'industrie (17,2%) ;
- 510 dans la construction (6,2) ;
- 3586 dans le commerce, transports et services (43,3%) ;
- 2440 dans l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale. (29,4%).

Fin 2018, on compte 1449 entreprises, dont 439 dans le commerce, le transport, et l'hébergement et la restauration. 206 entreprises ont été créées en 2020 selon l'INSEE ; dont 42 dans ce même secteur du commerce, qui représente le secteur le plus dynamique, derrière les services.

Commerces

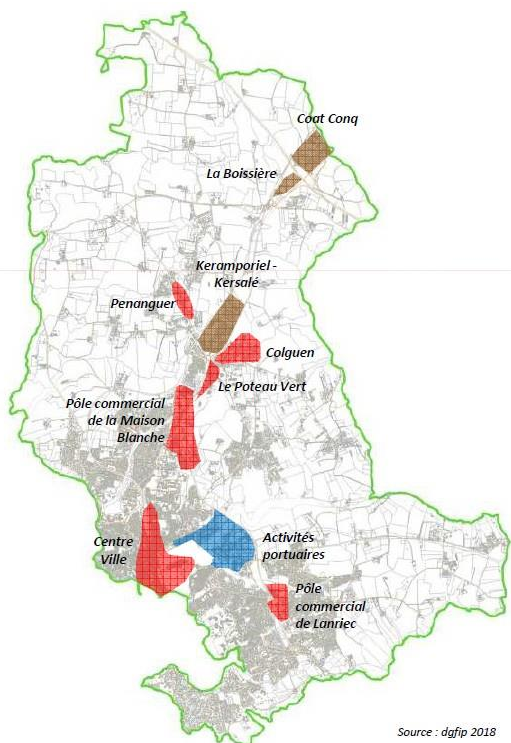
Les divers secteurs d'entreprises artisanales et industrielles se localisent au port, près du secteur du Roudouic et le long des routes départementales n°70 et 783. La commune présente sur son territoire une des 4 Zones d'Activités d'intérêt communautaire de la Communauté d'Agglomération : il s'agit de la ZA de Colguen. Elle se situe au nord du territoire communal et comprend le plus grand nombre d'entreprises. Hormis cette dernière, 4 principales Zones d'Activités se situent sur la commune de Concarneau. Tout d'abord, la ZA Coat Conq/la Boissière : elle se situe près de l'échangeur de Coat Conq et comprend l'usine Eureden (réglementé ICPE) et un embranchement ferroviaire. Ensuite, la ZA de La Villeneuve comprend l'entreprise EVIOSYS, la ZA de Lanriec, zone proche de la RD 783, abrite plusieurs entreprises artisanales, et celle du Moros/Roudouic regroupe des installations et des entreprises portuaires.

Les commerces se répartissent en deux zones principales à Concarneau : le centre-ville et le pôle commercial de la Maison Blanche. Le pôle commercial de la Maison Blanche comprend la ZA de Kerampéru, la ZA Maison Blanche, la ZA de Kériolet et la ZA du Rhun.

Plusieurs grandes surfaces et autres magasins spécialisés se trouvent dans ces zones tandis que dans le centre-ville se trouvent des commerces de détails et des services.

Parmi ces commerces, 4 types d'offre commerciale sont prépondérantes (en 2019) :

- Les restaurants
- Les banques, assurances, agences immobilières
- Habillement, mobilier, bijoux
- Santé Bien-être.



Source : dajip 2018

- : activités principalement commerciales
- : activités principalement artisanales ou industrielles
- : activités portuaires

Répartition des activités commerciales

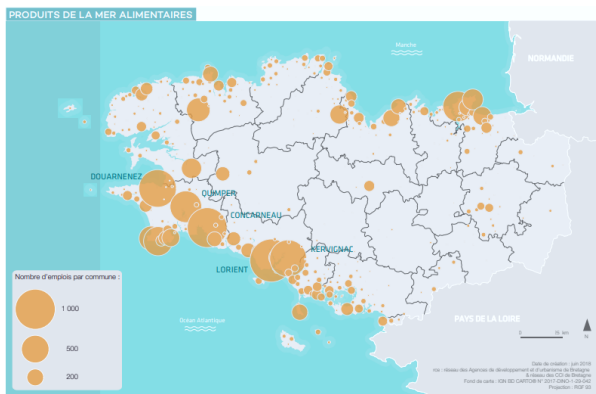


Commerce de Centre-Ville

Source : PLU Concarneau (étude BE Prigent et Associés)



Chalutier dans le port de Concarneau



Répartition du nombre d'emplois par commune liés aux produits de la mer alimentaires

L'agriculture est une composante majeure de l'activité et du territoire communal. Le foncier agricole est le premier outil de travail des agriculteurs. C'est un bien précieux et de plus en plus rare. Ce potentiel est aujourd'hui menacé par une pression foncière et une expansion urbaine croissante.



Culture à dominante céréalière

Pêche

Selon le Syndicat Mixte des Ports de Pêche-Plaisance de Cornouaille, la Cornouaille regroupe 7 ports de pêche, dont Concarneau dotée d'une criée. Les ports de pêche du syndicat mixte dessinent le contour du territoire leader en pêche fraîche : 1ere place de pêche fraîche en France.

Le port de Concarneau connaît des difficultés similaires aux autres ports du département (perte de vitesse, baisse des ventes, etc.). Cependant il conserve des atouts qui lui permettent de maintenir des activités diversifiées tout au long de l'année (transformation des produits, commercialisation, chantier naval et réparation, etc.)

Le port de pêche de Concarneau :

- 693 marins ;
- Tonnage inférieur à 10 000 tonnes par an ;
- Valeur comprise entre 15 à 25 millions € par an.

En comparaison avec le plus gros port de Cornouaille au Guilvinec :

- 871 marins ;
- Tonnage supérieur à 15000 tonnes par an ;
- Valeur supérieur à 60 millions € par an.

Agriculture

- 29 exploitations en 2017, en baisse depuis 2009 (perte de 12 exploitations) ;
- 760 hectares de surface agricole utilisée en 2017, en baisse depuis 2009 (perte de 513 hectares de surface agricole utilisée).

On constate que la part de l'élevage diminue fortement au profit des grandes cultures céréalières. Ce recul s'inscrit dans une tendance générale.

EQUIPEMENTS



Centre Hospitalier Intercommunal de Cornouaille au Porzou – Source : Ch-Cornouaille.fr



Lycée Pierre Gueguin – Source : Bretagne.bzh



Petite enfance à Kérandon

Source : Concarneau-Cornouaille.fr

Equipements administratifs, sociaux et sanitaires

- Mairie ;
- Mairies annexes de Beuzec et de Lanriec ;
- Services municipaux ;
- Commissariat de police ;
- Caserne de pompiers ;
- Bureaux de Poste ;
- Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ;
- Le Centre Hospitalier Intercommunal de Cornouaille au Porzou ;
- Maisons de retraites et résidences intermédiaires ;
- Autres centres médicaux et psychologiques.

Equipements scolaires

- 9 écoles maternelles et élémentaires (dont 2 privées) : la population scolarisée en maternelle et élémentaire est globalement en baisse depuis 20 ans (environ 4600 enfants en 2000 à 3960 enfants en 2019) ;
- 3 collèges (dont 1 privé) et 2 lycées (dont 1 privé) : effectifs stables.

Des regroupements des maternelles et primaires en groupes scolaires pourraient être envisagés sur la prochaine décennie (Centre-Ville et Beuzec notamment). Un projet de rénovation du groupe scolaire du Rouz est prévu dans les prochaines années.

Autres équipements éducatifs :

- L'institut Médico-éducatif (IME) ;
- Un établissement d'enseignement maritime ;
- Le Centre Européen de Formation Continue Maritime (CEFCM) ;
- Un établissement de recherche : la station biologique marine du Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) et du Collège de France.

Equipements enfance-jeunesse

- Equipement dédiés à la petite enfance, à l'enfance et à la jeunesse principalement concentré sur le quartier de Kérandon ;
- Espace Jeunes situé avenue de la Gare et rue de Lanriec ;
- Un déploiement de l'offre de service et des équipements sur plusieurs sites comme le Porzou (Manoir du Porzou), les Sables Blancs (à proximité de la future aire de glisse) et le Centre-Ville est à l'étude.

Equipements sportifs

Les Sables Blancs :

- Un complexe Sportif (COSEC) ;
- Des terrains d'entraînements ;
- Une base nautique ;
- Un pas de tir pour les archers ;
- Une aire de glisse.

Le Porzou :

- La piscine l'Atlantide, centre aquatique du Porzou ;
- Un gymnase ;
- Une halle des sports ;
- Un terrain et une piste d'athlétisme ;
- Un parcours sportif et d'orientation dans le bois ;
- Une base nautique ;
- Un boulo-drome couvert à Douric-Ar-Zin ;
- La réalisation d'un nouveau gymnase allée Jean Bouin est à l'étude afin d'accompagner le développement du handball.

Le Vuzut :

- Stade de rugby Henri Sérandard.

Kerhun :

- Terrains de foot.

Kéramperu :

- Stade Guy Piriou.

Le Moros :

- stade de foot.

Le Cabellou :

- complexe Tennis-Padel ;
- terrain de foot de Kersaux.

Centre-Ville :

- pôle nautique.

Equipements culturels

Les équipements culturels sont nombreux et sont majoritairement situés en centre-ville :

Au sein de la Ville-Close :

- Le Musée de la pêche ;
- La Maison du Patrimoine ;
- La Chapelle de la Trinité ;
- Des espaces culturels ouverts tels que le Carré des Larrons, le petit Château.

Dans le Centre-Ville :

- Le Centre des Arts et de la Culture (CAC), salle de spectacle d'une capacité d'accueil de 1100 personnes et située en centre-ville, mais dont les locaux deviennent vétustes ;
- L'Ecole de Musique ;
- La Médiathèque ;
- Le Marinarium ;
- La Maison des Associations (inauguré en 2014) ;
- Le Pôle culturel (service culture/ patrimoine de la ville) ;



Piscine « Atlantide » au Porzou– Source : deconcarneauapontaven.com



Musée de la pêche au sein de la Ville-Close



Fête de la moisson à la ferme du Moros – Source : letelegramme.fr

TOURISME ET CULTURE

En dehors du Centre-ville, peuvent être cités :

- Le Château de Kerhoët ;
- Le Fort du Cabellou ;
- La ferme du Moros, accueillant des activités de danse et de musique (studio 4 ASS', Cercle Celtique, Bagad Bro Konk Kerne...) et dont deux bâtiments ont été réhabilités en 2013 et 2015 ;
- L'abri du Marin (locaux associatifs) ;
- Le Foyer de Beuzec ;
- La Maison de quartier « Tiliz » située à Lanriec ;
- - Le cinéma Cinéville, au Poteau Vert.

Tourisme

Au 1er janvier 2021 (source INSEE 01/2021)

- 9 hôtels : 268 chambres
- 5 terrains de camping : 757 emplacements
- 2 auberges de jeunesse et une résidence tourisme : 856 lits

Culture

Les principales animations culturelles de la ville sont le Festival Livre et Mer et la fête des Filets Bleus.

Le patrimoine de Concarneau est important et diversifié, à l'image de la Ville-Close, des sentiers côtiers, ou encore des plages. Au titre des divers chemins ruraux qu'elle présente, la commune fait partie d'un Plan Départemental des Itinéraires, de Promenade et des Randonnées (PDIPR).

Sur le territoire de Concarneau se tissent différents parcours doux. Il s'agit du circuit des 3 vallées (entre la Maison Blanche et Kerauret), du circuit VTTT de Lanriec, et du GR 34 et circuit autour du Moros (du fait de la Servitude de Passage des Piétons sur le Littoral, SPPL).

En 1992, la Zone de Protection du Patrimoine Architectural et Urbain (ZPPAU) de Concarneau est créé, englobant les spécificités de la ville et les activités économiques. En 2002, Concarneau obtient le label Ville d'Art et d'Histoire ainsi que le statut de station balnéaire. Concarneau dispose d'un Office de Tourisme valorisé par la marque « Qualité Tourisme™ » depuis 2009, et classé « catégorie 1 » depuis 2013 : signe du dynamisme de la commune pour mettre en valeur son patrimoine.



Fête des Filets Bleus – source : letelegramme.fr

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 029-212900393-20240326-DELIB2024031-DE

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 029-212900393-20240326-DELIB2024031-DE

LES PROTECTIONS EXISTANTES

LES MONUMENTS HISTORIQUES

Les monuments classés

Désignation	Adresse	Classé	Date arrêté
Remparts de la Ville-Close	Ville-Close	Classé MH	20 août 1913
Dolmen de Keristin-Ar-Hoat-Milieu	Lieu-dit de Keristin	Classé MH	29 septembre 1967
Fort du Cabellou	Pointe du Cabellou	Classé MH	28 novembre 1962

Les monuments inscrits

Désignation	Adresse	Inscrit	Date arrêté
Ancienne caserne Hervo	Ville-Close	Inscrit MH	08 juin 1926
Immeuble, 5-7 rue de Tourville	5- rue de Tourville, faubourg Peneroff	Inscrit MH	06 janvier 1971
Poudrière	Ville-Close	Inscrit MH	20 décembre 2019
Château de Kériolet	Beuzec-Conq	Inscrit MH	21 décembre 1984
Eglise Notre-Dame-de-Lorette	Lanriec	Inscrit MH	26 juin 1968



Les remparts de la Ville-Close



Dolmen (site privé)



La Poudrière



Le fort du Cabellou



Ancienne caserne Hervo



5, 7 rue Tourville



Château de Kériolet

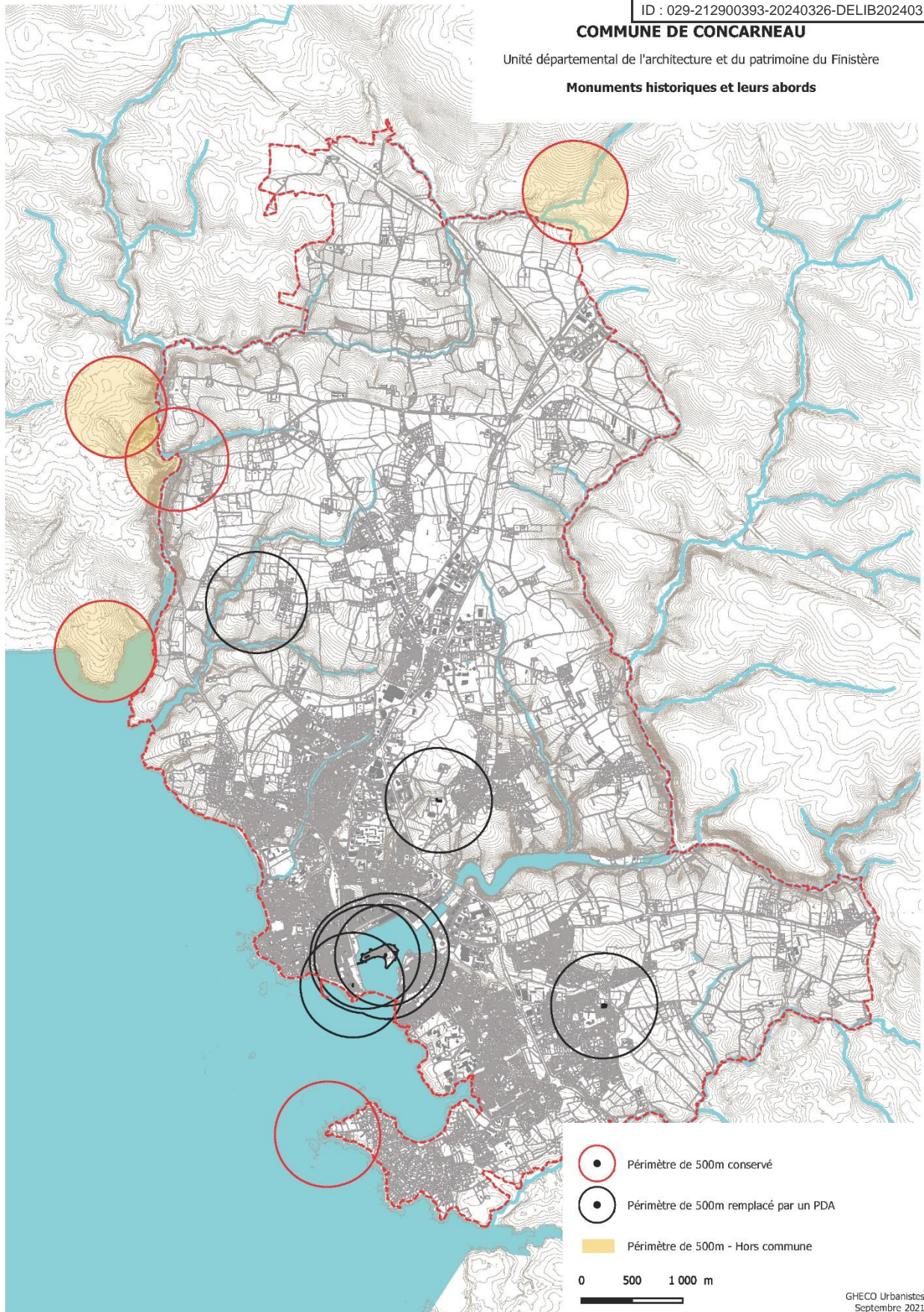


Eglise Notre-Dame-de-Lorette, Lanriec

COMMUNE DE CONCARNEAU

Unité départementale de l'architecture et du patrimoine du Finistère

Monuments historiques et leurs abords



LES SITES CLASSÉS ET INSCRITS

Les sites classés

1 Anse Saint-Laurent (portion est, au lieu-dit Keraliot Coat-Ar-Menez), classé le 22-09-1924.

Les sites inscrits

2 Domaine de Keriulet (partie boisée), inscrit le 13-10-1955

3 Bois de la Ville-Close, inscrit le 27-08-1937

4 La pointe du Cabellou, inscrit le 15-11-1963



Source : atlas des patrimoines (2021)

LA ZPPAU

La commune est couverte en partie par une Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain (ZPPAU), arrêté le 26 février 1992 ; celui-ci vaut servitude d'utilité publique.

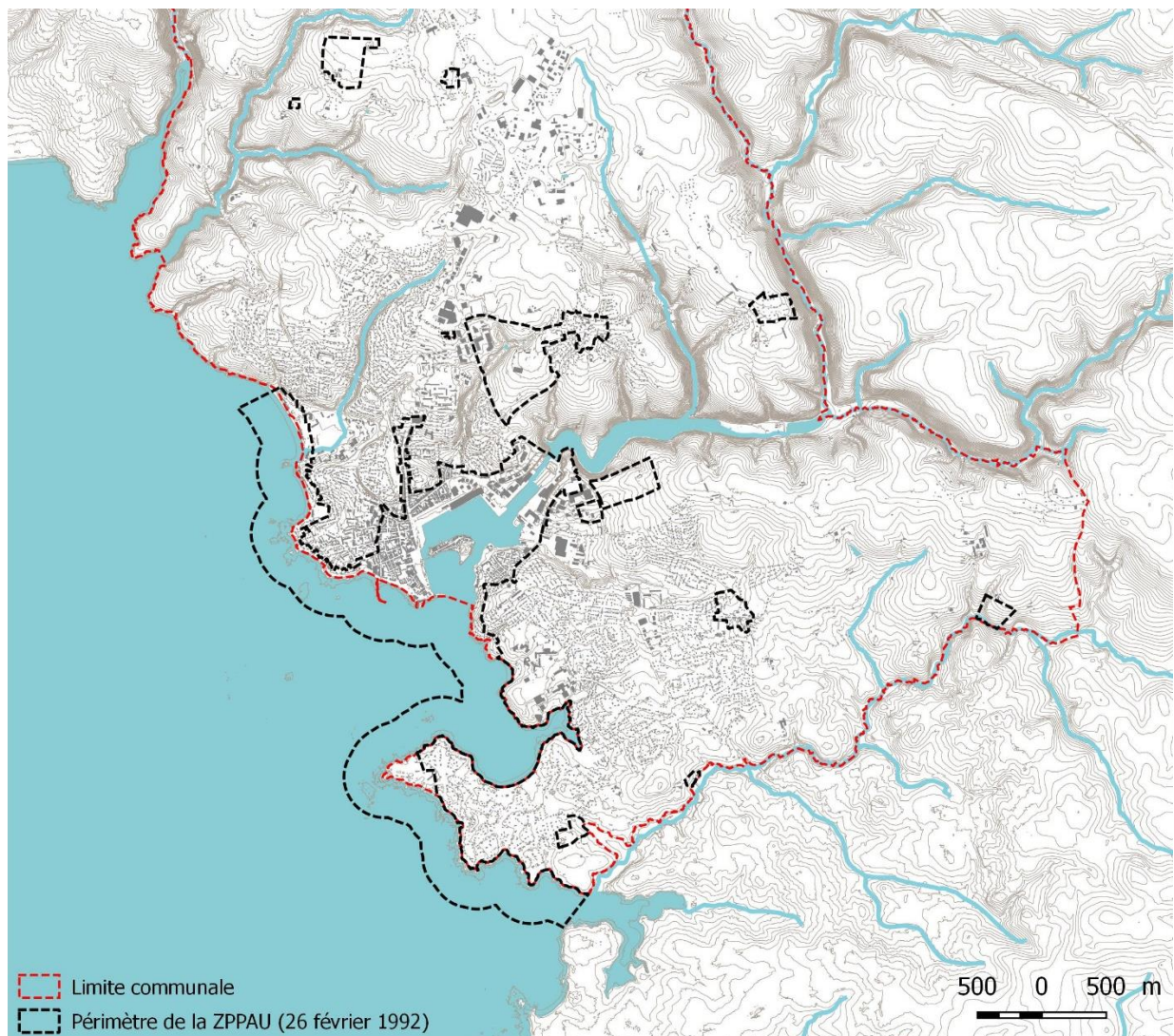
Le territoire de la commune de Concarneau, couvert par la ZPPAU est divisé en quartiers :

1/ Ville-Close	8/ Le Cabellou	16/ Le Questel
2/ Centre	9/ Lochrist	17/ Le Vuzit
3/ Le Lin	10/ Lanriec	18/ Le Moros
4/ Le Passage	11/ Keristin	19/ Penhoat
5/ La Gare	12/ Kerioulet	20/ Moulin à mer
6/ Corniche	13/ Moros	21/ Kermingham
7/ Beuzec	14/ Le Rhun	22/ Zone portuaire
	15/ La Haie	23/ Le Rouz

Certains quartiers sont divisés en zone. Chaque zone comporte une analyse détaillée et est accompagnée de recommandations. Ces quartiers sont composés d'ensembles architecturaux protégés.

La ZPPAU traite du « paysage ». Il est défini plusieurs natures d'espace :

- Les espaces urbains de transition à la frontière des quartiers anciens,
- Les espaces de dégagement, le plus souvent végétaux ou minéraux,
- Les cônes de visibilité,
- Les entrées de la ville et les axes de circulations.



LE PATRIMOINE ARCHEOLOGIQUE

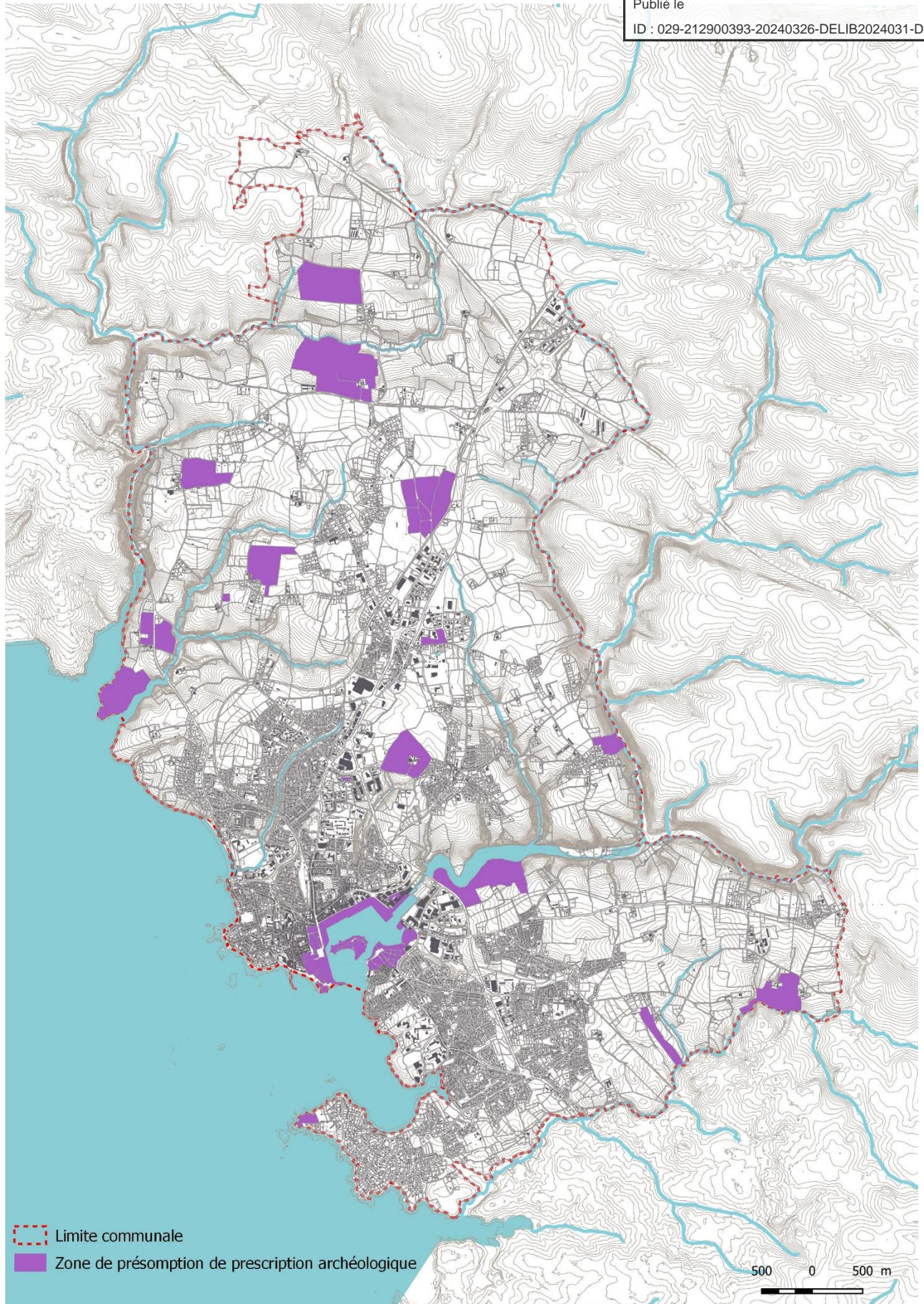
Les zones de présomption de prescription archéologique (ZPPA) sont des zones dans lesquelles les travaux d'aménagement soumis à autorisation d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir) et les zones d'aménagement concertées (ZAC) de moins de trois hectares peuvent faire l'objet de prescriptions d'archéologie préventive.

La commune de Concarneau est concernée par 19 sites archéologiques :

- 1/ LE RHUN / tumulus / Age de bronze ancien ;
- 2/ STANG-BIHAN / sépulture / Age du bronze - Age du fer ;
- 3/ DOLMEN DE KERISTIN AR HOAT MILIEU / KERISTIN / dolmen / Néolithique ;
- 4/ STANG VIHAN / exploitation agricole / Age du bronze - Age du fer ;
- 5/ LE VUZUT / villa / thermes / Gallo-romain ;
- 6/ LE PETIT MOROS / espace fortifié / éperon barré / Moyen-âge - Période récente ;
- 7/ POINTE DE CABELLOU / occupation / Gallo-romain ;
- 8/ LA VILLE-CLOSE / enceinte urbaine / Moyen-âge - Période récente ;
- 9/ LE MEGOT / Epoque indéterminée / enclos ;
- 10/ LAMPHILY / exploitation agricole / Age du fer ?
- 11/ BEUZEC-CONQ / occupation / Gallo-romain ;
- 12/ LANGOAT / exploitation agricole / Age du fer ;
- 13/ PENHOAT / motte castrale / Moyen-âge classique ;
- 14/ LE QUESTEL / thermes / villa / Gallo-romain ;
- 15/ KERIOLET / Epoque indéterminée / enclos, fossé ;
- 16/ LE POTEAU VERT / LE POTEAU VERT / Epoque indéterminée / enclos, fossé ;
- 17/ LANHURON / Second Age du fer / enclos ;
- 18/ KERSABY / PARC LEUR KERDAVID / stèle funéraire / Age du fer ;
- 19/ SAINT-LAURENT / enceinte / Epoque indéterminée.



La photo aérienne du site de Keraroec sud, à Concarneau, dévoile une des deux paires de bâtiments de l'époque Campaniforme. On y distingue, à l'est, l'ouverture des bâtiments. Et au centre, au bâtiment de premier plan, le foyer domestique. | photo JULIE CONAN/INRAP-2021



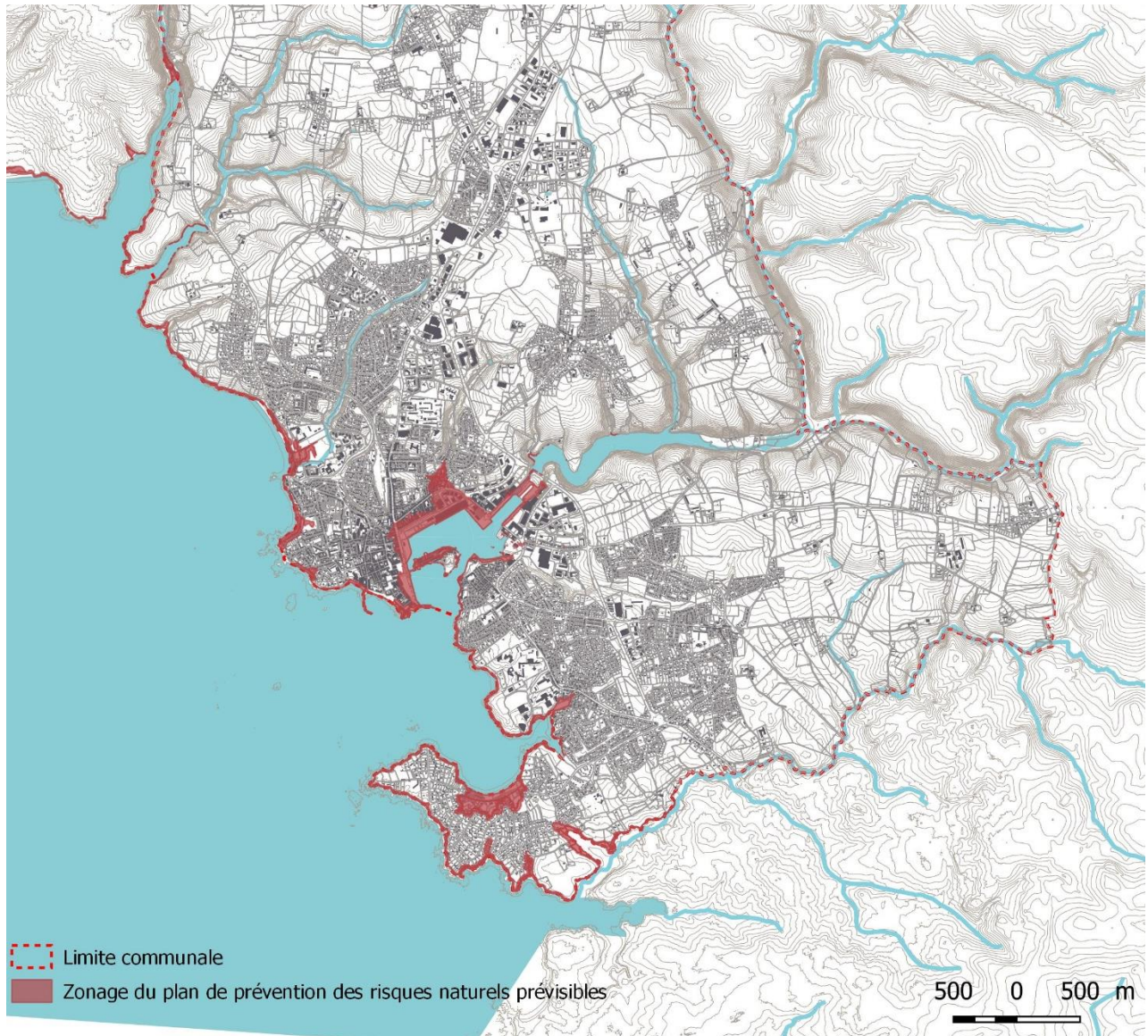
Arrêté ZPPA-2016-0210 portant création de zone(s) de présomption de prescription archéologique dans la commune de Concarneau

LES RISQUES LITTORAUX

La commune de Concarneau est intégrée au Plan de Prévention des Risques littoraux (PPRL) Est Odet.

Le plan de prévention des risques littoraux Est-Odet des communes de Bénodet, Concarneau, Fouesnant, La Forêt-Fouesnant, a été approuvé par arrêté préfectoral du 12 juillet 2016.

Le PPRL a identifié les enjeux du territoire. Ceux-ci se concentrent essentiellement au niveau du port et du Cabellou. La futur AVAP devra prendre en compte le zonage réglementaire du PPRL et les dispositions qui s'y réfèrent notamment en termes d'urbanisation.



Plan de prévention des risques naturels prévisibles « Est Odet » sur la commune de Concarneau, arrêté préfectoral du 12 juillet 2016.

Concarneau devrait être inscrite dans la liste nationale des communes concernées par le recul du trait de côte. Un dispositif contenu dans la loi Climat et résilience dont l'objectif est d'offrir « une nouvelle palette d'outil à disposition des collectivités confrontées à l'érosion marine ». Parmi ces outils, la possibilité dans le schéma de cohérence territoriale (Scot) d'identifier des secteurs propices à l'accueil d'ouvrages de défense contre la mer pour protéger des zones habitées denses ou des équipements d'intérêt général ; ou encore la mise en place d'un dispositif d'aide au relogement pour les propriétaires les plus démunis.

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

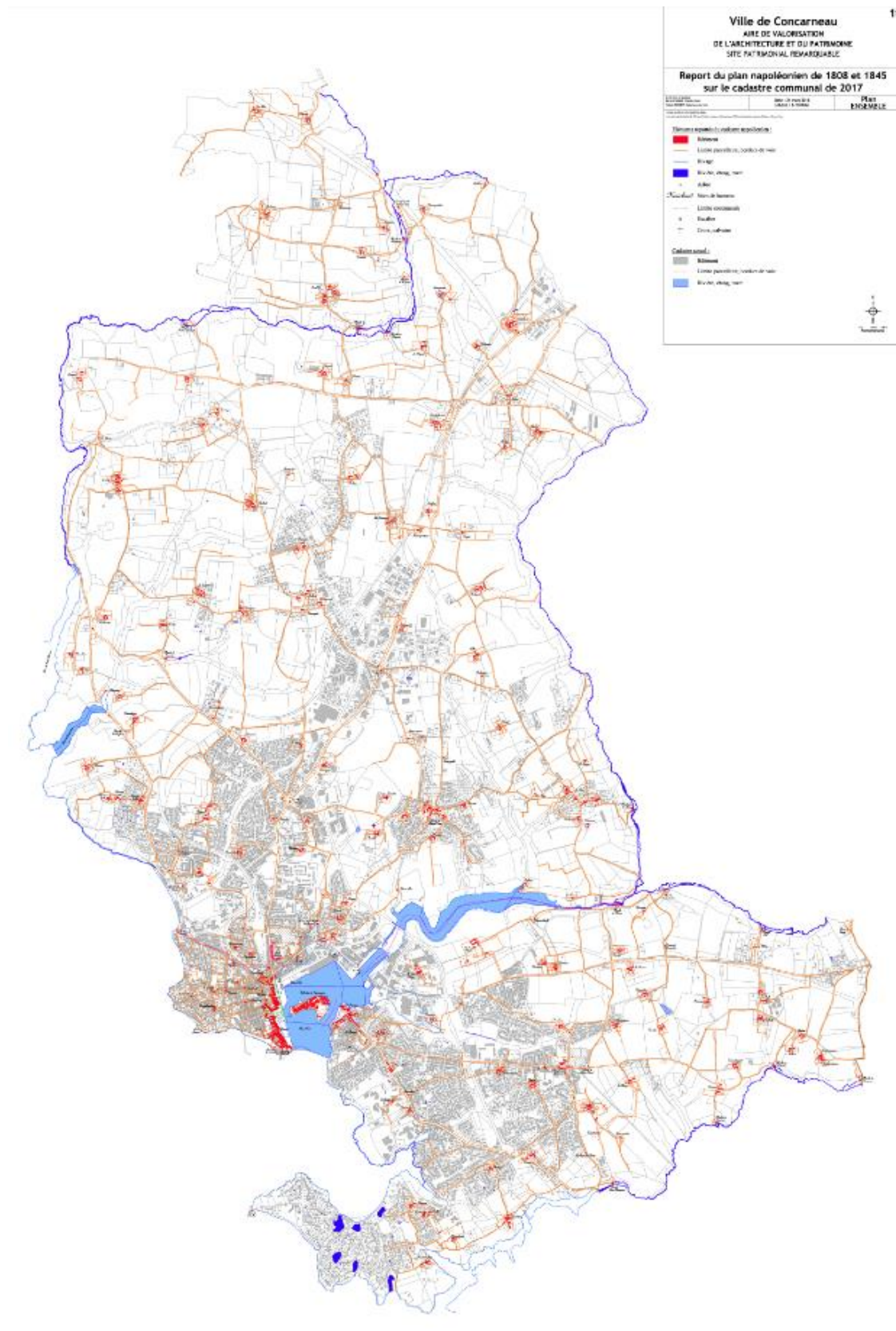
ID : 029-212900393-20240326-DELIB2024031-DE

L'ORGANISATION SPATIALE ET EVOLUTION URBAINES

UNE ORGANISATION SPATIALE ANCRÉE DANS LE TERRITOIRE

Le report du cadastre de 1808 et 1845 sur le cadastre actuel montre les constances quant à la répartition des hameaux et des écarts sur le territoire.

Les chemins et routes tracés en jaune constituent un maillage constant depuis près de deux siècles.



Report du plan cadastral de 1808 et 1845 sur le cadastre 2017

Sur le report des plans napoléoniens sur le plan cadastral actuel, l'on observe une multitude de petits hameaux et d'habitats isolés sur l'ensemble du territoire communal. Ces secteurs d'habitats sont souvent issus d'anciennes fermes ou groupements de fermes.

La ville de Concarneau a pris place dans la baie de la Forêt, sur la côte de Cornouaille, à l'estuaire de la rivière Moros. Elle a bénéficié d'une situation privilégiée dans une anse protégée des vents dominants et facilement défendable des incursions venues de l'océan et sur la route côtière entre Quimper et Quimperlé.

À partir d'un îlot rocheux devenu Ville-Close, l'occupation urbaine s'est peu à peu étendue aux proches rivages pour au final absorber les deux communes de Beuzec-Conq (en 1945) et de Lanriec (1959).

Répartition urbaine

Concarneau, la Ville-Close et le faubourg Pénéroff, et les premières installations au Passage se distinguent à l'embouchure du Moros.

Beuzec-Conq était limité à l'est par la rivière du Garlodic qui se jette dans le Moros et le promontoire de la Haie, le plateau à l'ouest. Le premier centre paroissial était Lochrist. Il s'est ensuite déplacé vers le bourg actuel pour se rapprocher du chemin des Poissonniers qui conduisait de Concarneau à Carhaix. En 1791, lorsque la paroisse de Beuzec est érigée en commune (Beuzec-Conq), son territoire s'agrandit de Trevidiern et de son moulin, de Kerdauid, de Rosbras, de Rosbihan, de Langurun, de Lanphili, de Len-ar-Felestren et du moulin de Langoat. Mais elle est séparée de Concarneau, quoique cette dernière conserve son cimetière à Beuzec. L'extension du port de Concarneau au 19e siècle vers l'anse du Lin est le premier signe d'une « colonisation » de Beuzec, malgré des réticences. L'arrivée du train en 1883 à Concarneau et l'installation de la gare sur Beuzec sera le second signe. À partir de ce moment-là Beuzec représente la réserve foncière dont Concarneau a besoin pour s'étendre. La fusion se fera en 1945.



Le territoire de Lanriec, qui se trouve au sud-est de l'embouchure du Moros. Sur le rivage, le bac du Passage qui permettait de rejoindre la Ville-Close a contribué à l'installation d'un quartier occupé par des marins et d'une cale à partir du 16e siècle. Au 19e siècle, des conserveries de sardines s'installent dans ce quartier. Au début du 20e siècle, des quais sont aménagés à Lanriec dans le cadre de l'extension du port de Concarneau. La population de Lanriec est passée de quelques centaines d'habitants en 1821 à 2 500 en 1901. La commune de Lanriec a été rattachée à Concarneau en 1959.

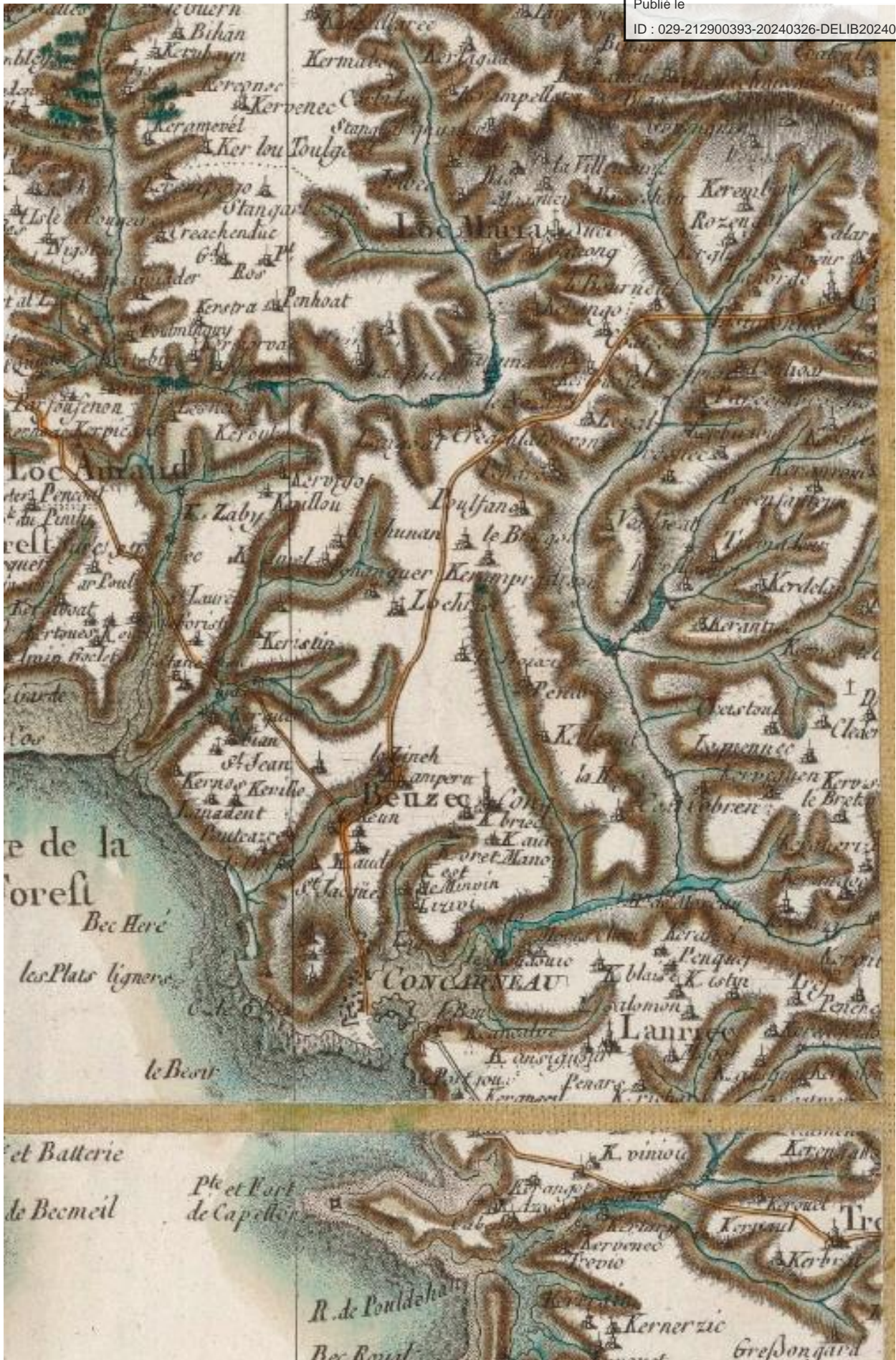
On observe une répartition relativement homogène des fermes sur les plateaux.

Circulations

- Axe de circulation nord-sud majeur qui relie Concarneau à Rosporden.
- Axe de circulation nord-ouest – sud-ouest en direction de Quimper.
- Axe de circulation est-ouest qui relie Le Passage à Trégunc.
- Liaison de part et d'autre du Moros par le bac du Passage.

Relief

- Concarneau est entaillé de cours d'eau formant des vallées et des plateaux. Le territoire est divisé en deux du nord au sud, scindé par la rivière du Moros.
- La Ville-Close et le faubourg Pénéroff sont en partie basse, comparés aux autres installations qui occupent largement les plateaux.



Concarneau, carte de Cassini, XVIIIe siècle

LES TRANSFORMATIONS URBAINES DE CONCARNEAU AUTOUR DE L'ANSE

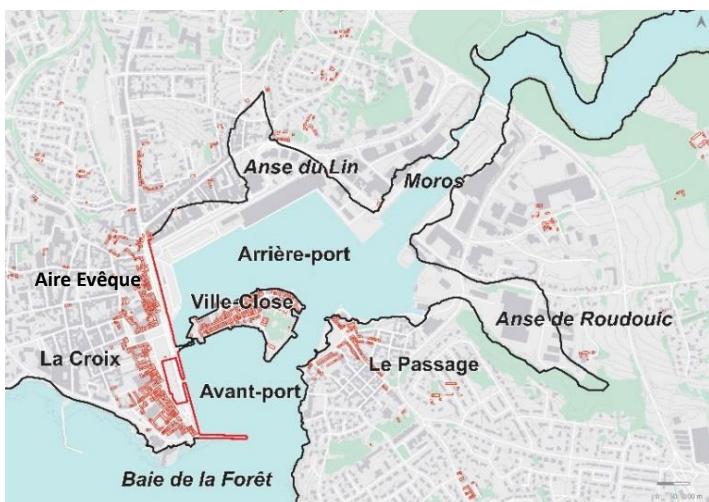
Concarneau est une ville portuaire. Elle s'est transformée au gré des mutations des types de pêche. Les bateaux deviennent de plus en plus grands, et ont besoin de fonds plus profonds pour les accueillir. L'activité à terre se fait plus intense, de nombreuses activités se développent autour de la pêche. Le port va s'étendre, occuper de nouveaux espaces qui vont nécessiter des aménagements importants.



VERS 1691

Source : d'après différents plans du 17^{ème} siècle.

Sur les cartes du 17^{ème} siècle, le bâti du quai Pénéroff semble border la baie à l'ouest de celle-ci. Seul l'îlot de l'actuelle Ville-Close se détache.



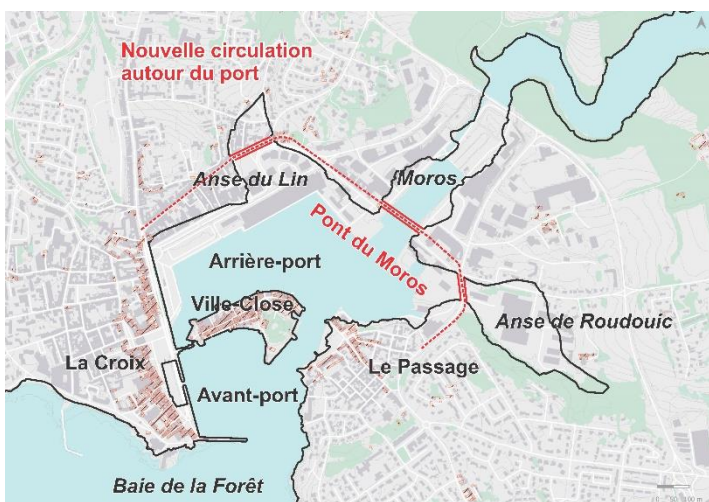
1833-1836 : L'AVANT-PORT

Source : d'après les plans napoléoniens de 1808 et 1845.

Le quai Pénéroff et l'aire Evêque sont réalisés en ligne droite ce qui se traduit par le développement du tissu urbain le long des quais.

Création d'un môle à la pointe Pénéroff (1818-1819)

Plus tard est créé le bassin de Pénéroff (aujourd'hui remblayé).



1853 : L'ARRIERE-PORT ET LES VOIES DE COMMUNICATION

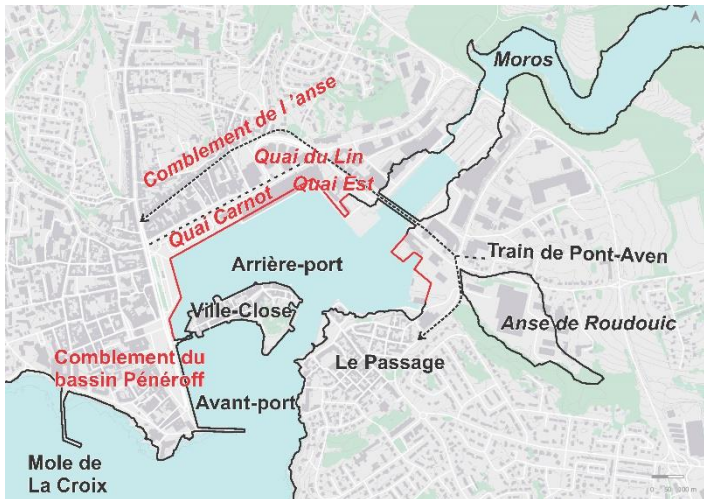
Source : d'après cartes postales anciennes.

Trois passages apparaissent sur le Moros, l'anse du Lin et l'anse de Roudouic. Une nouvelle voie de communication s'ouvre par le nord. En venant de l'est, la seule entrée de la ville se faisait par un bac reliant le Passage-Lanriec à la Ville Close.



Source : d'après cartes postales anciennes.

A la fin du 19^{ème} siècle, la rive beuzécoise commence à être remblayée, pour y établir un quai aux engrais. En parallèle s'opère le comblement de l'anse du Lin et l'arrivée du chemin de fer en 1908 sur les quais. Son tracé emprunte le pont du Moros et le remblai du Lin.



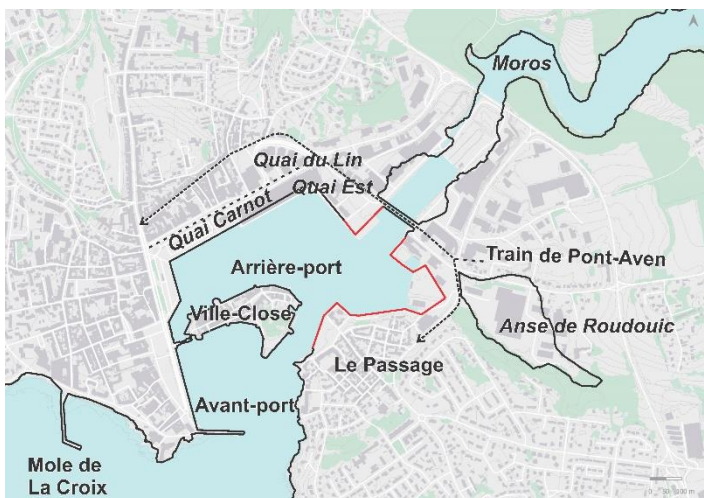
1927-1939 : AVANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Source : d'après vue aérienne du port vers 1930.

L'essor de la pêche au thon entraîne le déplacement du port de pêche vers l'arrière-port.

Elargissement du quai d'Aiguillon (1927/1932).

Comblement entre le nouveau quai Carnot et la rive permettant l'installation de la criée en 1938.



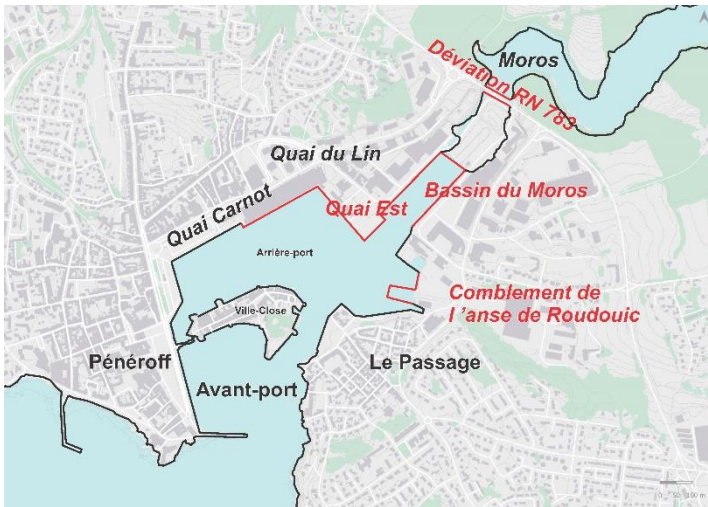
1950-1956 : APRES LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Source : photographies et cartes anciennes

Dès 1945, la pêche au chalut se développe de plus en plus.

Extension du quai Est en 1954.

Création du Slipway à l'embouchure de l'anse de Roudouic.



1964-1991 : LE BASSIN DU MOROS

Source : d'après photographies aériennes ancienne

La création d'un bassin dans l'embouchure du Moros, comprenant la démolition du premier pont du Moros.

Elargissement du quai Carnot pour la nouvelle criée.

Comblement de l'anse de Roudouic.

Création du nouveau pont pour l'actuelle RD 738.



2002-AUJOUR'HUI : LE XXI^{EME} SIECLE

Source : Photographie aérienne actuelle et cadastre

Le dernier aménagement sur le port est la création d'une cale sèche en 2002, permettant de renforcer le pôle important des chantiers navals.

Le Moros s'écoule vers la mer par un canal latéral à la cale sèche.

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 029-212900393-20240326-DELIB2024031-DE

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

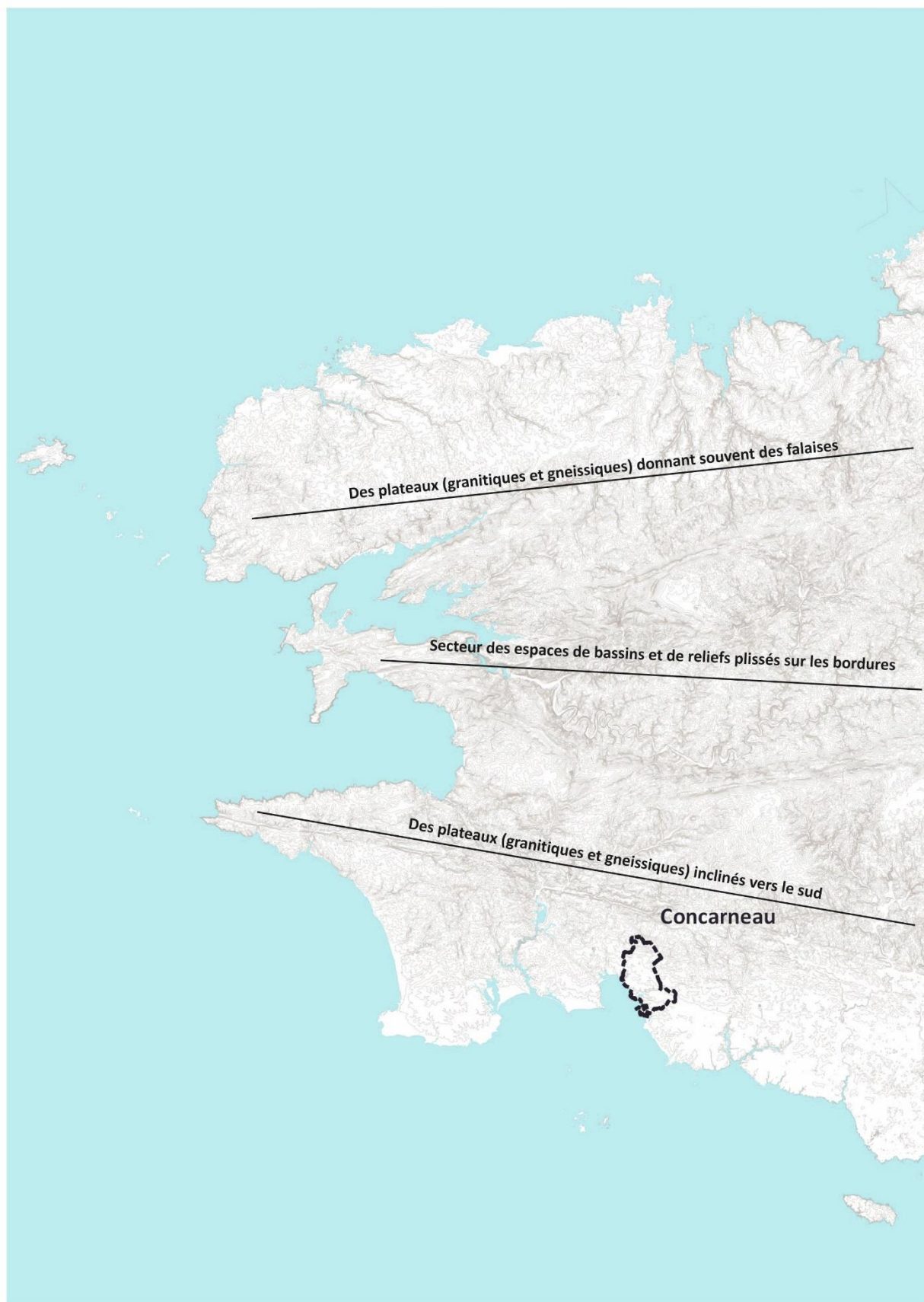
Publié le

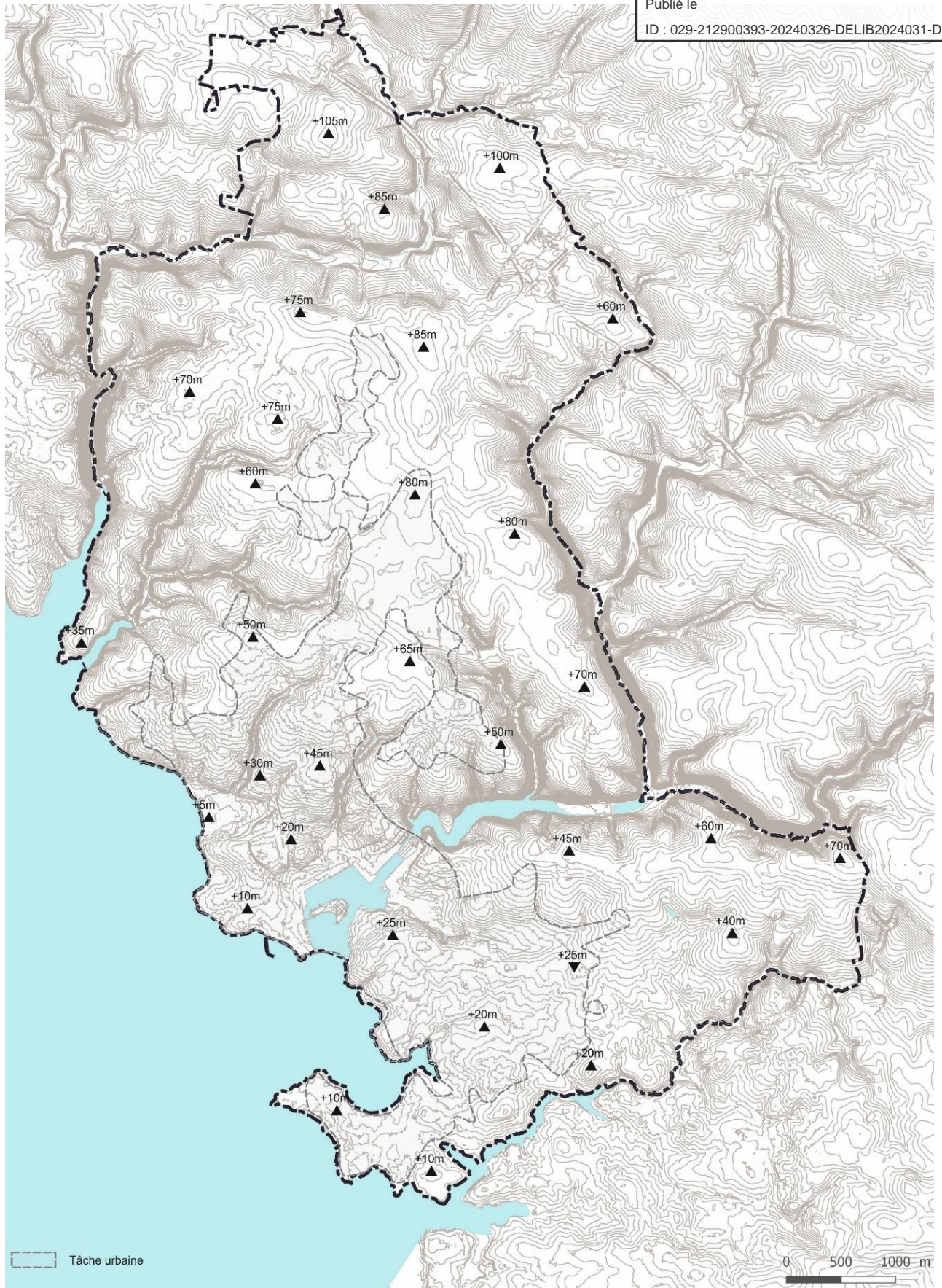
ID : 029-212900393-20240326-DELIB2024031-DE

LA MORPHOLOGIE DE LA COMMUNE ET LE PAYSAGE

LE SOCLE DU PAYSAGE

Relief





Relief de Concarneau

Les points hauts se situent à courtes distances les uns des autres et témoignent du relief par massifs et vallées nombreuses. Les fonds de vallées entaillent le territoire communal.

Le relief est formé d'un étagement de bas plateaux inclinés vers le sud-ouest et bordés à l'ouest par le littoral. L'altitude de ces plateaux diminue du nord (+100m) au sud (de 10 à 25m) et d'est (de 50 à 75m) en ouest (de 0 à 25 m).

La ria du Moros, aux rives boisées et accidentées, divise la commune en deux d'est en ouest. Des rivières encaissées (le Garlodic et le Val) entaillent le plateau du nord au sud et viennent se jeter dans le Moros.



Relief de la ville de Concarneau



Anse du Saint-Laurent

Le relief est doux. Dans les terres, le paysage est essentiellement rythmé par une succession de vallons et vallées. Sur le littoral, les anses de Saint-Laurent, de Saint-Jean et du Minaouët composent des paysages ouverts sur la mer. Le littoral concarnois se caractérise par sa côte basse rocheuse.

La ville de Concarneau se développe sur une terrasse à 20 m d'altitude, limitée au nord-est par une forte rupture de pente (de la Plage des Sables Blancs au quartier du Lin).

En pied de coteau, la ville historique s'est étendue sur des bancs de sableux à peu près plats et bien abrités. Cette géomorphologie du site a favorisé une urbanisation dense en bord de mer et l'établissement humain lié aux pêches, à la faveur d'une anse propice à un port très vaste.

Le bourg principal (commune de Beuzec-Conq jusqu'en 1945) s'est établi à 50m d'altitude avec une vocation rurale.

Géologie

La région de Concarneau (la Cornouaille littorale) « appartient au domaine de "L'anticlinal de Cornouaille" situé au sud de la zone broyée Sud Armoricaïne.

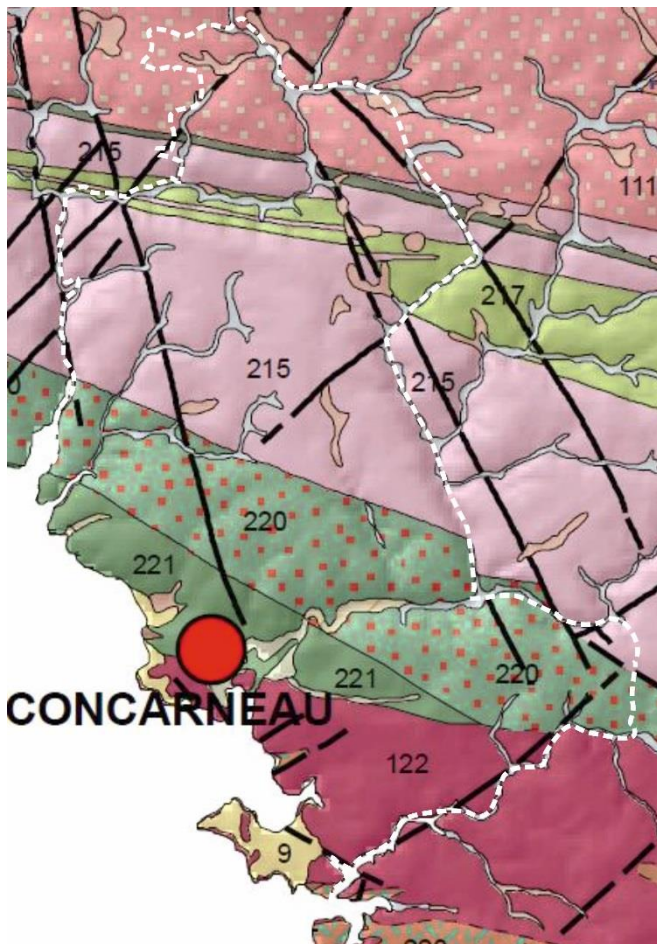
Les bandes géologiques, constituées de roches de nature granitique et métamorphique accompagnées de filons, sont orientées nord 110°.

Ces roches sont structurées lors de l'orogénèse hercynienne (Carbonifère : -340 millions d'années). Cette chaîne de montagnes hercyniennes fut érodée et fracturée en une série de surface d'aplanissement. Des mouvements tectoniques réactivant d'anciennes failles ont fracturé la plaine datée de l'Eocène.

C'est cette tectonique de blocs basculés et dénivelés envahie par la mer lors de la transgression flandrienne qui rend compte des grandes orientations de la morphologie concarnoise et environnante. Dans le détail, le sud-ouest de la commune est composé de granite de Trégunc, faiblement mis en valeur par l'érosion. Entre le granite du sud et les gneiss migmatiques localisés au nord-ouest de la ville, s'intercale une bande d'amphibolite. »

(Plan Local d'Urbanisme de Concarneau du 12 octobre 2007)

Le relief littoral porte aussi la marque du Kerforne qui va du Chenal du Four jusqu'à l'Île d'Yeu et donne naissance à la Baie de La Forêt. Celle-ci n'étant qu'une des nombreuses indentations qui jalonnent le décrochement.

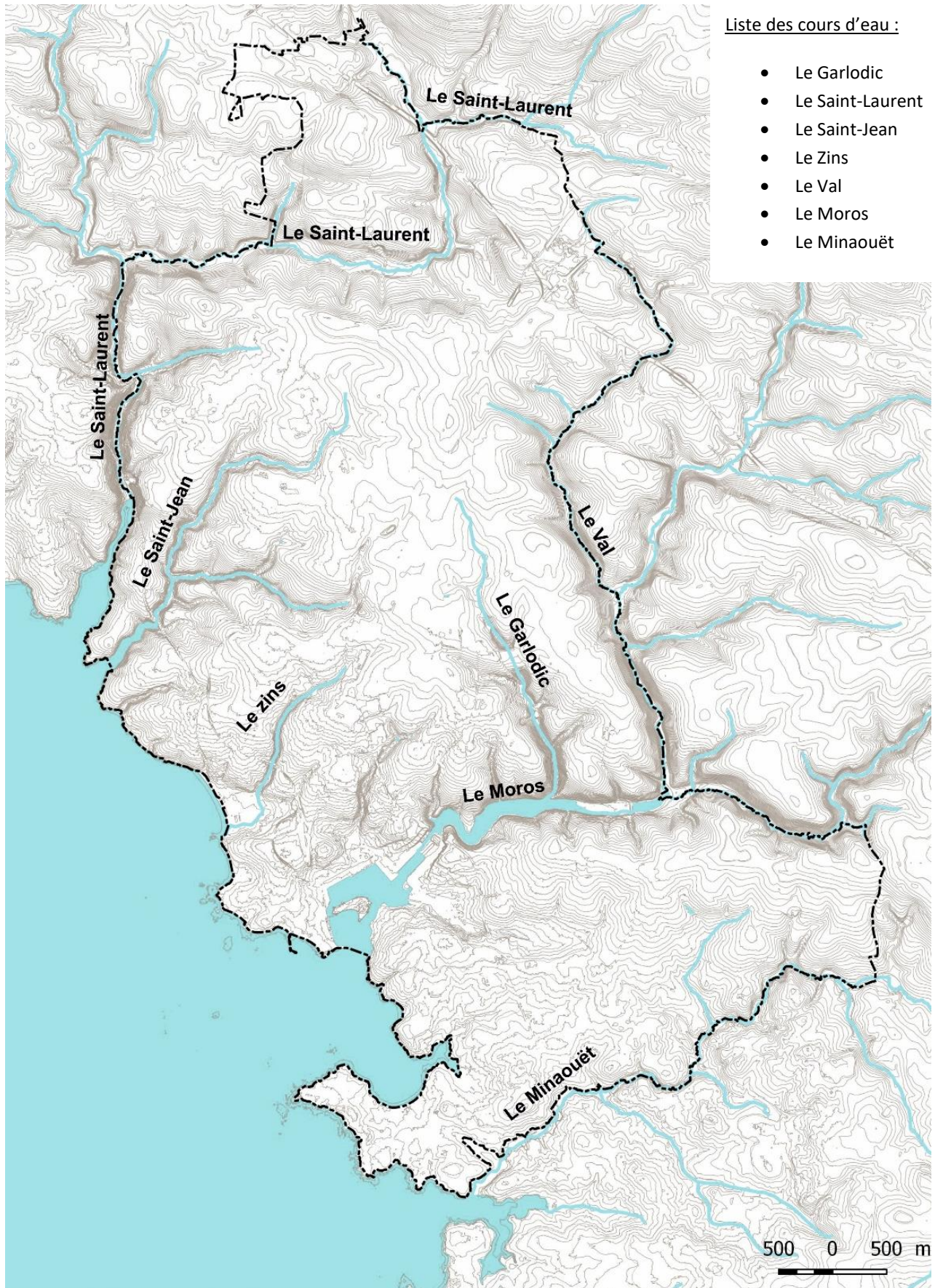


Extrait de la carte géologique harmonisée du département du Finistère,
Florence CAGNARD, octobre 2008

- | | |
|-------|--|
| 9 | Sables dunaires « flandriens » (formations éoliennes littorales) – Holocène |
| <hr/> | |
| 111 | Leucogranite de la Pointe du Raz-Quimper : localement faciès à grains grossiers, Granite de Pluguffan – 318 +/- 4 Ma (U-Th-Pb) |
| <hr/> | |
| 122 | Granite de Trégunc à grains grossiers, à biotite (muscovite), granite porphyroïde de Trégunc / Moustierlin – Beg-Meil-330 +/- 18 Ma (Pb-Pb zn) – 330 +/- 13 Ma |
| <hr/> | |
| 215 | Orthogneiss de Moëlan, faciès oeilé ou faciès leptynique, faciès externe gneissique, faciès interne granitoïdique – 483 +/- 2 Ma (Rb-Sr) 497 +/- 16 Ma (U-Pb zn) recalculé à 485 +/- 6 Ma |
| <hr/> | |
| 217 | Formation de Melgwen : micaschistes et gneiss fins micacés – Ordovicien inf ? |
| <hr/> | |
| 220 | Groupe de Nerly : Gneiss fins micacés (leucocrates) et micaschistes (« Formation de Kerfany », Formation de Trez-Kao) et gneiss migmatiques – Ordovicien inf ? |
| <hr/> | |
| 221 | Groupe de Merrien : Micaschistes à ocelles d'albite (« Formation de Brigneau »)- Ordovicien inf ? |

Hydrologie

Les cours d'eau



Liste des cours d'eau :

- Le Garlodic
- Le Saint-Laurent
- Le Saint-Jean
- Le Zins
- Le Val
- Le Moros
- Le Minaouët

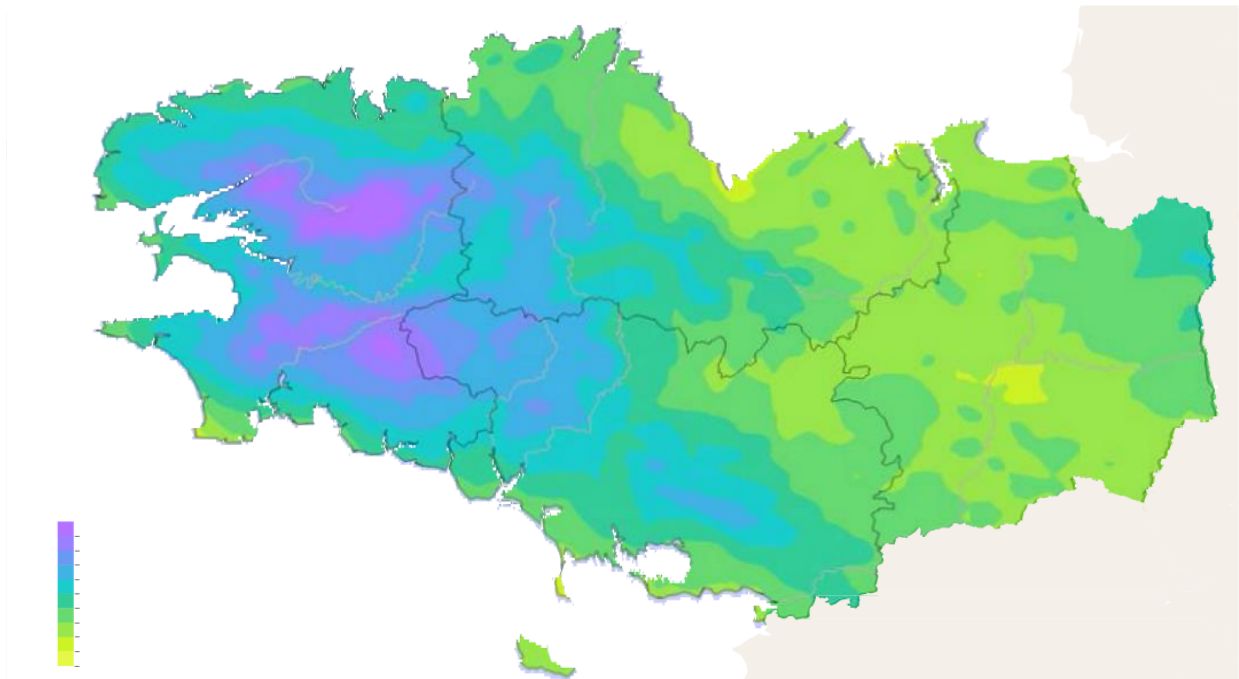
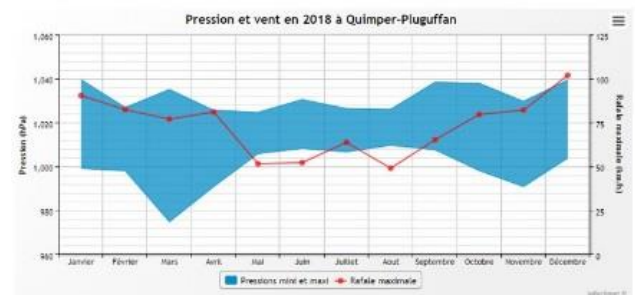
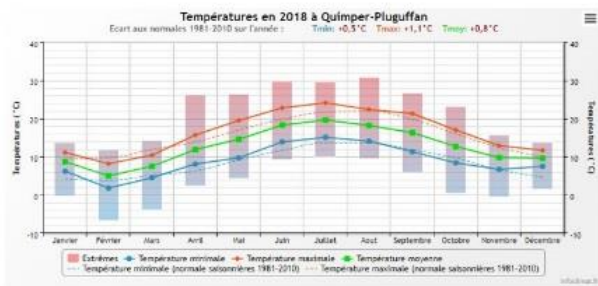
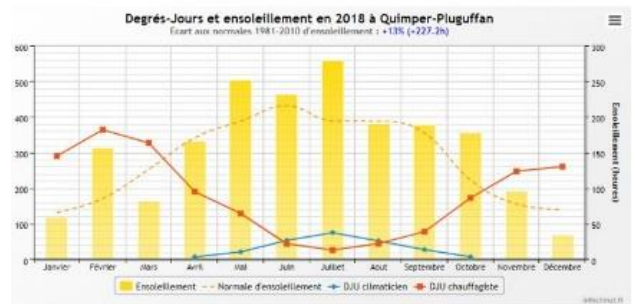
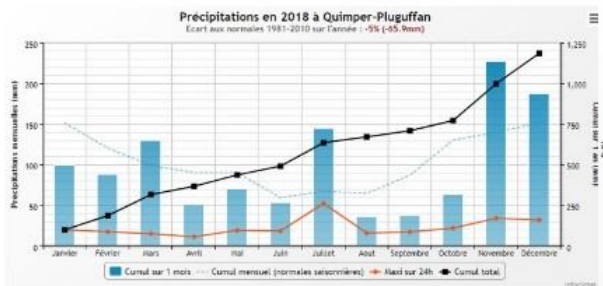
Le climat

Le climat de Concarneau présente les caractéristiques d'un climat océanique tempéré sous l'influence des vents d'ouest.

Le climat se caractérise par des hivers doux et des étés tempérés, les vagues de froid et de chaleur sont rares et souvent de faible amplitude.

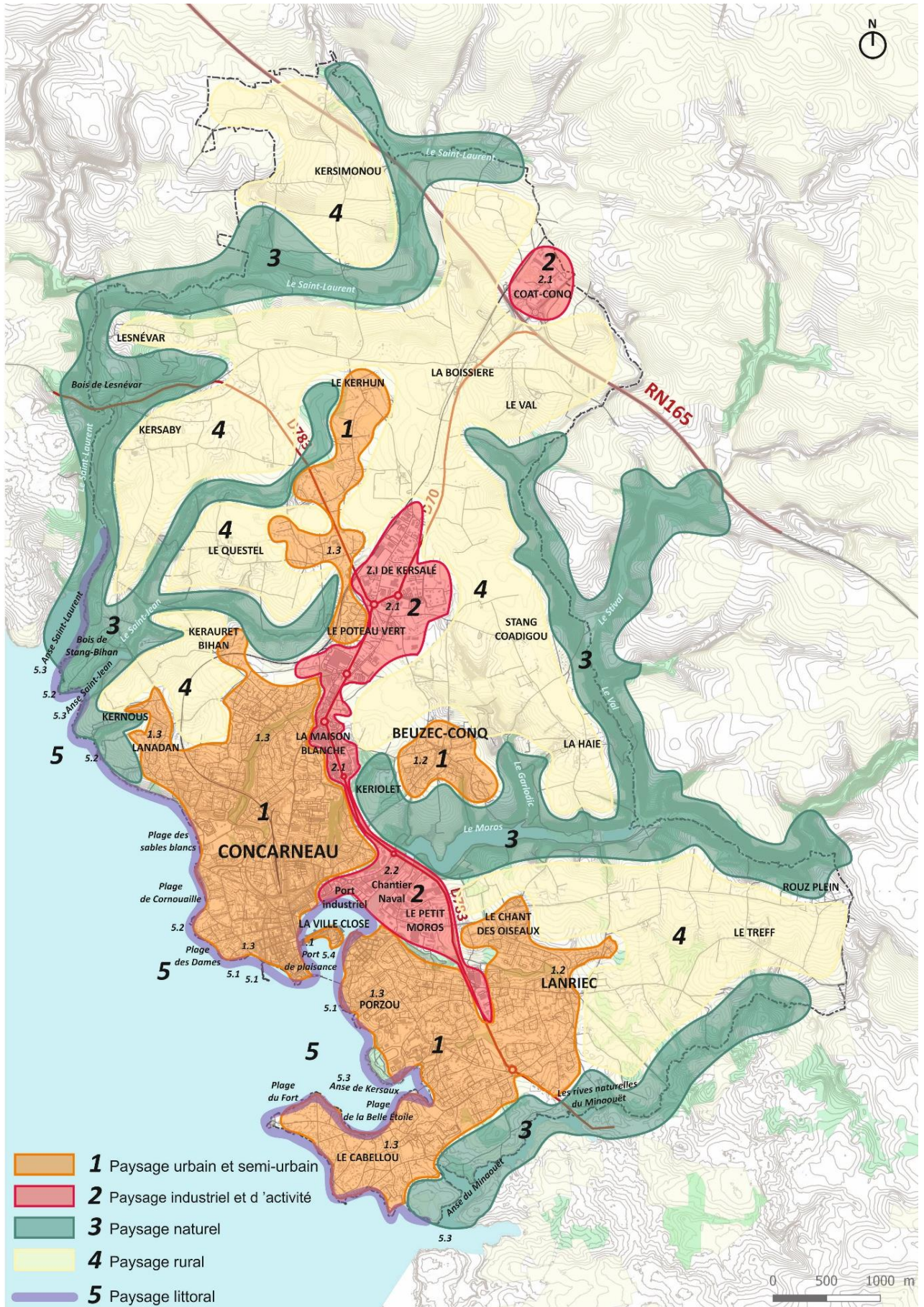
Les flux d'ouest est le siège de perturbation atlantiques apportant des précipitations étalées sur toute l'année avec un maximum d'automne et d'hiver. Elles augmentent sensiblement à l'intérieur des terres et sur le relief. Les gelées sont rares. Le vent est une autre caractéristique du climat surtout sur les côtes ouest et nord, la côte sud est plus calme.

Source : Évaluation environnementale SPR - Prigent et associés



Pluviométrie moyenne annuelle 2020. Source : Bretagne environnement

LES ENTITÉS PAYSAGÈRES



LES ENTITÉS PAYSAGÈRES

D'un côté, le littoral avec son aspect aussi bien naturel qu'urbain : il intègre le monde maritime et son vocabulaire associé (plage, front de mer sur la corniche, pêches, plaisance, la construction navale, l'habitat balnéaire,...). Cet ensemble s'est développé par des quartiers neufs d'habitat et des zones d'activités.

D'un autre côté, l'arrière-pays de Concarneau : celui-ci a conservé son caractère rural, caractérisé par ses haies bocagères, ses chemins creux et ses talus. C'est un paysage vivant où l'agriculture et le pâturage entretiennent des paysages semi-ouvert, entrecoupé de perspectives sur les vallons.

Concarneau – Entités paysagères

1-Le paysage urbain et semi-urbain

1.1 La Ville-Close et le faubourg Pénéroff

1.2 Les centres-bourgs de Lanriec et Beuzec-Conq

1.3 Les quartiers neufs du Cabellou, du Porzou, de Coat-Pin, de Lanriec, de la corniche, des Sables-Blancs, de Lanadan, du Poteau-Vert jusqu'au Kerhun et de La Maison Blanche.

2-Le paysage industriel et d'activité

2.1 Les zones industrielles et d'activités de Coat Conq, Kersalé

2.2 Les activités portuaires et maritimes du Petit Moros

3-Le paysage naturel

3.1 Le paysage des vallées du Saint-Laurent, du Saint-Jean, du Moros, du Garlodic, du Val et du Minaouët

4-Le paysage rural

4.1 Le réseau bocager de l'arrière-pays concarnois

5-Le paysage littoral

5.1 Le front de mer bâti

5.2 Les falaises et chaos rocheux

5.3 Les anses

5.4 Le port



1 Le paysage urbain et semi-urbain

1.1 La Ville-Close, le Faubourg Pénéroff et le Passage

La ville de Concarneau entretient depuis toujours un lien avec l'océan. Au pied de la Ville-Close, l'océan se fait paisible, le caractère maritime est omniprésent en raison des mouvements de marée et de la proximité du port de pêche et du port de plaisance.

La Ville-Close présente une valeur patrimoniale exceptionnelle, par leur architecture et leur ensemble urbain constitué.



Dans les rues de la Ville-Close



Ville-Close et faubourg Pénéroff



L'architecture des immeubles à travées est caractéristique du centre-urbain de Concarneau, faubourg Pénéroff



Le Passage. Petite maison, place Duquesne.

Éléments de paysage significatifs

Les remparts de la Ville-Close, le front bâti du faubourg Pénéroff, les immeubles en travées et les façades pignon néobretonne, le port et les navires de pêches et de plaisance, les petites maisons de pêcheurs au Passage.



1.2 Les centres-bourgs de Beuzec-Conq et Lanriec

Mis à part les centre-bourg anciens de Lanriec et Beuzec-Conq qui ont un caractère patrimonial, les alentours des deux anciens bourgs s'inscrivent dans la périurbanisation de Concarneau, constituée de quartiers pavillonnaires qui se sont développés en partie en lotissements durant le 20^e siècle. Les anciennes fermes sont absorbées dans le tissu récent.

Beuzec-Conq

Le bourg de Beuzec-Conq est un exemple de cette rurbanité contrôlée dont les lisières vertes abritent un paysage naturel de qualité participant à la respiration de la ville.



Eglise Saint-Budoc de Beuzec



L'église Saint-Budoc de Beuzec dotée d'un phare d'alignement pour l'entrée dans le chenal du port



Emplacement du château et parc de Keriolet sur un massif en versant ouest du bourg

Lanriec



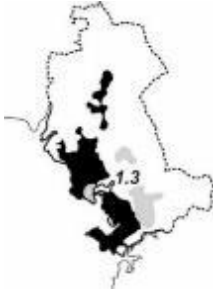
Eglise Notre-Dame de Lorette



Cimetière de Lanriec

Éléments de paysage significatifs

Perspective sur l'église Notre-Dame de Lorette à Lanriec, Le parc du château de Keriolet à Beuzec-Conq, l'église de Beuzec-Conq.



1.3 Les quartiers récents de Concarneau

Principaux quartiers développés depuis les années 1950 :

- Secteur de Coat-Pin à l'ouest du faubourg Pénéroff ;
- Secteur de Lanadan, Maison-Blanche, Kerandon, Poteau-Vert, Kerhun au nord ;
- Secteur de Beuzec-Conq à l'est ;
- Secteur du Porzou, Cabellou et Lanriec au sud.

Quartiers récents proche du littoral



Quartier neuf pavillonnaire du Porzou



Quartier balnéaire de Lanadan

Quartier récent de grands ensembles



Quartier de grands ensembles à Kerandon



Immeubles à façade à balcon, hors d'échelle, Boulevard Bougainville, quartier Coat-Pin

Quartiers récents pavillonnaires



Quartier pavillonnaire de Beuzec-Conq



Quartier pavillonnaire neuf à Lanriec

Éléments de paysage significatifs

Les villas balnéaires, architecture contemporaine, les maisons neuves qui constituent un ensemble urbain constitué.



2 le paysage des zones d'activités

2.1 Les zones d'activités de Coat Conq et Kersalé

Le paysage de la zone industrielle de Kersalé, avec un ensemble bâti constitué de parallélépipèdes au revêtement métallique, aux formes simples et cubique, est un passage (quasi) nécessaire pour atteindre le centre-ville de Concarneau.

Éléments de paysage significatifs

Effet couloir de la zone d'activité,



Entrée de la Z.I. de Kersalé par la RD70



Bâti caractéristique de la zone d'activité de Kersalé



2.2 Le Port du Petit Moros

Dès lors que l'on descend le coteau, le vocabulaire maritime se révèle peu à peu. La présence des mouettes indique la proximité du port de pêche. La criée, les chantiers navals, les navires de pêches et de plaisance renforcent le caractère d'entrée de ville maritime.

Éléments de paysage significatifs

Les quais, La criée quai au lin, bâtiments industriels, le silo à glace, les chantiers navals et la cale sèche, la présence de grands bateaux.



Les activités portuaires et maritimes du Petit Moros



3 le paysage naturel

Le paysage des vallées du Saint-Laurent, du Saint-Jean, du Moros, du Garlodic, du Val et du Minaouët

Les vallées vertes et les haies bocagères de chênes, hêtres et châtaigniers, font l'identité du pays de Concarneau et sont accompagnées d'une agriculture de proximité.

La commune compte quelques espaces boisés remarquables par leur superficie et d'autres plus réduits mais dont l'impact sur le paysage est fort. Le domaine forestier le plus important de Concarneau se trouve au nord-ouest sur le domaine de Lesnevar en prolongement de l'anse du Saint-Laurent.

A l'approche du littoral, la végétation basse (prunelliers, ajoncs, saules) remplace peu à peu, des essences plus forestières (chênes, châtaigniers). On retrouve également la présence de pins maritime, typique des paysages littoraux.



La retenue d'eau à l'embouchure du Moros et ses versants boisés et agricoles



Vallée boisée du Val

Éléments de paysage significatifs

Vallée du Saint-Laurent, vallée du Saint-Jean, vallée du Moros, vallée du Garlodic, vallée du Val, vallée du Minaouët



4 le paysage rural

Le réseau bocager de l'arrière-pays concarnois

A l'échelle intercommunale, le maillage bocager concarnois est moins dense que celui des communes voisines (La forêt-fouesnant au nord ouest, Rosporden au nord-est). Au nord de Concarneau, on observe une orientation de la trame bocagère à dominante nord/sud.

A l'échelle communale, la trame bocagère concarnoise est inégale. Le plateau agricole de Lanriec au sud ainsi que le nord de la zone industrielle de Kersalé, présentent de grandes parcelles agricoles avec un bocage résiduel peu dense.

A l'approche des hameaux de Kersaby au nord-ouest et Stang Coadigou à l'ouest, le bocage est plus dense, en raison de la proximité des vallées. L'exploitation du bocage Concarnois est un système général de type « polyculture élevage », c'est-à-dire de céréales (blé, orge et maïs), de cultures fourragères (maïs fourrage) et d'élevage (bovin laitier principalement). En plus de créer des limites physiques claires, le bocage présente des avantages de brise-vent pour l'élevage bovin.



Vue aérienne du nord de Concarneau. La trame bocagère se caractérise par son réseau de haie, de petits boisés, de champs et de prairie. Depuis la vue aérienne, on aperçoit :

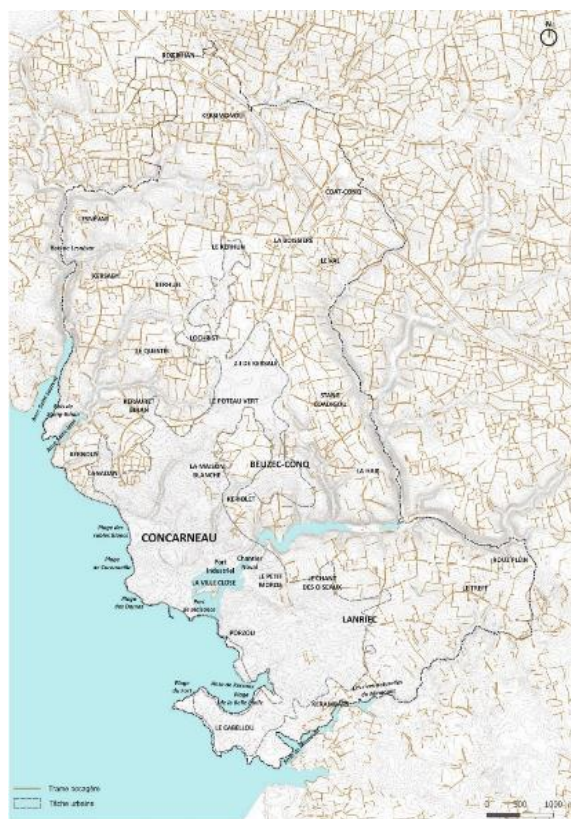
- les alignements de haies formant des murs végétaux qui séparent les parcelles.
- des zones de végétation plus dense et plus élevée qui indiquent des petits boisés et bosquet. Ces zones peuvent servir de refuges pour la faune et aider à contrôler l'érosion du sol.
- Les parcelles de terre cultivées de formes rectangulaires ou géométriques sont éparpillées dans le paysage.
- les prairies et pâturages sont des zones de végétation herbacée plus ou moins haute, destinée au pâturage du bétail ou pour la production de fourrage.

Ce qui n'est pas visible sur la vue aérienne mais qui caractérise aussi la trame bocagère :

- Les chemins et sentiers : Des sentiers, des routes rurales et des chemins agricoles relient les différentes parcelles et zones du paysage. Ils peuvent être plus ou moins visibles en fonction de leur utilisation et de leur entretien.
- Les cours d'eau et les ruisseaux : Les trames bocagères sont souvent associées à la présence de cours d'eau et de ruisseaux. Ces éléments hydriques s'écoulent à travers le paysage et peuvent être bordés de végétation riparienne.



Sentiers bordés par des haies bocagères



Carte de la trame bocagère de Concarneau



Talus en pierre aux abords de Kersaby



Effet tunnel entre deux talus bocagers



Paysage semi-ouvert au nord de Poteau Vert



Plateau agricole de Lanriec

Dans l'arrière-pays Concarnois, les haies bocagères sont constituées de chênes, de hêtres et de châtaigniers.

Les talus bocagers, soit naturels par un bourrelet de terre, soit structurés par des murets en pierre, bordent les champs et délimitent des cheminements d'usage ou chemin creux.

On retrouve de beaux talus en pierre aux abords des hameaux anciens (Le Questel, Kersaby, Stang Coadigou, La Haie). Les talus arborés génèrent des effets de tunnel qui débouchent sur de grands plateaux agricoles au paysage semi-ouvert. Le relief vallonné participe aux effets de perspective sur le paysage rural marqué par l'agriculture.

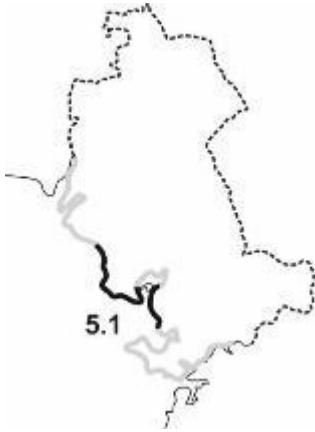


Talus en pierre en arrière-plan (1913)

Autrefois, les talus à végétation basse (de type ajonc) fournissaient le fourrage pour le bétail, tandis que les talus à végétation arborée fournissaient du bois de chauffage. L'exploitation du bocage produisait un paysage ouvert. Aujourd'hui, de nombreuses terres notamment dans les vallées ne sont plus exploitées. L'agriculture se concentre davantage sur les grandes parcelles et ces terrains laissés à l'abandon finissent par former des taillis impénétrables.

Éléments de paysage significatifs

- Les grands plateaux agricoles de Lanriec, de La Boissière et du Kersimonou
- Les milieux bocagers de Kersaby, Stang Coadigou
- L'architecture traditionnelle du monde rural dans les hameaux de Kerambars, Kerviniou, Le Questel, Kersaby, Beuzec-Conq, La Haie, Lochrist, Kerhuel, Coat-Conq, Lanphily, Roz Bihan
- Les talus, soit naturels par un bourrelet de terre, soit structurés par des murets en pierre.



5 le paysage littoral

5-1. Le front de mer bâti

Passé le cap de la presqu'île naturelle du Stang Bihan, l'arrivée sur la plage des Sables Blancs marque la fin de l'espace naturel et l'entrée en paysage côtier d'agglomération.

Les aménagements, les hautes maisons, hôtels et infrastructures dessinent un paysage côtier de villégiature. La ville s'est développée sur le front de mer, souligné d'une corniche en lacet au gré des plages et des criques. De nombreux effets de balcons s'ouvrent sur la mer.



Front de mer sur la corniche



Front de mer sur la corniche (suite)



Une corniche en lacet au gré des plages et criques, sur les bancs du platier rocheux



Un front bâti récent qui dissimule un tissu urbain de faubourg ancien au Passage



Vue de la ville depuis la pointe du Cabellou



Quartier pavillonnaire du Porzou

Le front de mer de villégiature se transforme peu à peu en un jeu de volume, cristallin de motif blanc et gris. On retrouve un graphisme simple composé de maisons pavillonnaires avec leur mur pignon blanc et leur forte pente, fondé sur l'architecture néo-bretonne.

Éléments de paysage significatifs

Les villas balnéaires, les balcons orientés vers la mer, l'architecture contemporaine, les maisons de lotissement fondé sur l'architecture néo-bretonne.



5-2. Les falaises rocheuses

Au nord, les anses de Saint Jean et du Saint-Laurent offrent une alternance de falaises rocheuses le plus souvent boisées et de petites criques.

Les prairies présentent leurs pentes jusqu'en bord de falaise en espace cultivés (ou en espaces résidentiels).



Les prairies sur la falaise en périphérie de Lanadan



Les falaises rocheuses du littoral nord



Falaises rocheuses le long de la corniche



Massif rocheux du Porzou



La façade sud du Cabellou et à droite l'entrée du Minaouët

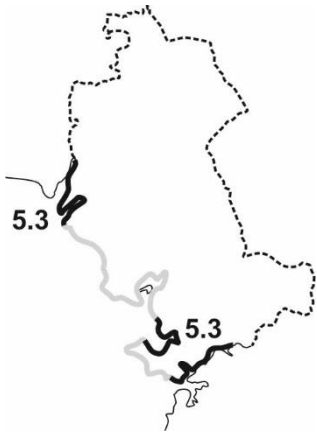


Le Cabellou et ses pointes rocheuses basses de granite

L'avancée rocheuse du Porzou est accompagnée d'une bande boisée qui dissimule les espaces urbains et préserve la qualité paysagère du littoral. La pointe du Cabellou redevient naturelle et la vallée du Minaouët avec son moulin à mer, prolonge le caractère maritime jusque loin dans les terres. L'aération des constructions, la présence d'une végétation de pins et grands cyprès déformés par le vent affirment l'esprit littoral du paysage. C'est un paysage habité peu dense où les maisons participent directement à l'image du territoire. Ces maisons au bord de mer font partie de la notion de paysage et alimentent la pensée collective du paysage balnéaire.

Éléments de paysage significatifs

Les falaises rocheuses de l'anse de Saint-Laurent jusqu'à la plage des Sables-Blancs, le massif rocheux du Porzou, La pointe du Cabellou jusqu'à l'anse du Minaoët. Les bandes végétales et arborées préservent le littoral des vues sur les espaces urbains.



5-3. Les anses

Éléments de paysage significatifs

Les anses de Saint-Laurent, Saint-Jean, Kersaux et Minaouët. Les boisements jusqu'au bord de l'eau.

Les variations du niveau de la mer dues à la marée génèrent des évolutions de paysage de qualité.



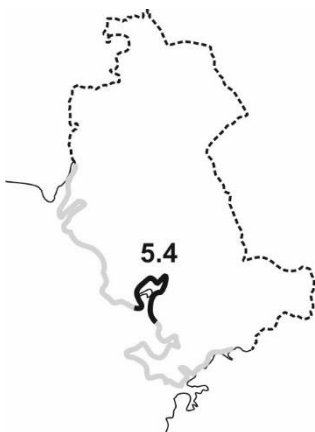
Anse Saint-Laurent



Anse de Kersaux



Anse du Minaouët



5-4. Le port

Le port de dimension assez restreinte affirme une image de pêche professionnelle et de construction navale.

Le Moros est totalement absent du paysage maritime. Le fond du port avec ses formes de radoub, puis le pont de la route départementale, puis l'épaule géographique de la vallée sont trois obstacles successifs qui isolent le Moros du grand paysage maritime. Il n'en subsiste qu'un bras sous forme de lac, isolé au nord de ce paysage industriel. Entre la route et un talus abrupt, l'estuaire a cédé place à la construction navale.



Le port de plaisance entre la Ville-Close et le faubourg Pénéroff



Le port de pêche, la criée et ses abords



Les chantiers navals à l'embouchure du Moros

Éléments de paysage significatifs

Le port de plaisance, les bateaux de pêche, la criée, les grands bateaux, l'outillage portuaire (cale, engin élévateur, etc.)

5-5. Le port : un paysage maritime exceptionnel



Expositions, Service Patrimoine de la Ville



Chantiers



le port de plaisance



La balise le Cochon, le chenal d'entrée au port,

Lexique

Aber : En Bretagne, partie aval de petites rivières dont les vallées ont été ennoyées par un relèvement récent du niveau de la mer (mot celtique signifiant embouchure).

Anse : Petite baie peu profonde.

Bocage : Assemblage de parcelles (champs ou prairie), de formes irrégulières et de dimensions inégales, limitées et closes par des haies vives bordant des chemins creux. (Autrefois dominant dans l'ouest de la France, il y a reculé avec extension du remembrement).

Faubourg : Partie d'une ville située en dehors de l'enceinte. Nom conservé par un quartier situé jadis en dehors de l'enceinte de la ville, ici le Faubourg Pénéroff à Concarneau.

Paysage : Étendue spatiale, naturelle ou transformée par l'homme, qui présente une certaine identité visuelle ou fonctionnelle : paysage forestier, urbain, industriel.

Platier : affleurement de roches sur l'estran ou la zone côtière (au sens large), surface subhorizontale susceptible d'émerger.

Talus : Dans les régions de bocage, un talus désigne un mur construit en mottes de terre et d'herbe, délimitant en général une parcelle. Il existe une grande diversité de talus dans leur forme et dans leur couverture végétale (simple levée de terre, muret en pierre ou support d'une végétation plus ou moins arborée).

Vallées : Dépression allongée, plus ou moins évasée, creusée par un cours d'eau ou par un glacier.

(Dictionnaire Larousse 2021)

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 029-212900393-20240326-DELIB2024031-DE

B – LE SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 029-212900393-20240326-DELIB2024031-DE

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 029-212900393-20240326-DELIB2024031-DE

LE BATI RETENU DANS LE SPR ET LA TYPOLOGIE DU BATI

SYNTHESE DES TYPOLOGIES ARCHITECTURALES

Listes des types architecturaux :

- La maison élémentaire (Mr),
- Les manoirs, châteaux et grandes demeures (C),
- Les maisons à façade en pan de bois ou faux pan de bois (Mpb),
- Les fermes modèles de la seconde moitié du 19^e (D)
- Les maisons et immeubles à travées,
- Les villas balnéaires,
- Les maisons de quartier récents et de lotissements,
- L'architecture contemporaine de villas,
- L'architecture contemporaine des immeubles depuis les années 1960,
- L'architecture portuaire contemporaine,
- Equipements par nature (E)

La maison élémentaire (Mr)

Les maisons élémentaires rurales

Ancienne maison de paysans, de journaliers, la maison élémentaire caractérise le monde rural où elle est généralement indépendante, parfois associée à une dépendance.



La Haie. Petite maison du 17^e siècle.



Beuzec. 9, rue de Stang Argant.

La maison élémentaire « en ville » et maison traditionnelle urbaine à façade en mur pignon

Les plans anciens et les vues photographiques prises vers 1900 dans l'ancien faubourg Pénéroff montrent que la maison élémentaire occupait l'extension de la Ville-Close à partir du 17^e siècle avant que l'urbanisme ne remodele profondément la physionomie de la ville dès les années 1860. Dans l'ancien faubourg l'Aire l'Evêque de petites maisons évoquent encore ce passé lointain.



L'une des plus anciennes maisons sur le quai Pénéroff, à pignon sur rue



6 et 8, rue Amiral Guépratte (Le Passage). Maisons de « matelots » jumelles.



17, avenue Pierre Guéguin. Maison en cœur d'îlot. 17^e siècle ? Vue depuis la rue des Ecoles.

La maison traditionnelle urbaine appartient aux phases de construction qui s'échelonnent du 15^e siècle au 17^e siècle. A façade pignon, elles se développent selon un plan rectangulaire sur deux niveaux complétés par un comble à l'espace dégagé sous la charpente de la toiture aiguë.



Ville-Close, 17, rue Vauban. 15^e siècle – début 16^e siècle.



Ville-Close, 24, rue Vauban



Ville-Close, 8, rue Vauban.

Les fermes modèles de la seconde moitié du 19^e siècle (D)

Issues des traités d'agronomie prônant une agriculture plus productive, elles illustrent les ambitions des notables et des grands propriétaires fonciers de diffuser le progrès dans les campagnes. Bâties sur des terrains vierges, les fermes s'organisent en plusieurs bâtiments ordonnés autour d'une cour intérieure, en U au Moros où l'habitation du fermier en fond de cour est encadrée par deux grands bâtiments agricoles aux dimensions importantes.



La ferme du Moros, rue des Bolincheurs (Lanriec).



Les écuries du château de Lesnevar. Bâtiment néogothique à composition symétrique.



La ferme de Keriolet.

Les manoirs, châteaux et grandes demeures (C)

Les manoirs de Langoat et de Kerliguet, édifiés aux 15^e-16^e siècles et 17^e siècle sont de grandes bâtisses de plan rectangulaire dotées d'arcades, de portes à linteau en accolade et de fenêtres à meneau. La seconde moitié du 19^e siècle voit la création de trois grandes demeures inspirées de l'architecture gothique et un manoir. Le château de Lesnevar est un édifice néogothique construit en 1870. La bâtisse est placée dans un vaste domaine fermé au sud près du Saint-Laurent par un portail et le pavillon du gardien. Le parc inclut deux métairies, une chapelle, de grandes écuries et les enclos de deux vastes jardins potagers.



Manoir de Langoat. 16^e – 17^e siècles. Logis double reconstruit par le procureur Guillaume Caillebotte au 17^e siècle. Sa chapelle a disparu.



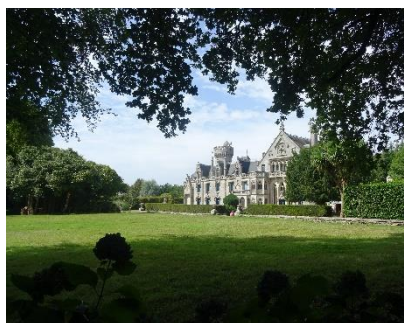
Manoir de Kerliguet. 17^e siècle.



Château de Lesnévar.



Château du Moros.



Château de Keriolet



Stang-ar-Lin

Les maisons à façade en pan de bois ou faux pan de bois (Mpb)

Si l'architecture à pan de bois caractérise nombre de villes du Finistère, elle reste discrète à Concarneau peut-être du fait de sa disparition massive lors de l'urbanisation de la ville à partir du 19^e siècle. L'unique exemple ne date que du début du 17^e siècle et trône sur la place Saint-Guénolé de la Ville-Close (14, place Saint-Guénolé) : la façade à double encorbellement présente une ossature bois à grandes croix de Saint-André et décharges tendues entre sablières fichées d'un seul côté dans un refend en maçonnerie de granite disposé en double porte-à-faux.



Ville-Close. 14 place Saint-Guénolé. Début du 17^e siècle.



Maison d'inspiration norvégienne construite en 1885 par Etienne Guillou, pilote du port.



23, avenue du Docteur Pierre Nicolas. Façade néogothique en faux pan de bois. Béton armé.

Les maisons et les immeubles à travées

Les maisons à travées

La juxtaposition des maisons crée des fronts bâtis linéaires régis par la régularité des percements et leur simplicité. De plan rectangulaire perpendiculaire ou parallèle à la voie, la maison possède une façade en mur gouttereau ; elle peut être à deux travées avec porte latérale ou à trois travées avec porte centrale.



Ville-Close, 28, rue Vauban



Rue Jean Bart. Rue tracée en 1860 – 1870.



Le Passage. 18 et 20, rue Jules Ferry.

La maison à façade tripartite : ville et campagne



Le Questel. Maison à façade tripartite, vers 1900. L'enduit de la façade renforce la composition symétrique.



Coat-Conq. Façade tripartite enduite. Le cordon de pierre filant sur toute la longueur de la façade participe à cette typologie.



Kerampaou.

Les immeubles à travées

Les immeubles à volumétrie verticales d'architecture ordonnancés (alignement des baies verticales et horizontales) sont à deux ou trois étages coiffés de couvertures à deux pans ou à brisis et terrasson en ardoises. La composition de la façade en mur gouttereau ne se différencie guère de celle de la maison à travée : les encadrements des baies souvent à linteau droit, parfois à linteau en arc segmentaire, sont comme dans la précédente très simples ou ornés d'appui sur consoles. Le granit est utilisé sur les chaînes d'angle, harpées ou non, les corniches ponctuées ou non de consoles, parfois en division des niveaux sous forme de bandeaux.



2 et 2 bis, avenue Pierre Guéguin.



2, place Jean Jaurès.



10, quai Carnot.

Les immeubles néobretons – Art déco-Art nouveau

Le style Art déco a bénéficié d'un intérêt marqué dans la ville dans les années 1930 avec l'introduction de bow-window et de balcons en béton armé. Associé au style néobreton, il conserve parfois le vocabulaire vernaculaire du granit qu'illustre l'ancienne Poste édifée en 1934.



L'ancienne Poste. 5 bis, rue des Ecoles. 1934.



5, rue des Ecoles. Immeuble de style néobreton. Vers 1950.



3, avenue Pierre Guéguin. Art déco. Bow-window en béton.

Les villas balnéaires – 1900-1940

Les modèles que sont le manoir ou la maison traditionnelle bretonne, la villa normande ou basque revisités, trouvent leur expression en fonction des ambitions des maîtres d'ouvrage et des goûts des commanditaires. Les nouveaux quartiers sont ainsi le regroupement de références plurielles, proches ou fort éloignées des modèles locaux dont seul le granite reste un élément commun. A l'instar des stations balnéaires du littoral, Concarneau tient son identité du pluralisme des formes architecturales mises en œuvre à partir de 1900.

Les Villas en faux L et pignon est un modèle particulièrement prisé qui peut se décliner en formes éclectiques tirées des influences normandes et Art déco. Le modèle est décliné en variations d'éléments architecturaux et de matériaux.



Villa Les Lilas, 36, boulevard Alfred Guillou. Villa en « faux L » de style néonormand.



Villa à Coat-Pin. Vers 1930. Néonormand – néobreton. Villa en « faux L ».



Ker Ael, 8, rue Docteur Calmette. Villa en « faux L ».

Les villas de style manoirs et maisons bretonnes



Villa néobretonne. 20e siècle. Impasse des Ecureuils. Le Cabellou.



Villa Les Haudriettes. 1891. Edifiée par le comte de Chauveau. 39, boulevard Alfred Guillou. Style néogothique.



Villa Les Roches claires. Villa de Charles Le Boucq, 1926. Maison de style néobreton.

Les villas néogothiques



Villa Les Genets, 33, boulevard Alfred Guillou.



2, boulevard Alfred Guillou

Les villas néobasques



Villa néobasque. Vers 1930. Le Cabellou.

Les maisons d'architectes



29, rue Lucien Hascoët. Jacques Deyrolle, architecte. Vers 1930 - 1940 ?



1, rue de la Libération. Jacques Deyrolle, architecte.

Les maisons de quartier récents et de lotissements, 1949 - 1954

Les maisons des lotissements créés au milieu du 20^e siècle sont soit individuelles et juxtaposées, soit jumelles et entourées d'un jardin. En maçonneries enduites peintes en blanc, elles sont coiffées de couvertures aiguës à deux longs pans en ardoises et faîtières en tuiles canal, percées de lucarnes ou de longs chiens-assis. Les ouvertures sont de simples encadrements rectangulaires enduits à arêtes vives ; seules les fenêtres sont dotées d'éléments en débord sous la forme d'appui en béton de profil carré. Les jardins sont clos de murs-bahut en moellons sur lesquels sont placés des lices ou de simples grillages (Le Dorlett, 1954) entre les piliers des portails ou des lices (La Cité des Pins, 1954).



Rue des Fleurs. Lotissement du Dorlett, 1954.



Rue des Fleurs. Lotissement du Dorlett, 1954.



Le lotissement du Pontic, rue du Pontic, 1949

L'architecture contemporaine de villas



architecture néo-bretonne



Architecture contemporaine géométrique



Architecture déstructurée

L'architecture contemporaine des immeubles depuis les années 1960



Résidence Villebois-Mareuil.



Rue Charles Linement.



Boulevard Bougainville.

L'architecture contemporaine portuaire

L'architecture moderne des ports de pêche de Cornouaille s'est longtemps distinguée par la criée. Longs bâtiments blancs en bord à quai, ils fédéraient les images des ports. L'architecture moderne « industrielle » s'inscrit dans une urbanité qui la positionne en continuité du centre-ville : des façades maçonnées, de grands murs blancs percés avec parcimonie et le soin apporté aux angles arrondis, dont l'emprunt à l'Art Déco reste constant. La construction navale introduit dans le paysage de puissantes formes sculpturales, auxquelles répondent l'univers de pierre, d'acier et de béton du port. Les opérations les plus récentes se traduisent par une maîtrise de la composition des percements de façade, une application rigoureuse des proportions classiques et une dominante de murs blancs.



La criée (1952)



Le silo à glace (2001)



Équipements par nature – E (équipements communaux, maritimes, portuaires et industriels)



Cheminée de l'ancienne usine Beauvais-Flon (1917). Elle fut érigée par l'entrepreneur Bonduelle. L'usine a fermé ses portes en 1959.



Eglise Saint-Guénolé. Architectes M. Galmiche et Erika Etasse.



Les Glénans, place Philippe Vianney.

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 029-212900393-20240326-DELIB2024031-DE

LE PERIMETRE DU SPR LE LIEN ENTRE LE PAYSAGE ET LE BATI D'INTERET PATRIMONIAL

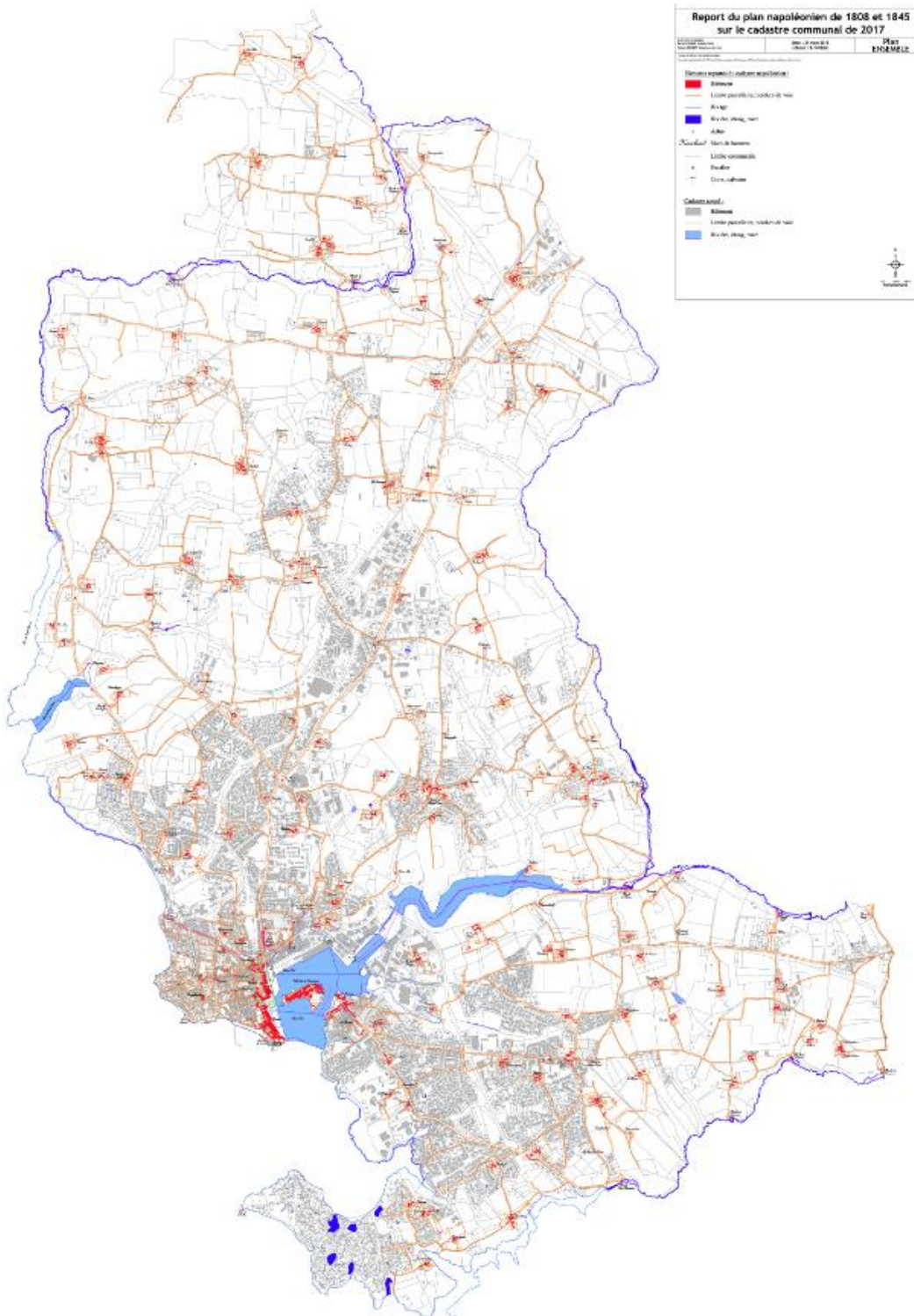
LE MAILLAGE PATRIMONIAL

Au-delà du diagnostic général qui avait fondé la ZPPAU, le diagnostic architectural et patrimonial a élargi le champ d'intérêt au profit de lieux qui n'étaient pas encore inscrits dans la ZPPAUP.

METHODE : avant d'arrêter un périmètre, tout le bâti et les lieux de vie de la commune ont été examinés.

Un choix a été fait en prenant en considération en priorité les ensembles urbains constitués et les lieux d'exception de qualité et peu altérés.

Les cadastres napoléoniens ont constitué un guide primaire.



Les critères destinés à faire référents portent sur les domaines :

- Patrimonial,
- Architectural,
- Urbain,
- Paysager,
- Historique,
- Archéologique (au sens « archéologie du bâti »).

Lorsque trois de ces critères étaient reconnus, la reconnaissance patrimoniale s'imposait.

Parmi les critères qui ont conduit à exclure nombre de hameaux et de bâti isolé ancien du périmètre du SPR, on compte :

- Le très mauvais état du bâti,
- Les transformations qui en ont dénaturé les caractéristiques,
- Les extensions ou constructions récentes, sans qualité, qui en perturbent les abords

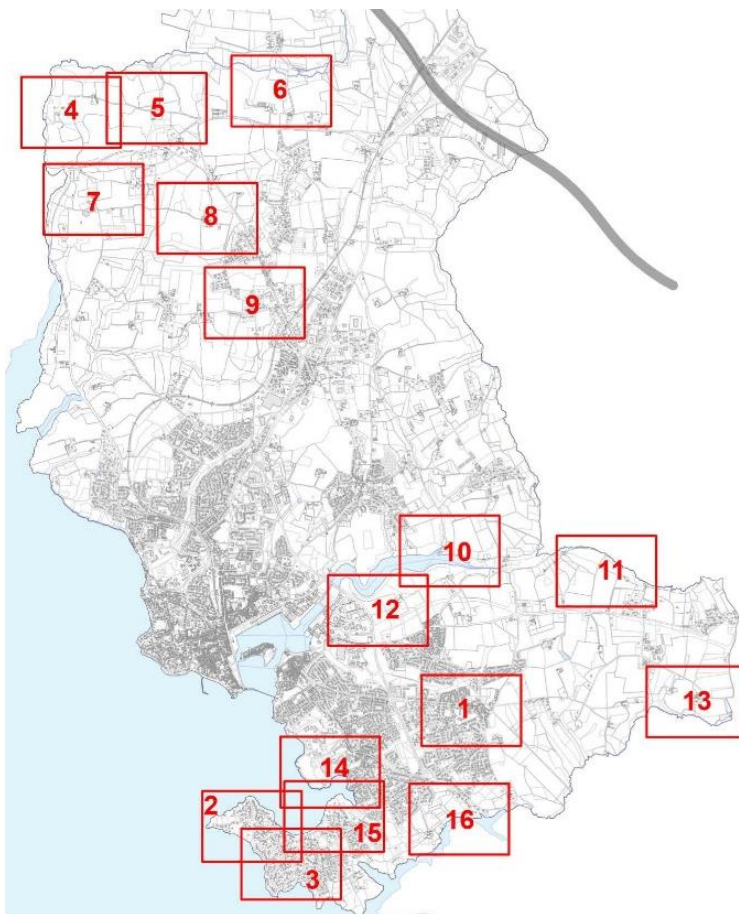
Report du plan cadastral de 1808 et 1845 sur le cadastre 2017

LE DIAGNOSTIC PATRIMONIAL BATI

Liste des hameaux :

Ros Vian	Kerilin	Keriel	Kergoulou
Ros Bras	Kersaby	Kerléan	Kersalomon
Lanhuron	Kerhuel	Le Dorlétt	Kerasquer
Coat-Conn	Pénanguer	Kerandon	Le Treff
Kerdavid	Kerhorre – Kerampradigou	Keroter	Lanriec
Trividiem	Kerfest	La Haie	Kerloussouarn
Lamphily	Lochrist	Kermousia	Penhoat
Stang-Martin	Kerogant	Garlodic	Kerancordenner
Pont-Ar-Quenet-Moulin	Le Questel	Stang-Ar-Lin	Kerouat
Lesnévar	Kéristin	Henant	Kerambrigant
Keroulin	Le Forestic	Le Moros	Kergunus
Langoat	Stang-Bihan	Kerharnot	Penhoat
La boissière	Kerambacon	Pell	Kerdevot
Lochou	Saint-Jean	Roux Tonal	Le Mégot
Croastallouroum	Kernous	Ty Névez	Kerichard
Le Vigot	Lanadan	Le Penquer	Kerviniou
Kervigot	Kerliguet	Kerampaou	Kerangat
Le val	Pellan	Kermingham	Porzou
Pendreau	Poulcornou	Le Cabellou	Kersaux
Keraudaillet	Kerambars	Coatmin	Lanriec

Parmi les nombreux hameaux présents sur la commune, 15 d'entre eux (en rouge) présentent un caractère d'intérêt architectural, urbain et paysager qui mérite d'être couvert par l'AVAP.

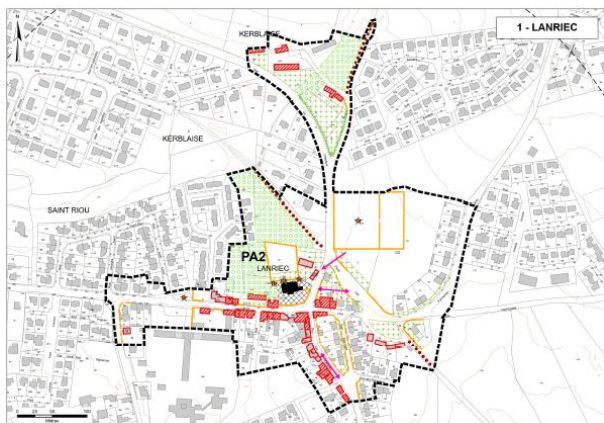


Plan de repérage des lieux majeurs d'intérêt architectural, urbain et paysager (hors l'ensemble ville/ faubourgs/ Beuzec-Conn)

Les ensembles d'intérêt qui n'ont pas été pris en compte dans le périmètre de l'AVAP seront pris en compte au PLU au titre de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme.

- 1 – LANRIEC
- 2 et 3 – LE CABELLOU
- 4 – LESNEVAR
- 5 – KEROULIN – MOULIN DE PONT-AR-QUENET
- 6 – LANGOAT
- 7 – KERSABY
- 8 – KERHUEL
- 9 – LOCHRIST
- 10 – GARLODIC
- 11 – MOULIN DU HENANT
- 12 – LE PETIT MOROS – LE GRAND MOROS
- 13 – KERANCORDENNER
- 14 – PORZOU
- 15 – KERSAUX
- 16 – KERAMBARSPONT MINAQUET

1 – LANRIEC



Lavoir au nord de Lanriec



Eglise Notre-Dame-de-Lorette

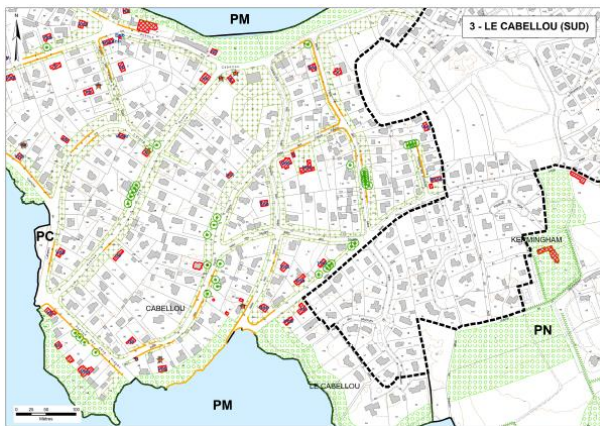
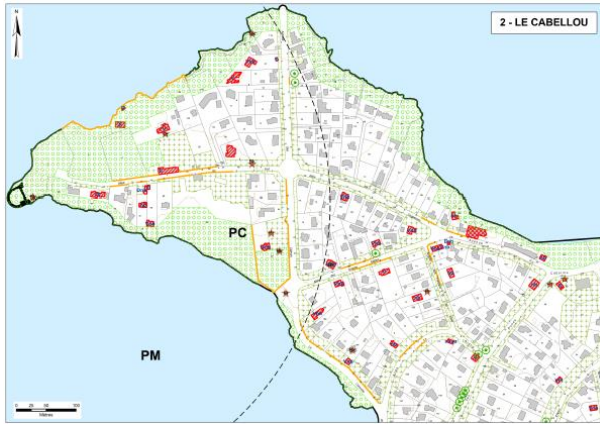


Maison élémentaire de ville



L'une des deux écoles (maisons jumelles)

2 et 3 – LE CABELLOU

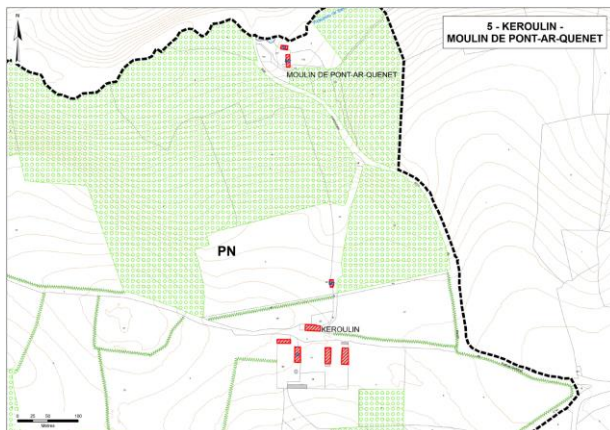


4 – LESNEVAR



Château de Lesnevar

5- KEROULIN – MOULIN DE PONT-AR-QUENET

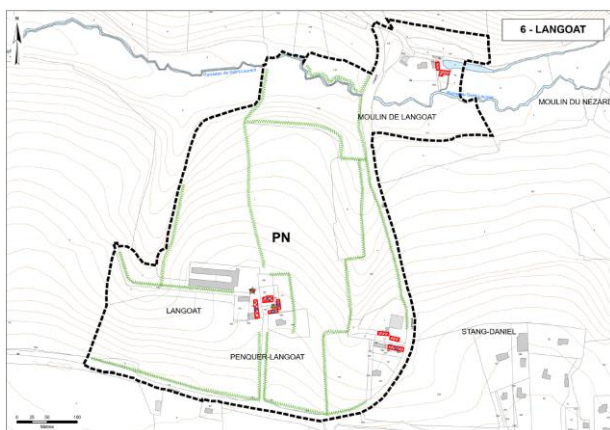


Ancienne ferme isolée en bordure du domaine du château de Lesnévar.



Ancien moulin du le Saint-Laurent. Il conserve son bien et sa chambre des meules.

6- LANGOAT



Le manoir de Langoat

Le manoir de Langoat est sans doute une reconstruction de 1623 due au procureur Guillaume Caillebotte. Une chapelle dédiée à saint Nicolas occupait initialement le site, sur lequel est conservé un four à pain à double cul-de-four.

La métairie du manoir est sise au lieu -dit Penquer implantée au bord d'une combe rejoignant la vallée du ruisseau le Saint-Laurent sur la rive duquel est conservé le moulin de Langoat.

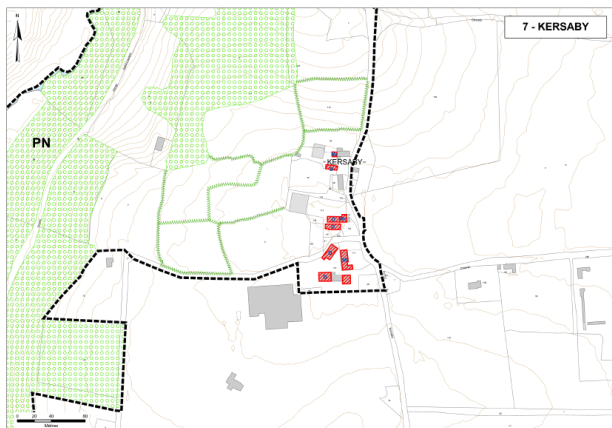


Le four à pain du manoir de Langoat



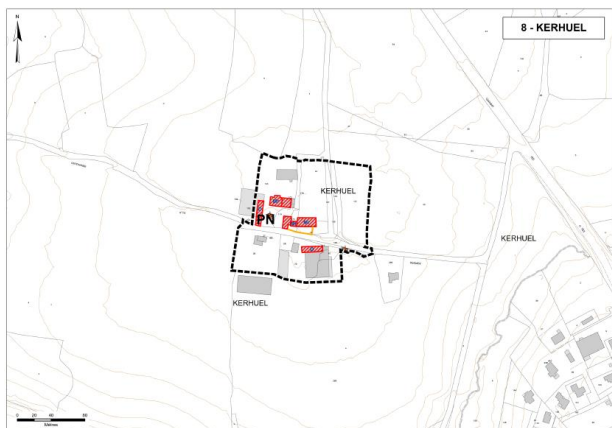
Penquer, ancienne métairie du manoir de Langoat.

7- KERSABY



Maison élémentaire (17ème siècle)

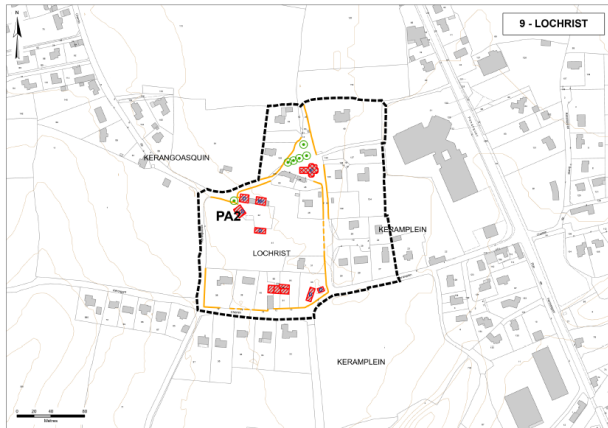
8- KERHUEL



Ce hameau se compose d'anciennes fermes (maisons, dépendances, agricoles et puits) réparties de part et d'autre de la route.



9- LOCHRIST

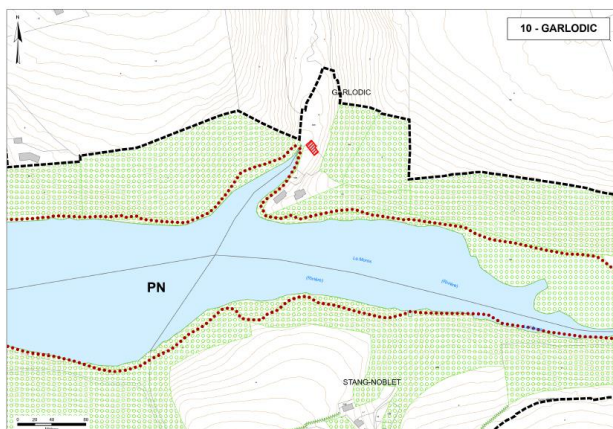


La chapelle de Lochrist

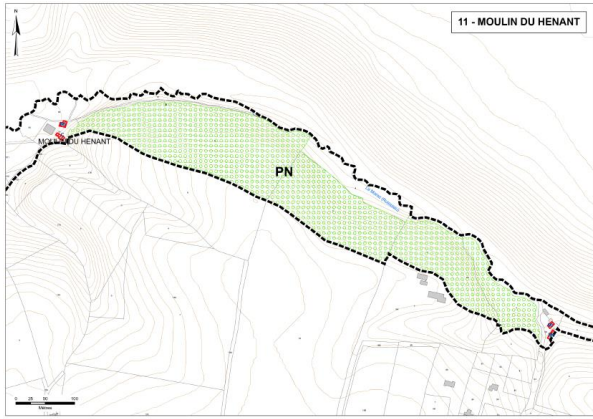
Le hameau isolé du bourg de Beuzec est centré sur une chapelle paroissiale dédiée à la Sainte Trinité de Dieu reconstruite au début du 18^e siècle. L'édifice, entouré d'un commun enherbé entouré de murets de pierre, est bordé par un ensemble bâti composé de plusieurs fermes aux cours fermées de hauts murs.



10- GARLODIC



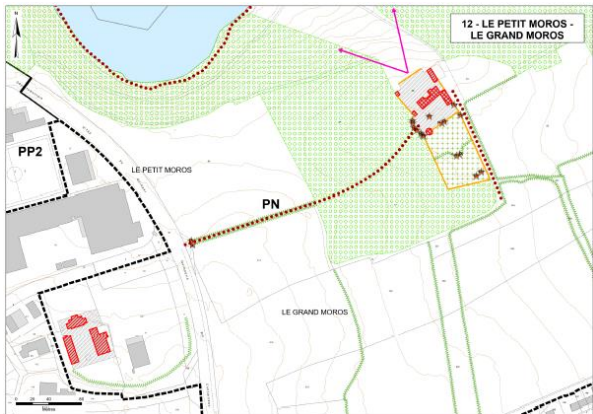
11-MOULIN DU HENANT



Ancien moulin sur le Moros



12-LE PETIT MOROS – LE GRAND MOROS



Le manoir du Moros

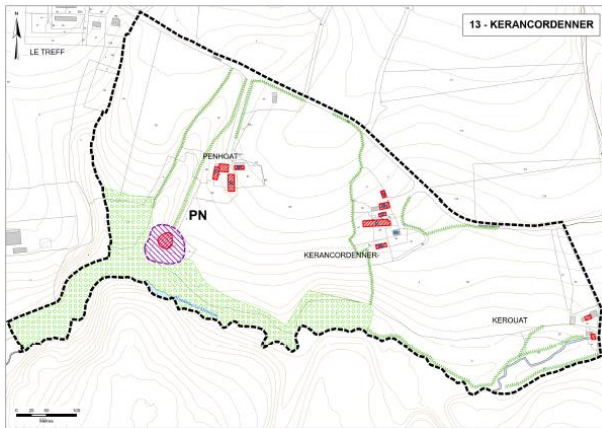
Le manoir du Moros attesté en 1477 fut remanié au 17^e siècle puis par l'architecte Joseph Bigot sous la direction du comte de Chauveau qui acquiert la demeure en 1865.

La ferme du Moros fut édifiée en 1876 par la princesse Narychkine, comtesse de Chauveau sur les plans de Joseph Bigot.



La ferme du Moros

13-KERANCORDENNER

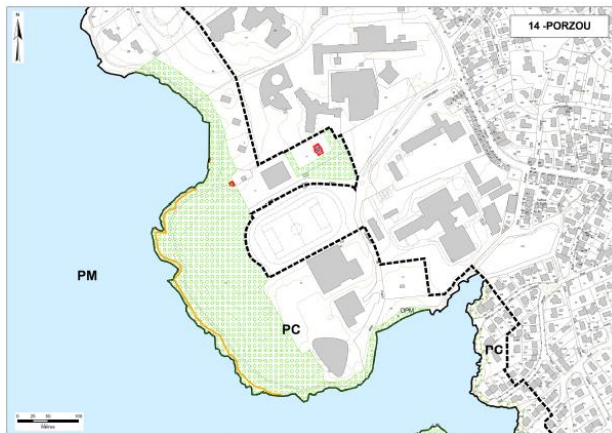


Il est fait mention de la motte féodale près de Penhoat.
Elle est inaccessible.



Ancienne ferme isolée

14-PORZOU



Manoir du Porzou

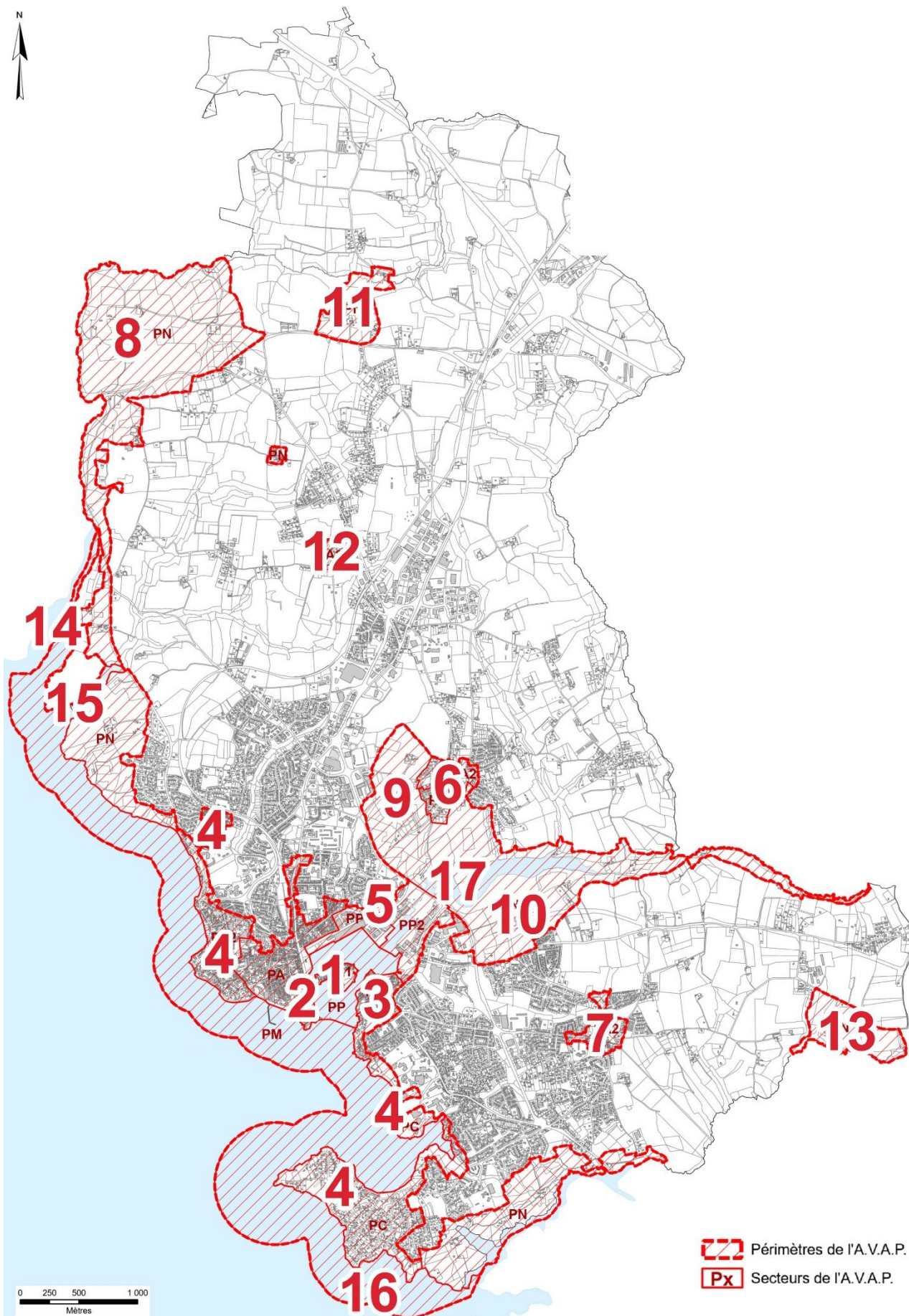
Le manoir du Porzou à Lanriec fut édifié en 1865 par Joseph Bigot pour le compte de la famille de Lonley dans le style néoclassique.

Plus au nord, le moulin du Rouz est le dernier moulin à vent de la commune. Il fut élevé en 1757 par le seigneur de Toulgoet et fonctionna jusqu'à la Révolution. L'église du Passage est un édifice des années 1950.



Le moulin

LE PERIMETRE RETENU POUR L'AVAP



L'urbain patrimonial dense et constitué :

1 - La Ville Close

2 – Le faubourg Pénéroff

3 – Le faubourg du Passage

4 – Les quartiers balnéaires

- La Corniche et son arrière quartier
- Les Sables Blancs
- Porzou
- Le Cabellou

5 - Le port

Les petites villes ou bourgs patrimoniaux :

6 - Beuzec-Conq

7 - Lanriec

Les domaines d'intérêt patrimonial et les sites particuliers et l'architecture rurale proche :

8 – Lesnevar

9 - Keriolet

10 - Le Moros

11 – Langoat

12 - Lochrist

13 – Kerancordenner

La bande paysagère littorale, écrin des ensembles urbains et l'architecture rurale proche :

14 - L'anse de Saint-Laurent

15 - L'anse Saint-Jean

16 - L'anse du Minaouet

17 - Le Moros et son estuaire

CARACTERISATION ET JUSTIFICATION DU PERIMETRE

L'urbain patrimonial dense et constitué :

1 - La Ville-Close

L'îlot complet ceint de ses murs de fortifications.

2 – Le faubourg Pénéroff

Premier faubourg à s'être développé. La rue Neuve, actuelle avenue Pierre Guéguin, fut la première grande voie urbaine construite dans le milieu du 18^e siècle. Les îlots ont peu évolué depuis le 19^{ème} siècle. Toutefois, la modification la plus importante porte sur l'alignement du front bâti le long des quais.

3 – Le faubourg du Passage

Historique faubourg de pêcheurs, ce dernier s'est développé dans la continuité de son axe principal vers Lanriec. On y trouve encore quelques maisons de « matelots » du 19^{ème} siècle.

4 – Les quartiers balnéaires

- La Corniche et son arrière quartier
- Les Sables Blancs
- Porzou
- Le Cabellou

Ces quartiers marquent l'essor du tourisme balnéaire du fin 19^{ème}. On y retrouve des villas bourgeoises implantées le long des plages de la Corniche et des Sables Blancs, des hôtels de voyageurs près de la Halle, hôtel de France, Grand hôtel sur le quai d'Aiguillon, Atlantic Hôtel.

Au sud, Le Porzou et surtout le Cabellou deviennent des quartiers résidentiels dans les années 1960. Ce sont des quartiers pavillonnaires avec de grands parcelles qui ceignent l'anse de Kersaux. L'aération des constructions, la présence d'une végétation de pins et grands cyprès déformés par le vent affirment l'esprit littoral du paysage. C'est un paysage habité peu dense où les maisons participent directement à l'image du territoire. Ces maisons au bord de mer d'aspect cohérent font partie de la notion de paysage et alimentent la pensée collective du paysage balnéaire.

5 - Le port

Le port de pêche et les chantiers navals dans la ville. L'identité de Concarneau est caractérisée par son port. Il se situe en vue directe avec la Ville-Close et forme le paysage Est du port au près du Coteau du Moros.

Les petites villes ou bourgs patrimoniaux :

6 - Beuzec-Conq

7 – Lanriec

Le bourg de Beuzec-Conq est structuré autour de l'église Saint-Budoc. Le parcellaire s'est densifié mais préserve le même front bâti.

Lochrist est un ancien centre paroissial et les axes historiques sont encore préservés. Notamment l'entrée du bourg et l'ancien chemin des poissonniers qui conduisait de Concarneau à Carhaix.

La délimitation du bourg de Lanriec intègre sa centralité composée de l'église Notre-Dame-de-Lorette, du cimetière et du tracé de l'ancienne voie de chemin de fer, place Joseph Limbourg. Elle intègre également les corps de ferme au nord et l'ancien lavoir.

Les domaines d'intérêt patrimonial et les sites particuliers et l'architecture rurale proche :

8 – Lesnevar

9 – Keriolet

10 – Le Moros

11 – Langoat

12 – Lochrist

13 – Kerancordenner

Plusieurs domaines sont implantés sur le territoire communal de Concarneau. Ils participent à la fois à la qualité architecturale et paysagère du milieu rural concarnois et sont des témoignages des grandes propriétés rurales de la commune. Le manoir de Stang-Ar-Lin et le manoir du Moros ponctuent le paysage. Des sites plus particuliers sont présents comme la motte castrale à Kerancordenner.

La bande paysagère littorale, écrin des ensembles urbains et l'architecture rurale proche :

14 – L'anse de Saint-Laurent

15 – L'anse Saint-Jean

16 – L'anse du Minaouet

17 – Le Moros et son estuaire

Les anses de Saint Jean et du Saint-Laurent offrent une alternance de falaises rocheuses le plus souvent boisées et de petites criques. Les prairies présentent leurs pentes jusqu'en bord de falaise en espace cultivés (ou en espaces résidentiels). Les variations du niveau de la mer dues à la marée génèrent des évolutions de paysage de qualité.

L'avancée rocheuse du Porzou est accompagnée d'une bande boisée qui estompe les espaces urbains et préserve la qualité paysagère du littoral. La pointe du Cabellou redevient naturelle sur la vallée du Minaouët avec son moulin à mer et prolonge le caractère maritime jusque loin dans les terres.

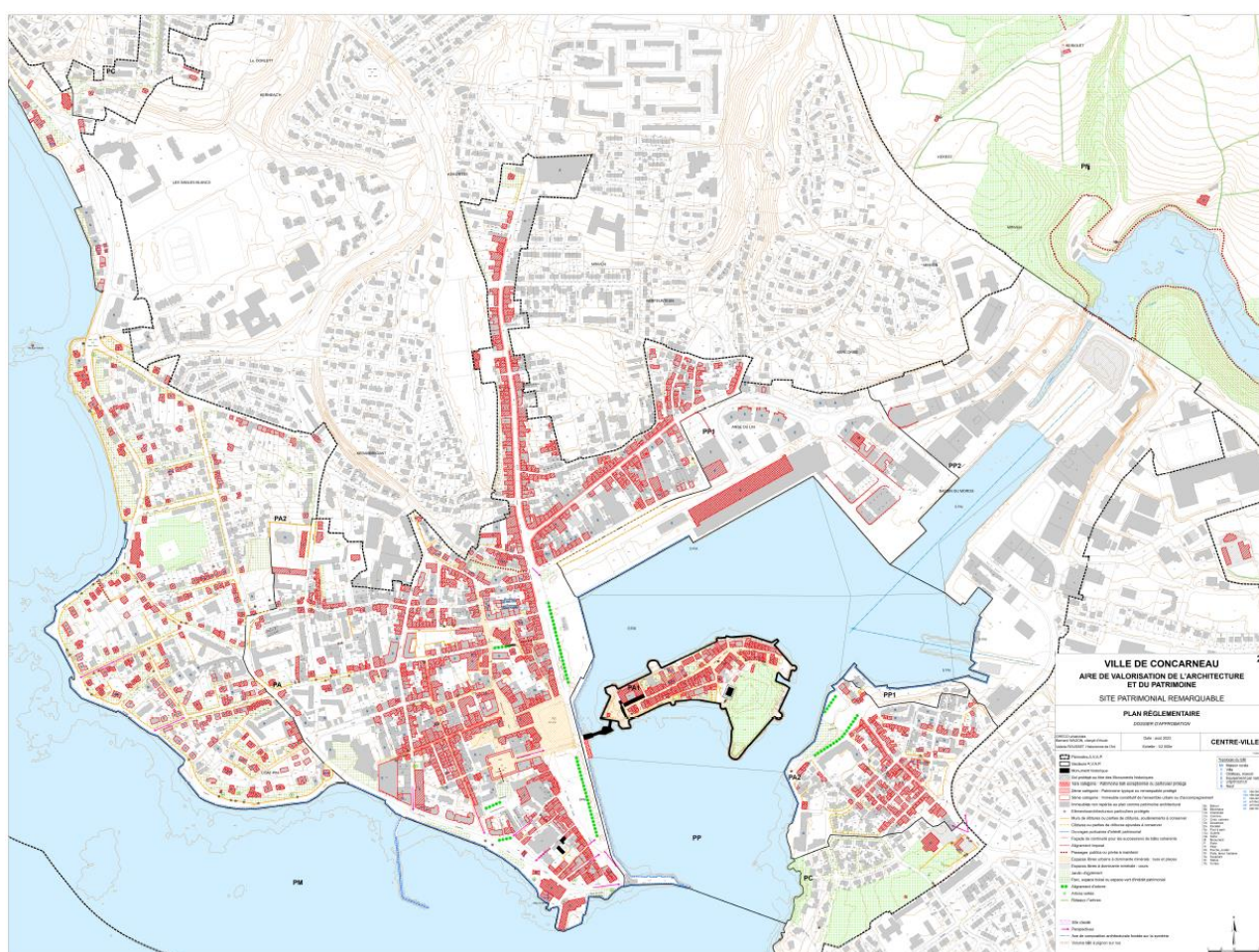
Le Moros est totalement absent du paysage maritime. Le fond du port avec ses formes de radoub est un obstacle qui isole le Moros du site maritime. Il se présente sous forme de lac, isolé au nord de ce paysage industriel. Le bras du Moros et les vallées boisées participent à la qualité paysagère de cet espace semi-naturel et accompagnent d'anciens moulins. Il participe également à la mise en valeur des manoirs visibles depuis le sentier de randonnée qui ceinture le Moros.

CARACTERISTIQUE DE L'AVAP

SURFACE TOTALE DE L'AVAP : 1236,7 hectares

SURFACE PAR SECTEUR (HECTARES)	
PA	46,64
PA1	4,16
PA2	69,02
PC	103,41
PM	372,63
PN	567,93
PP	32,16
PP1	13,45
PP2	27,31

IMMEUBLES PROTEGES	
Immeubles 1 ^{ère} catégorie	259
Immeuble 2 ^{ème} catégorie	1054
Immeuble 3 ^{ème} catégorie	227
Nombre d'immeubles protégés	1540
Nombre d'immeubles dans l'AVAP (protégé ou non)	3398



Extrait de l'AVAP – Plan Centre-Ville

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

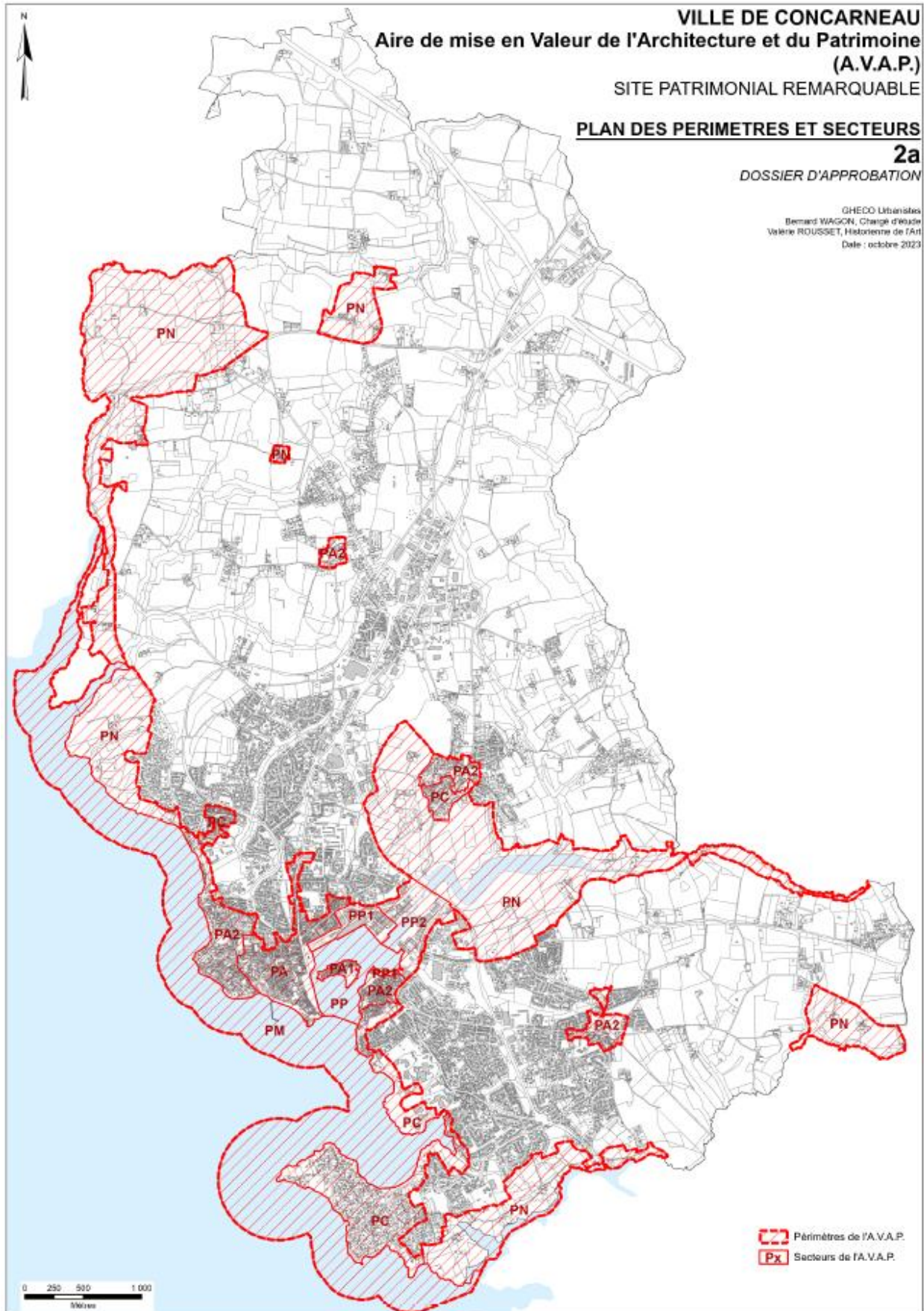
Publié le

ID : 029-212900393-20240326-DELIB2024031-DE

LES PRESCRIPTIONS POUR LA PROTECTION ET LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE ET POUR LA QUALITE ARCHITECTURALE

LES CHOIX REGLEMENTAIRES

Plan du périmètre et des secteurs de l'AVAP



Les secteurs de l'AVAP, des secteurs propres au contenu patrimonial et paysager

Le périmètre de l'AVAP comprend différents secteurs caractéristiques de sites paysagers urbains ou naturels :

- Le territoire est partagé en secteurs dont l'évolution du paysage et de l'aménagement de l'espace est assujettie à des prescriptions particulières.
- Les dispositions propres aux secteurs sont prescrites au règlement en fonction des objets concernés.

Le secteur ville : PA

- **PA : La ville**
- **PA1 : La Ville-Close**
- **PA2 : Beuzec-Conq et Lanriec, Le Passage, Corniche et Sables Blancs**

Paysages référents



La ville (secteur PA)



Le front de mer (secteur PA)



Le passage (secteur PA2)



Beuzec-Conq (secteur PA2)

Les quartiers neufs : PC

Paysages référents



Des quartiers récents à l'architecture homogène, murs blancs, toitures à fortes pentes en ardoise et jeu des pignon



Le Passage-sud



Au Cabellou, proche du rivage

Le secteur rural : PN



Effet tunnel entre deux talus bocagers



Château de Lesnevar



IMG_5941- Le paysage bocager, semi ouvert des pentes sud-est de Beuzec-Conq (vu du château du Moros)



Versant boisé et agricole du Moros (église de Beuzec-Conq à droite)

Le secteur portuaire : PP

PP : Le Port

PP1 : quai Carnot, Anse du Lin, Quai Est, Quai des Seychelles

PP2 : quai du Moros, anse de Roudouic

Paysages référents



La criée et ses abords (PP et PP1 en fond)



Le port industriel (PP1) et la ligne dominante horizontale des ateliers et des hangars



Les activités portuaires et maritimes du Petit Moros (PP2)



Le débouché du Moros configure le paysage de « fond » du port (PP2)

Le secteur littoral : PM

Le secteur PM correspond à l'espace en mer. C'est essentiellement une zone tampon destinée à préserver le paysage de l'estran et prêter attention à l'aspect des ouvrages qui seraient éventuellement rendus nécessaires pour la sécurité, la lutte contre l'érosion, la protection du littoral ou les loisirs.

Le littoral présente un aspect varié, avec un faible relief de dune ou de falaise. Les aménagements ne doivent pas introduire de hors d'échelle et d'effet anarchique.

L'aspect naturel de l'estran doit être préservé.

Paysages référents



Anse de Kersaux



Falaise rocheuse proche de Lanadan



Falaise rocheuse le long de la corniche


La légende graphique

Cadastre 2022

 Périmètre A.V.A.P.

 Secteurs A.V.A.P.


 Monument historique


 Sol protégé au titre des Monuments historiques


 1ère catégorie : Patrimoine bâti exceptionnel ou particulier protégé


 2ème catégorie : Patrimoine typique ou remarquable protégé

 3ème catégorie : Immeuble constitutif de l'ensemble urbain ou d'accompagnement


 Immeubles non repérés au plan comme patrimoine architectural


 Eléments architecturaux particuliers protégés

 Murs de clôtures ou parties de clôtures, soutènements à conserver


 Clôtures ou parties de clôtures ajourées à conserver


 Ouvrages portuaires d'intérêt patrimonial


 Façade de continuité pour les successions de bâtis cohérents


 Alignement imposé

 Passages publics ou privés à maintenir

 Espaces libres urbains à dominante minérale : rues et places

 Espaces libres à dominante minérale : cours

 Jardin d'agrément

 Parc, espace boisé ou espace vert d'intérêt patrimonial

 Alignement d'arbres

 Arbres isolés

 Rideaux d'arbres

Typologie du bâti


Mr	Maison rurale
V	Villa
C	Château, manoir
E	Équipement par nature
D	Dépendance
N	Neuf

nb	néo-breton
nba	néo-basque
nl	néo-landais
ad	art déco
am	art moderne
pb	pan de bois
Bc	Balcon
Bk	Blockhaus
Ch	Cheminée
Co	Colonne
Cr	Croix, calvaire
Dv	Devanture
Es	Escalier
Fp	Four à pain
Gu	Guérite
Ha	Haha
M	Monument
P	Porte
Pi	Pilier
Po	Porche, portail
Pt	Puits, lavoir, fontaine
Sc	Sculpture
St	Statue
Tb	Tombe

Pour information :

 Contour approximatif de la motte féodale

 Site classé

 Perspectives

Le règlement écrit est très illustré et comprend les éléments explicatifs correspondant aux prescriptions en vis-à-vis de l'énoncé des prescriptions.

Ci-après la présentation de points forts du règlement.

Les catégories de protection du bâti

1ère catégorie : Patrimoine bâti exceptionnel ou particulier protégé

Ces immeubles ou parties d'immeubles présentent un aspect « fini » par leur composition, soit pour le volume complet, soit par une façade strictement ordonnancée. Certains de ces immeubles sont exceptionnels de par leur rareté, leur rôle dans l'histoire locale et les éléments issus de transformations successives. La protection porte sur l'ensemble murs extérieurs et toitures, avec les divers éléments qui les composent. Ces immeubles participent à l'originalité et la richesse de Concarneau, ce qui suppose le respect de leur identité et leur conservation dans leur intégrité ou dans la richesse du contenu issu des modifications d'intérêt archéologique ou historique.

2ème catégorie : Patrimoine typique ou remarquable protégé

Ces immeubles présentent un intérêt culturel, architectural, historique et/ou urbain. Ils relèvent de différents types architecturaux constituant le patrimoine bâti de la commune. La protection porte sur l'ensemble des murs extérieurs et toitures, avec les divers éléments qui les composent. Ces immeubles doivent être maintenus. Les transformations éventuelles doivent s'inscrire dans le respect des formes originelles.

3ème catégorie : Immeuble constitutif de l'ensemble urbain ou d'accompagnement

Il s'agit d'immeubles récents, plus communs ou plus modestes, qui ne rentrent pas dans les deux premières catégories de protection. Leur modification, démolition ou remplacement est conditionné au respect de la continuité urbaine et architecturale actuelle.

★ Éléments architecturaux particuliers protégés

Les éléments particuliers :

Bc	Balcon	Ha	Haha
Bk	Blockhaus	M	Monument
Ch	Cheminée	P	Porte
Co	Colonne	Pi	Pilier
Cr	Croix, calvaire	Po	Porche, portail
Dv	Devanture	Pt	Puits, lavoir, fontaine
Es	Escalier	Sc	Sculpture
Fp	Four à pain	St	Statue
Gu	Guérite	Tb	Tombe



Exemple de bâti exceptionnel (l'ancienne poste)



Exemple de bâti remarquable, les maisons de ville



Exemple immeubles constitutifs de l'ensemble urbain

- Murs de clôtures ou parties de clôtures, soutènements à conserver
- - - Clôtures ou parties de clôtures ajourées à conserver

La protection couvre toutes les clôtures qui, par leur situation, leur constitution ou leur ancienneté, marquent l'espace bâti de manière significative ; elle concerne aussi les murs de soutènement. Ces clôtures :

- contribuent à garantir la continuité du front urbain dans les parties urbaines, par leur effet de paroi,
- accompagnent le bâti et les espaces ruraux ou forment les enclos,
- expriment les adaptations de la ville au relief par les murs de soutènement.



Clôtures urbaines de villas

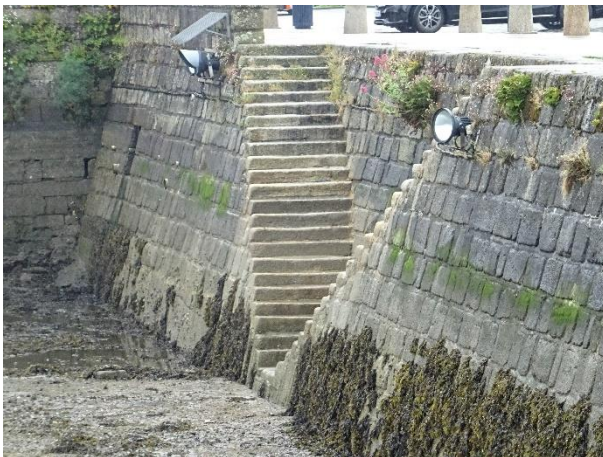


Clôture typique du quartier du Cabellou

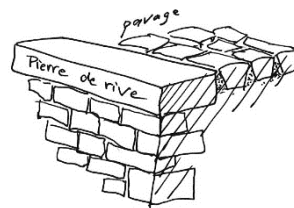
— — — — — Ouvrages portuaires d'intérêt patrimonial

Sont concernés :

- Les quais et ouvrages portuaires
- Les digues



Des ouvrages de grande qualité technique et esthétique accompagnent les quais et témoignent des usages traditionnels



Une forte pierre en bord à quai caractérise ces ouvrages d'art.

Façade de continuité pour les successions de bâtis cohérents

Une prescription destinée à garantir l'unité urbaine s'applique aux fronts urbains homogènes les successions de façades disposant de thèmes communs,

- sous la forme d'une continuité d'ordonnement (répétition de forme et d'alignement de baies),
- sous la forme d'une continuité de la modénature (notamment par des corniches à hauteur constante),
- sous la forme d'une continuité de matériaux ou de leur harmonie entre eux,
- sous l'effet de caractéristiques architecturales identiques.

L'unité de front constitué peut être formée par des clôtures de modèles identiques sur une succession de parcelles.



Avenue de la Gare

Les séquences urbaines les plus belles de Concarneau résultent de l'ensemble formé par des immeubles de tailles et de formes équivalentes ; le niveau des corniches, l'ordonnement des baies, le dépassement des grandes souches de cheminées, les toits d'ardoises en sont les éléments fédérateurs.



Rue Dumont-d'Urville

L'essentiel de l'ensemble du front bâti s'inscrit dans la ligne des égouts de toitures ; le bâti dominant d'un étage sur rez de chaussée confère une proportion carrée à la rue (hauteurs à l'égout 6,50 mètres et largeur de rue, 6,50 mètres).




Rue des Fleurs

La création du lotissement du Dorlett s'est traduite par la création de villas accolées toutes du même modèle.

Le respect des formes majeures, lors d'éventuelles modifications, doit porter sur les couvertures, les clôtures et le rythme des baies.

 Espaces libres urbains à dominante minérale : rues et places

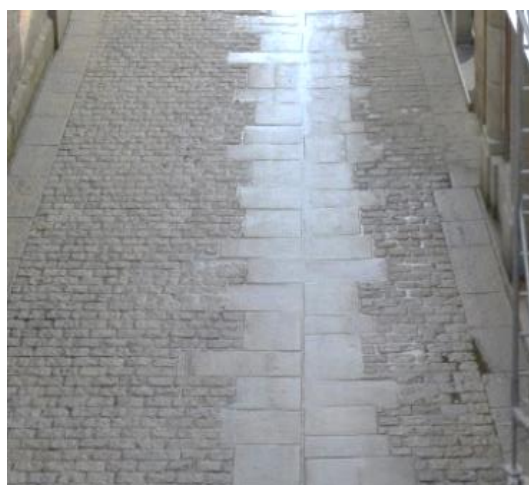
 Espaces libres à dominante minérale : cours

La commune a déjà aménagé des espaces publics de manière qualitative. Les prescriptions visent à faire perdurer le style engagé et d'en poursuivre la réalisation à mesure de programmes à plus ou moins long terme.



Place du Général de Gaulle

Les espaces libres à dominante minérale, qu'ils soient des rues, places ou cours sont des espaces structurants et structurés par cette composante minérale. Il n'est pas interdit de planter ces espaces mais ils ne pourront pas devenir des jardins ou des parcs par exemple.



La ville-close



Les espaces libres à dominante minérale expriment un caractère patrimonial même si ces espaces peuvent être plantées.

L'exemple de l'entrée de la Ville-Close : l'espace vert symbolise les anciennes douves et donc participe davantage à un caractère patrimonial qu'un élément végétal à conserver.



Jardin d'agrément

Les jardins accompagnent les maisons et participent à la présence du végétal en zones bâties ; leur succession, génère un paysage d'ensemble en espace vert. Ils jouent un rôle d'écrin pour l'architecture en milieu urbain ainsi que dans les espaces d'accompagnement du bâti rural des hameaux et dans les quartiers plus récents. La protection des jardins n'exclue pas l'usage domestique traditionnel du jardin d'agrément (terrasse, allées, aires de jeu).



A noter qu'un certain nombre de secteurs littoraux couvert par la trame de jardin d'agrément sont aussi couverts par le Plan de Prévention des Risques Littoraux.



Parc, espace boisé ou espace vert d'intérêt patrimonial

Parcs par nature de demeures ou parcs publics caractérisés par l'importance de la végétation arborée Les masses boisées sont reconnues pour leur rôle dans la qualité du paysage. Le massif boisé des anses et rias sont protégés. Les emprises repérées au plan doivent être maintenues boisées.



Le Moros et ses versants boisés et agricoles

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 029-212900393-20240326-DELIB2024031-DE

LA PRISE EN COMPTE DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX DE DEVELOPPEMENT DURABLE

LA PROCEDURE D'EVALUATION ENVIRONNEMENTALE

En vertu des articles L104.1 et suivants et R104.1 et suivants du Code de l'Urbanisme, en application de la directive 2001/42/CE du Parlement européen et du Conseil du 27 juin 2001 et sa transposition en droit français (ordonnance n°2004-489 du 3 juin 2004) relative à l'évaluation des incidences de certains plans et programmes sur l'environnement, les AVAP peuvent faire l'objet d'une évaluation environnementale dès lors qu'ils sont susceptibles d'avoir des effets notables sur l'environnement, compte tenu notamment de la superficie du territoire auquel ils s'appliquent, de la nature et de l'importance des travaux et aménagements qu'ils autorisent et de la sensibilité du milieu dans lequel ceux-ci doivent être réalisés.

Une liste de catégories de projets, plans et programmes, qui doivent faire l'objet d'une évaluation environnementale a été établie : respectivement dans le tableau annexé à l'article R122.2 et dans l'article R122.17 du code de l'environnement.

Si certains projets, plans ou programmes, par leurs caractéristiques propres, sont soumis de manière systématique à évaluation environnementale, d'autres doivent faire l'objet d'un examen au cas par cas afin de déterminer, au regard de leurs possibles impacts notables sur l'environnement, si une évaluation environnementale doit être réalisée. Cette décision est prise par l'autorité environnementale.

En application des articles R121-14 et R.121-16 du Code de l'urbanisme, la procédure d'élaboration de l'AVAP est soumise à «examen au cas par cas».

La commune a souhaité saisir spontanément l'autorité environnementale, sans réaliser au préalable une procédure d'examen au cas par cas.

L'évaluation environnementale a été réalisée par le Bureau d'études Prigent et Associés, ponctuée d'échanges avec la Commune et le Bureau d'études GHECO en charge de l'élaboration de l'AVAP.

LES DISPOSITIONS VISANT A ECONOMISER L'ENERGIE : PRISE ARCHITECTURALE

La commune de Concarneau a engagé depuis quelques années des réflexions sur la prise en compte du développement durable et de la transition énergétique notamment par le biais d'un Agenda 21. Il inscrit le territoire dans une démarche de développement durable et solidaire. C'est une question de responsabilité de l'action municipale au regard des générations futures et un projet concerté pour faire de Concarneau :

- Un territoire maritime, dynamique et solidaire s'appuyant sur les ressources locales ;
- Un territoire d'équilibres : entre activité touristique et attractivité à l'année, pour toutes les générations ;
- Un territoire d'innovations : économique, éducative, sociale, culturelle...

L'Agenda 21 présente un programme d'actions qui s'appuie sur 4 enjeux :

- Faire entrer le territoire concarnois dans la transition énergétique et la croissance verte ;
- Mettre en œuvre un projet de développement humain pour une ville vivante, accueillante et solidaire ;
- Préserver la mosaïque des espaces naturels et des paysages concarnois et contenir l'étalement urbain ;
- Développer les conditions d'une économie soutenable pour maintenir et créer de l'emploi.

L'AVAP prend en compte le PADD du PLU et les dispositions visant à économiser l'énergie en appliquant toutefois des dispositions réglementaires destinées à respecter l'architecture du bâti protégé, ce qui concernera uniquement le revêtement par l'extérieur et la pose de capteurs solaires sur les façades et couvertures des édifices protégés et en vue de l'espace public sur une partie des zones protégées.

L'AVAP ne met pas de restriction fonctionnelle sur les autres dispositifs. La protection d'espaces verts et de jardins participe au maintien de la perméabilité des sols.

Participer à la transition énergétique

A l'échelle de Concarneau Cornouaille Agglomération, des procédures sont également engagées.

Le PCAET est un programme qui s'inscrit dans la démarche globale de transition énergétique et qui vise à lutter contre le changement climatique. Il comprend un programme quinquennal d'une quarantaine d'actions avec des objectifs chiffrés en matière de maîtrise de la demande en énergie, de limitation des émissions de gaz à effet de serre, de production d'énergies renouvelables et des mesures d'adaptation aux effets du changement climatique.

Ce plan à horizon 2020-2026 vise 5 objectifs :

- Réduire de 12 % les consommations énergétiques du territoire d'ici à 2020 ;
- Produire 20 % de la consommation d'énergie du territoire sous forme d'énergies renouvelables d'ici 2020
- Réduire de 8 % les émissions de gaz à effet de serre du territoire d'ici à 2020
- S'adapter aux effets à long terme du changement climatique
- Installer CCA comme chef de file des politiques énergétiques du territoire.
- Le Plan Climat Air Energie Territorial comprend une quarantaine d'actions. En voici les principales :
- Sensibiliser et accompagner la population vers le changement de comportement en matière de consommations énergétiques ;
- Accompagner les initiatives et les filières de production d'énergies renouvelables : filière bois-énergie locale, méthanisation agricole, solaire photovoltaïque, éolien citoyen...
- Aider les ménages à améliorer l'efficacité énergétique de leur logement : programmes Home Travaux, Home Accession, participation au réseau Tynéo (plus d'informations au Point info habitat)
- Développer les transports alternatifs à la voiture individuelle : réseau Coralie, soutien à l'aménagement de pistes cyclables et de voies vertes, soutien au développement du covoiturage.

Au travers de ce document, la CCA montre sa volonté d'engager des actions en faveur de cette transition énergétique. CCA s'est également engagé dans le processus Cit'ergie.

Cit'ergie est un programme de management et de labellisation qui récompense les collectivités pour la mise en œuvre d'une politique climat-air-énergie ambitieuse.

TPOLOGIE DES FORMES URBAINES ET DEVELOPPEMENT DURABLE

Extrait de l'évaluation environnementale de l'AVAP de Concarneau,
Source : Prigent et associés (2020).

	ENTITÉ URBAINE	PARCELLAIRE	PHOTO	CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES	HAUTEUR MAXIMUM	RECU ALIGNEMENT	LIMITE SEPARATIVE	DENSITÉ (BRUTE)
	Habitat ancien			Les maisons «élémentaire» rurale ou en ville, les fermes, les maisons de maîtres ... voir AVAP typologies architecturales	R+2+C	à l'alignement ou en retrait	mitoyen	20 à 30 log/ha.
	Immeuble ancien			Immeuble à travées, immeubles néobretons	R+4+C	à l'alignement	mitoyen	40 à 60 log/ha.
	Villa balnéaire de villégiature			Construction de caractère, très stylisée	R+1+C	en retrait	pas de mitoyenneté	5 à 10 log/ha.
	habitat au coup par coup - habitat diffus			maison «catalogue»-peu qualitatif-grande parcelle (800 à 1000 m²)	R+1+C/ R+C	en retrait entre 1 et 5 m	mitoyen sur au moins une des limites séparatives	8 à 12 log/ha.
	opération groupée (lotissement)			parcelle (300/700m²) - maison type constructeur	R+1+C/ R+C	à l'alignement ou en retrait	mitoyen sur au moins une des limites séparatives	12 à 20 log/ha.
	collectif			Bord de mer / Logement sociaux	R+5+C	en retrait	pas de mitoyenneté	25 à 50 log/ha.

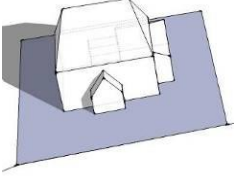
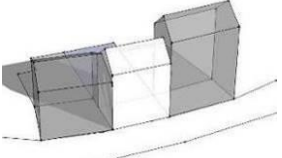
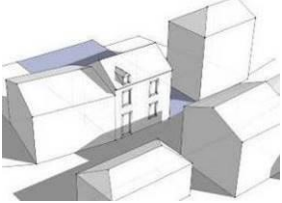
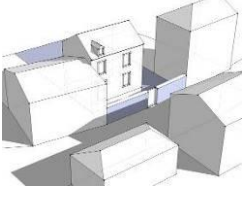


Le complexe hôtelier Thalasso Concarneau propose également 50 appartements locatifs en R+2 + combles



Coat Braz et la mitoyenneté par le garage en lotissement

ANALYSE DES FORMES URBAINES SELON LEUR « DURABILITÉ ÉNERGÉTIQUE »

Mode d'implantation	Typologie concernée	Volet : urbain / paysager / architectural	Impact sur la performance énergétique
Immeuble isolé sur sa parcelle 	-Hôtel particulier -Habitat pavillonnaire de lotissement -Habitat pavillonnaire d'étagement	Volet urbain Associé à une faible densité urbaine	- consommation liée aux déplacements - systèmes énergétiques difficilement partagés (coût ; performance)
		Volet Paysager -Grandes parcelles : présence de végétation importante -Recul des limites séparatives	+/- ombrage lié à la végétation : confort d'été, réduction des gains hivernaux + favorise la transparence vers le paysage depuis la voie, si la végétation ou les murs ne font pas masque
		Volet architectural Bâtiment détaché	- 5 faces déperditives : 4 façades et la toiture (dans une moindre mesure, le sol) à isoler, protéger
Immeuble mitoyen, sur ses limites latérales 	-Habitat dense d'origine médiéval (maison avec grande aile, maison étroite sans jardin) -Parcelles en lanières -Habitat de faubourg (immeuble avec jardin à l'arrière, îlots avec des immeubles de chaque côté)	Volet Urbain -Associé à une moyenne / forte densité	+ déplacements moins consommateurs (doux, moindre distance, quartier centraux) + possibilité de partage d'équipements énergétiques (réseaux de chaleur urbaine, groupes ventilation, etc.)
		Volet paysager -Associé à une façade principale sur rue -Jardins profonds, privés	+/- selon l'orientation de la façade rue ou jardin : si la façade sud est sur l'espace public, intégration de dispositifs énergétique plus difficile + prise d'air frais, captage par le sol possible, ventilation naturelle favorisée (sécuriser les ouvrants pour la ventilation de nuit)
		Volet architectural -Mitoyen sur au moins une limite -Linéaire sur rue réduit	+ surface déperditive réduite : l'isolation peut être réduite si les bâtiments mitoyens sont occupés, +/- prise en compte des architectures voisines pour toute modification à la façade + isolation phonique facilitée
Immeuble à l'alignement sur rue 	-Habitat dense d'origine médiéval (« immeubles placard »)	Volet urbain : -Associé à une moyenne/forte densité urbaine -Passage direct privé/rue	+ déplacements moins consommateurs + possibilité de partage d'équipements énergétiques (réseaux de chaleur urbaine, groupes ventilation, etc.) + animation des rues, facilité de déplacements doux et sentiment de sécurité et d'appartenance
		Volet paysager : -Jardins profonds, privés	+ Le jardin protégé de la rue devient privé : prise d'air frais, captage par le sol possible, ventilation naturelle favorisée (sécuriser les ouvrants pour la ventilation de nuit)
		Volet architectural : -Front bâti continu avec les voisins -Ne pas empiéter sur esp. Public	+/- prise en compte des architectures voisines pour toute modification de la façade +/- : l'isolation par l'extérieur ne peut gêner le passage public
Immeuble en recul par rapport à la voie 	-Maisons bourgeoises	Volet urbain : faible recul :	+ faible recul souvent associé à moyenne-forte densité : déplacements courts facilités
		Volet paysager : Jardin « de devant »	+ si le jardin est paysagé : présence d'arbres crée de l'ombre et atténue le vent, participe à l'animation des espaces publics + ventilation plus agréable pour les occupants : bruits et odeurs de la voie diminués
		Volet architectural : Recul de voies étroites	+ Si permet une façade mieux éclairée : gains gratuits par les fenêtres, incite à garder ses volets ouverts grâce à l'espace intime du recul.

SYNTHÈSE DES DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES DE L'AVAP CONCERNANT LES DISPOSITIFS DE PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE ET D'ECONOMIE D'ÉNERGIE.

Les enjeux de développement durable déterminés pour le territoire de l'Aire peuvent être résumés de la façon suivante :

LES OBJECTIFS EN MATIERE DE MORPHOLOGIE URBAINE ET PAYSAGERE ET DE DENSITE DE CONSTRUCTIONS	<p>Les objectifs dégagés en matière de densité et de morphologie urbaine sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maintien des espaces verts majeurs (squares, parcs arborés en accompagnement des grandes demeures) - Maintien alignements d'arbres structurants - Maintien des jardins structurants dans l'espace urbain
LES OBJECTIFS EN MATIERE D'ECONOMIE D'ENERGIE	<p><i>Dans le centre ancien et les faubourgs, à l'intérieur du périmètre d'AVAP, l'implantation du bâti en contiguïté assure une bonne compacité et une réduction/maîtrise des déperditions, sur au moins 2 faces de volumes bâtis. Les surfaces latérales sont beaucoup moins déperditives, car accolées.</i></p> <p>ISOLATION DES CONSTRUCTIONS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Encadrer la mise en œuvre du doublage extérieur des façades sauf incompatibilité avec les objectifs de préservation du patrimoine (qualité architecturale du bâti : autorisé uniquement sur le bâti non protégé) ; - Permettre la mise en œuvre des procédés d'isolation par l'intérieur pour toutes les catégories de bâtis (façades, combles...); - Permettre la mise en œuvre des techniques d'isolation des menuiseries (menuiseries « étanches ») sous réserve d'aspect compatible avec la typologie et l'époque de construction du bâti.
LES OBJECTIFS EN MATIERE D'ENERGIE SOLAIRE	<p>Les objectifs dégagés en matière d'énergie solaire sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Permettre la mise en œuvre des procédés d'exploitation de l'énergie solaire, que ce soit sous la forme de panneaux photovoltaïques ou panneaux solaires thermiques, en toiture ou en façade, sur le territoire de l'Aire, à condition qu'ils ne soient pas visibles de l'espace public, qu'il ne concerne pas un bâti d'intérêt patrimonial (repéré au plan). - Interdire les fermes solaires, non compatibles avec les objectifs de préservation du paysage dans le territoire de l'Aire
LES OBJECTIFS EN MATIERE D'ENERGIE EOLIENNE	<p>Les objectifs dégagés en matière d'énergie éolienne sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le grand éolien, non compatible avec les enjeux de préservation du site et des paysages, est interdit sur l'ensemble de l'Aire. - Interdiction des éoliennes domestiques non compatibles avec l'enjeu de qualité urbaine dans le bourg et les hameaux.
LES OBJECTIFS EN MATIERE D'ENERGIE GEOTHERMIQUE	<p>Les objectifs dégagés en matière d'énergie géothermique sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ce type de dispositif n'est pas réglementé par l'AVAP
LES OBJECTIFS EN MATIERE D'ENERGIE HYDRAULIQUE	<p>Les objectifs dégagés en matière d'énergie hydraulique :</p> <p>Ce type de dispositif n'est pas réglementé par l'AVAP</p>
USAGE ET MISE EN ŒUVRE DES MATERIAUX	<p>Les objectifs dégagés en matière d'usage et de mise en œuvre des matériaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Respect de l'usage et de la mise en œuvre des matériaux traditionnels dans les interventions sur le bâti ancien
LES OBJECTIFS DE PRESERVATION DE LA FAUNE ET DE LA FLORE	<p>Les objectifs dégagés en matière de maintien de la faune et de la flore sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Préservation des habitats pour la faune - Préservation des corridors écologiques - Préservation des milieux naturels d'intérêt écologique <p>Notamment par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maintien des espaces arborés majeurs - Maintien des parcs et jardins structurants - Maintien de haies, arbres et alignements d'arbres

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 029-212900393-20240326-DELIB2024031-DE

COMPATIBILITE DES DISPOSITIONS PRECITEES AVEC LE PADD DU PLU

COMPATIBILITÉ DES DISPOSITIONS PRÉCITÉES AVEC LE PADD DU PLU EN VIGUEUR

Une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine est une zone de protection permettant de promouvoir la mise en valeur du patrimoine bâti et des espaces dans le respect du développement durable.

Elle est fondée sur un diagnostic architectural, patrimonial et environnemental, prenant en compte les orientations du projet d'aménagement et de développement durables du plan local d'urbanisme, afin de garantir la qualité architecturale des constructions existantes et à venir ainsi que l'aménagement des espaces.

L'aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine a le caractère de servitude d'utilité publique.

L'AVAP est une servitude du document d'urbanisme. L'AVAP entretient un rapport de compatibilité avec le PADD du PLU.

Plan Local d'Urbanisme en vigueur, approuvé le 12 octobre 2007.

PADD débattu par le Conseil Municipal du 07 octobre 2005.

THÉMATIQUES	ORIENTATION DU PADD	COMPATIBILITÉ DE L'AVAP AVEC LES ORIENTATIONS DU PLU
HABITAT	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre le développement de l'urbanisation, pour répondre aux besoins en logements, en cohérence avec les objectifs du PLH et dans un souci de mixité sociale. - Confirmer, compléter et actualiser la vocation des secteurs déjà prévus au Plan d'Occupation des Sols. - Favoriser la réhabilitation ou la rénovation des quartiers et de l'habitat ancien. 	<p>X <i>L'AVAP permet le renouvellement urbain et la densification des secteurs urbanisés tout en veillant au maintien de l'identité culturelle de la commune par la préservation du bâti et des paysages emblématiques</i></p> <p>X <i>Les dispositions de l'AVAP permettent une valorisation et diversification de l'offre en logements.</i></p> <p>X <i>L'AVAP facilite la réhabilitation des logements anciens.</i></p> <p>X <i>L'AVAP participe à l'amélioration de l'attractivité du centre par la mise en valeur architecturale et urbaine.</i></p>
L'ENVIRONNEMENT NATUREL ET PAYSAGER	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir une protection forte de l'environnement naturel, en particulier en secteur littoral et le long des vallées. - Assortir le développement urbain d'un volet paysager qualitatif. - Affirmer les coupures d'urbanisation et la qualité des lisières urbaines. - Renforcer la protection du patrimoine bâti et paysager. - Requalifier les entrées de ville. 	<p>X <i>L'AVAP prend en compte les espaces naturels remarquables, les boisements majeurs, les haies et arbres remarquables. Les éléments végétaux de type haies, arbres d'alignement, boisements, sont protégés au travers d'un report graphique au plan réglementaire, avec prescription de préservation ou replantation. Ces orientations visent à la préservation des réservoirs de biodiversités et corridors biologiques.</i></p> <p>X <i>L'AVAP est compatible avec ces dispositions. Elle prévoit notamment :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>La protection des jardins structurants, des alignements d'arbres, des perspectives majeures...</i> - <i>Un cadre réglementaire définissant les matériaux et mises en œuvre autorisées pour les constructions neuves, nuancé par</i>

L'AGRICULTURE	- Protéger le potentiel agricole dans un contexte difficile.	X	<i>L'AVAP est compatible avec ces dispositions.</i>
LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES	- Favoriser le développement du port en assurant le maintien des activités existantes.	X	<i>L'AVAP est compatible avec ces dispositions.</i>
	- Assurer le cadre urbanistique du développement économique par des pôles identifiés à l'échelle de la ville ou à l'échelle de la communauté de communes.	X	
	- Prendre en considération les besoins du secteur tourisme.	X	
LES ÉQUIPEMENTS PUBLICS PRINCIPAUX	- Compléter les équipements existants par des extensions, ou en construire de nouveaux, principalement dans les domaines de l'enseignement, des sports et des loisirs, de la culture.	X	<i>L'AVAP est compatible avec ces dispositions.</i>
	- Doter les quartiers à forte identité (Beuzec et Lanriec), et/ ou à fort potentiel démographique (Kerauret) d'équipements polyvalents de proximité.	X	
LES INFRASTRUCTURES ET LES DÉPLACEMENTS	- Poursuivre l'aménagement des infrastructures routières, dans le souci de sécuriser les différentes catégories d'usagers.	X	<i>L'AVAP est compatible avec ces dispositions.</i>
	- Développer les modes de déplacements alternatifs (transports collectifs, deux roues, itinéraires piétons).	X	
	- Aménager ou étendre des aires de stationnement.	X	
	- Étendre et renforcer les réseaux existants pour la desserte des zones d'urbanisation existantes et futures.	X	

COMPATIBILITE DES DISPOSITIONS PRECITEES AVEC LE PADD DU PLU PROJETÉ

De plus, La commune a engagé la révision de son PLU. Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du PLU en révision a été débattu en conseil municipal le 19 mai 2021.

THÉMATIQUES	ORIENTATION DU PADD	COMPATIBILITÉ DE L'AVAP AVEC LES ORIENTATIONS DU PLU
PRÉSERVER	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en valeur du patrimoine naturel et paysager de Concarneau ; - Intégrer la nature en ville ; - Gestion durable des ressources ; - Limitation de la vulnérabilité du territoire ; - Protection et valorisation du patrimoine bâti ; 	<p><i>L'AVAP prend en compte les espaces naturels remarquables, les boisements majeurs, les haies et arbres remarquables.</i></p> <p><i>Les éléments végétaux de type haies, arbres d'alignement, boisements, sont protégés au travers d'un report graphique au plan réglementaire, avec prescription de préservation ou replantation. Ces orientations visent à la préservation des réservoirs de biodiversités et corridors biologiques.</i></p> <p><i>L'AVAP porte la protection et la valorisation du patrimoine bâti.</i></p>
DÉVELOPPER	<ul style="list-style-type: none"> -Optimisation de l'enveloppe urbaine ; -Modération de la consommation d'espace ; -Développer l'économie portuaire, l'activité touristique, les commerces et services de centre-ville ; -Stopper le développement de nouvelles zones commerciales ; -Conforter les exploitants agricoles en place et conserver au mieux les terres agricoles ; -Poursuivre les engagements dans les démarches durables afin d'assurer une transition énergétique et écologique, notamment : <ul style="list-style-type: none"> - accompagner la rénovation thermique des constructions anciennes et favoriser la réhabilitation de l'habitat ancien ; - améliorer la performance énergétique et encourager le recours aux énergies renouvelables dans le parc existant, tout en prenant en compte les enjeux patrimoniaux du bâti ; - travailler sur les implantations et les formes des nouvelles constructions (apports solaires...); 	<p><i>L'AVAP est compatible avec ces dispositions.</i></p>
ÉQUIPER	<ul style="list-style-type: none"> - Développer au sein de l'enveloppe urbaine existante des équipements et services adaptés aux besoins de la population ; - Doter les quartiers d'espaces de convivialité et de services de proximité afin de renforcer le lien social ; - Veiller au maintien et au renforcement des équipements et services de santé ; - Répondre aux besoins de la population vieillissante en réalisant des opérations d'habitat partagé avec mixité intergénérationnelle et en favorisant l'autonomie et le maintien à domicile ; 	<p><i>L'AVAP est compatible avec ces dispositions.</i></p>
RAPPROCHER	<ul style="list-style-type: none"> -Favoriser l'usage des modes de déplacements doux (piétons et cycles) ou collectifs : <ul style="list-style-type: none"> - Liaisons douces ; - Les accès à Concarneau ; - Les transports collectifs ; - Le stationnement. 	<p><i>L'AVAP est compatible avec ces dispositions.</i></p>

Les dispositions réglementaires de l'AVAP sont compatibles avec ses objectifs.

- En particulier ils permettent de mettre en œuvre les actions de mise en valeur du patrimoine, de valorisation touristique, de préservation des espaces agricoles et naturels, de conservation et restauration des milieux naturels et des paysages.
- Dans le respect des règles du PPRL afin de garantir la sécurité des habitants et des biens.

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 029-212900393-20240326-DELIB2024031-DE

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

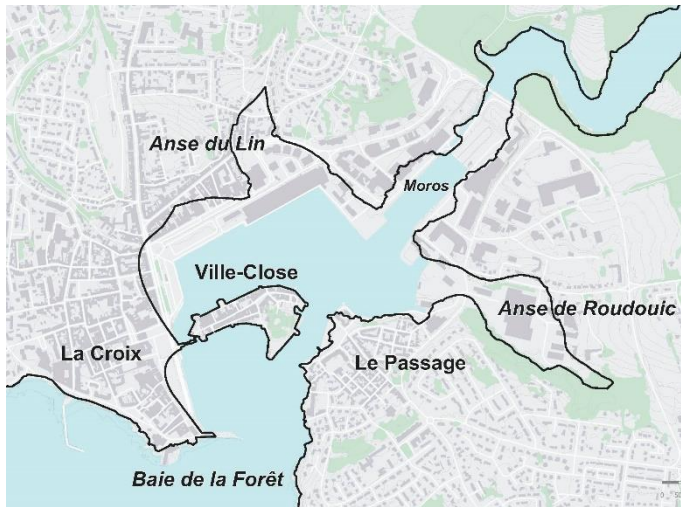
Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 029-212900393-20240326-DELIB2024031-DE

ANNEXES : DOCUMENTATIONS GENERALES

LES TRANSFORMATIONS URBAINES DE CONCARNEAU AUTOUR DE L'ANSE : PHOTO



VERS 1691

Source : d'après différents plans du 17^{ème} siècle.

Sur les cartes du 17^{ème} siècle, le bâti du quai Pénéroff semble border la baie à l'ouest de celle-ci. Seul l'îlot de l'actuelle Ville-Close se détache.



Atlas Tassin, 1634

Ville et environs de Concarneau
Desreaux, 1681. BnF



Plan de Concarneau. 17^e siècle. Bibliothèque nationale de France, département Estampes et photographie, EST VA-29 (3)



Faubourg est - Faubourg du Passage

Faubourg ouest - Faubourg Pénéroff

La ville et ses faubourgs en 1681, Desreaux, 1681

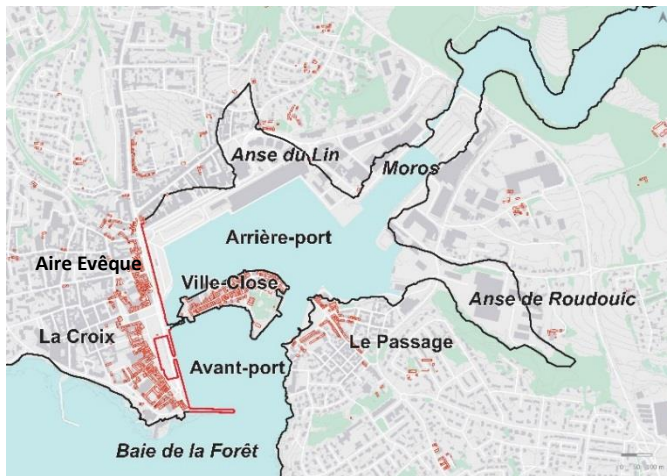
1833-1836 : L'AVANT-PORT

Source : d'après les plans napoléoniens de 1808 et 1845.

Le quai Pénéroff et l'aire Evêque sont réalisés en ligne droite ce qui se traduit par le développement du tissu urbain le long des quais.

Création d'un môle à la pointe Pénéroff (1818-1819)

Plus tard est créé le bassin de Pénéroff (aujourd'hui remblayé).



Le bassin de Pénéroff



Le bassin de Pénéroff



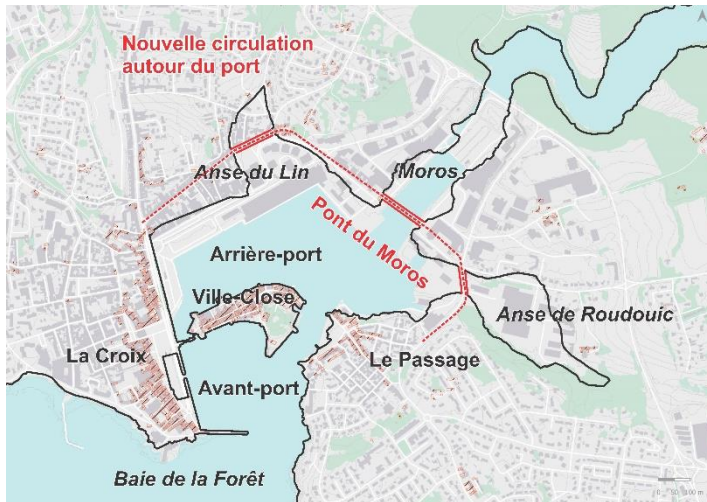
La demi-lune entre le bassin et l'avant-port



Entrée du bassin Pénéroff

« Barques sardinières à l'abir dans le bassin Pénéroff. Elles sont entrées par l'étroite passe de la demi-lune. Quand les voiles sont hissées, c'est que les marins viennent sans doute de les « tanner », c'est-à-dire les tremper dans un bain sulfaté pour éviter leur pourrissement. Les marins déplacent parfois un peu le bateau par rapport au vent afin que ces voiles, en grosse toile, sèchent au plus vite... »

Source : José Le Goff, Sous l'œil du beffroi, Edition Locus Solus, 2014



Source : d'après cartes postales anciennes.

Trois passages apparaissent sur le Moros, l'anse du Lin et l'anse de Roudouic. Une nouvelle voie de communication s'ouvre par le nord. En venant de l'est, la seule entrée de la ville se faisait par un bac reliant le Passage-Lanriec à la Ville Close.



Le pont du Moros

« Le pont du Moros dans les années 1950. Le cliché est pris d'un point dit la butte aux Anglais, situé sur une hauteur en amont du pont. On distingue des cabanes d'ostréiculteurs dans la ria juste avant le pont, l'usine Courtin frères, une bâtisse des ponts et chaussées, la Ville-Close est en arrière-plan et on devine en face au Passage une zone d'échouage qu'utilisaient les sardiniers venant livrer les usines. » José Le Goff, Sous l'œil du beffroi, Edition Locus Solus, 2014



Angle quais Carnot et d'Aiguillon



Source : d'après cartes postales anciennes.

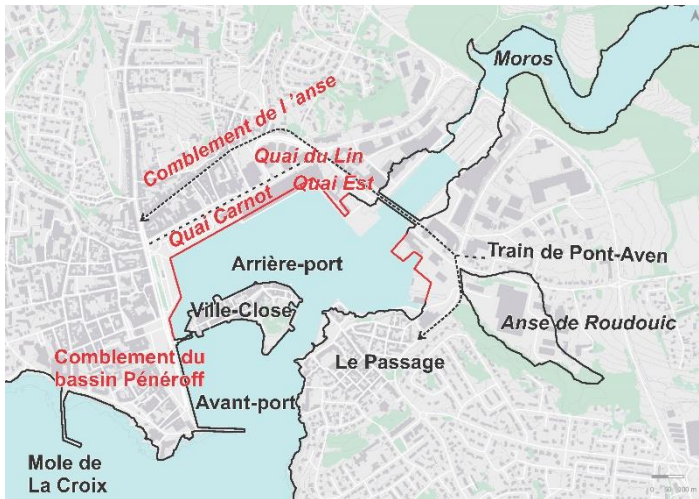
A la fin du 19^{ème} siècle, la rive beuzécoise commence à être remblayée, pour y établir un quai aux engrais. En parallèle s'opère le comblement de l'anse du Lin et l'arrivée du chemin de fer en 1908 sur les quais. Son tracé emprunte le pont du Moros et le remblai du Lin.



L'anse du Lin en partie remblayée



Quai aux engrais (actuel quai Carnot)



Source : d'après vue aérienne du port vers 1930.

L'essor de la pêche au thon entraîne le déplacement du port de pêche vers l'arrière-port.

Élargissement du quai d'Aiguillon (1927/1932).

Comblement entre le nouveau quai Carnot et la rive permettant l'installation de la criée en 1938.



Élargissement du quai d'Aiguillon (1927 / 1932)



« Scènes quotidiennes de débarquement de sardines, thons, poissons de chalut, sur divers types de bateaux. » José Le Goff, Sous l'œil du beffroi, Edition Locus Solus, 2014



1950-1956 : APRES LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Source : photographies et cartes anciennes

Dès 1945, la pêche au chalut se développe de plus en plus.

Extension du quai Est en 1954.

Création du Slipway à l'embouchure de l'anse de Roudouic.

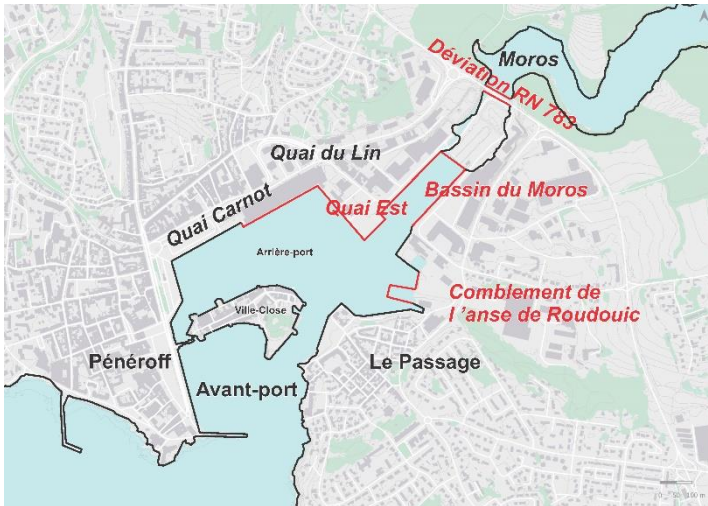


Extension du Quai Est



Le développement de l'activité côté Passage Lanriec se poursuit. Les trois premiers garages du Slipway sont construits en 1956, et les trois suivants en 1960.

1964-1991 : LE BASSIN DU MOROS



Source : d'après photographies aériennes ancienne

La création d'un bassin dans l'embouchure du Moros, comprenant la démolition du premier pont du Moros.

Elargissement du quai Carnot pour la nouvelle criée.

Comblement de l'anse de Roudouic.

Création du nouveau pont pour l'actuelle RD 738.



Le vieux pont est dynamité le 24 mars 1966



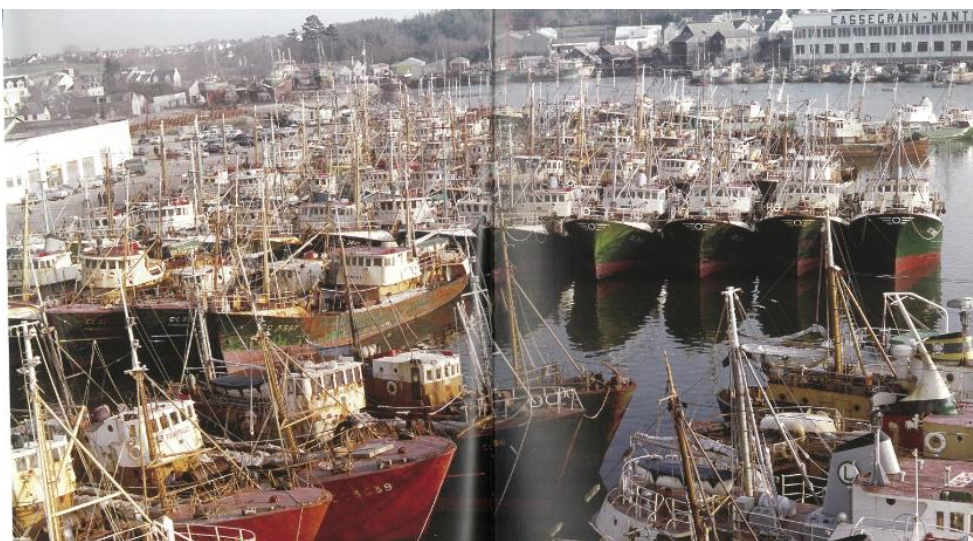
Un nouveau pont s'élève plus en amont : 1963 à 1966



Deux zones, portuaires et industrielle.



L'élévateur à bateaux dans l'anse de Roudouic. Réception définitive des travaux en 1980.



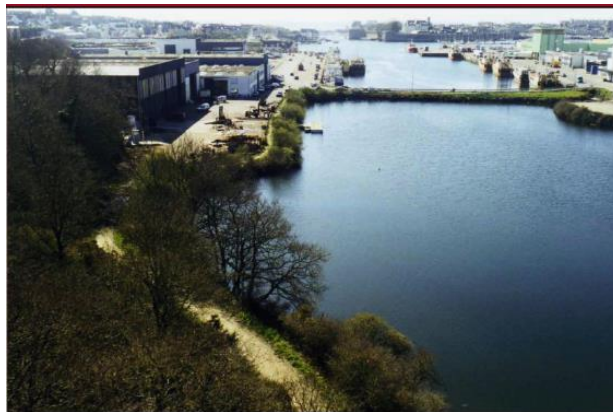
Grève des marins pêcheurs, 1965. « La grève fut assez courte mais bien vive. Ils retourneront en mer en respectant leur ordre et leur écart d'arrivée, afin de ne léser personne. » José Le Goff, Sous l'œil du beffroi, Edition Locus Solus, 2014



Source : Photographie aérienne actuelle et cadastre

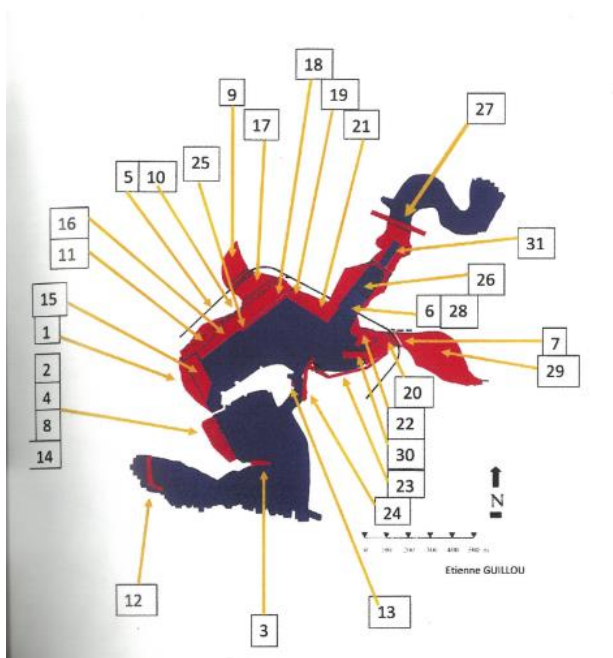
Le dernier aménagement sur le port est la création d'une cale sèche en 2002, permettant de renforcer le pôle important des chantiers navals.

Le Moros s'écoule vers la mer par un canal latéral à la cale sèche.



Avant et après travaux de la cale sèche

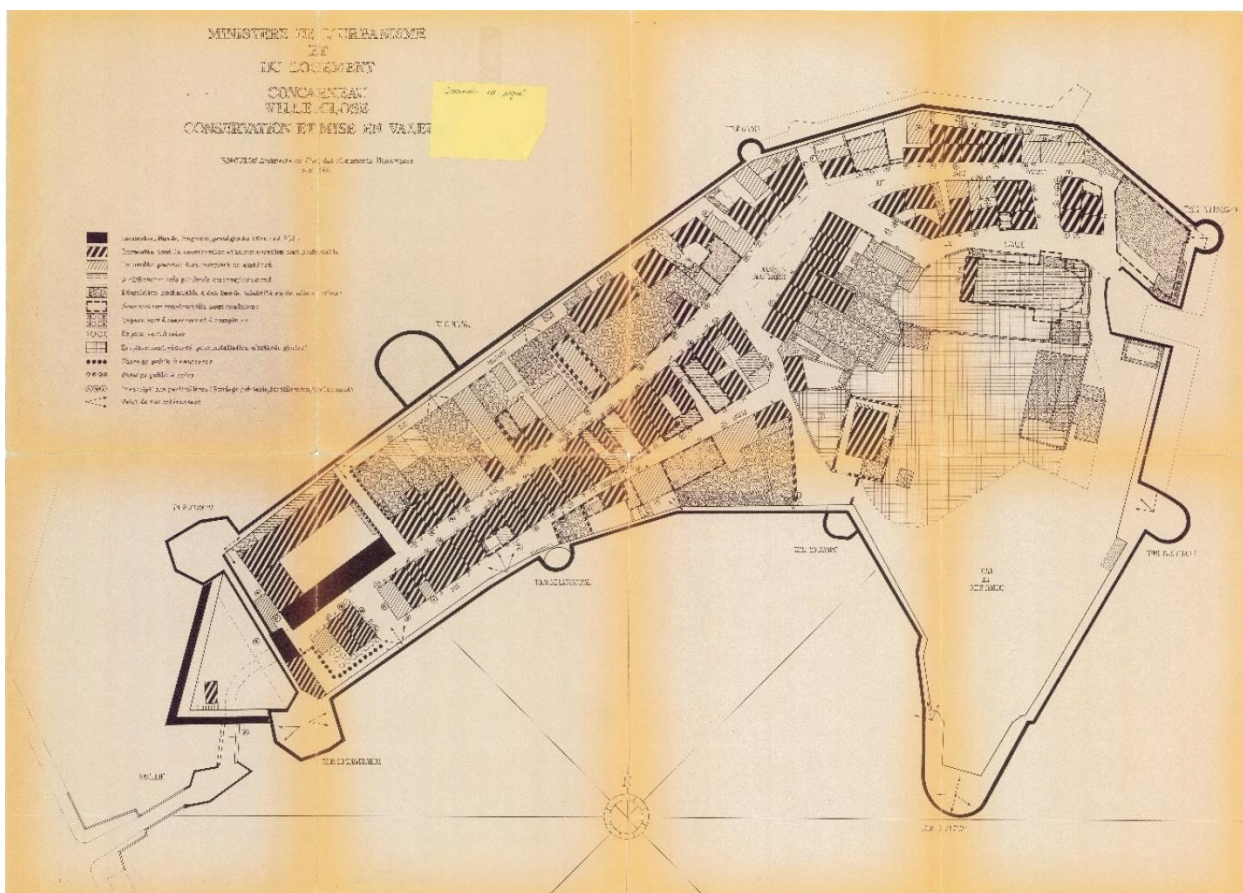
EN RÉSUMÉ



Plan de l'espace portuaire actuel et dates de son évolution : en rouge, ce qui a été gagné sur la mer, en bleu, ce qui reste du bassin. Conception : Etienne Guillou. Source : José Le Goff, Sous l'œil du beffroi, Edition Locus Solus, 2014

1	1804-1818	Premier quai d'Aiguillon
2	1824	Premier quai Pénéroff
3	1818-1819	Môle Pénéroff
4	1833-1836	Bassin Pénéroff
5	1853	Avenue Thiers, passage de l'anse du Lin
6	1853	Pont du Moros
7	1853	Passage de l'anse du Roudouic
8	1859-1865	Agrandissement du bassin Pénéroff
9	1852-1908	1 ^{er} comblement de l'anse du Lin
10	1908	Train de Pont-Aven
11	1865	Quai aux engrais
12	1882-1899	Môle de la croix
13	1907	Quai Suisse
14	1937	Comblement du bassin Pénéroff
15	1927-1932	Elargissement du quai d'Aiguillon
16	1934	Quai Carnot
17	1927-1939	2 ^{ème} comblement de l'anse du Lin
18	1931-1937	Quai du Lin
19	1936-1937	Début du quai Est
20	1936-1937	1 ^{er} aménagement de l'anse de Roudouic
21	1950-1956	2 ^{ème} partie du quai Est
22	1956-1960	Slipway
23	1954	Quai Cassegrain
24	1950-1956	Perré du Chenal
25	1989-1991	Elargissement du quai du Lin
26	1964	Bassin du Moros
27	1963-1966	Nouveau pont du Moros
28	1966	Suppression de l'ancien pont
29	1964-1967	Comblement de l'anse du Roudouic
30	1977-1978	Élévateur à bateaux
31	2002	Cale sèche

LE CŒUR HISTORIQUE : LA VILLE CLOSE



La carte de protection du patrimoine de la Ville-Close, dressée en 1986, par Benjamin Mouton, architecte en Chef des Monuments Historiques.

Reconstitution du bastion d'entrée de la Ville close. Maquette Thierry Robouchon, Ville de Concarneau



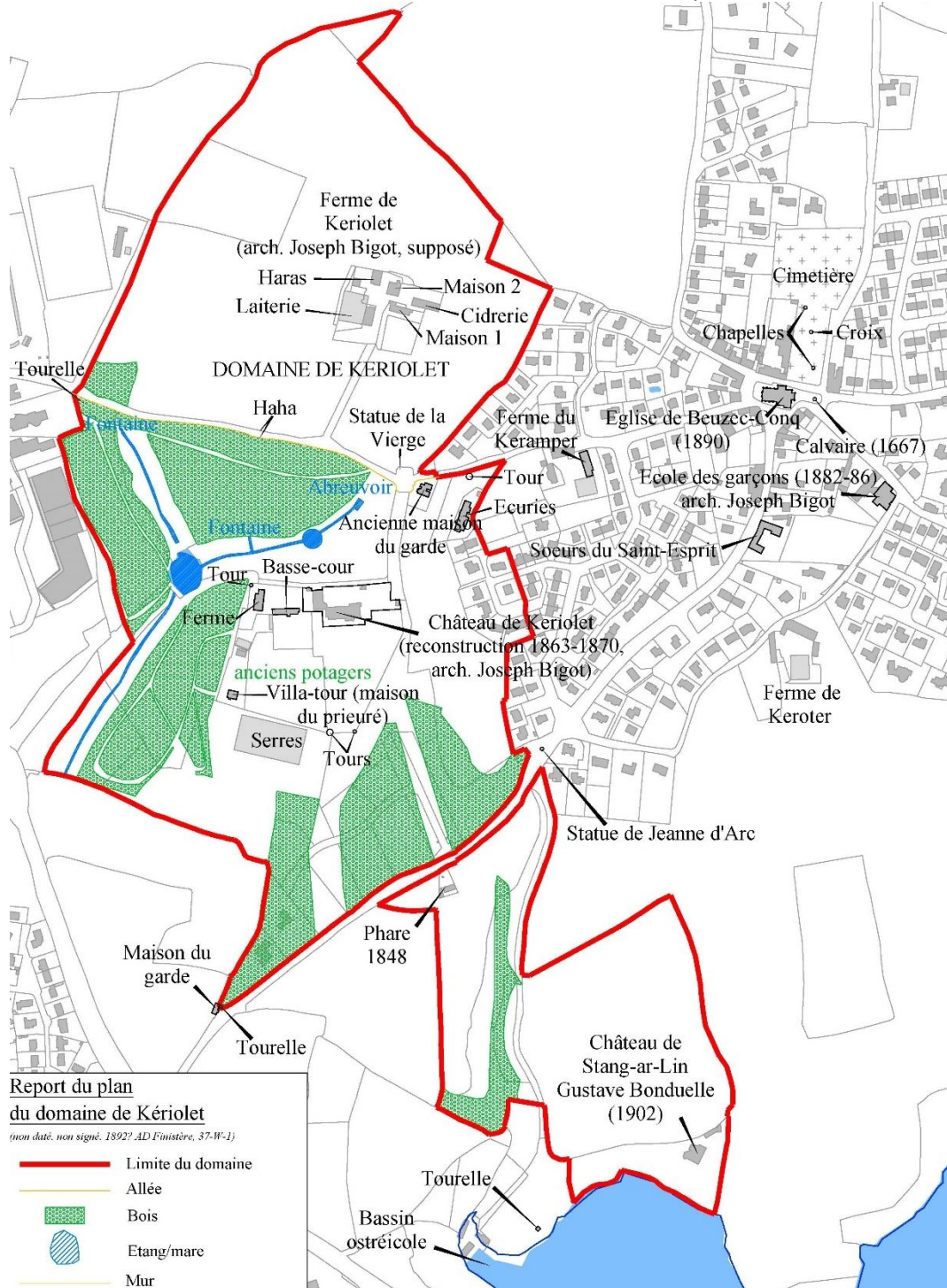
La Ville-Close au 18^{ème} siècle



Au 19^{ème} siècle

L'ENSEMBLE EXCEPTIONNEL DE DE BEUZEC-CONQ : KERIOLET, SON PARC ET SA FERME, SES COMMUNS

Atlas des éléments du parc et de l'entité liée au château



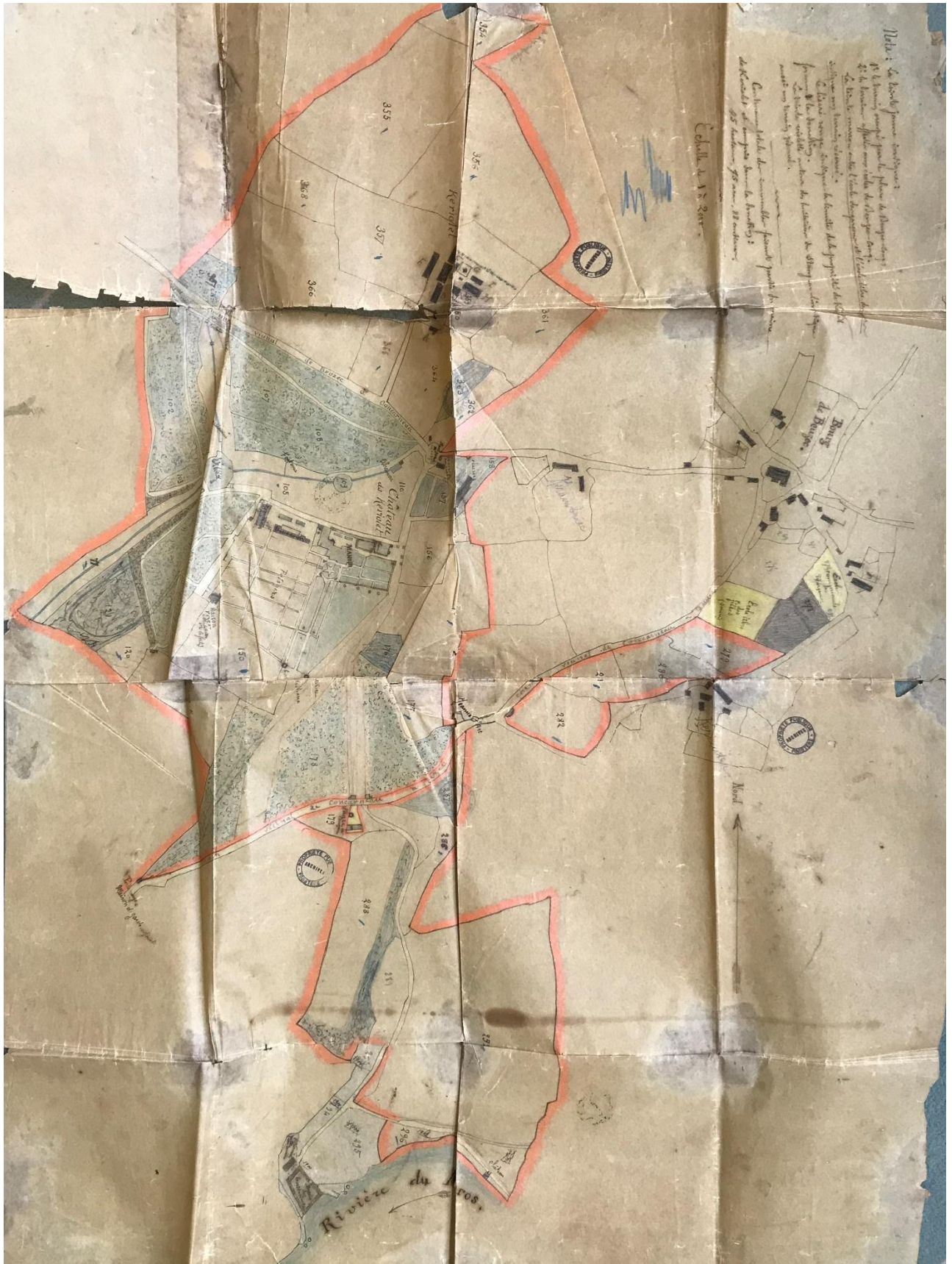
Anciennes écuries



Enclos du potager



Enclos du parc et tourelle



Domaine de Keriolet

Source : archives départementales du Finistère, Non daté, non signé. 1892 ? AD Finistère, 37-W-1.

Non daté, non signé. 1892 ?

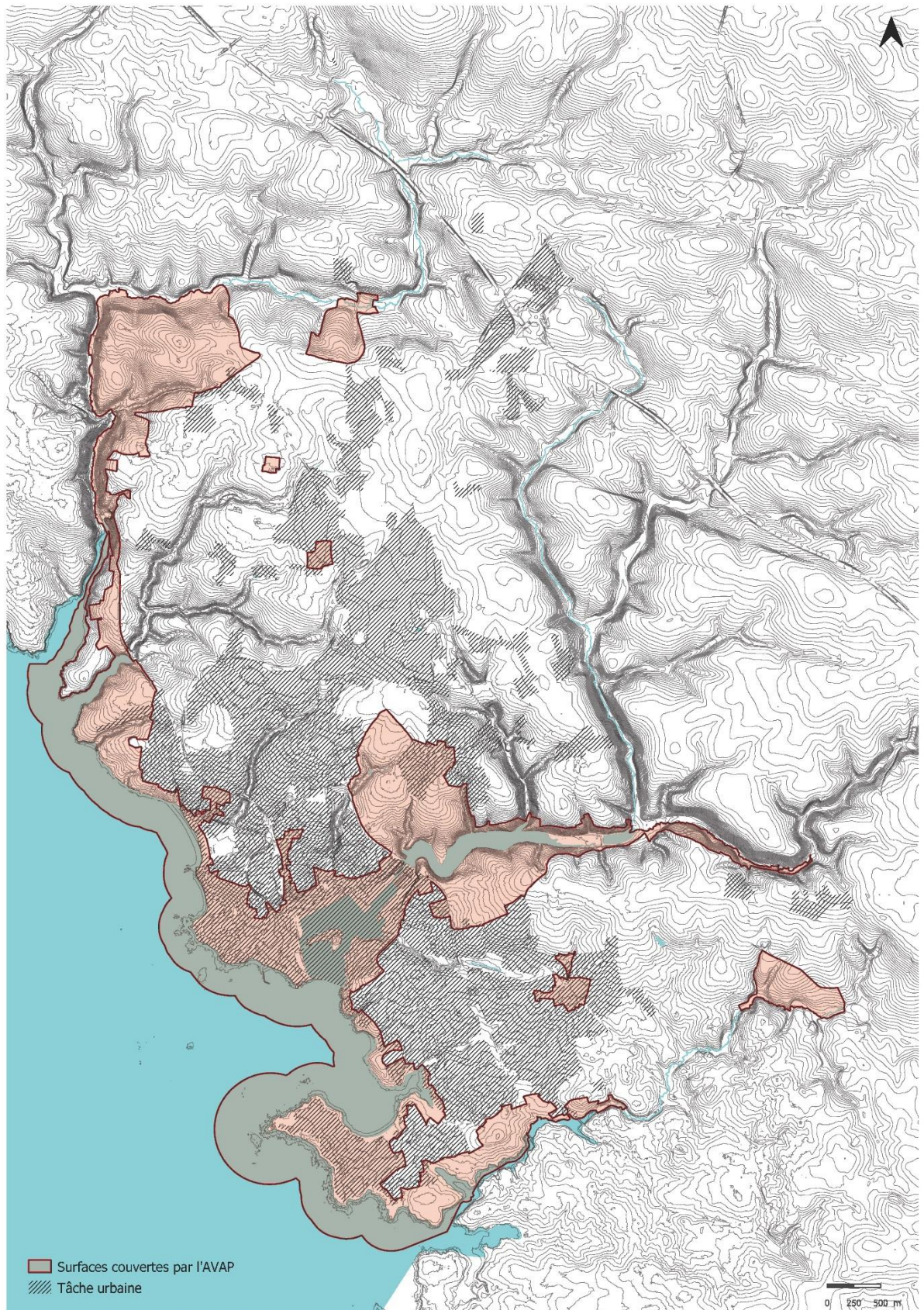
Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

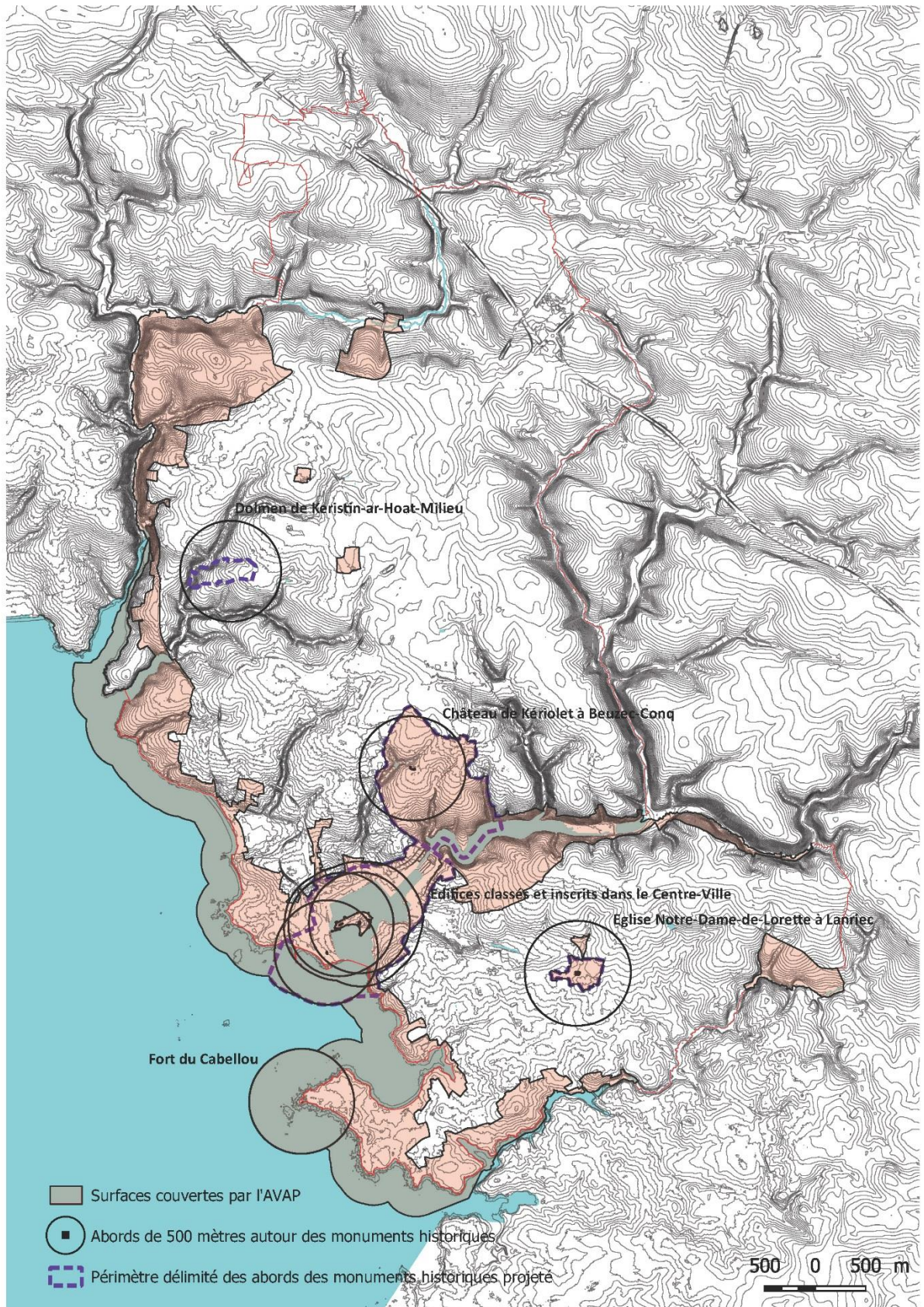
Publié le

ID : 029-212900393-20240326-DELIB2024031-DE

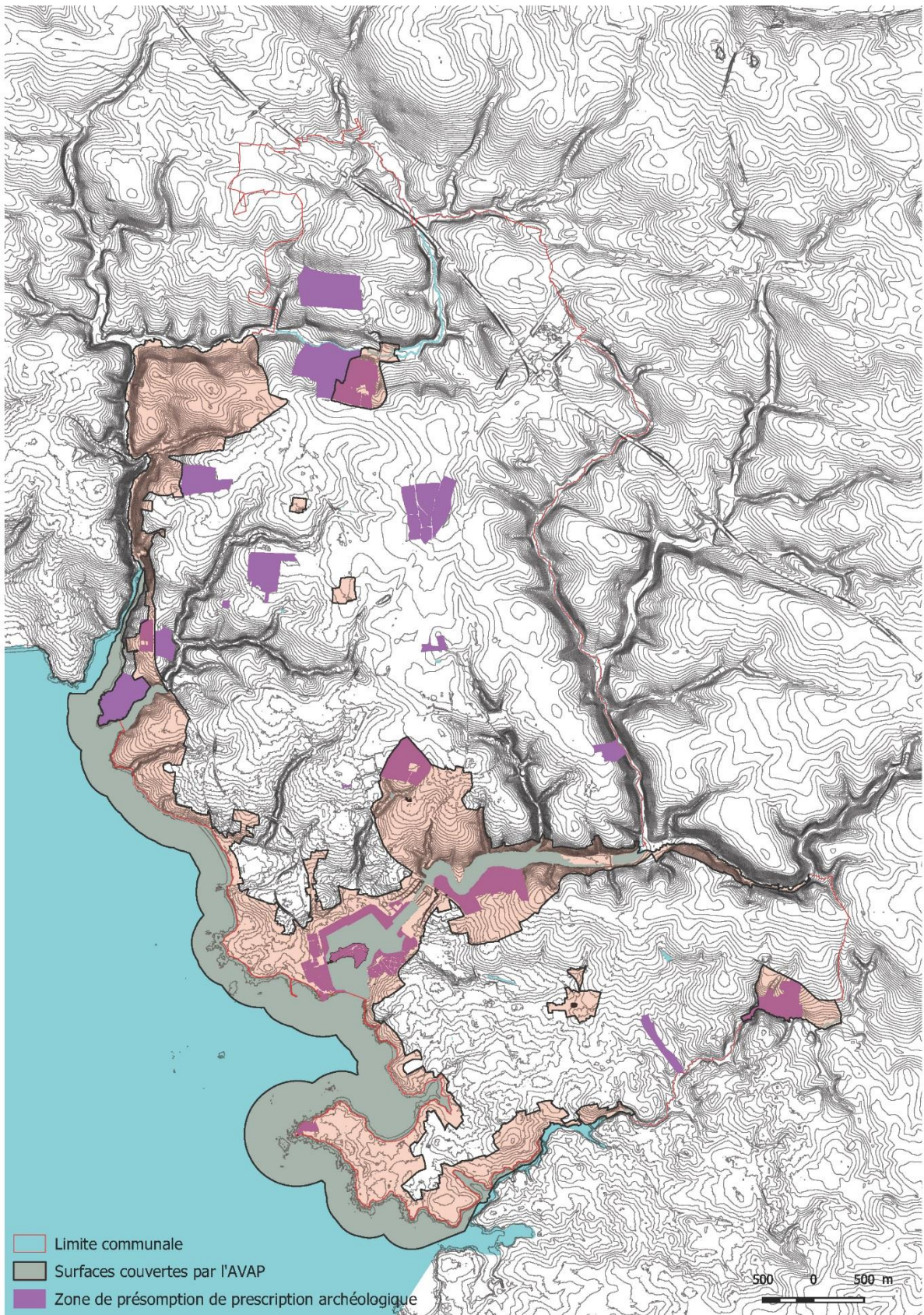
CARTES THEMATIQUES ET PERIMETRE DE L'AVAP



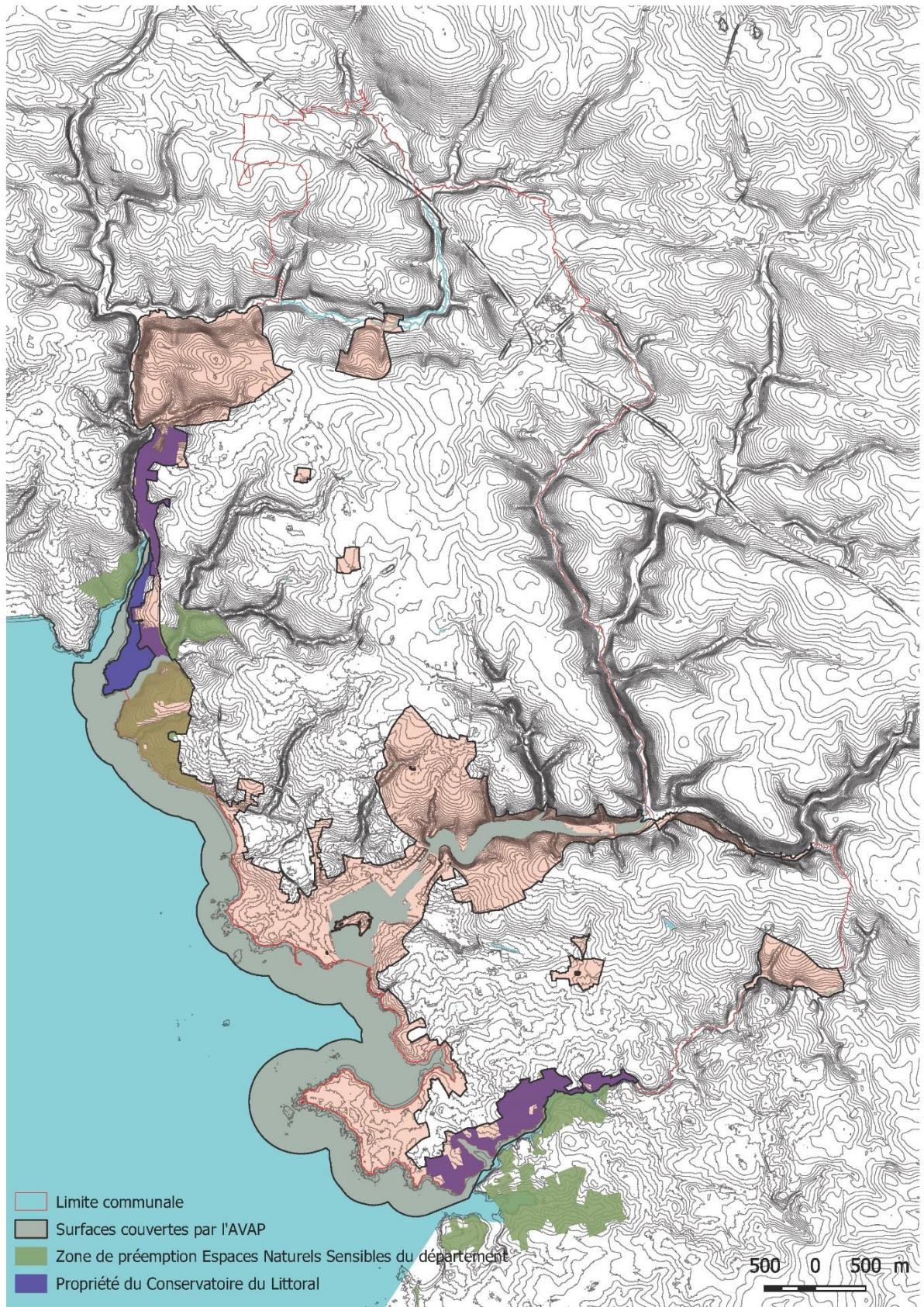
Périmètre de l'AVAP de Concarneau



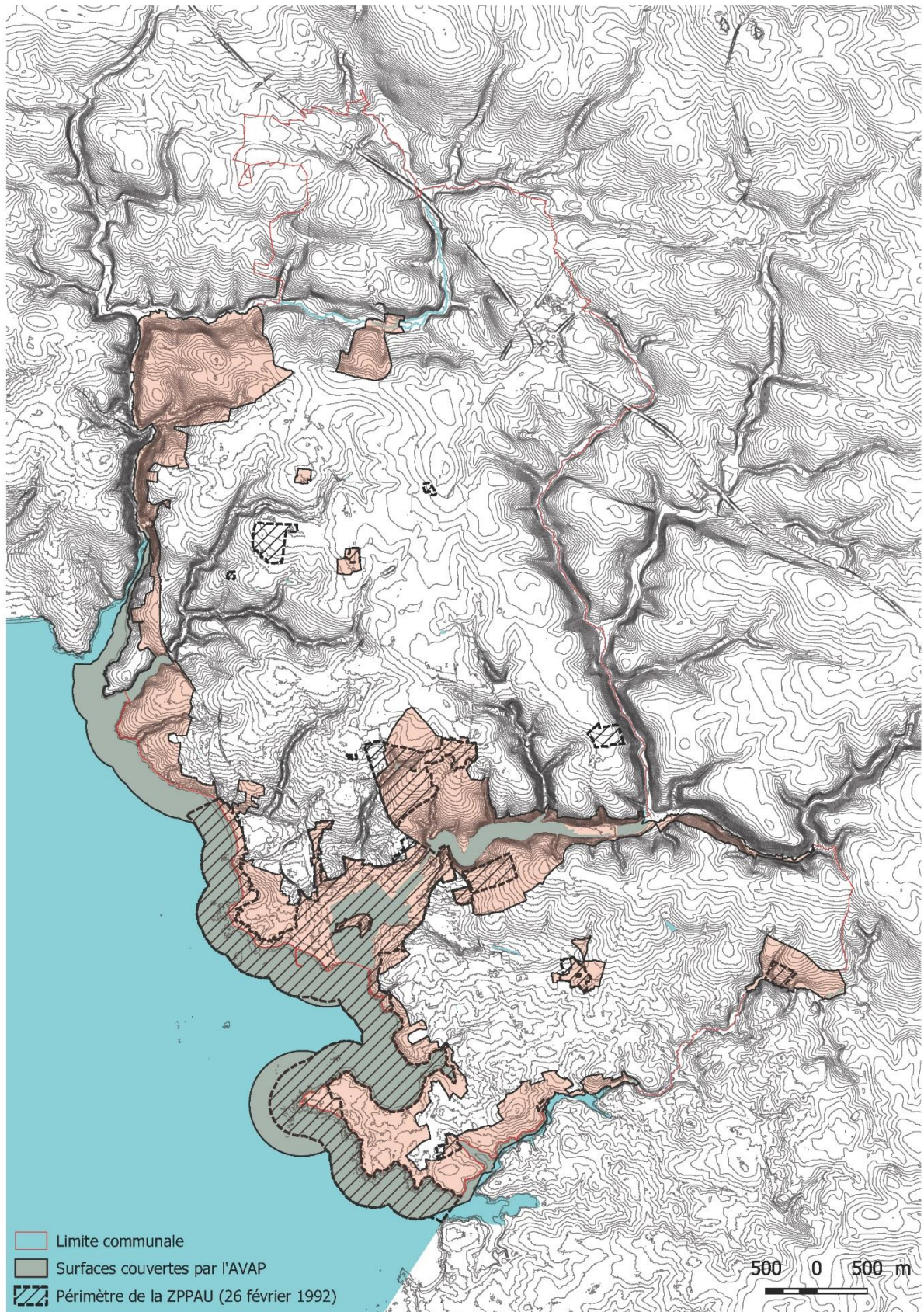
Périmètre de l'AVAP, des périmètres de protection de 500 mètres au titre des abords des monuments historiques et des périmètres délimités des abords des monuments historiques projetés.



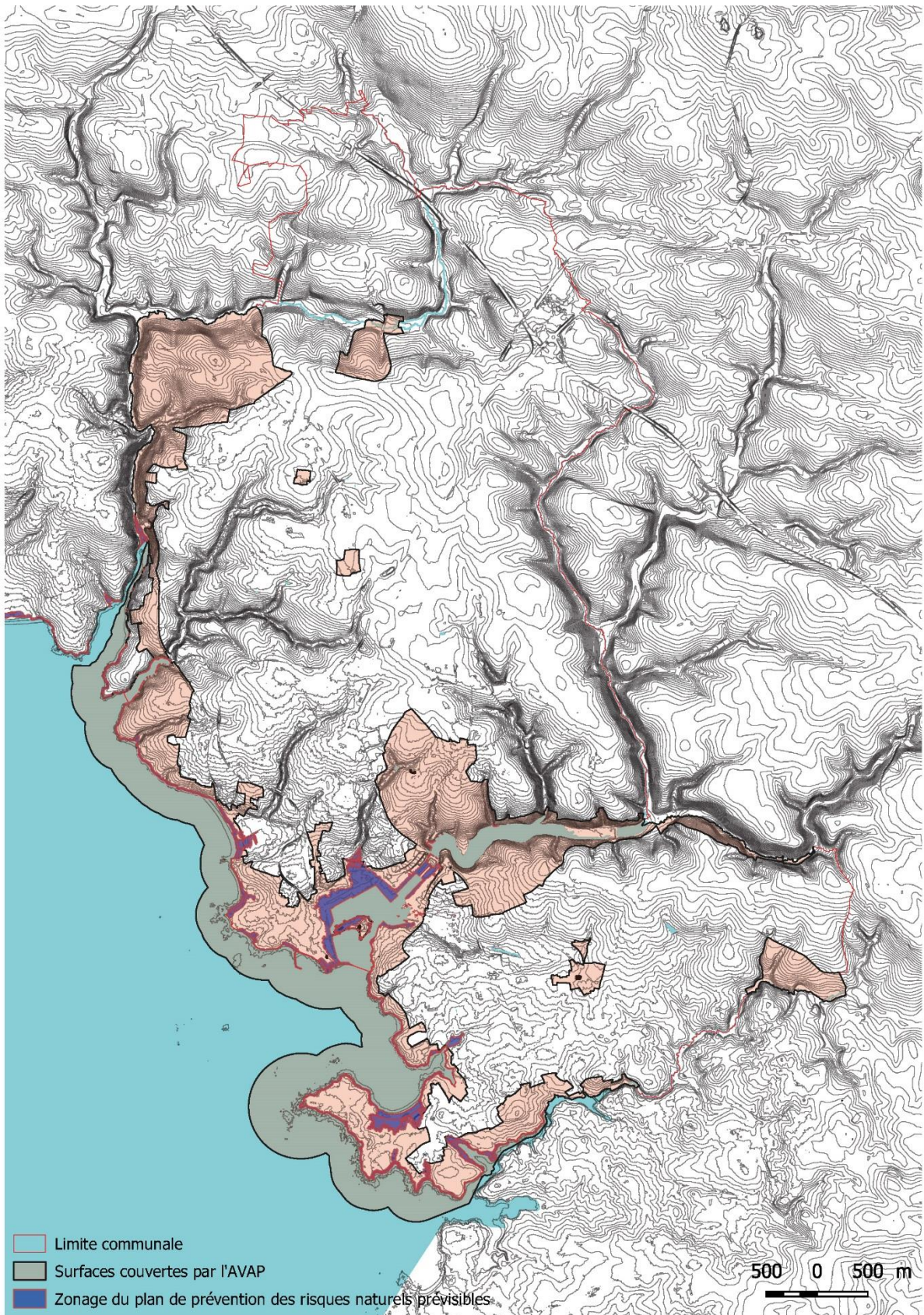
Périmètre de l'AVAP et zones de présomption de prescription archéologique



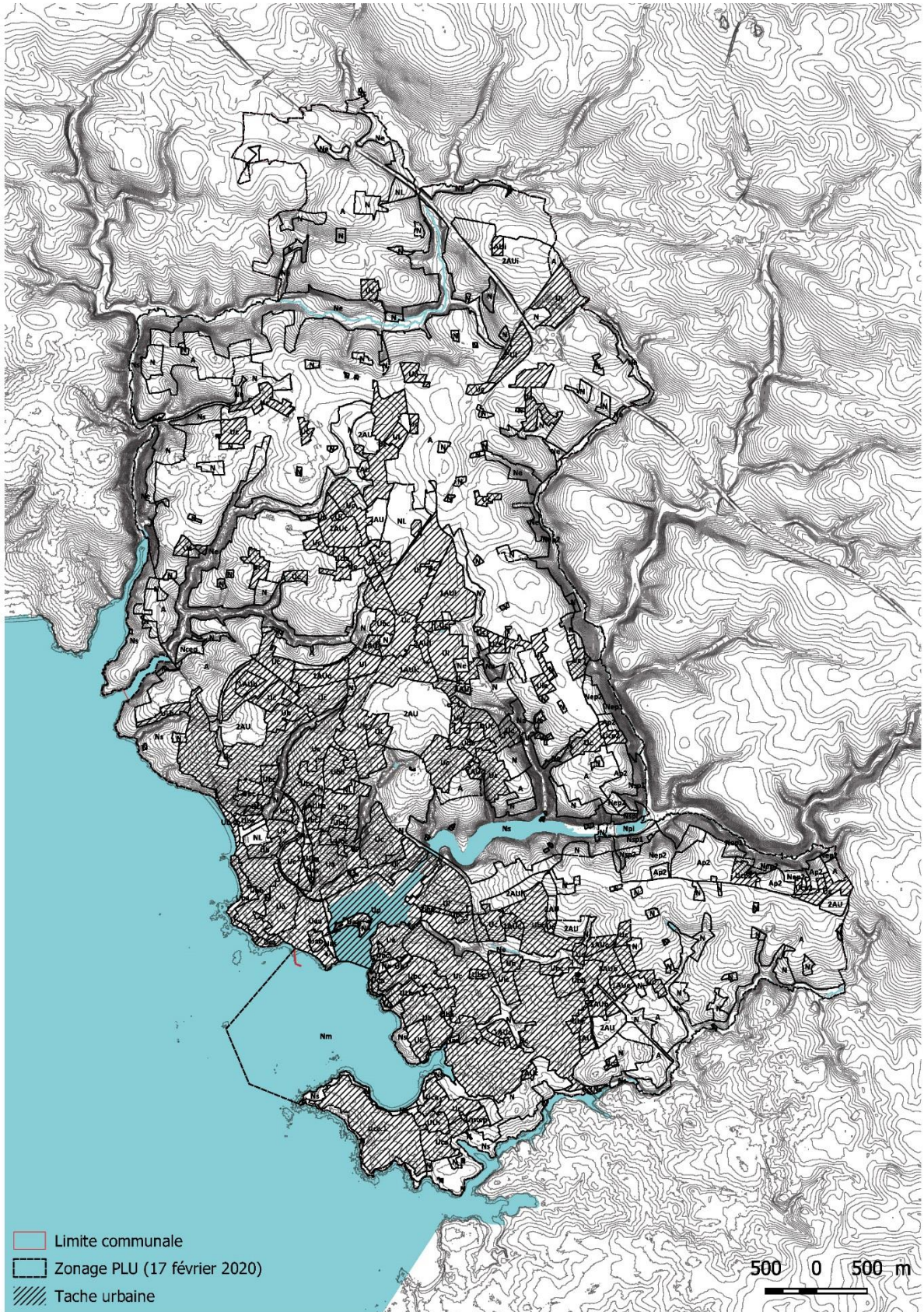
Périmètre de l'AVAP, des zones de préemption Espaces Naturels Sensibles du département et propriété du Conservatoire du Littoral



Périmètre de l'AVAP et de la ZPPAU

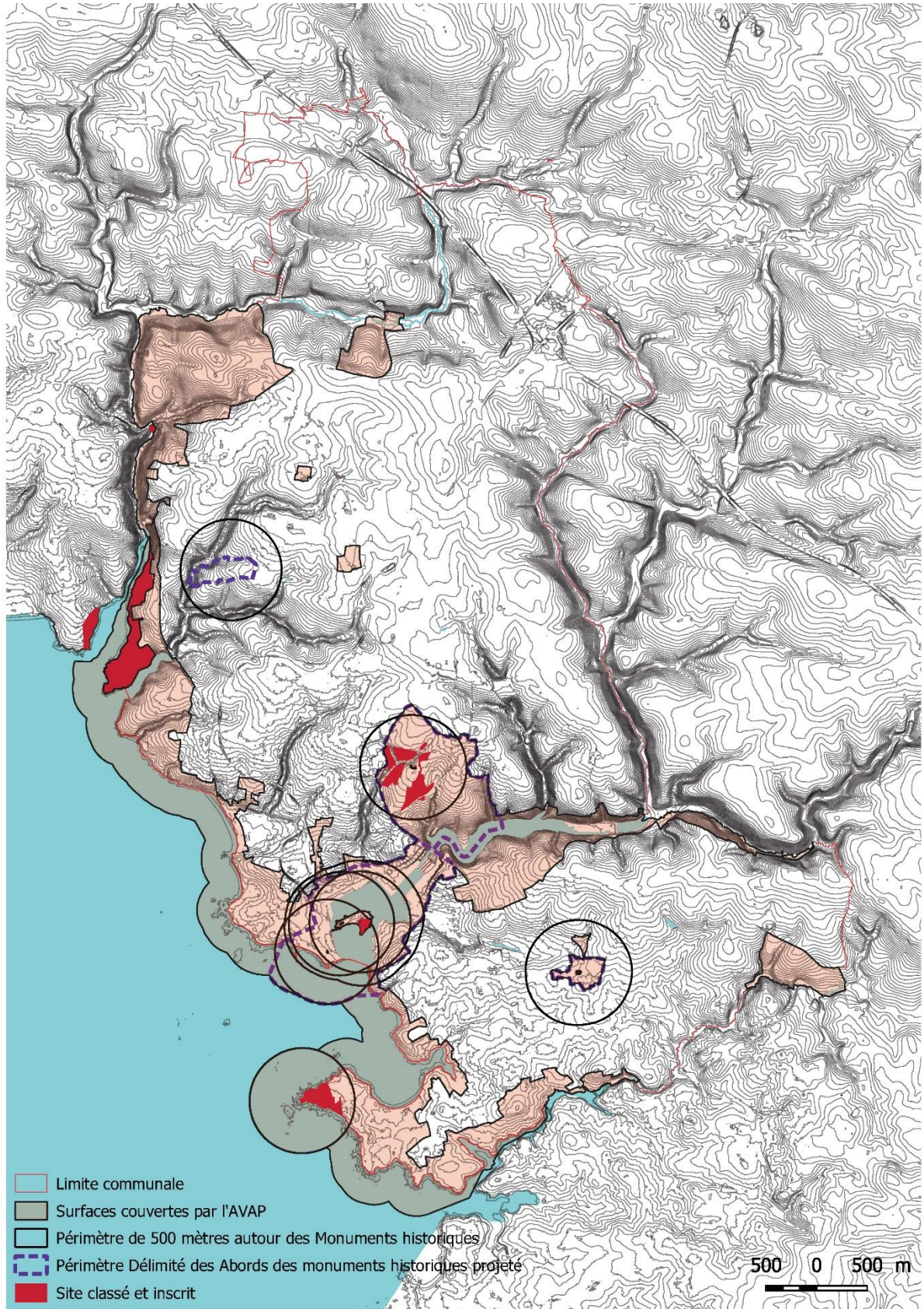


Périmètre de l'AVAP et zonage du Plan de Prévention des Risques Littoraux

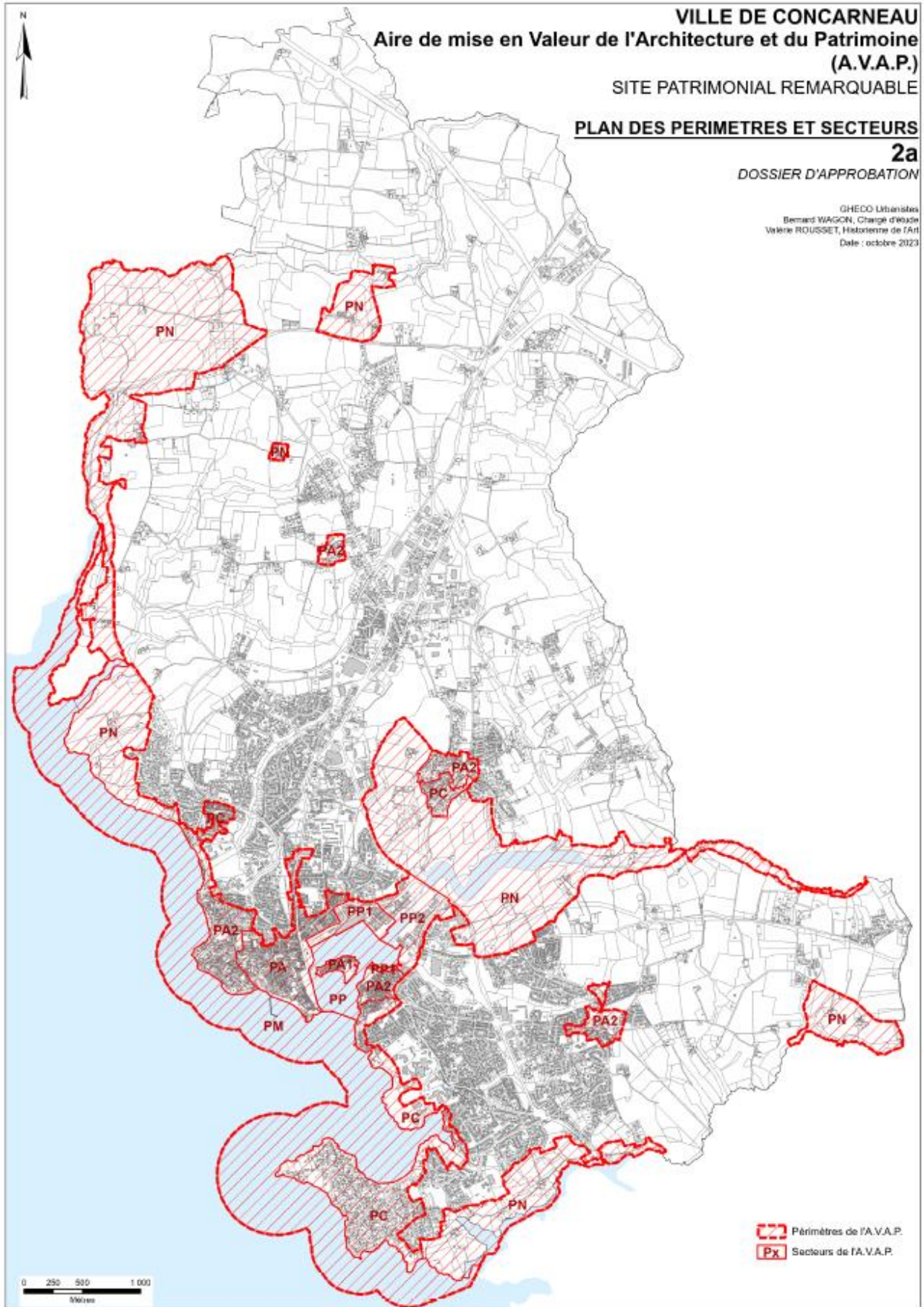


Zonage du PLU (approuvé le 12 octobre 2007, version 17 février 2020)

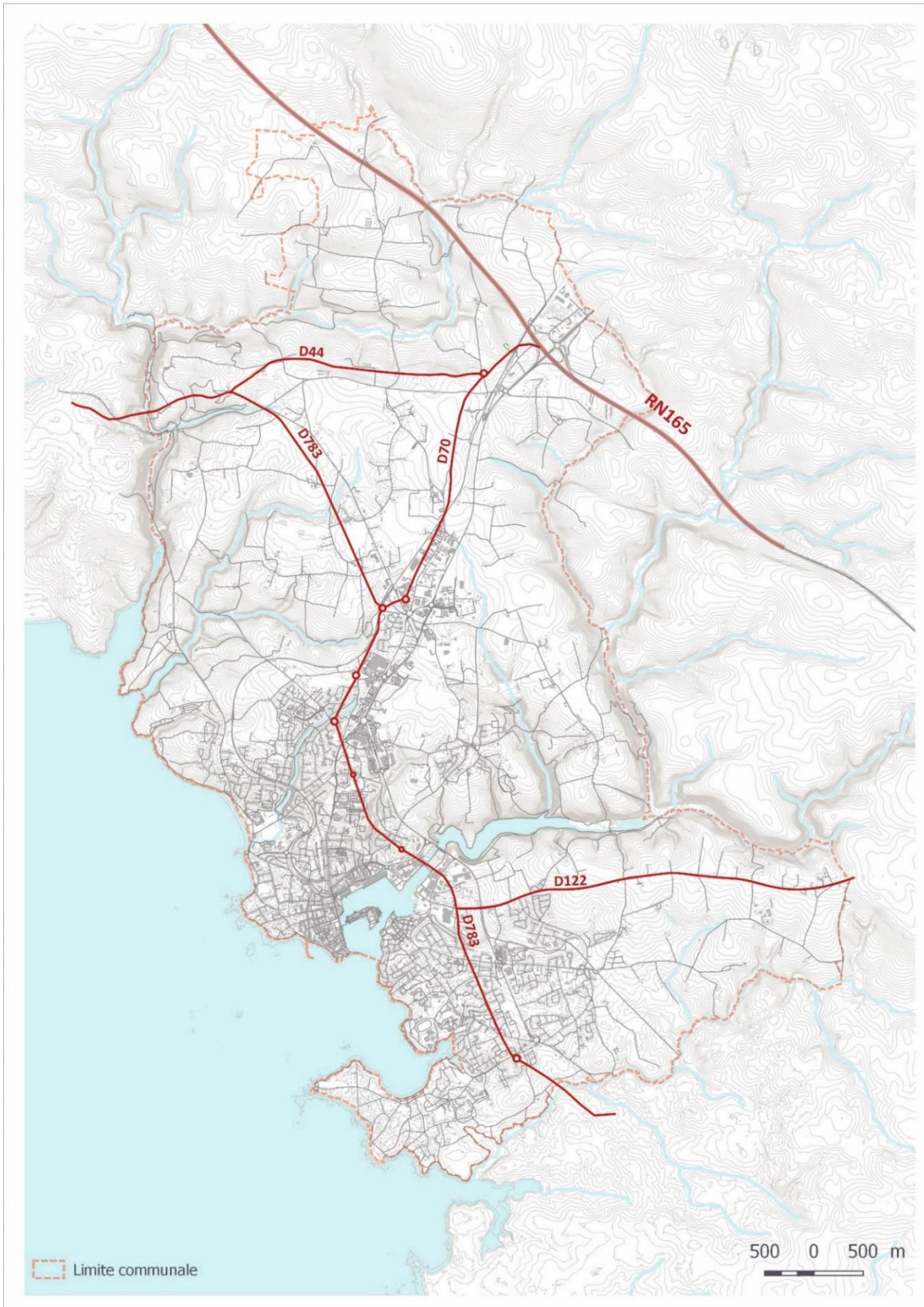
AVAP, PDA PROJETE



Périmètre de l'AVAP, des périmètres de protection de 500 mètres au titre des abords des monuments historiques, des périmètres délimités des abords des monuments historique projeté et des sites classés/ inscrits.

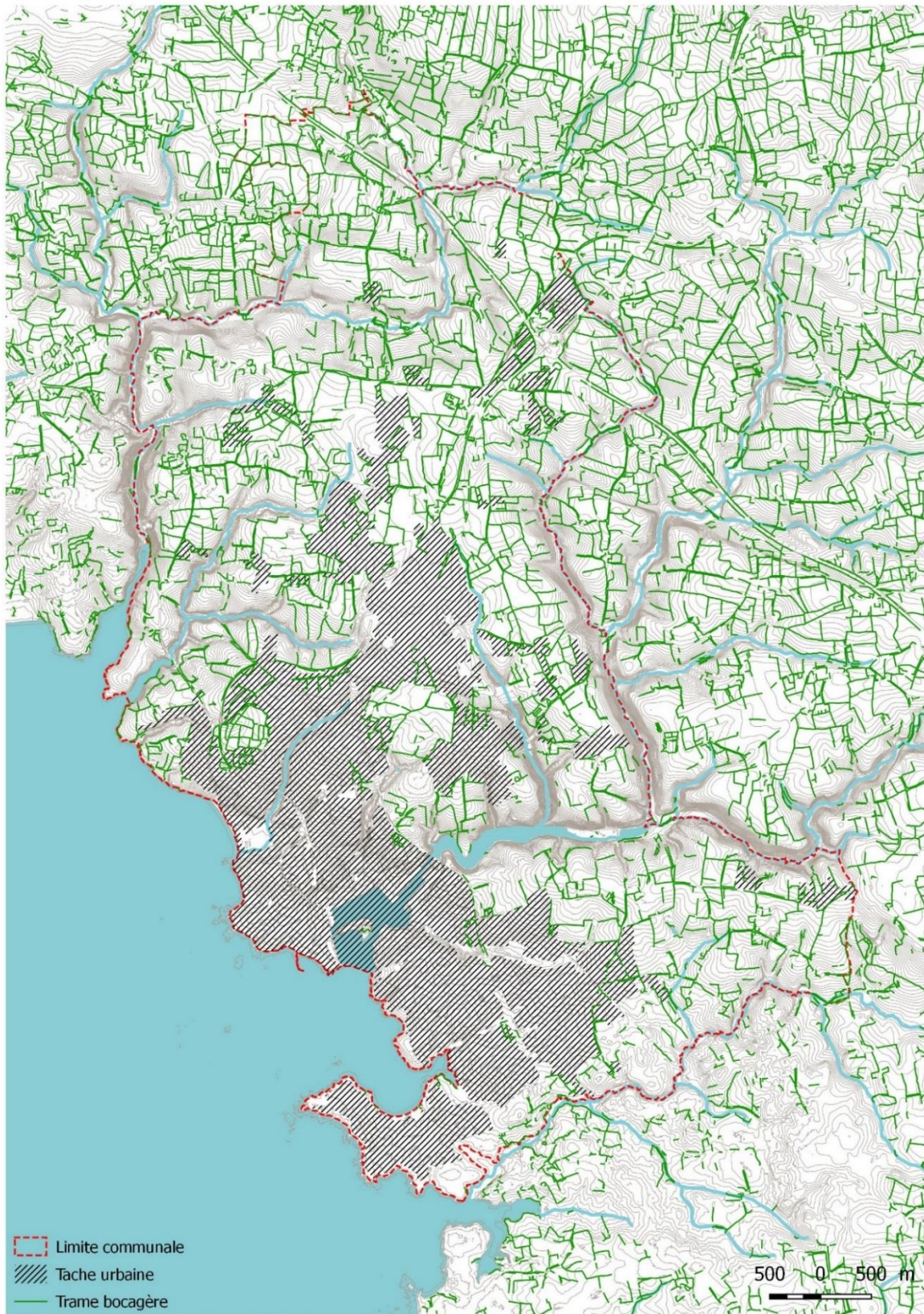


Secteurs de l'AVAP



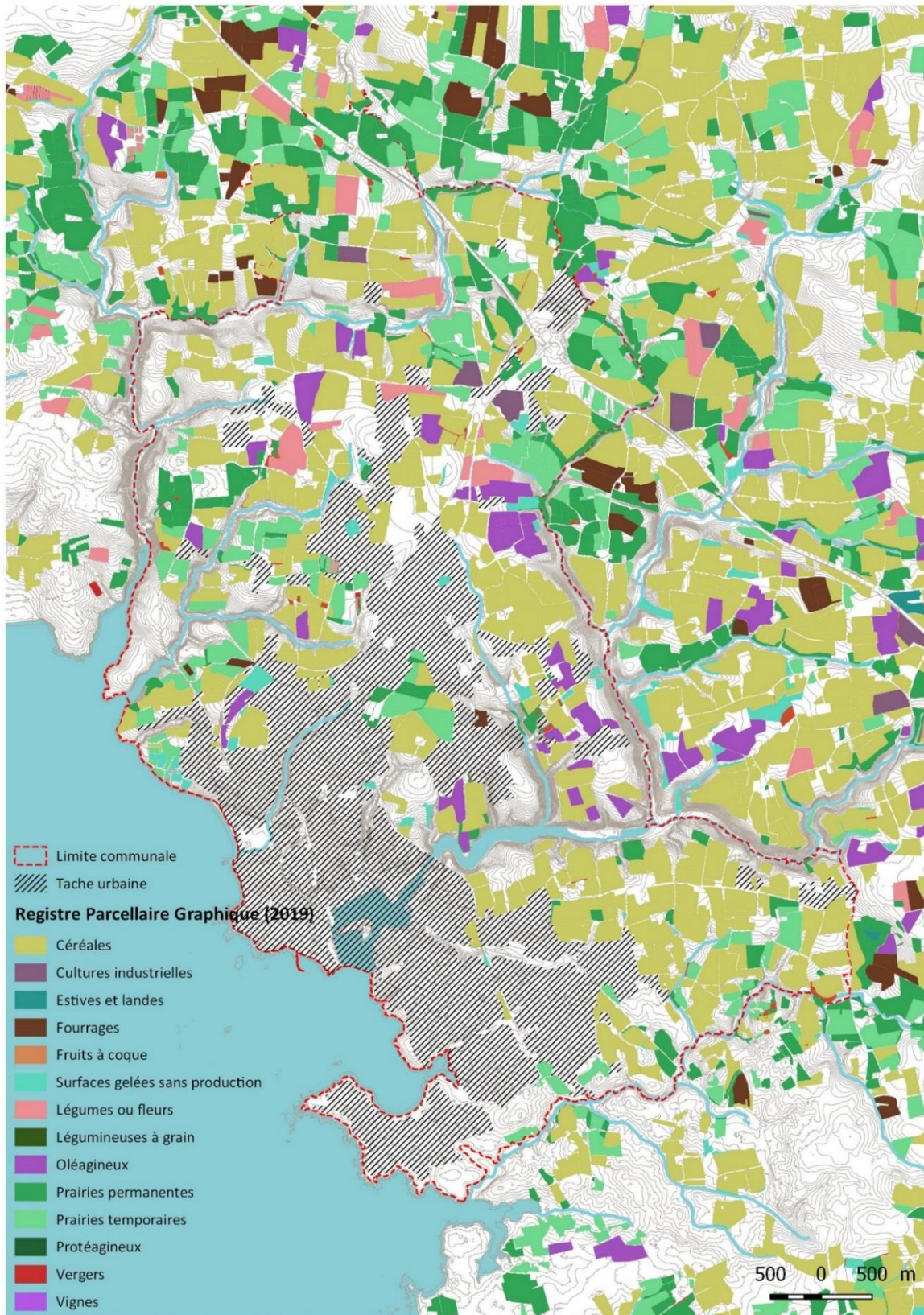
Routes nationales et départementales majeures

La commune est desservie au nord, par la route nationale (RN165) qui traverse le sud de la Bretagne de Nantes à Brest. Les routes départementales RD783 et RD70 traverse la commune du nord au sud et constituent les axes majeurs pour rejoindre la ville de Concarneau. La route départementale RD122 est plus secondaire mais permet de rejoindre plus rapidement la RN165 en direction de Nantes.



Maillage bocage

Le maillage bocager concarnois est peu dense et discontinu, en comparaison avec celui des communes voisines (La Forêt-Fouesnant au nord-ouest, Rosporden au nord-est). Au nord de Concarneau, on observe une orientation de la trame bocagère à dominante nord/sud.



Registre parcellaire graphique de 2019

Les parcelles agricoles sont à dominante céréalières et oléagineuses. Les abords des vallées sont principalement occupés par des prairies ou des cultures céréalières

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 029-212900393-20240326-DELIB2024031-DE

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 029-212900393-20240326-DELIB2024031-DE

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 029-212900393-20240326-DELIB2024031-DE

SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE DE CONCARNEAU

AIRE DE VALORISATION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

A.V.A.P DE CONCARNEAU

NOTICE HISTORIQUE



Service urbanisme/patrimoine de la ville de Concarneau

UDAP du Finistère

Valérie Rousset, historienne de l'Art
Bernard Wagon, urbaniste du
Patrimoine
GHECO, urbanistes
09 avril 2019

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 029-212900393-20240326-DELIB2024031-DE

SOMMAIRE

- I. **Des traces d'occupation ancienne**
- II. **Histoire de la Ville-Close des origines à la fin du 18^e siècle**
 - Les origines
 - Au Moyen-Age : le temps des fortifications de la Ville-Close
 - Population et activités au 16^e siècle
 - Les guerres de Religion
 - La Ville-Close au 16^e siècle
 - Le 17^e siècle et l'amélioration du système de défense
 - Au 18^e siècle : l'abandon progressif du système de défense
 - Au 19^e siècle : remilitarisation de la Ville-Close
- III. **Les fortifications de la Ville-Close**
 - Les courtines
 - Les tours
 - Le système de défense de l'entrée occidentale
 - La courtine nord
 - La courtine orientale
 - La courtine méridionale
- IV. **Les édifices religieux de la Ville-Close**
 - L'église Saint-Guénolé
 - La chapelle Notre-Dame du Portal ou du Rosaire
 - L'hôpital de la Trinité
- V. **Les édifices militaires de la Ville-Close**
 - Le Petit château
 - Le magasin à poudre
 - Le corps de garde de la demi-lune
 - La Maison du Gouverneur
 - Le Logis du Major
 - Les casernes
- VI. **Les faubourgs du Moyen-Age à la fin du 18^e siècle**
 - Le faubourg Pénéroff
 - Le faubourg du Passage
 - L'anse du Lin
- VII. **Les fortifications hors la Ville-Close du 15^e au 19^e siècle**
 - La batterie de Beuzec appelée aussi Fort Lamour au 19^e siècle
 - La batterie de La Croix
 - Le fort et la batterie du Cabellou
- VIII. **Les activités portuaires**
 - La pêche et l'industrie de la pêche
 - Les chantiers navals
 - Les ouvrages portuaires

IX. Le tourisme et la station balnéaire

X. L'évolution des faubourgs aux 19^e et 20^e siècles

L'extension du faubourg Pénéroff – Plans d'aménagement et lotissements

La Ville-Close

Les édifices publics de Concarneau

L'église et le cimetière

La station marine du Muséum national d'Histoire naturelle

Le Centre des Arts et de la Culture

Les lotissements du 20^e siècle

XI. Beuzec-Conq

L'église Saint-Budoc

La chapelle de Lochrist

Le château de Kériolet

La demeure dite Château de Stang-ar-Lin

XII. Lanriec

L'église Notre-Dame-de-Lorette

L'église Sainte-Anne du Passage

L'école

L'Abri du marin au Passage de Lanriec

Le manoir de Moros

BIBLIOGRAPHIE

La ville de Concarneau (département du Finistère) a pris place dans la baie de la Forêt, sur la côte de Cornouaille, à l'estuaire de la rivière Moros. Elle a bénéficié d'une situation privilégiée dans une anse protégée des vents dominants et facilement défendable des incursions venues de l'Océan et sur la route côtière entre Quimper et Quimperlé.

À partir d'un îlot rocheux devenu Ville-Close, l'occupation urbaine s'est peu à peu étendue aux proches rivages pour au final absorber les deux communes de Beuzec-Conq (en 1945) et de Lanriec (1959), toutes deux anciennes paroisses. L'évolution de l'agglomération est étroitement liée à l'essor de la pêche et des industries qui y sont rattachées ainsi qu'au tourisme qui connut une importante évolution au 19^e siècle. Concarneau a vu passer sa population de 2 000 habitants en 1793, à 8 000 en 1906, 10 519 en 1946 pour atteindre 19 182 habitants en 2015.

Sept immeubles ou sites, publics ou privés, sont inscrits ou classés au titre des Monuments historiques. En 1992, la ZPPAUP de Concarneau est créée englobant, ce qui est spécifique, l'activité économique. En 2002, Concarneau devient ville d'art et d'histoire.

Aujourd'hui la plupart des historiens¹ s'accordent sur la signification du toponyme qui viendrait de coin ou baie (Conq) et de Cornouaille (kerné ou kerneau en breton signifie Cornouaille). L'appellation de Conq a cours jusqu'à la fin du 15^e siècle, le lieu s'est ensuite appelé Conckernos, puis Conquerneau et Concarneau.

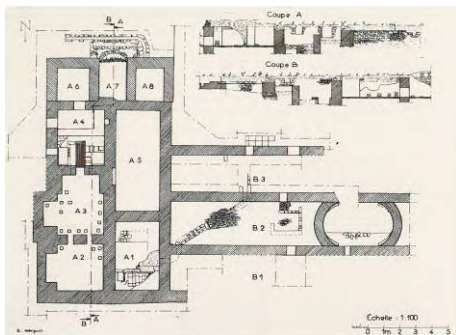
I. Des traces d'occupation ancienne

Si la ville close n'a dévoilé aucune trace d'occupation antique il n'en est pas de même pour les alentours. Du Néolithique à la période gallo-romaine, des vestiges montrent la continuité d'une occupation humaine, un peu à l'intérieur des terres, non loin du rivage.

Au sud de la Ville-Close, aux alentours du fort de Cabellou, un habitat et des sépultures de différentes époques (haches en diorite, percuteurs, fragment de vase, urne cinéraire, morceau de panse d'amphore gallo-romaine...) montrent que cette zone a été occupée dès la préhistoire jusqu'à l'époque gallo-romaine².

Au sud-est de la ville close, le **dolmen de Kerambars** à Lanriec a été transformé au 19^e siècle en dalle funéraire³. Un autre dolmen, **celui de Keristin-ar-Hoat-Milieu**, se trouve à l'ouest de Concarneau. Il a été classé Monument historique le 29 septembre 1967.

Au nord, le territoire de la commune de Beuzec-Conq a dévoilé des traces d'occupation du Néolithique et d'importants vestiges de l'époque romaine au niveau de la villa de Questel (1^{er} siècle après J.-C.) qui possédait des thermes et disposait d'un chemin antique.



Plan des thermes et d'une partie de la villa de Questel. Dans René Sanquer, « Le Questel, le Vizut, Fouilles, 1970.

¹ Cahiers de l'Iroise avril-juin 1965.

² Louis-Pierre Le Maître, Concarneau Histoire d'une ville, Ed. Palantines, 2003.

³ Ibid.

II. Histoire de la Ville-Close des origines à la fin du 18^e siècle



Veue de Conquerneau, début 17^e siècle.

Les origines

Les origines de la Ville-Close ne sont pas connues. De nombreux auteurs ont prétendu que la ville de Conq avait été fondée au 7^e siècle, mais aucune source valable ne corrobore cette affirmation. La première mention du lieu remonte à 1050 dans le cartulaire de l'abbaye de Landévennec où il est question d'un habitat existant dans la paroisse de Beuzec-Conq.

Cette abbaye aurait été fondée au 5^e siècle par Guérolé, qui participa à l'évangélisation de la Cornouaille. C'est justement sous le vocable de Guérolé que fut placé le prieuré de la Ville-Close. Il est donc probable qu'au Haut Moyen-Age, les habitants des alentours vinrent trouver refuge sur le rocher de Conq, à proximité du prieuré. Différentes tentatives pour s'emparer de l'îlot auraient eu lieu au 8^e siècle : en 747 par les Normands mais sans succès, en 756 par les Francs de Pépin le Bref, en 799 par Charlemagne. Le rocher de Conq présentait peut-être déjà des fortifications qui protégeaient le prieuré.

Au Moyen-Age : le temps des fortifications de la Ville-Close

Au cours du Moyen-Age, Conq devient chef-lieu d'une châtellenie ducale (Bretagne) englobant 23 paroisses et composée des seigneuries de Conq, Fouesnant et Rosporden. La seigneurie de Conq (Concarneau) comprenait les paroisses de Beuzec, Lanriec et Trégunc. Le pouvoir était partagé entre le duc et l'évêque.

En 1240, Hervé, vicomte de Léon, en guerre contre le duc de Bretagne Jean I^{er} dit le Roux, assiège sans succès la Ville-Close qui possédait une enceinte fortifiée en pierre. Des fouilles archéologiques ont récemment révélé les vestiges d'une tour du 13^e siècle dans la partie sud (à côté du Fer à Cheval). À la fin du 13^e siècle, le duc Jean II (1286-1305) fait construire un auditoire pour rendre la justice contribuant sans doute à la fixation d'une population composée de pêcheurs, négociants et personnel de justice.

En 1342, lors de la guerre de succession de Bretagne, Montfort, prétendant au duché, s'allie avec les Anglais qui installent une garnison dans la Ville-Close. Trente et un ans plus tard, Duguesclin assiège avec succès la ville pour le compte du roi de France Charles V. En 1381, la place est restituée au duché de Bretagne. Dans la première moitié du 15^e siècle, la ville, mal défendue, est peu à peu désertée. En 1451, le duc Pierre II ordonne la reconstruction de l'enceinte et l'établissement de fortifications pour résister aux bombardes. À cette époque, la paix avec les Anglais reste incertaine. Pour faire revenir les habitants, il pratique une politique d'exemption d'impôts.

En 1476, les Français tentent à nouveau de s'emparer de la ville ducale ce qui pousse le duc à améliorer la défense de l'entrée occidentale de la ville avec l'ajout de la demi-lune. À la fin du 15^e siècle, les travaux de fortifications sont achevés.

Population et activités au 16^e siècle

En 1532, la Bretagne est réunie à la France et Concarneau devient française. La pêche (morues, congres, merlus) est l'activité principale et son commerce se développe fortement.

Des armateurs, des négociants en vin, des expéditeurs de merlus séchés, de sel, de blés peuplent progressivement Concarneau. La Ville-Close est surtout occupée par des bourgeois, des marchands et des gens de justice.

En 1540⁴, elle abrite 115 maisons, soit une population plus importante que celle des faubourgs l'Aire l'Évêque et Pénéroff de qui se développent et qui comptent alors 66 maisons. Une communauté de ville s'organise et gère les octrois dont le revenu est utilisé à l'entretien de la voirie. En 1575, la ville devient le siège d'une sénéchaussée et un nouvel auditoire de justice est construit.

Les guerres de Religion

Dès 1563, une communauté protestante est attestée à Conq. Le 17 janvier 1577, des Huguenots s'emparent de la Ville-Close. Ils en seront chassés quelques jours plus tard par des nobles catholiques de Quimper et plusieurs milliers de paysans des environs.

En 1583, Henri III confie le gouvernement de la Bretagne à son beau-frère, le duc de Mercoeur, du parti de la Ligue, et remet à celui-ci les places de sûreté de Dinan et Concarneau. Concarneau est alors confié à Lézonnet qui s'installe dans le château (maison du gouverneur) avec sa famille. Lorsqu'Henri IV devient roi de France et abjure le protestantisme, la Bretagne se divise en deux camps : celui des Ligueurs avec Mercœur et les Espagnols et celui d'Henri IV. Une ultime tentative de la part de la Ligue pour reprendre Concarneau échoue.

A la fin du 16^e siècle, des pillages aux alentours contribuent à semer la terreur et Lézonnet fils poursuit sa résistance aux troupes royales en occupant Concarneau jusqu'en juillet 1619.

La Ville-Close au 16^e siècle

La Grand'Rue (future rue Vauban) conduit d'ouest en est de la Porte de Terre à la Porte du Passage. Une petite rue parallèle est bordée de logis à double façade communiquant par « pondalé ».

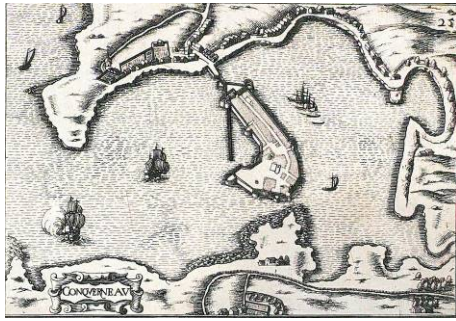
La Ville-Close possède un puits public, un four banal, un moulin à vent banal et une halle située sur l'actuelle place Saint-Guérolé, une église et un cimetière, l'hôpital de la Trinité et sa chapelle. Sur la place Saint-Guérolé, les maisons à encorbellement ont une avancée sur piliers qui sert de galerie marchande.

Le 17^e siècle et l'amélioration du système de défense

Le commerce de la pêche est en plein essor et le port délimité par un môle avec une longue courtine bénéficie de la protection des fortifications de la Ville-Close avec une garnison de 100 hommes. Le prieuré de Saint-Guérolé détient le droit de passage entre Lanriec et la Ville-Close, source importante de revenus.

Si jusque-là Concarneau avait bénéficié d'une certaine indépendance par rapport au pouvoir royal, représenté sur place par un gouverneur, l'arrivée au pouvoir de Louis XIV va changer la donne dans la seconde moitié du 17^e siècle.

⁴ Le Maître, op. cit.



Atlas de Tassin, 1634.

En 1634, Christophe Tassin, géographe de Louis XIII dresse le premier plan de Concarneau qui témoigne d'une fortification à peu près identique à celle que nous connaissons aujourd'hui – seules la porte du Passage et une digue au sud reliée à la tour du Gouverneur n'y figurent pas. Dans son ouvrage sur Les Fortifications de Concarneau et avec l'appui des sources d'archives, Thierry Ribouchon a montré que la tradition locale attribuant à Vauban, ingénieur du roi, la réfection du dispositif militaire à la fin du 17^e siècle reposait sur peu d'éléments. Dès les années 1665, les textes attestent plutôt du désintérêt du pouvoir royal pour le rôle militaire de la cité : dans l'inventaire des places du royaume en 1690, Concarneau n'est pas mentionné.

En revanche, les deux tours de l'entrée (tour du Gouverneur et tour du Major) avaient perdu leurs couvertures en 1691. Dans la dernière décennie du 17^e siècle des travaux d'amélioration de la fortification alors « dans un grand abandon », comme le mentionne Vauban en 1695, sont envisagés : démolition du ravelin et de la chaussée, remplacement par un pont à arcades, ajout de voûtes dans les tours, exception faite de celles de la Fortune et du Maure, réparation de la muraille ...

Certains de ces projets ne seront concrétisés qu'au 19^e siècle. Le major de la ville, De La Serpaudaye, écrira en 1702 : « la garniture (ou ceinture) des murailles est très considérable et sans défense...»

Au 18^e siècle : l'abandon progressif du système de défense

En 1724, une grande tempête détruit les piliers et les tabliers de l'entrée principale et isole la ville. Peu à peu, la citadelle est démilitarisée. L'abandon des fortifications incite les habitants à se servir des matériaux à portée de main.

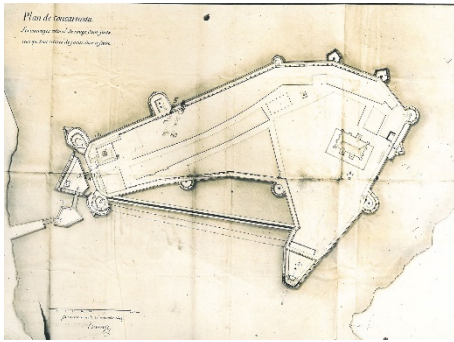
Avec le développement des faubourgs, la Ville-Close n'est plus totalement séparée des rivages. Peu à peu elle s'ouvre vers l'extérieur. Il faut attendre le début du 19^e siècle pour que l'ancienne place forte suscite à nouveau l'intérêt. En 1791, Concarneau devient chef-lieu de canton avec une justice de Paix.

Au 19^e siècle : remilitarisation de la Ville-Close

Au début de ce siècle, la place militaire suscite à nouveau l'intérêt car des bateaux anglais menacent Concarneau depuis l'archipel des Glénan et des bateaux corsaires attaquent des chaloupes concarnoises. À partir de 1818, la Ville-Close est remilitarisée. Une caserne est construite dans la partie est, ainsi qu'un magasin à poudre et un arsenal. À la fin du 19^e siècle, la place militaire est démantelée.

La population de la Ville-Close est surtout composée de pêcheurs et de marins. Les familles industrielles se sont plutôt installées dans le faubourg ouest où elles ont construit leurs usines de frateries de sardines. Non entretenues, les maisons à pans de bois de la Ville-Close disparaissent progressivement.

III. Les fortifications de la Ville-Close⁵



Plan de Concarneau par Traverse, 1694. Archives du Génie

L'îlot de Conq offrait une position stratégique d'importance qui était difficile d'accès à marée haute comme à marée basse à cause de la vase. La première enceinte de la Ville-Close date du 13^e siècle. En 1365 il est question d'un « chastel » dans la ville. L'évolution des techniques de l'artillerie va contribuer au cours des siècles à la modification des fortifications.

Au début du 15^e siècle, l'enceinte de la Ville-Close est en mauvais état. Les ducs de Bretagne, Pierre II puis Arthur III engagent des travaux de reconstruction dans la seconde moitié du 15^e siècle avec l'édification de tours et renforcent le dispositif de l'entrée ouest en créant la demi-lune, sorte de barbacane qui protégeait la porte principale.

Jusqu'au début du 16^e siècle ces fortifications vont assurer efficacement la défense de la ville. Mais très vite elles s'avèrent inefficaces face à la portée de feu depuis la terre. Au milieu du 16^e siècle, on renforce un peu plus la défense avec la construction du Fer à Cheval au sud et le chemisage des tours de l'entrée occidentale.

À la fin du 16^e siècle, au moment des guerres de Religion, la muraille est doublée et les tours renforcées. Au début du 17^e siècle Concarneau est « une des plus fortes places » de Bretagne. Ce n'est qu'à cette époque qu'un premier plan de la ville est établi indiquant que la muraille est coiffée de mâchicoulis, défendue au sud par un môle avec une courtine. Trois portes existent : une à l'ouest (Porte de Terre), une à l'est donnant sur un canal toujours rempli d'eau (Porte du Passage) et une nord, la Porte au Vin qui est murée à cette époque.

La Porte de Terre est défendue par deux tours (celle du donjon et celle des munitions). À partir du milieu du 17^e siècle, la ville apparaît de moins en moins facile à défendre car atteignable depuis la terre et ses fortifications sont progressivement laissées à l'abandon. Au début du 18^e siècle, l'état général est mauvais et la garnison assez faible en nombre. A partir de 1745, des batteries sont installées sur les rivages environnants pour verrouiller la baie. L'enceinte de la Ville-Close subit dans le courant du 19^e siècle des transformations pour l'adaptation à l'artillerie.

Les artistes, nombreux à Concarneau au 19^e siècle, ont joué un rôle essentiel dans le sauvetage des remparts de la Ville-Close, **classés au titre des Monuments historiques en 1899** avec les Tours du Gouverneur et du Major.

Les courtines

Elles datent dans leur ensemble du 15^e siècle, font 2,50 à 3 m d'épaisseur et sont hautes de 8 à 10 m. Elles sont faites d'un granit régulier à l'extérieur. À l'intérieur, le granit est moins régulier mais c'est sans doute le résultat de prélèvements effectués par les habitants à la fin du 19^e siècle.

Au milieu du 19^e siècle, le couronnement des courtines a été crénelé sur 2 m de hauteur et 0,45 m d'épaisseur. En 1847, une rue militaire contre la courtine nord (entre la tour Major et la chapelle de la Trinité) large de 4 m a été percée. On a alors construit des escaliers qui permettaient d'accéder à la courtine. Dans l'ensemble les courtines ont gardé leur aspect médiéval.

⁵ Thierry Ribouchon, Les fortifications de la Ville-Close, Ed. du Paléon.

Les tours

Elles sont au nombre de neuf. Six d'entre elles sont cylindriques et datent de la seconde moitié du 15^e siècle : Tour au Vin, Tour du Passage, Tour du Maure, Tour de la Fortune, Tour du Gouverneur (ancien donjon), Tour du Major (ou des Munitions).

Les deux dernières ont été chemisées à la fin du 16^e siècle avec un enveloppement polygonal. Quant à la Tour Neuve, la Tour aux Chiens et le Fer à Cheval, ce sont des plateformes d'artillerie. La plupart de ces tours ont été habitées.



L'entrée : les deux ponts et le Ravelin précédant la demi-lune.



A gauche, la Porte du Passage, au centre la Tour du Gouverneur, à droite, la Porte aux Larrons.

L'ancien poste d'observation du 16^e siècle

Le système de défense de l'entrée occidentale

L'entrée de la Ville-Close se faisait de ce côté-là. Aussi le système de défense a été particulièrement renforcé au cours du temps. Dès le 15^e siècle, on accède à la porte par un pont dormant et un pont-levis. La construction du boulevard du Grand Portal (demi-lune) dans la seconde moitié du 15^e siècle augmente les obstacles pour accéder à la ville.

Depuis la terre, on devait emprunter un pont jusqu'au ravelin, puis un autre pont jusqu'au boulevard, de plan triangulaire, et enfin un autre pont avant d'atteindre la porte d'entrée. A la pointe du boulevard, le corps de garde en vigile sur le passage, a été complété d'un beffroi en 1906 qui constitue depuis l'une des images emblématiques de la ville. Au 18^e siècle chaque pont était constitué d'un pont dormant et d'un pont-levis qui empêchaient le passage plus en avant. L'ensemble du système a bénéficié de restaurations au milieu du 17^e siècle (remaniement du boulevard), aux 18^e, 19^e et 20^e siècles.

La porte d'entrée de la ville était défendue par deux tours : celle du Gouverneur au sud, celle du Major (ou des Munitions) au nord, reliées entre elles par une courtine. **La Tour du Gouverneur** a été très remaniée à différentes époques. Au départ elle avait une forme de proue dont l'étrave était face au sud-ouest et quatre niveaux avec une toiture en ardoise. Au 16^e siècle elle est chemisée et talutée à la base. Au 17^e siècle, elle est habitée et dispose d'une citerne à l'intérieur. Au 19^e siècle, une vaste réfection de l'intérieur et des parties supérieures pour l'artillerie est entreprise.

La Tour du Major, érigée au 15^e siècle est chemisée à la fin du 16^e siècle sauf sur la façade est. Le rez-de-chaussée était consacré à la défense et les deux étages à l'habitat. Elle servit de poudrière puis de four au 19^e siècle. Fin 17^e siècle, elle n'avait plus de couverture.

La courtine nord

La courtine nord donnait autrefois sur une vasière de faible profondeur abritée des vents dominants. Le parapet de la courtine fut reconstruit en 1844. Elle est parée de deux tours.

La **Tour Neuve** érigée au début du 16^e siècle, la plus grande des tours (12 m de rayon pour le demi-cercle), qui défendait le côté le plus abordable en période de basse mer. Elle servit de dépôt de poudre et de plateforme d'artillerie. A partir de 1861 elle est affermée à différents artisans puis acquise par la ville de Concarneau en 1902.

La Tour au Vin, de 8,5 m de diamètre, date de la fin du 15^e siècle et comportait une terrasse ouverte. Son parapet est rehaussé à 1,80 m en 1844. Elle défendait la **Porte au Vin** qui servait au 15^e siècle au débarquement des vins d'Aquitaine et d'Aunis et d'autres marchandises. Elle possédait une herse. Elle fut obstruée au 16^e siècle et rouverte au 17^e siècle.

La **Porte aux Larrons** (ancienne porte du Marais), qui existait au 16^e siècle, était le passage des condamnés jugés par le tribunal situé dans la Ville-Close et pendus au gibet édifié au Passage. Elle fut murée puis rouverte en 1990.

La courtine orientale

Elle est munie de deux tours, d'une porte et du Fer à Cheval.

La **Tour du Passage** domine le chenal qui permettait de rejoindre le rivage de Lanriec. Mentionnée au 17^e siècle, elle a connu plusieurs appellations, dont Chamestin. Chamberlin, Montdragon, Justin (déformation de « justice »), et Kamberlin, sans doute une déformation phonétique de Quimperlé car la route qui traversait la Ville-Close se dirigeait vers cette ville.

Elle est comblée au 19^e siècle et un parapet y est élevé. Elle devient propriété de la ville de Concarneau en 1991. Elle défendait la **Porte du Passage** qui existait au 17^e siècle. Elle desservait la route royale entre Lanvéoc et Nantes qui traversait la Ville-Close grâce à un bac depuis Lanriec. En 1785, elle est élargie mais les travaux ne furent pas achevés. En 1841, elle est reculée vers l'intérieur et renforcée, une calle est construite.

La **Tour des Chiens**, dont le demi-cercle fait 12 m de diamètre, se situe en face du faubourg du Passage de la commune de Lanriec. Edifiée à la fin du 15^e siècle – début 16^e siècle, elle présente une terrasse ouverte protégée en 1841 d'un parapet de 1,60 m de hauteur. Au 19^e siècle, elle est annexée à un entrepôt pour le sel puis à la fin du siècle à une réserve de carburant pour les torpilleurs basés à Concarneau.

En 1898, une passerelle de métal est installée sur son flanc gauche et devant la tour. Elle devient la propriété de la ville en 1960.

Le Fer à Cheval permettait la défense de l'entrée du port. Édifié au 16^e siècle, il a fait l'objet de plusieurs transformations. Une batterie y est installée au 19^e siècle. Pendant la Seconde Guerre mondiale les Allemands y coulent une chape pour positionner une batterie antiaérienne. Le Fer à Cheval devient la propriété de la ville en 1960. Il est entièrement vidé et restauré en 1999.



La tour du Gouverneur, les tours de la Fortune et du Maure et le Fer à Cheval.

La courtine méridionale

C'est un mur bouclier qui protégeait la ville des tempêtes du large et de canonnades de navires croisant dans la baie. La courtine est constituée de 3 pans inégaux démunis aujourd'hui de mâchicoulis. Elle est parée de deux tours.

La **Tour du Maure** dans le rentrant de la courtine date du milieu du 15^e siècle -sa restauration en 2017 a été dirigée par l'architecte en chef Suzanne de Ponthaud. Elle était probablement coiffée d'une toiture en poivrière. Des modifications et le rehaussement de son parapet ont été faits au 19^e siècle. Elle est devenue la propriété de la ville de Concarneau en 1960 et a entièrement été vidée en 1974.

La **Tour de la Fortune** se situe elle aussi dans le rentrant de la courtine. Son parapet a été rehaussé au 19^e siècle et elle a été modifiée.

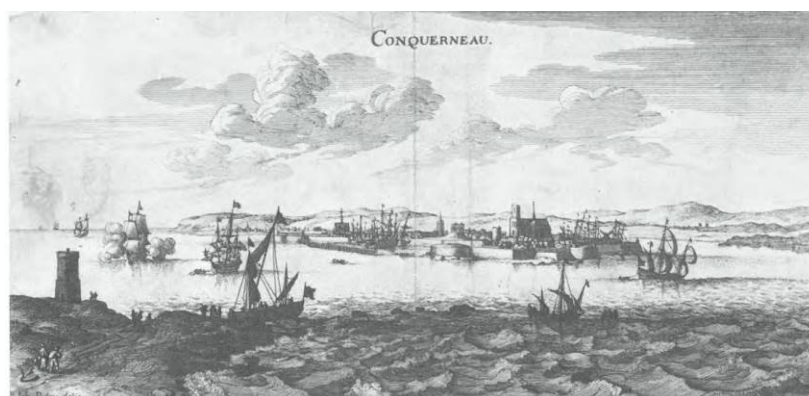


(dessin Ph.Dangles/S.Seguin).

- I : tour du Major
- II : tour Neuve
- III : tour de la Porte au Vin
- IV : tour du Passage
- V : tour aux Chiens
- VI : Fer à Cheval
- VII : tour du Maure
- VIII : tour de la Fortune
- IX : tour du Gouverneur

- 1 : ravelin
- 2 : demi-lune
- 3 : citerne
- 4 : porte au Vin
- 5 : porte du Passage
- 6 : butte de terre
- 7 : magasin à poudre
- 8 : ancienne digue

Plan au 19^e siècle de la Ville-Close (dessin Ph. Dangles/S. Seguin). Dans *Les fortifications du littoral de la Bretagne sud*, 1998, Patrimoines et Médias, p. 241.



Concarneau. La ville à la fin du 17^e siècle. Gravure de Peeters.

IV. Les édifices religieux



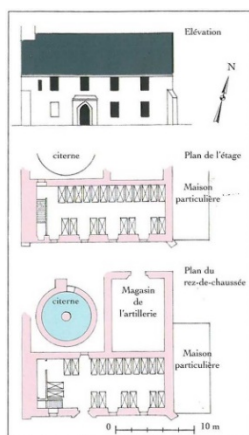
Concarneau, un coin de la Ville-Close :
[photographie de presse] / [Agence Rol]. 1913.
Bibliothèque nationale de France, département
Estampes et photographie, EST EI-13 (226).
L'église Saint-Guénolé rebâtie en 1830.



La façade et la tour de l'église Saint-Guénolé.



La citerne derrière la caserne Hervo au début du 20^e
siècle. Dans Ribouchon, p. 157.



Plans et élévation de la caserne Hervo
(anciennement du Rosaire). Dans Ribouchon, p. 156.

L'église Saint-Guénolé

Située dans la partie est de la Ville-Close, c'était un édifice gothique du 13^e siècle qui avait dû succéder au prieuré érigé par l'abbaye de Landévennec. En 1794, la grande tour de l'église est foudroyée et le culte abandonné. Les restes de l'église Saint-Guénolé sont détruits en 1828. En 1830 on édifie à la même place un nouvel édifice, une sorte de halle surmontée d'une tourelle, construit sous la direction de l'architecte diocésain Le Martret-Préville. Mais le clocher risquant de s'effondrer, l'église est condamnée en 1880. En 1937, la nef sert d'hôpital. Il ne reste aujourd'hui qu'une façade et la tour.

Le presbytère qui se trouvait rue Vauban devient maternité en 1925.

La chapelle Notre-Dame de Cong, dite « Notre-Dame du Portal »

La chapelle, dont le portail gothique s'aligne sur la rue Vauban, fut bâtie au 15^e siècle près du château pour la garnison. Elle comportait une nef à quatre travées et un bas-côté amputé à la fin du 15^e siècle pour l'installation d'une citerne en forme de pigeonier.

Après avoir accueilli au 17^e siècle la confrérie du Rosaire, elle est transformée à la Révolution en dépôt de canons. Son clocher est remplacé en 1828 par une tourelle à lanterne servant d'amer dans l'alignement du phare installé dans le clocher de l'église de Beuzec.

Au milieu du 19^e siècle, l'ancienne chapelle est aménagée en caserne : **la caserne Hervo**. Des fenêtres sont ouvertes dans la nef puis elle est occupée par le Syndicat des marins et l'école de pêche. La citerne sera détruite. La caserne est achetée en 1976 par la municipalité et restaurée. Après avoir accueilli la coopérative maritime, elle abrite aujourd'hui une partie du musée de la Pêche.

L'hôpital de la Trinité

Au départ, c'est une chapelle carrée construite à la fin du Moyen-Age et flanquée côté rue d'une tourelle, disparue sous l'Empire. Vers 1670, les Filles de Saint-Thomas de Villeneuve y aménagent un hôpital.

En 1727, les biens du prieuré de Saint-Guénolé sont donnés à l'hôpital, qui en 1772-1773 fait face à une importante épidémie. À la Révolution, les biens des Filles de Saint-Thomas sont vendus.

Le bâtiment devient temple décadaire, église paroissiale pendant le Concordat, puis école communale, atelier d'artistes, salle de catéchisme et de syndicat, dispensaire et aujourd'hui lieu d'exposition et de théâtre.



L'ancienne chapelle Notre-Dame du Portal
transformée en caserne. Actuel musée de la
Pêche.



La chapelle de la Trinité (de
l'Hôpital), rue Vauban.

V. Les édifices militaires

Le Petit Château

L'appellation de Petit Château pourrait suggérer qu'un château se trouvait à cet endroit, d'autant qu'il y a une butte. Néanmoins aucune source ne corrobore cette hypothèse. Lors de fouilles récentes, seul un four circulaire du 15^e siècle a été retrouvé.

Le magasin à poudre

La poudrière se trouvait en 1495 dans la maison du procureur (gouverneur) et dans une autre maison près du moulin. Du 16^e au 18^e siècle les munitions sont entreposées dans la tour des Munitions (tour du Major).

Au 19^e siècle (1835-1837), des problèmes d'humidité vont contraindre les autorités à construire un bâtiment neuf protégé par un mur d'enceinte derrière la butte dit du Petit Château avec une chape de ciment et une toiture en ardoises. Des événements d'aération et des planchers de bois pour isoler les tonneaux sont aménagés.

En 1872, la poudrière est déménagée dans la Tour Neuve qui offre des murs de 8 m d'épaisseur. En 1925 le service des Ponts et Chaussées achète l'ancien magasin et le cède à la ville en 1967.

Le corps de garde de la demi-lune

De forme rectangulaire et à un seul niveau, il est daté de la fin du 17^e siècle. Il existait un autre corps de garde près de la Porte du Passage jusqu'au début du 20^e siècle.

La Maison du Gouverneur

Adossée à la Tour du Gouverneur, cette demeure désignée également dans les textes comme « château de Concarneau » est un bâtiment en pans de bois et torchis de la seconde moitié du 16^e siècle. Elle communiquait avec la Tour du Gouverneur et était habitable au premier étage.

Elle est restaurée en 1785-88. Au 19^e siècle, elle servait encore d'habitation. Elle devient la propriété de la ville en 1960. Après avoir été restaurée en 2002, elle accueille aujourd'hui la Maison du Patrimoine de la ville.

Le Logis du Major

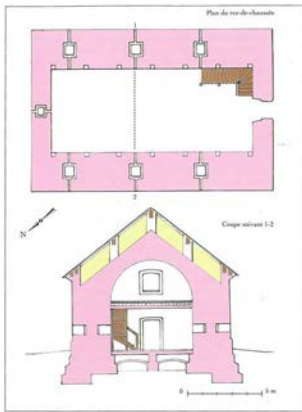
C'était l'ancien logis des soldats avant 1700 puis du major. Au 19^e siècle, le chef du Génie y loge. En 1851, il devient le Pavillon du Génie puis est transformé en habitations. Il a été restauré en 2002 et fait partie aujourd'hui de la Maison du Patrimoine.

Les casernes

Sous l'Ancien Régime les garnisons logeaient dans les tours ou dans le faubourg. En 1819, une caserne est construite près du Fer à Cheval mais s'avère très vite insuffisante.

Au milieu du 19^e siècle, l'ancienne chapelle du Rosaire devient une caserne sous le nom de **caserne Hervo**, du nom d'un adjudant général qui s'était distingué à la bataille d'Iéna en 1806. Le premier étage est aménagé ainsi que le rez-de-chaussée pour recevoir 40 hommes.

Après la démilitarisation de la Ville-Close à la fin du 19^e siècle, la coopérative maritime s'y installe. Pour faciliter la circulation des camions, la citerne de 108 000 litres qui était de forme cylindrique recouverte d'un toit conique est en partie détruite.



Plan du magasin à poudre. Dans Ribouchon, p. 162.



Le magasin à poudre.



La Maison du Gouverneur.



Le logis du Major.

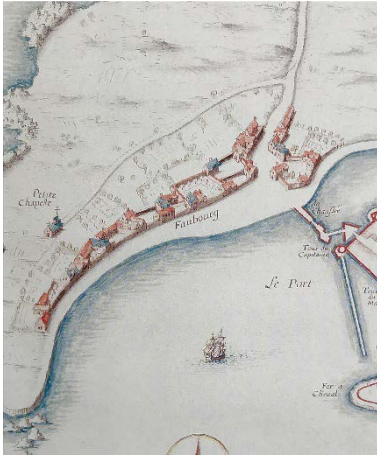


La caserne Hervo, rue Vauban.

En 1961, la caserne devient le Musée de la Pêche sous l'impulsion du peintre Charles Viaud. Les restes de la citerne sont transformés en bassin à poissons qui disparaîtra lors d'une restauration ultérieure.

D'abord installé dans deux salles de l'ancienne caserne Hervo, le Musée s'agrandit jusqu'aux années 1990 pour finalement occuper les 4 corps de bâtiments (dont la chapelle). En 2003 il devient Musée de France. **La caserne Hervo a été inscrite au titre des Monuments historiques le 8 juin 1926.**

VI. Les faubourgs du Moyen-Age à la fin du 18^e siècle



Plan de Concarneau (détail). 17^e siècle. Vincennes. Service historique de la Marine.

Le document montre un faubourg linéaire dans sa partie sud, composé de demeures disposées en deux rangs, couvertes en chaume (couvertures rouges) ou en ardoises (couvertures bleues), et à façades en gouttereau ou pignon.



La chapelle de la Croix et le phare.



La taverne des Korrigans. 17^e siècle. Avenue du Docteur Pierre Nicolas.



Maison, 9 rue de l'Alma. Ancien faubourg l'Aire l'Evêque.

Au 15^e siècle, au moins deux faubourgs existent. Un à l'ouest de la Ville-Close nommé Pénéroff et prolongé au nord par l'Aire l'Evêque. Un autre, le faubourg du Passage, à l'est sur le territoire de la paroisse de Lanriec.

Au 17^e siècle, le commerce étant plus facile à partir du faubourg ouest, celui-ci se développe au détriment de la Ville-Close.

Le faubourg Pénéroff et l'Aire l'Evêque

Situé juste en face de l'entrée occidentale de la Ville-Close, il est le premier faubourg à s'être développé. La rue Neuve, actuelle avenue Pierre Guéguin, fut la première grande voie urbaine construite dans le milieu du 18^e siècle sur ordre du Duc d'Aiguillon, gouverneur de Bretagne. Elle était occupée par des négociants, des bourgeois et des officiers, au 18^e siècle par des maîtres de chaloupe.

Un peu plus au nord le faubourg appelé l'Aire l'Evêque, qui relève de l'évêque de Quimper, comprend au 16^e siècle 33 maisons et un four banal. En 1539 le faubourg Pénéroff massé près de la chapelle de La Croix comprend lui aussi 33 maisons et relève du domaine du roi. Il est présenté comme un quartier nouveau, en retrait par rapport aux landes de Notre-Dame de La Croix, et s'étend jusqu'au rivage ouest.

Au 18^e siècle l'essor de la pêche à la sardine et du commerce contribue à l'extension de ce faubourg avec l'installation d'usines de pressage de sardines et de conserveries, la construction d'un quai face à la demi-lune de la Ville-Close et d'un quartier neuf pour les ouvriers et les marins. A cette époque, il y a trois fois plus d'habitants dans les faubourgs que dans la Ville-Close. La place d'Armes devient le centre de la ville de Concarneau, idéalement située entre la Ville-Close et le faubourg qui s'étend vers l'ouest. Les maisons sont construites en pierre, matériau qui remplace le bois.

Un seul bâtiment de cet ancien faubourg a été inscrit au titre des monuments historiques pour ses façades et sa toiture le 6 janvier 1971. Il s'agit d'une **ancienne maison d'armateur concarnois** du 17^e siècle située au 5-7 rue Tourville. Les bâtiments sont répartis autour d'une cour rectangulaire dont le centre est occupé par un puits carré à margelle saillante. Dans l'aile ouest, un salon du 18^e siècle est orné de boiseries sculptées en panneaux à nids d'abeille et de portes à panneaux de ferronnerie.

On comptait au faubourg de petites maisons de pierre dont témoignent aujourd'hui encore la taverne des Korrigans avenue du Docteur Pierre Nicolas, maison du 17^e siècle à façade pignon, ou encore, une petite construction au 9 rue de l'Alma à l'ancien faubourg l'Aire l'Evêque. Les photographies des années 1900 - 1910 montrent également les restes d'un habitat modeste près du bassin Pénéroff ou encore le long du quai d'Aiguillon élargi dans les années 1930 pour permettre le débarquement de marchandises et de poissons ainsi que le stationnement des voitures, déjà nombreuses à cette époque.

Située Place de la Croix (une croix marquait la limite du faubourg), la **chapelle de La Croix** est un petit sanctuaire du 15^e siècle qui devient un corps de garde au 19^e siècle. Rendue au culte en 1851, elle est restaurée par l'architecte Joseph Bigot qui réalise le clocher en 1854, et dédiée alors à Notre-Dame de Bonne-Nouvelle.

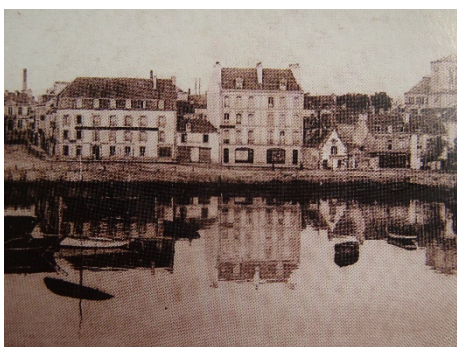


Petite maison contre le garage de l'Atlantic Hôtel au sud du bassin Pénéroff. Dans Belser.

Le faubourg du Passage

Ce faubourg qui se trouvait sur la paroisse de Lanriec s'est développé autour du bac qui permettait de franchir le chenal séparant la côte de la Ville-Close.

Sur un plan du 17^e siècle, quelques maisons y sont représentées. Elles vont se multiplier au 18^e siècle mais le site ne s'est véritablement urbanisé qu'à partir du 19^e siècle le long de la Grande route de Concarneau à Pont-Aven (actuelle rue Mauduit-Duplessis prolongée par la D322).



Maison sur le quai d'Aiguillon. Dans Belser.



Le Passage. Vieille chaumière. Carte postale. Dans Belser.



Le Passage au clair de lune. Carte postale vers 1900.



Concarneau, vue de barques. Agence Rol, 1913. BnF.

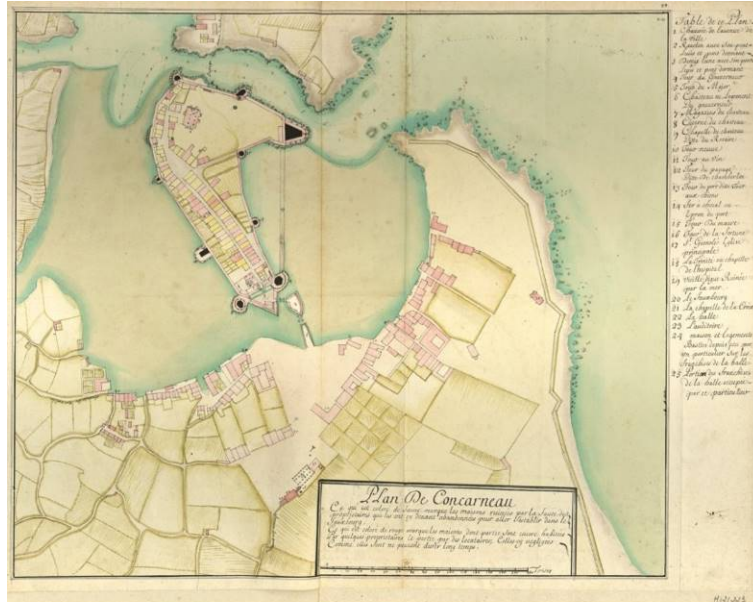
L'ancien faubourg du Passage vu depuis la porte du Passage de la Ville-Close.



Le Passage. Petite maison, place Duquesne.

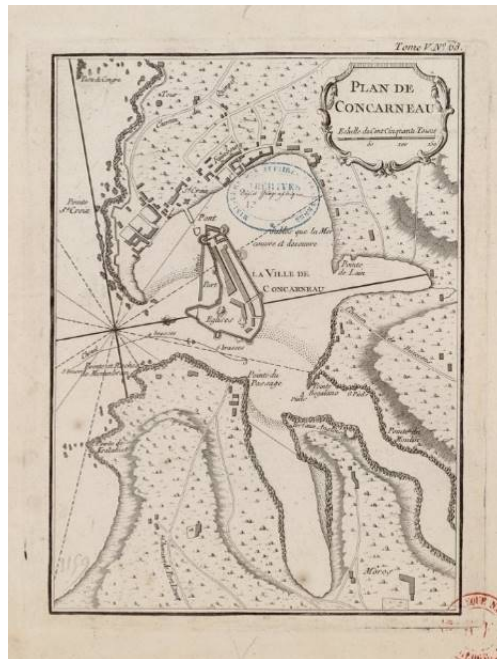
L'anse du Lin

Sous l'Ancien Régime, les Concarnois se rendaient à la source Saint-Jacques dans l'anse du Lin. Il existait une fontaine qui fut restaurée par la ville en 1743 à côté d'une chapelle qui sera détruite lors de la construction de l'abattoir à la fin du 19^e siècle.



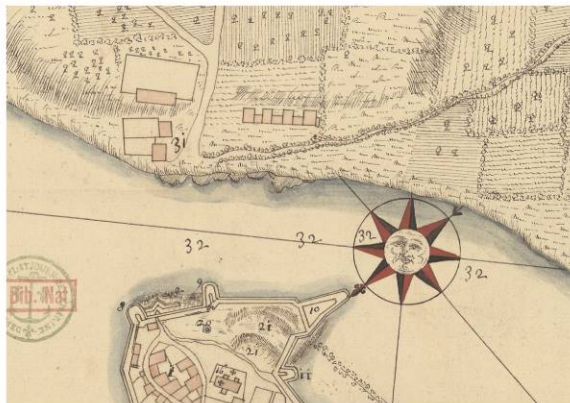
Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Plan de Concarneau. 17^e siècle. Bibliothèque nationale de France, département Estampes et photographie, EST VA-29 (3)



Plan de Concarneau. Jacques-Nicolas Bellin. 1764. Bibliothèque nationale de France, département Cartes et plans, GE DD-2987 (1159).

Ville et environs de Concarneau
Desreux, 1681. BnF

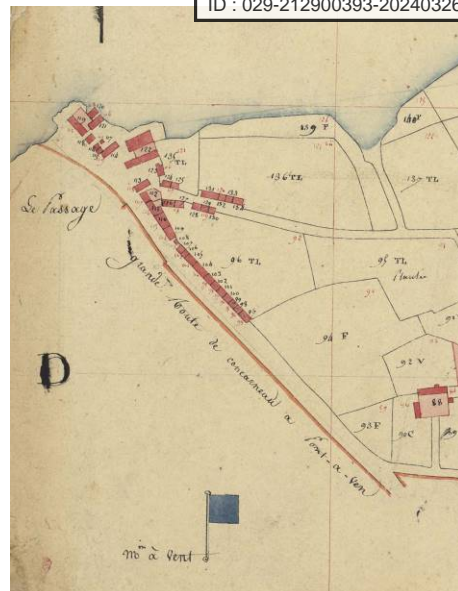
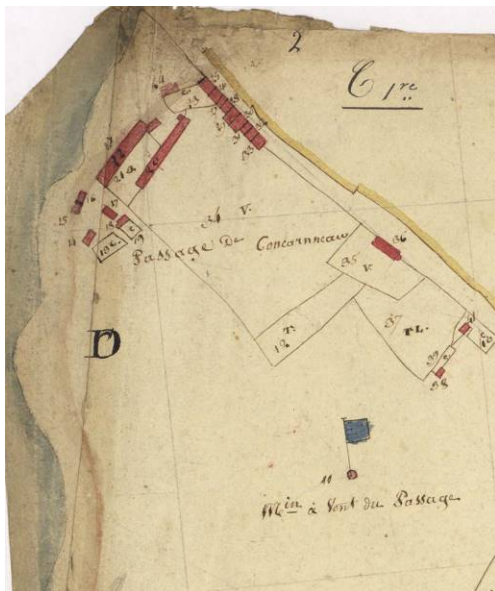


Faubourg est - Faubourg du Passage



Faubourg ouest - Faubourg Péneroff

La ville et ses faubourgs en 1681.

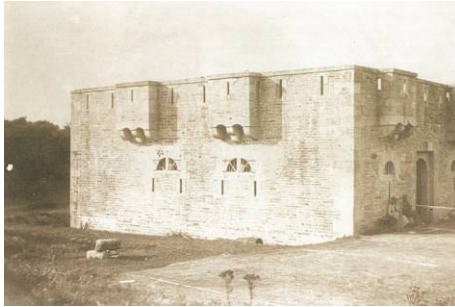


Le faubourg du Passage. Plan cadastral de Lanriec, 1845. AD 29.



Le Passage. Carte postale, vers 1910 ?

I. Les fortifications hors la Ville-Croise du 15^e au 19^e siècle



La batterie de Beuzec à la fin du 19^e siècle. Dans Ribouchon, p. 177.



Les vestiges de la batterie de Beuzec. Photographie du début du 20^e siècle. Dans Ribouchon, p. 173.



La batterie de Beuzec après transformation en maison. Cl. Patrick Jadé.



Le fort du Cabellou. Le corps de garde couvert en lauzes et le blockhaus érigé par les Allemands durant la Seconde Guerre mondiale.

Une surveillance de la baie existait déjà en 1462. À partir de 1660, au moment de la coalition anti-française menée par l'Angleterre et la Hollande, des palissades terminées par des corps de garde en bois ou en pierre sont construites au niveau de Coat Pin. Il existe également un corps de garde sur la côte de Lanriec. Au 18^e siècle, une ligne de forts (Beuzec à l'ouest, La Croix et Cabellou au sud) et une jetée de pierre protègent le quartier de La Croix et l'entrée dans la baie. Ces forts sont transformés en batterie vers 1745 pour verrouiller la baie grâce à des feux croisés.

À cette époque les pêcheurs de sardines de Concarneau redoutent le voisinage des îles des Glénan occupées par des corsaires. Au milieu du 19^e siècle, les forts sont devenus obsolètes.

La batterie de Beuzec appelée aussi Fort Lamour au 19^e siècle

Elle fut installée sur le territoire de l'ancienne paroisse de Beuzec à la fin du 17^e siècle. Ce simple corps de garde attesté à la fin du 17^e siècle est transformé en 1745 en batterie croisant ses feux avec le Cabellou et la batterie de La Croix. En 1860, la batterie de Beuzec est reconstruite en retrait avec un corps de garde crénelé, un fossé et un pont-levis. En 1868, une plateforme en mortier complète le tout. En 1899, Fort Lamour est vendu et transformé en habitation par l'architecte Emile Deyrolle.

La batterie de La Croix ou Fort Pleurou

La batterie est édifée en 1745 à l'extrémité du faubourg Pénéroff, en arrière de la chapelle pour défendre le port de Concarneau. La chapelle de La Croix fut alors transformée en corps de garde. Cette batterie est désarmée en 1860 et c'est sur une partie de son emplacement que le laboratoire de biologie marine fut construit.

Le fort et la batterie du Cabellou

Il y a un corps de garde à la pointe de Cabellou dès 1691 où prend place en 1745 - 1746 un fortin équipé d'une poudrière. Il est couvert d'un toit de pierre à degrés qui permettait de se protéger des boulets. À la fin du 18^e siècle, le fort est équipé d'un signal. Le mieux armé, il s'ouvrait par six embrasures côté ouest. En 1800, les canons de 24 livres sont remplacés par des pièces de 36 livres qui ont une portée de 3,7 km. En 1811, un fourneau à réverbère est installé au Cabellou pour fabriquer des boulets incandescents. En 1870, il est déclassé et vendu à plusieurs propriétaires. En 1926, l'un des propriétaires du Cabellou, M. Le Boucq, achète certains restes de la chapelle Saint-Fiacre de Kerspen (Riec-sur-Belon) et fait reconstruire une chapelle, avec calvaire et enclos. Elle servira d'écurie aux Allemands en 1940. En 1960, le fort du Cabellou devient la propriété de la ville qui le restaure dans les années 2000. **Le fort est classé Monument historique le 28 novembre 1962.**



Plan de Concarneau. Service Historique de l'Armée de Terre, Vincennes. A8 S1 C1, pièce n°1. Concarneau 1691.

II. Les activités portuaires

La pêche et l'industrie de la pêche



Déchargement du thon. Carte postale, vers 1960.



Usine de Lanriec. Carte postale dans Cyrille Maguer, Chroniques du pays de Concarneau.

L'usine Ouizille. Ancien atelier de presses à sardines dite Usine du Grand-Clos, érigée en 1741



Lavage des sardines : [photographie de presse] / [Agence Rol]. 1913. Bibliothèque nationale de France, département Estampes et photographie,



Concarneau. On enlève les têtes de sardines : [photographie de presse] / [Agence Rol]. 1913. Bibliothèque nationale de France, département Estampes et photographie,

L'activité de la pêche a, de tout temps, existé à Concarneau. Au 15^e siècle les pêcheries appartenaient aux ducs de Bretagne et un chemin des poissonniers qui reliait Carhaix à Concarneau est attesté au 16^e siècle.

Dès le 18^e siècle et plus encore au siècle suivant, avec le début des conserveries, la pêche connut un développement considérable, attirant nombre de petits cultivateurs vers les revenus plus substantiels qu'offraient les ressources marines. La pêche à la sardine se pratiquait avec des filets, souvent bleus, après avoir appâté les bancs de poissons avec de la rogue (mélange d'œufs de morue conservé par salage).

Une industrie de pressage est créée afin de conserver les sardines pendant 4 mois. Les sardines étaient d'abord saumurées (salées) puis pressées avant leur commercialisation. Les presses étaient constituées de lourds madriers enfoncés dans les murs et qui, à l'autre extrémité chargée de poids, appuyaient sur le couvercle des barils contenant la masse des sardines saumurées et empilées. Le poisson ainsi traité pouvait se conserver plusieurs mois. Il existait en 1680, 7 presses dans le faubourg ouest et dans la Ville-Close.

L'invention de la boîte de conserve et de l'appertisation (stérilisation) à l'aube du 19^e siècle va permettre le développement d'une nouvelle industrie de la pêche.

L'activité, ralentie avec les guerres de l'Empire, reprend de plus belle vers 1850 avec l'installation de première friterie dans le quartier de La Croix, une nouvelle façon de conserver les sardines qui sont tout d'abord ébouillantées dans de l'huile puis mises en conserve. Très vite une deuxième friterie est installée au quartier du Passage. Les femmes travaillaient aux conserveries et les hommes au soudage des boîtes.

Cette industrie permit d'employer un personnel rural et de développer en parallèle une activité de construction navale, de fabrication de voiles, de corderie, de tonnellerie. En 1874, il y a à Concarneau 18 conserveries, 32 en 1900 qui emploient 2 000 ouvrières. L'arrivée du train en 1883 va donner un nouvel essor à l'industrie de la pêche en offrant de nouveaux moyens d'exportation.

À la fin du 19^e siècle, Concarneau traverse une période de crise qui se prolonge au début du 20^e siècle en raison de la difficulté de maîtriser la ressource et la capacité à la conditionner.

La ville investit davantage dans la pêche du germon (thon blanc). On compte en 1910 3 000 marins pêcheurs - Concarneau devient en 1928 le premier port thonier. Après la Seconde Guerre mondiale, les conserveries de sardines et de légumes (17 en 1965) accusent une régression cependant la productivité y est plus forte. Aujourd'hui il ne reste qu'une conserverie : Gonidec, mais il convient aussi de citer JB Océane et Courtin dont la localisation actuelle et récente de l'usine est sur la route de Concarneau à l'entrée de Trégunc mais qui conserve une fonction commerciale sur Concarneau).

L'activité se tourne vers la pêche fraîche (merluchon, langoustine) et le thon africain avec 100 000 tonnes de thon aujourd'hui pour 15 à 20 thoniers (contre 116 en 1946 mais de plus petite taille). En 1965 Concarneau est devenu le troisième port français derrière Boulogne et Lorient.

Les chantiers navals



La Place d'Armes. Le bassin d'échouage Pénéroff (bassin d'échouage). Carte postale vers 1910.



Le bassin Pénéroff. Maquette réalisée par Le Meter et Charles Viaud, 1912. Musée de la Pêche.



Le bassin Pénéroff après comblement.



La criée municipale bâtie en 1892.



L'anse du Lin à la fin du 19^e siècle. Dans Cyrille Maguer. Concarneau. Regards croisés, p. 12.

Liés à l'activité de la pêche, les premiers chantiers navals sont créés au 17^e siècle dans la vasière du Lin. La construction navale va surtout se développer sous le Second Empire avec la fabrication de barques, chaloupes et chasse-marée.

Au début du 20^e siècle, l'industrie navale se tourne vers la construction de thoniers dundees qui pêchent à la traîne (lignes appâtées ou avec leurres). Les sardiniers pêchent au filet droit et peu à la senne, surtout à Concarneau. Ces sennes étaient de petite taille mais créèrent de nombreux conflits de concurrence.

Dans les années 1960, on compte plusieurs chantiers de construction navale avec des ateliers d'entretien et de réparation : Le Roy, Krebs, Donnard, JFA (à partir de 1993), la SCEN, et Piriou, toujours en activité, qui en 1963 participe à la construction du premier chalutier en coque d'acier concarnois, la « Glorieuse Sainte Rita II », pour un patron d'Étaples.

Installée au départ dans le quartier du Lin, l'activité de chantier naval s'étend progressivement vers la rive gauche du Moros au Passage-Lanriec dans la nouvelle zone industrielle du Roudouic. Un *slipway* qui permet de mettre à sec les bateaux pour les réparer et les repeindre est installé en 1955 sur la rive gauche du Moros. Il sera supprimé en 2016 et remplacé en 2017 par un élévateur à sangles. En 1978 le port s'équipe d'un ascenseur à bateaux, en 1980 d'un élévateur à bateaux dans l'anse Roudouic puis en 2002 d'une cale sèche avec bassin. Aujourd'hui 50 entreprises de l'industrie navale emploient 1 250 personnes.

Les ouvrages portuaires

À l'origine, le port était protégé par une jetée de pierre qui se trouvait au sud de l'îlot fortifié dans l'avant-port. Dès l'édification de la Porte aux Vins au 15^e siècle, une cale accueillait les navires de commerce dans l'arrière-port au nord de la Ville-Close.

Au milieu du 18^e siècle, le quai d'Aiguillon est construit en granit en face de l'entrée occidentale de la Ville-Close. Il donne sur l'arrière-port. À partir de 1818 les aménagements portuaires vont se faire au rythme de l'évolution de l'activité du port. Après une nouvelle tempête, un môle de 90 m est installé à la pointe du faubourg Pénéroff pour abriter l'entrée du port et le quai Pénéroff est construit, à proximité des presses à sardines, ainsi qu'une tourelle sur la roche du Cochon située à peu de distance du Cabellou. Un bassin d'échouage, le bassin Pénéroff, abrité par deux jetées et ouvert par une passe de 10 m est aménagé en 1833 avec une ligne de quais dotés de cales – souvent ensablé et envasé, il sera comblé en 1932.

La côte s'équipe d'une signalisation de balises et de phares pour indiquer aux bateaux les endroits dangereux : à partir de 1847 (au niveau de la batterie de La Croix, fanal de Beuzec) et en 1855 du côté de Lanriec. Désormais le port va s'étendre par des transformations du rivage, en empiétant sur la vasière et des terres jusqu'alors peu exploitées.

En 1853, la route relie Lanriec à Concarneau par un pont sur le Moros. En 1865 le quai aux Engrais est construit au nord de l'arrière-port et l'anse du Lin est comblée. Le môle de La Croix assure, à l'ouest, une protection bien relative qui vaudra à cette digue le sobriquet de « Quai Nul » - les bateaux fréquentant très peu cet « abri » dérisoire par vent d'ouest-sud ouest. En 1892, une criée, centralisant l'arrivée du poisson, est élevée entre la chapelle de La Croix et le fort Pleurou (batterie de Beuzec).

Au début du 20^e siècle, Concarneau offre une longueur de 450 m de quais. Mais le bassin trop exigü est élargi. Un quai le long de la Porte au Vin est installé vers 1920. Dans l'entre-deux-guerres, l'essor de la pêche au thon contraint à d'autres aménagements : comblement du bassin Pénéroff (1932), quai d'Aiguillon élargi (1932), début d'aménagement de l'anse du Roudouic à l'est, quai du Lin (1937) et comblement de l'anse du Lin, quai Est (1937), quai Carnot (1938). Une nouvelle criée est créée sur le quai du Lin en 1938 – elle sera remplacée en 1952 par un nouveau bâtiment agrandi ensuite en 1957 et allongée par un dernier édifice en 1965.



La criée construite en 1952.



L'extension du quai Est en 1954. Les deux îlots incluant la capitainerie.



Le slipway après son installation en 1955-1956.

L'extension du port se fait essentiellement sur l'arrière-port et à l'est et permet d'accueillir les thoniers, les chalutiers et les navires marchands. L'époque sardinière avait engendré l'aménagement de la partie sud de la ville. Dans les années 1930, l'activité croissante du port ne peut se satisfaire de l'avant-port, devenu insuffisant pour l'accueil des centaines de sardiniers et de thoniers – il sera aménagé en port de plaisance en 1964. L'arrière-port, jusque-là non dragué et découvert à marée basse, offre alors des perspectives nouvelles en lien avec les dessertes terrestres et ferroviaires.

Dans l'arrière-port, le quai Est est étendu en 1954 : il est doté de deux îlots bâtis aux angles arrondis incluant au sud la capitainerie ; au nord-est et au contact de la criée, prend place en 2001 un silo à glace. À partir de 1964, le port s'étend progressivement vers la rivière Moros. Le bassin du Moros dominé depuis le 20 mars 1966 par un pont routier en béton précontraint de 199 m de long sur 14 m de large, suivi en 2002 d'une grande cale sèche est construit sur la rivière ainsi qu'une zone industrielle de 140 000 m² avec une halle de 800 m² pour la vente des poissons et un parking de 1600 m² pour les camions isothermes.

Au milieu des années 1960, on compte près d'1 km de quais, 3 hangars à poissons sur 200 m, de nombreux magasins à marée. Le chenal est dérocté et l'arrière-port creusé permettant ainsi l'entrée des bateaux sans considération de la marée. Avec ces nouvelles installations, dont le lotissement de magasins de marée sur l'ancienne anse du Lin et la zone industrielle du Roudouic, le trait de côte a considérablement avancé depuis les années 1950.



Vue aérienne du port vers 1930. Dans Filets Bleus et Grèves Rouges. Marc Morlec. Le pont sur le Moros (1853, dynamité en 1966) en haut à droite. En bas à gauche, la criée de La Croix (1892).



Photo aérienne, 1962. Geoportail.



Le silo à glace construit en 2011.



Le silo à glace.



Le quai du Lin et la criée de 1952. Vers 1970.



Le quai Est. L'îlot sud et la capitainerie.



Le quai Est. L'îlot nord. La façade tournée vers le port s'organise en une composition symétrique en deux ailes basses disposées de part et d'autre d'un corps central à un étage.

Le port de plaisance

Le glissement des activités portuaires de l'avant-port à l'arrière-port entamé dès les années 1930 a eu une incidence majeure sur le paysage de la ville. En libérant la partie méridionale de l'anse au contact du quai Pénéroff, il a permis le développement de la plaisance au sud et au nord de la Ville-Close avec l'aménagement dès 1964 d'une cinquantaine de places sur pontons. La ville peut désormais accueillir dans l'arrière-port, désormais polyvalent, de grandes manifestations nautiques telles que l'AG2R et la « Solitaire du Figaro ».



Voiliers dans l'arrière-port.

III. Le tourisme et

la station balnéaire



L'hôtel des Voyageurs. Ancienne maison Morineau bâtie en 1787 et réhaussée en 1810. Dans Le Maître, Histoire d'une ville, 2003, p. 91.



Maison à pan de bois d'inspiration norvégienne. 1882-1885. Quai Pénéroff.



L'Atlantic Hôtel. Place de la Croix. Carte postale vers 1910. Il ouvre ses portes en 1903.



Le Grand Hôtel de Cornouailles (H. Imbert, architecte, 1913).14, boulevard Alfred Guillou. Dans Album Artistique, Tanguy – Le Burel.

Dès le milieu du 19^e siècle, des visiteurs venus de Paris mais aussi du monde entier arrivent à Concarneau attirés par le pittoresque et le patrimoine architectural des lieux. Parmi les personnes à l'origine de cet engouement pour Concarneau, le comte et la comtesse de Chauveau qui ont transformé le **manoir de Kériolet**, sur la commune de Beuzec, en château de style néo-Renaissance, mais aussi des scientifiques comme Victor Coste, créateur du laboratoire de biologie marine, ou des écrivains, peintres, sculpteurs au départ très attirés par la station de Beg-Meil reliée à Concarneau par un bateau à vapeur.

Les peintres tels que Lucien-Victor Delpy, Alfred Guillou, Léon Broquet, Maurice Ménardeau, William Leech ou encore Charles Fromuth vont trouver leurs sujets dans la ville, ses paysages, son port et ses habitants. Gustave Flaubert séjourna à l'Hôtel des Voyageurs en 1847 puis 1875, Georges Simenon passa l'hiver 1930 dans la ville.



Thoniers devant la Ville-Close. Lucien-Victor Delpy. 1936. Ville de Concarneau.



Bretonnes au tricot et thoniers à voile, quartier de la Croix. Fernand Legout Gérard. Non daté (début 20^e siècle). Ville de Concarneau.

Dès 1850, des hôtels accueillent les touristes (hôtel des Voyageurs près de la Halle, hôtel de France, Grand hôtel sur le quai d'Aiguillon, Atlantic Hôtel) dont le nombre augmente avec l'arrivée du chemin de fer à Concarneau en 1883. Entre 1882 et 1885, la famille Guillou-Deyrolle fait édifier la grande demeure en pan de bois d'inspiration norvégienne sur le quai Pénéroff, évocation des relations commerciales fondées sur le transport de la glace et de la rogue.

À l'ouest, le quartier de Coat Pin, en bordure de mer, connaît une urbanisation à la fin du 19^e siècle avec la construction de résidences cossues sous l'impulsion de la famille Deyrolle. Les maisons sont en granit avec des petits balcons de bois et des vérandas. Au nord du front de dune, le moulin de Thalamot, acheté en 1866 par Madame de Chauveau, est revendu en 1890 à Alexandre Billette qui y bâtit une maison de maître de 12 pièces. Plus au sud, le Fort Lamour est vendu à Emile Deyrolle en 1899.

Il fait bâtir à la place des villas bourgeoises. Progressivement de véritables quartiers sont érigés le long des plages de la corniche. Les plages des Sables-Blancs (villa des Genêts, villa des Lilas, maison du comte de Chauveau), la plage des Dames sont très prisées des célébrités qui s'y adonnent aux bains de mer et profitent des cabines de bain en bois. Le lotissement de Miné offre de beaux exemples de l'architecture Belle-Époque.



*Plage des Dames (ancienne plage du Fort l'Amour).
Carte postale vers 1900.*



*La plage des Dames. A droite la Villa Ker Elise au 13,
boulevard Katerine Wylie.*



*13, boulevard Katerine Wylie. Villa Ker Elise,
rebaptisée Casa Estoril. Années 1910.*



8, boulevard Katerine Wylie. Villa



20, boulevard Katerine Wylie. Villa en « faux L ».



Villa Kerhastel, 29 ; boulevard Katerine Wylie.



*Villa Les Tamaris, construite en 1911 sur les plans d'un ingénieur des Ponts et
Chaussées. 17, avenue Alfred Guillou.*



*Villa Les Haudriettes. 1891. Edifiée par le comte de Chauveau. 39, boulevard Alfred
Guillou. Style néogothique.*



Ker Ael, 8, rue Docteur Calmette.



Le Grand Hôtel de Cornouailles après transformations. Carte postale, vers 1960.



Plage de Cornouailles.



Lotissement du Cabellou. La villa « Les Roches claires » de Charles Le Boucq, 1926.

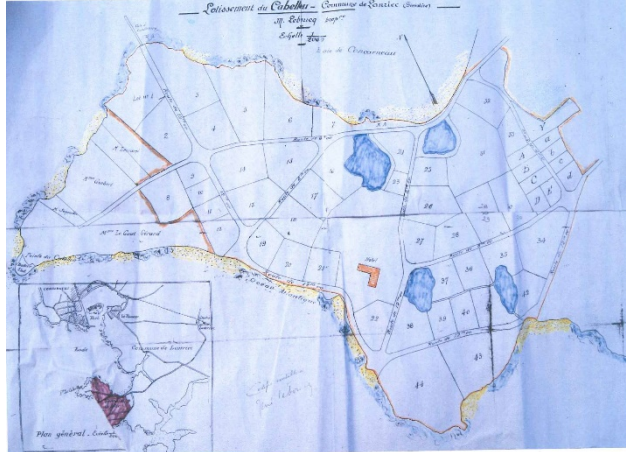


Lotissement du Cabellou. L'hôtel de la Belle Etoile au Cabellou.

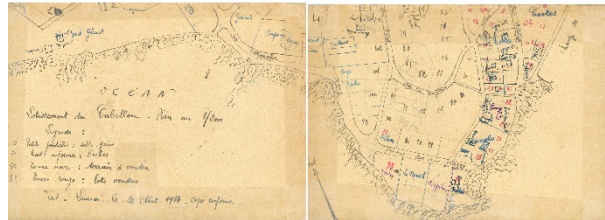
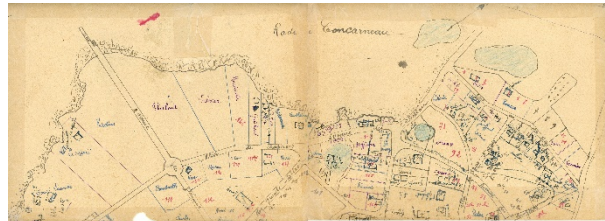


Ancien Hôtel restaurant Borney. Vers 1926-1930. Maison néo-bretonne.

Charles Le Boucq, député de Paris (1868-1958) acquiert 45 hectares de terrains sur la presqu'île du Cabellou en 1926 et y fonde le **lotissement dit du Cabellou**, en trace les voies, crée un cahier des charges garantissant le style à donner aux futures constructions (ce dernier interdit le morcellement des parcelles fixées à 1000 m² minimum. Sa demeure, « Les Roches claires », est construite face à l'océan dans le style néobreton. Le Boucq fera élever l'Hôtel de la Belle Etoile où résideront des personnalités de renom. La crise de 1929 puis la Seconde Guerre mondiale stoppent le développement de ce nouveau quartier dont les chantiers des belles demeures seront réactivés à partir des années 1950.



Plan du lotissement du Cabellou, 1926. AC.



Lotissement du Cabellou. 10 août 1934. AC.



Villa. Le Cabellou. Vers 1926-1930.



La fête Les Filets bleus. Le cortège des sardinières se rendant à la fête. Dans Maguer, p. 76.

La fête des Filets bleus est créée en 1905 au profit des familles pauvres des marins de Concarneau. Le Trio Montmartrois est à l'origine de la Chanson de la sardinière composée par Albert Larrieu à la demande du comité organisateur de la première fête.



La fête Les Filets bleus. 2007. Dans Maguer, p. 76.

IV. L'évolution des faubourgs aux 19^e et 20^e siècles



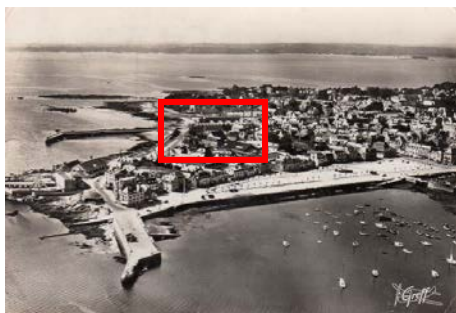
Concarneau, la mairie : [photographie de presse] / [Agence Rol]. 1913. Bibliothèque nationale de France, département Estampes et photographie, EST EI-13 (226)



L'avenue de la Gare dans le prolongement de l'avenue Pierre Guéguin constitue l'extension nord de la ville dès la fin du 19^e siècle. Carte postale vers 1900.



Concarneau. La rue centrale : [photographie de presse] / [Agence Rol]. 1913. Bibliothèque nationale de France, département Estampes et photographie. Actuelle avenue de la Gare.



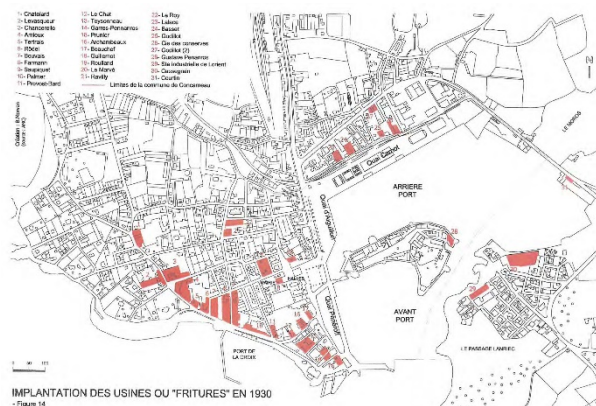
Vue aérienne du quartier Pénéroff. Vers 1950 -1960. Les cheminées signalent les usines. En encadré, l'usine Bouvais-Flon, qui conserve partiellement sa cheminée de briques.

L'essor industriel de la ville vivant exclusivement de la pêche qui se traduit par un afflux migratoire de paysans accélère le développement de la ville. Les constructions se multiplient au 19^e siècle, particulièrement entre 1849 et 1862 autour des cheminées des usines de frateries dans le faubourg Pénéroff. Cette urbanisation se fait au gré des achats de terrains effectués par les propriétaires d'usines. Nait ainsi un paysage d'usines de pressage de sardines et de conserveries (usine Vermillard, usine du Grand-Clos (Ouzille et Delory), érigée en 1741)

Vers 1830, on compte environ 60 ateliers de presse à sardines (établissements Billette, Bonnacarrère, Duppot, Bodélio, Galabert, Nicou, Penarros...) installées dans le faubourg Pénéroff.

A partir de 1850, les « fritures » ou usines de conserverie à l'huile vont supplanter peu à peu « la presse » et marquer un nouvel essor économique. On en comptait 18 en 1878. Les usines sont concentrées dans le quartier Pénéroff à proximité des points de déchargement.

On compte dans les années 1930, 32 conserveries – il ne reste plus aujourd'hui que la conserverie Gonidec).



Implantation des usines ou « fritures » en 1930. Brigitte Morvan, 2006.

Progressivement le quartier de La Croix rejoint celui des Halles. La ville se dote de bâtiments publics (mairie, halle, écoles, bureau de Poste, comptoir national d'escompte de Paris) et l'arrivée du train à Concarneau en 1883 (liaison ferroviaire Concarneau-Rosporden) et en 1908 (liaison ferroviaire Concarneau-Pont-Aven) contribue au développement de la ville vers le nord sur le territoire de Beuzec où est construite la gare. Les commerces et les hôtels se multiplient.

Des conserveries sont aussi installées dans le quartier du Passage à Lanriec (Lanriec ne sera rattaché à la commune de Concarneau qu'en 1959), ce qui entraîne l'extension de ce faubourg.

À partir de 1920, la ville de Concarneau continue à s'étirer vers le nord. De nouveaux lotissements apparaissent : la Ferme du Dorlett en 1952, Kerambriant en 1954, Kerneac'h en 1955... Au sud, le Cabellou devient un quartier chic à la fin des années 1960. À l'est, le territoire de Lanriec devient après son rattachement à la commune de Concarneau une réserve de foncier pour l'extension de la ville avec notamment la construction de certaines infrastructures. L'ancien domaine du Porzou est racheté par la ville dans les années 1970. Dans ce vaste espace, on construit de nouvelles infrastructures : hôpital, collège, lycée, complexe sportif. La rive gauche du Moros s'urbanise à grands pas.

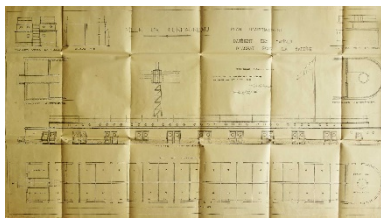
L'extension du faubourg Pénéroff – plans d'aménagement et lotissements



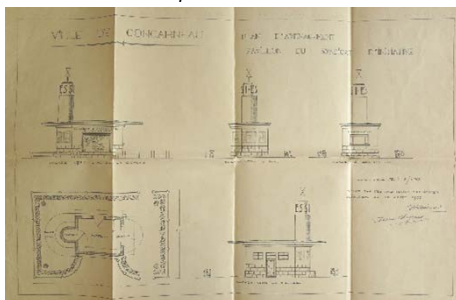
La cheminée de l'usine Bouvais-Flon.



La cheminée de l'usine Le Marié (puis Fleury-Michon), 6, place du Général de Gaulle.



Plan d'aménagement. Bâtiment des cabines d'achat pour la sardine. Lachaud, René Legrand, architectes à Quimper. 1933. AC 1T2

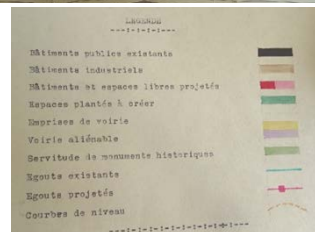


Plan d'aménagement – Pavillon du syndicat d'initiative. René Legrand, Lachaux, architectes, 20 août 1933. AC 1T2.

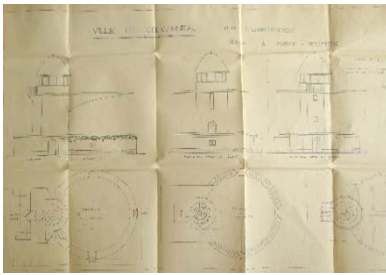
Dès les années 1860 – 1870, les terres de bord de mer à l'ouest du faubourg Pénéroff sont peu à peu acquises et loties (Coat Pin) et drainées par de nouvelles voies. En 1866 – 1868, le quartier Touret, dit « quartier neuf » est établi à l'ouest de l'actuelle place du Général de Gaulle dans une partie encore rurale de la ville dont les chemins, dont témoigne le plan cadastral napoléonien, fixent le tracé de la nouvelle voirie. La rue Jean Bart, caractérisée par les alignements de ses maisons juxtaposées, en est l'exemple.

Un projet d'aménagement comprenant le percement de nouvelles voies et la construction de bâtiments communaux dont des cabines d'achat pour la sardine sur le quai Pénéroff, un kiosque à musique au port de La Croix et un syndicat d'initiative sur la place Jean Jaurès est envisagé par la ville, en 1933 sans doute.

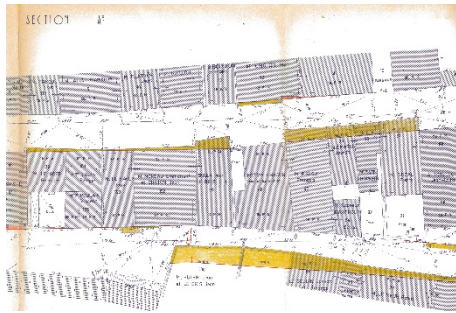
Sans effet, il est réactualisé en 1941 : Jacques Deyrolle, architecte à Concarneau, est saisi par la Ville pour dresser, sur la base d'un plan réalisé par J. Vinsous en 1939, un plan d'aménagement et d'embellissement comprenant le percement de nouveaux axes et l'installation de nouveaux égouts. Le projet une fois encore ne sera pas réalisé.



Plan d'aménagement et d'embellissement. Plan futur. Jacques Deyrolle, architecte à Concarneau, 15 mars 1941. AC 1T2. Plan non réalisé.



Plan d'embellissement – Kiosque à musique -
belvédère. René Legrand, Lachaux, architectes, 20
août 1933. AC 1T2.



Plan d'alignement (détail), vers 1960. UDAP 29.



La rue Vauban en 1962. Cl. UDAP 29.

Avec l'essor de l'industrie de la pêche et des conserves, Concarneau voit sa population augmenter de façon importante. Elle est devenue une ville économiquement florissante. En parallèle, le tourisme balnéaire se développe. La Première puis la Seconde Guerre mondiale passées, Concarneau amorce un redémarrage économique lié notamment à la venue, pendant l'Occupation, de nombreux chalutiers de Boulogne, Dieppe, Lorient, réfugiés à Concarneau où ils continueront à pêcher. Ces bateaux de haute mer encourageront les armateurs locaux à prendre modèle sur eux. Il en résulte un désir de mettre sur pied un projet portuaire de grande envergure.

, à peine entamé par la guerre de 1939-45, qui atteint son apogée dans les années 1960 avec un projet portuaire de grande envergure.

La Ville-Close

Le réarmement de 1840 entraîne l'arrivée de garnisons à loger : le Génie occupe plusieurs bâtiments. En 1872, un hospice est créé dans la ville fortifiée. Pendant la guerre de 1914-1918, celle-ci accueille des réfugiés et sert en 1918 de centre de ravitaillement des torpilleurs. En 1924, un dispensaire est installé dans l'ancien presbytère grâce à une Américaine, Katherine Wylie, qui finance le projet. Quant à l'enceinte, elle a été gravement endommagée par une tempête en 1926. Il faudra attendre les années 1960 pour que la ville de Concarneau devienne propriétaire de l'enceinte et des tours et procéder à leur restauration à partir de la fin du 20^e siècle. Aujourd'hui encore, les remparts devenus communaux, se déroulent sur près d'un kilomètre et conservent leurs tours.

En 1938, la Ville-Close abrite un hôpital, un dispensaire, une coopérative, une école de pêche et une usine.

La Seconde Guerre mondiale voit la réquisition de la maison du Gouverneur par les Allemands en 1942 et l'installation d'une batterie antiaérienne sur la plateforme du Fer à Cheval.

La dépopulation de la Ville-Close s'accélère dans les années 1950 au profit des anciens faubourg. Aujourd'hui, elle accueille chaque été 1,2 million de touristes (chiffre de 2017).

Dans les années 1960, la ville établit un plan d'alignement pour les rues Vauban et Théophile Louarn qui ne sera jamais réalisé. Entre 1962 et 1965, l'enfouissement des réseaux est une opération contribuant à la mise en valeur du site.



La fontaine du bassin Pénéroff.



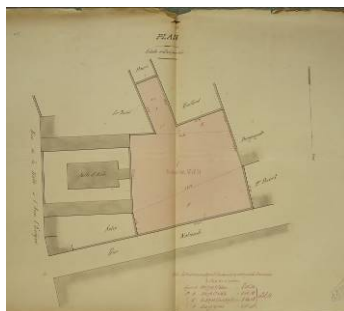
A droite, la halle antérieure à 1893. A gauche, près du bassin Pénéroff, le corps de douane. Carte postale entre 1864 et 1893.



La halle construite en 1855 agrémenté d'une horloge en 1864.



La halle construite en 1893 et complétée d'un étage en 1921.



Plan de la salle d'asile. 1869. AD 29, 2-O-313.

Les édifices publics de Concarneau

La population augmentant fortement au 19^e siècle, la ville continue à s'étendre côté faubourg à proximité des conserveries de sardines où vont être élevés plusieurs bâtiments civils sous la direction de l'architecte Joseph Bigot.

La mairie et la justice de Paix sont construites en 1871 à l'angle de la rue Dumont d'Urville et de la place de la Mairie. À proximité on bâtit un poste télégraphe.

À la place d'anciennes halles entre la place d'Armes et la mairie une **nouvelle halle** en pierre de 27,10 sur 21,20 m et 7,30 m de hauteur (la hauteur maximum autorisée à cette époque-là) est construite en 1855. On y ajoute en 1864 une **horloge** remplaçant celle tombée le clocher de l'église. En 1893, une halle plus moderne, dessinée par Joseph Bigot, la remplace. Elle sera rénovée en 1921 et augmentée d'un étage pour accueillir une salle de réunion, un théâtre et une salle d'exposition. En 2001, on remplace le vieil escalier de béton situé à la façade arrière de la halle par un autre, métallique cette fois, plus commode pour desservir l'étage.

Un magasin entrepôt de sel est construit à l'entrée de la ville en 1868, un **abri pour corbillard et bascule** en 1882. En 1963, les octrois sont désormais sous le contrôle de l'Administration et l'on décide de construire, au bas du Grand chemin, une **Maison d'octroi** dix ans plus tard. Rehaussée en 1927, celle-ci disparaîtra en 1945.

À Saint-Jacques, au nord de la ville, le **lavoir**, principal point d'eau de Concarneau, est agrandi en 1884 (Boyer architecte) - un autre lavoir, dit « Lavoir de la Sociale », sera aménagé en 1912 à l'initiative de la première municipalité socialiste le long de la Corniche (il est aujourd'hui détruit). En 1855, une **nouvelle fontaine**, indispensable à la population et aux marins, remplace une plus ancienne sur le quai Pénéroff – elle a été ensuite déplacée sur la place Saint-Guérolé dans la Ville-Close où elle se trouve toujours.

L'essor important de la population, l'arrivée de nouvelles familles employées dans les conserveries va contraindre la municipalité à construire ou agrandir le nombre de classes dans les écoles. En 1867 une école est créée place de la mairie, une école des filles en 1882 qui sera agrandie, une autre école entre 1882 et 1931. En 1887 l'école Saint-Joseph s'installe rue Colbert dans le quartier des usines. Rue du Pavillon, on construit l'école primaire supérieure des garçons à la fin du 19^e siècle, près de la **salle d'asile** dont la construction a débuté. La ville se dote en 1934 d'une nouvelle **Poste**, rue des Ecoles, construite sur les plans de l'architecte Albert Le Meur.

Un **abri du Marin** prend place en 1901 au quartier de la Croix derrière la criée – celui-ci accueille aujourd'hui l'Auberge de Jeunesse.

Quatre ans plus tard, le bateau l'Emilya de Lettonie, échoué aux Glénans est remorqué jusqu'à la côte sur la rive derrière la chapelle de La Croix, avec sa cargaison de barils de ciment durcis par les eaux. Ces blocs, circulaires, sont remployés à la construction d'un mur de défense, le **Quai Russe**, contre l'érosion de la mer.



Le Quai Russe.



Le lavoir Saint-Jacques. Carte postale, vers 1900.



Le lavoir Saint-Jacques, rue des Chênes. Ne subsiste que le bassin bétonné.



Le lavoir de la Sociale. Lucien-Victor Delpy, 1943.



La fontaine, 1855. Quai Pénéroff.



La Poste, rue des Ecoles, 1934. Albert Le Meur, architecte.

L'église et le cimetière



L'église Saint-Guérolé construite de 1912 - 1929, vue depuis l'ouest. Carte postale.

L'église **Saint-Guérolé** de la Ville-Close s'est avérée trop petite dans la seconde moitié du 19^e siècle. Il a donc été décidé d'en ériger une nouvelle dans le faubourg. Le projet était ambitieux : construire une église de 2 500 places qui se voulait une réplique de Saint-Front de Périgueux, voire de Sainte-Sophie à Istanbul. La première pierre est posée en 1912 mais les travaux sont stoppés avec le déclenchement de la guerre de 1914-18. Ils seront repris en 1920. L'église Saint-Guérolé, édifiée sur les plans de l'architecte Charles Chaussepied, est bénite en 1929 alors qu'elle n'est pas achevée. Elle ne le sera jamais ! L'ouragan de 1987 l'endommage gravement et elle ferme au public. Sa démolition commence en 1994 et sa coupole s'effondre en 1995 - ne sont conservés que sa tour-clocher et des colonnes à chapiteaux sculptés en 1912 de motifs marins sculptés par Le Naour.



La tour-clocher de l'église Saint-Guérolé construites par Charles Chaussepied.

Une nouvelle église est construite sur le même emplacement en 1996 par les architectes Jean-François Gamiche et Véronica Etasse. D'architecture résolument contemporaine, elle ressemble à une coque de bateau renversée. Au fronton, Jean Bazaine dessine une mosaïque représentant une grande vague bleue sur fond rose. Le mobilier liturgique est dessiné pour le lieu par Lise Mazo.

La reconstruction de l'église Saint-Guérolé de la Ville-Close en 1828 nécessita l'exhumation des cadavres. En 1834, un **nouveau cimetière** est créé sur la commune de Beuzec au bout du « Grand Chemin » (le long de l'actuelle avenue de la Gare) et sera agrandi plusieurs fois : en 1866-69, en 1890 et en 1934-35.

La station de biologie marine du N

La station a été construite à la place d'une partie de l'ancienne batterie de La Croix en 1859 par Victor Coste, professeur au Collège de France, et financé par l'Empire. Le but était le perfectionnement des méthodes de pêche et les études de biomarine. C'est la plus ancienne station marine du monde encore en activité, dédiée à l'origine à l'élevage des animaux marins, avec le premier vivier marin. Elle est restaurée et agrandie d'un étage supplémentaire en 1928 par René Legendre. Des travaux menés dans les années 1960 ont donné au lieu sa configuration actuelle. Aujourd'hui, c'est un centre scientifique spécialisé dans l'exploration de la biodiversité faunistique marine et est associé au Marinarium, dédié à la médiation et à l'accueil du public.



La façade occidentale de l'église Saint-Guénolé et la mosaïque de Jean Bazaine. 1996.



Le maître-autel de l'église Saint-Guénolé, 1996.



La station marine avant 1900. Muséum National d'Histoire Maritime.



La station de biologie marine.

Le Centre des Arts et de la Culture

Il a été créé à une centaine de mètres, à l'ouest du centre de biologie marine, dans l'ancienne usine de conserverie Bouvais-Flon (Boulevard Bougainville) réhabilitée en salle de spectacle en 1973 (CAC).



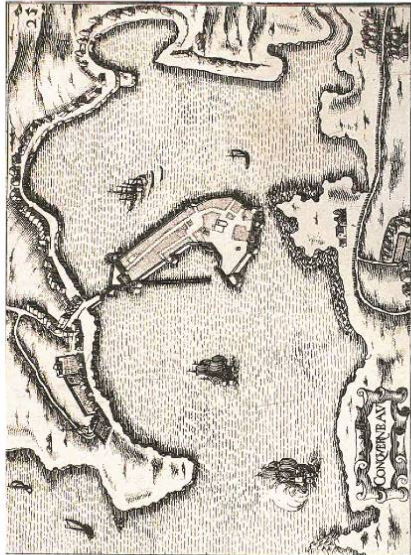
L'ancienne usine Bouvais-Flon.

L'Institut Nautique de Bretagne

L'institut est aménagé dans l'ancienne conserverie Saupiquet à toiture à sheds sur le boulevard Bougainville. Signe de reconversion ancienne qui a préservé le style de bâtiment, l'usine a d'abord accueilli le Chantier André Stéphan qui a construit des bateaux de nombreuses écoles et centres de voiles jusqu'aux années 1970.



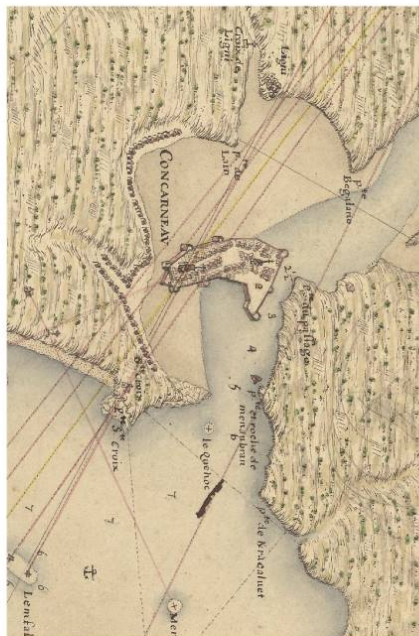
L'Institut Nautique de Bretagne aménagé dans l'ancienne usine Saupiquet.



Tassin, 1634



Desreaux, 1681



De la Voie, fin 17e siècle



Plan cadastral, 1808



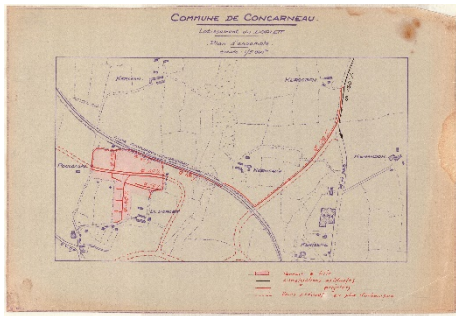
Photo aérienne, 1962



Plan cadastral actuel

Les lotissements du 20^e siècle

Suite au développement balnéaire du « Concarneau-balnéaire » entamé au 19^e siècle (Sables Blancs, Coat Pin, Corniche) et à l’extension de nouveaux quartiers, notamment dans le prolongement de la Rue-Neuve vers l’avenue de la Gare et le quartier du Lin, la ville connaît vers 1950 un transfert de population : les familles à bas revenus, habitant jusqu’alors des logements trop exigus souhaitent moins de promiscuité et se tournent vers les immeubles type HLM où ils peuvent jouir d’une plus grande indépendance. Plusieurs lotissements « familiaux » sortent aussi de terre : dans le vieux quartier du Pontic-Douric-ar-Zin dès 1949, au Petit-Moros l’année suivante. Puis prend forme la longue file des villas de la rue de Kerose. Le Dorlett en 1954 et, la même année au Passage, la Cité des Pins. Débordant quelque peu sur des territoires de Beuzec et Lanriec, Concarneau conforte ainsi sa vitalité et son grand besoin d’espace.



Le Dorlett. Plan d'ensemble. AC.



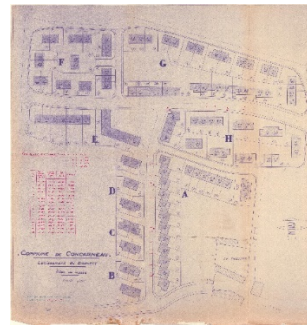
Le Dorlett en cours de construction. AC, 23 Fi 762.



Le lotissement du Dorlett, rue des Fleurs.

Le Dorlett, 1954

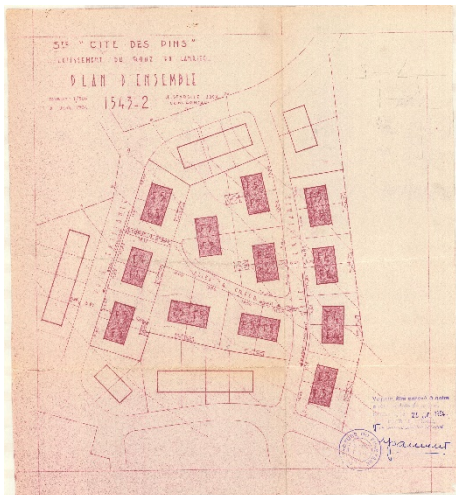
Le lotissement est créé en 1954 sur les hauteurs dominant les Sables Blancs. Il se développe le long des rues des Fleurs, des Roses, des Tulipes et des Lilas, en une suite de maisons juxtaposées agrémentées de jardins clos sur la rue par un mur-bahut en pierre.



Le Dorlett. Plan masse. AC.

La Cité des Pins, 1954.

Ce lotissement, implanté au Passage, est dessiné par Jacques Deyrolle en 1954 qui crée une nouvelle voie, la rue des Genêts. Les maisons jumelles sont accompagnées de jardins clos de murs-bahuts en pierre.



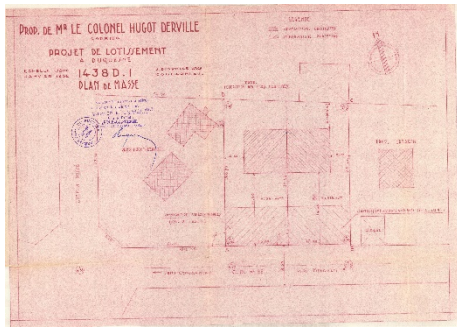
La cité des Pins. Plan d'ensemble. AC.



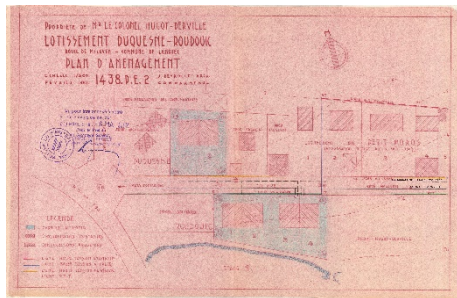
Rue des Genêts (Cité des Pins).



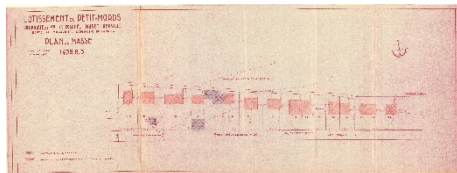
La Cité des Pins. A gauche, l'emprise à lotir en 1954. A droite, la Cité des Pins. AC, 23 Fi 118, 23 Fi 662.



Lotissement Duquesne, plan masse. 1952. AC 15 W 3.



Lotissement Duquesne-Roudouic, 1952. AC.



Le plan masse du lotissement du Petit Moros. AC



Le lotissement du Petit Moros vers 1960. AC, 23 Fi, 1974.

Le lotissement Duquesne-Roudouic, 1952

Ce lotissement est créé par le Colonel Hugot Derville sur les plans de Jacques Deyrolle, architecte.

Le lotissement du Petit Moros, 1950

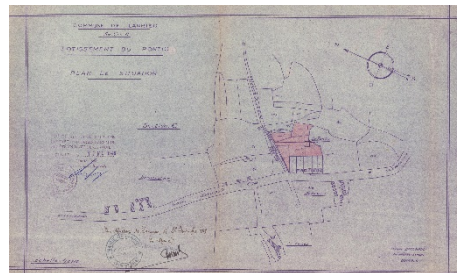
Le lotissement du Petit Moros est réalisé par le Colonel Hugot Derville le long de l'actuelle rue de Kerosé sur l'ancienne commune de Lanriec. Les plans sont dressés par l'architecte Jacques Deyrolle en 1950.



Rue de Kerosé (lotissement du Petit Moros).

Le lotissement du Pontic, 1949

Le lotissement date de 1949 (établissement du plan de situation par le géomètre Pierre Brillault) sur l'ancienne commune de Lanriec. Une nouvelle rue est ouverte, la rue du Pontic. Les maisons jumelles avec jardin présentent de grandes similitudes avec celles du lotissement La Cité des Pins, réalisée par Jacques Deyrolle.



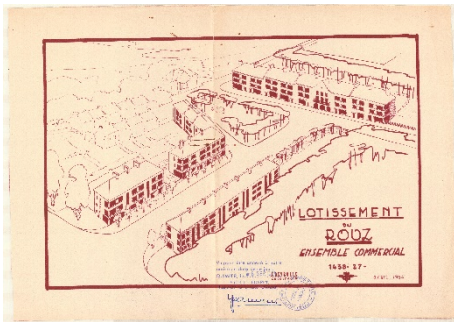
Plan de situation du lotissement du Pontic. AC.



Rue du Pontic (Lotissement du Pontic).

Le lotissement du Rouz, 1954

Ce lotissement crée à Lanriec en 1954, sur les plans de l'architecte Jacques Deyrolle, entoure la cité des pins. Il couvre une grande superficie sur les rues des Fougères, des Mouettes, des Pins, Pasteur et du Rouz.



Le lotissement du Rouz (Cité commerciale). Jacques Deyrolle, architecte, 1954. AC.



Rue du Rouz. La Cité commerciale du lotissement du Rouz.

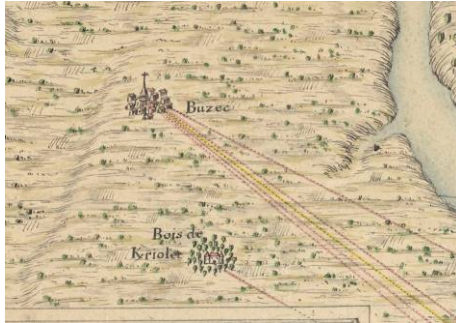


Le lotissement du Rouz (Cité commerciale). Carte postale vers 1965. AC, 23 Fi 736.

La Cité du Chant des Oiseaux (cité des Castors, mouvement d'autoconstruction coopérative)

Cette cité, aménagée dans les années 1950 dans le quartier de Kerosé (rues du Chant des Oiseaux, des Martinets, etc.), se compose de maisons jumelles à deux niveaux d'habitation dont un niveau sous combles.

V. Beuzec-Conq



Beuzec. Ville et environs de Concarneau. Fin du 17^e siècle. BnF, Galica.



Beuzec-Conq. L'entrée du bourg. Carte postale vers 1900.



Eglise Saint-Budoc à Beuzec.



La chapelle Sainte-Trinité de Lochrist.

La commune de Beuzec-Conq a été rattachée à Concarneau en 1945. Beuzec tire son nom de Budoc, le maître de saint Guénolé.

Le territoire de cette commune a été occupé au Néolithique et à l'époque gallo-romaine (tumulus à Kerampennou, villa et thermes de Questel, chemin antique gallo-romain, site gallo-romain de La Haie fortifié au Moyen Age, villa gallo-romaine du Vuzut).

Au Moyen-Age, la paroisse dépendait de l'abbaye de Landévennec et comprenait le prieuré Saint-Guénolé de la Ville-Close. Beuzec était limité à l'est par la rivière Moros, le plateau à l'ouest et le promontoire de la Haie. Le premier centre paroissial était Lochrist. Il s'est ensuite déplacé vers le bourg actuel pour se rapprocher du chemin des Poissonniers qui conduisait de Concarneau à Carhaix. Sur le territoire de la paroisse existait la chapelle Saint-Jacques qui était desservie par les religieux du prieuré de la Ville-Close. La fontaine Saint-Jacques a longtemps alimenté la Ville-Close.

En 1791, lorsque la paroisse de Beuzec est érigée en commune (Beuzec-Conq), son territoire s'agrandit de Trevidiern et de son moulin, de Kerdauid, de Rosbras, de Rosbihan, de Langurun, de Lanphili, de Len-ar-Felestren et du moulin de Langoat. Mais elle est séparée de Concarneau, quoique cette dernière conserve son cimetière à Beuzec.

Sous le Second Empire, les cultivateurs beuzeçois achetaient aux usines de Concarneau les têtes de sardines, et s'en servaient comme engrais. Le sol des exploitations ainsi engraisé produisait de bien meilleurs rendements. La ferme de Kerampennou hérita, du coup, d'une appellation originale : « La ferme des têtes ».

L'extension du port de Concarneau au 19^e siècle vers l'anse du Lin est le premier signe d'une « colonisation » de Beuzec, malgré des réticences. L'arrivée du train en 1883 à Concarneau et l'installation de la gare sur Beuzec sera le second signe. À partir de ce moment-là Beuzec représente la réserve foncière dont Concarneau a besoin pour s'étendre. La fusion se fera en 1945.

L'église Saint-Budoc

Elle date du 15^e siècle mais elle fut détruite partiellement à l'occasion d'une restauration. À la fin du 18^e siècle elle perd son clocher qui servait de repères aux marins. En 1890, l'architecte Joseph Bigot la reconstruit. L'édifice comprend un clocher à une chambre sans galerie, une nef de cinq travées avec bas-côtés et un chœur d'une travée avec bas-côtés et chevet droit. Au droit des quatrième et cinquième travées de la nef, un double bas-côté forme deux chapelles en aile.

La chapelle de Lochrist

Des 4 chapelles de Beuzec il n'en reste qu'une : celle de Lochrist et son placître. Elle est dédiée à la Sainte-Trinité. Elle est en forme de croix latine à pans coupés, possède une sacristie au nord du chœur, un clocher à 2 cloches amorti par un dôme. Elle date du début du 18^e siècle. Elle a été restaurée en 1874 et 1968.

Le château de Kériolet

Le site fut inscrit au titre des Monuments historiques le 13 octobre 1955 et le château le 21 décembre 1984 pour les façades et toiture, la salle de gardes avec cheminée et vitraux.

Située non loin de la mer, la bâtisse que l'on voit aujourd'hui date du 19^e siècle. Elle a succédé à un manoir plus ancien qui possédait une tour (aujourd'hui grand escalier). Celui-ci est attesté en 1736, lorsqu'il est devenu propriété de Jean Trevaré, sire de Kériolet et de Porzambars, mais il existait peut-être dès la fin du Moyen-Age, ce type de manoir pouvait ainsi contrôler les chemins environnants et protéger, au besoin, les fermiers travaillant alentour. En 1659, le manoir noble qui est dans la mouvance royale est à Yves de Kerguern, qui le vend à la famille Coran, de riches fermiers intéressés par le domaine agricole.

À cette époque-là Kériolet est un logis couvert d'ardoises composé de quatre pièces en rez-de-chaussée et d'un étage bâti autour d'un donjon plus ancien. Il donne sur une cour close, des vergers, des bois, des jardins et des hautes futaies. Juste à côté une maison à four et une petite métairie sont en mauvais état. Les Coran conservent Kériolet jusqu'en 1745, date à laquelle leur succède Jean-François Billette, sieur de Kerouel, ancien maire de Concarneau. Il reconstitue l'ancien domaine de Kériolet qui avait été morcelé. En 1766, Jean-Vincent Euzenou, chevalier de Kersalaun et lieutenant de vaisseaux du roi, le rachète. En 1831, Kériolet devient la propriété d'Armand-Toussaint Briand de Kervagat qui afferme le domaine. Au fil du temps les matériaux comme le bois et le torchis ont été remplacés par de la pierre.

En 1862, Louis-Charles Honoré Chauveau, conseiller général du Finistère, l'acquiert. En épousant deux ans plus tôt la princesse Zénaïde Narishkine, veuve du prince russe Boris Youssoupov, il a acquis les titres de comte de Chauveau et marquis de Serre. Son épouse la princesse Zénaïde trouve la demeure de Kériolet trop petite et lance une vaste restauration, souhaitant toutefois ne pas être dérangée pendant les travaux. Pour cette entreprise de grande ampleur, elle s'adresse à l'architecte diocésain Joseph Bigot qui a réalisé les flèches de la cathédrale de Quimper. Celui-ci va mener des travaux en trois tranches et, pour ne pas déranger sa propriétaire, emballer le manoir existant : la première tranche de 1863 à 1864 où il crée le pavillon de garde, l'écurie et l'entrée, agrandit le premier étage et ajoute un second étage au sud : la seconde de 1866 à 1870 avec le grand donjon, l'aile ouest, les douves et le pont-levis, le porche de la cour intérieure ; la troisième avec l'ajout d'une aile orientale avec salle des gardes, tourelle, galeries, vérandas et chapelle, la tour de l'angle, la galerie côté cour, la tour Marie-Jeanne, la tour de garde et la maison du Prieur. Le chauffage est installé dans la demeure totalement transformée dans un style néo-Renaissance et habillée de granit mouluré. Il aura fallu 20 ans de travaux.

Après la mort du comte de Chauveau, la Princesse décide, en 1891, de donner le domaine au département pour en faire un musée où les visiteurs pourront admirer les riches collections intérieures dont des tapisseries flamandes et des collections remarquables de faïences. En août 1944, l'hôpital de la Ville-Close est transféré à Kériolet. Le musée rouvre en 1945. Mais en 1951, l'arrière-petit-fils de la Princesse, Félix Youssoupov, constate que les conditions de la donation n'ont pas été respectées et intente un procès au département.

En 1954, il obtient la restitution du château, le domaine ayant été morcelé, et le vend en 1960 à un hôtelier de Concarneau qui le laisse en l'état et l'abandonne aux pillages successifs. En 1971, il fait démonter la chapelle et vend les pierres qui serviront à la construction d'une maison particulière, rue Courcy ; le puits se retrouve dans la Ville-Close. En 1984, une société l'achète mais n'y fait rien. Un champignon dévastateur, le mэрule, s'attaque aux charpentes. Il faut attendre 1987 pour qu'un passionné de patrimoine, Christophe Lévêque, l'achète et entreprenne son sauvetage.



Le château de Kériolet.



Le château et les douves au nord.



Maison du second gardien.



Maison du premier gardien au nord du domaine.



Monument à la Vierge à l'Enfant.



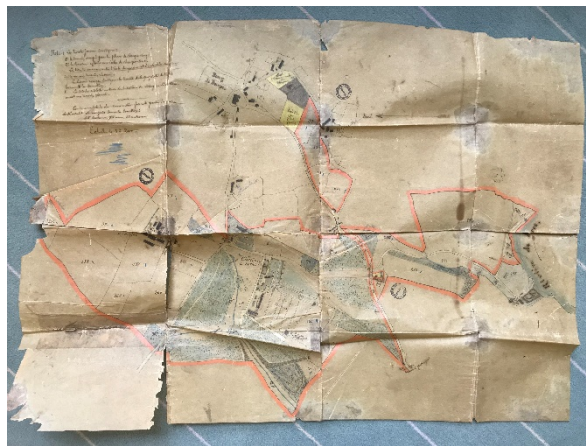
Enceinte et tourelle.



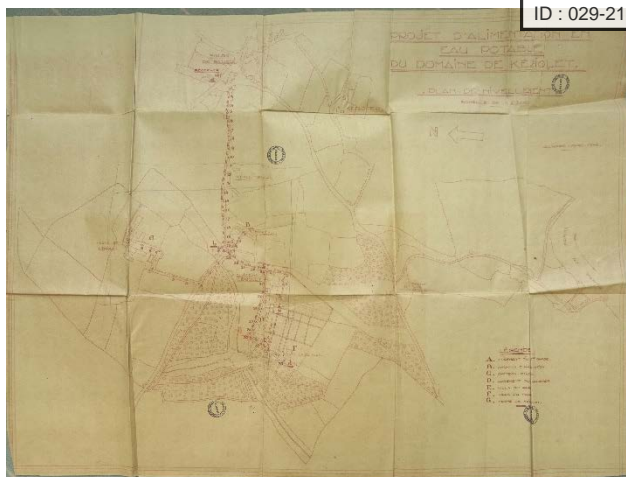
Maison Prieur



Les écuries.



*Plan du domaine de Keriolet. Non daté, non signé. 1892 ? AD Finistère, 37-W-1.
Au nord, dans un talweg, abreuvoir, canalisation, fontaine, étang.*



Projet d'alimentation en eau potable du domaine de Keriolet. 1940. AD Finistère, 37-W-1.

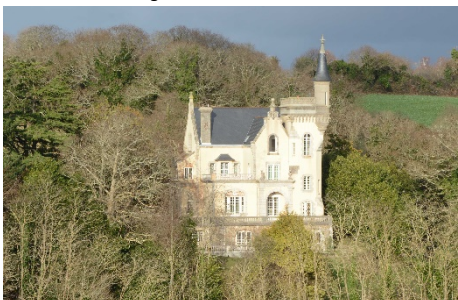
La demeure dite Château de Stang-ar-Lin



Château de Stang-ar-Lin sur la rive droite du Moros.

Elle fut édifée sur la rive droite du Moros par Gustave Bonduelle, conseiller général en 1902. Ces jardins et terrasses furent aménagés en 1905.

Le château de Lesnevar



Château de Stang-ar-Lin.

L'édifice néogothique fut construit vers 1870 par Emile Ferrand (l'architecte reste inconnu) sur les traces d'un manoir cité en 1426. Il est intégré dans un vaste domaine fermé au sud près du Saint-Laurent par un portail cantonnant le pavillon du gardien. Le parc inclut deux métairies, une chapelle, de grandes écuries et les enclos de deux vastes jardins potagers.



Le château de Lesnevar.

VI. Lanriec

La commune de Lanriec a été rattachée à Concarneau en 1959.

Selon la légende, le nom de Lanriec viendrait de Lan, une terre donnée à saint Guénolé par Rioc en remerciement de la guérison de sa mère. Une chapelle à l'entrée du bourg était dédiée à Rioc et plus tard à saint Roch, invoqué pour les épidémies au Moyen Age.

Le territoire de Lanriec, qui se trouve à l'est de la rivière Moros, fut occupé au Néolithique (le dolmen de Kerambars fut débité pour la confection d'une dalle funéraire au 19^e siècle) et à l'époque romaine du côté du fort de Cabellou. Un donjon carré du 11^e siècle de plus de 8 m de côté a été découvert. Un tertre appelé « Butte aux Anglais » a disparu en 1968 avec l'extension du port de Concarneau.

Sur le rivage, le bac du Passage qui permettait de rejoindre la Ville-Close a contribué à l'installation d'un quartier occupé par des marins et d'une cale à partir du 16^e siècle. Au 19^e siècle, des conserveries de sardines s'installent dans ce quartier. Au début du 20^e siècle, des quais sont aménagés à Lanriec dans le cadre de l'extension du port de Concarneau. La population de Lanriec est passée de quelques centaines d'habitants en 1821 à 2 500 en 1901.

L'église Notre-Dame de Lorette

Elle date du 15^e siècle et aurait été construite par le seigneur de Moros, Eon de Treana, qui fut chargé par le duc de Bretagne de surveiller l'exécution des remparts de la Ville-Close. Ses armes sont présentes dans l'église. Au début du 18^e siècle, elle fut agrandie, condamnée en 1901 puis réhabilitée en 1985. **Elle a été inscrite au titre des Monuments historiques le 26 juin 1968**, y compris le placître et le calvaire.

Après avoir été dédiée à saint Rioc, elle a été placée sous le patronage de Notre-Dame de Lorette au 19^e siècle.

L'église se présente actuellement sur un placître planté d'arbres entourant un calvaire à quatre degrés datant du 17^e siècle. Le calvaire proprement dit comporte un socle carré, un fût supportant sur deux consoles deux groupes de statues bifaces, le tout surmonté d'une croix sans Christ.

L'église elle-même est un édifice rectangulaire comprenant une nef à trois travées avec bas-côtés et un chœur d'une travée avec bas-côtés dans son prolongement. Il est à remarquer que la largeur de cet édifice est décroissante, du clocher vers le chœur. Une chapelle et un porche sont accolés à la face sud et une sacristie datant de 1862 à la façade ouest. Le clocher est de type cornouaillais, il est amorti par une flèche. Hormis le clocher, l'ensemble est entièrement dépourvu de sculptures.

L'école

À proximité de l'église Notre-Dame-de-Lorette une école moderne a été construite en 1962.

L'église Sainte-Anne du Passage

À l'origine, c'est une chapelle rectangulaire construite en 1911 comme chapelle provisoire par l'entreprise Le Beux de Trégunc. Menaçant ruine, elle est rebâtie en 1968 sur les plans de M. Michel, architecte à Fouesnant et consacrée par Monseigneur Babu, évêque de Quimper, le 15 mars 1970.



Le calvaire de Lanriec. Carte postale vers 1900.



Notre-Dame de Lorette et le calvaire. Studio P. Le Grand. Concarneau. UDAP 29.



L'église Sainte-Anne du Passage.

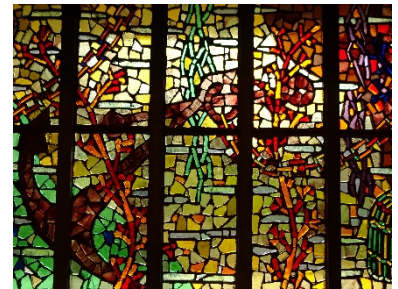
L'édifice au grand toit d'ardoises et les vitraux ont été réalisés par Marie-Louise Le Naour, habitant au Passage, un par l'abbé Théréné, le cinquième par le recteur de Trégunc. Les vitraux sertis au plomb du dôme sont l'œuvre du maître verrier, Hubert de Sainte-Marie, de Quintin.



Croix de l'église Sainte-Anne du Passage.



L'église Sainte-Anne du Passage.



*Vitrail de l'église Sainte-Anne du Passage.
Marie-Louise Le Naour, 1970.*



L'Abri du Marin.

L'Abri du marin au Passage de Lan

Il a été créé en 1901 par Jacques de Thézac au départ du chemin côtier se dirigeant vers le bois du Porzou. Le but de cette construction menée par l'architecte René Dardé était d'éloigner les marins des bistrotts. Il fut ouvert jusqu'en 1957. En 1962, il devient salle d'accueil et d'exposition pour personnes du 3^e âge.

Le Manoir du Moros

Attesté en 1477, il appartenait à Augustin de Beaulieu, capitaine de vaisseau, homme de confiance de Richelieu qui l'avait acheté à Marguerin Pégasse qui le tenait de Sébastien, marquis de Rosmadec (1633). Les Beaulieu le conservent jusqu'en 1651, date à laquelle il est acheté par Abraham Duquesne, Officier Général des Armées Navales de Louis XIV. En 1745, Moros passe des Duquesne aux Périer qui le conservent jusqu'à la Révolution où il est vendu comme bien national. A la Restauration, M. Morel en est propriétaire, puis le Baron Penguilly l'Haridon, ancien intendant de l'armée. En 1865, le comte de Chauveau l'acquiert et y apporte des modifications qui seront réalisées par l'architecte Joseph Bigot. Le manoir était surplombé d'une tourelle à créneaux avant les transformations de Chauveau.



Le manoir du Moros.



Le Centre Européen de Formation Continu Maritime

BIBLIOGRAPHIE

Sources manuscrites et iconographiques

Archives communales

Série AC

Plans et photographies. Lotissement 20^e siècle.

Série S

3 S 38 : Eglise du Passage

Série T

1 T 1 : Plan d'embellissement et d'aménagement – Dossier technique : 1933-1945

1 T 2 : Plan d'embellissement et d'aménagement : plans

1 T 3 : Aménagement quartiers et lotissement : 1865-1906. Lotissement du Minez, quartier Cathala, Quartier Touret.

Service Urbanisme

Lotissements – 1925-2018

Archives départementales du Finistère

Série O

2 O 312 : mairie – école

2 O 313 : bâtiments

2 O 314 : cimetière

2 O 315 : eau

2 O 316 : eau

2 O 72 : mairie

2 O 73

3 O supplément 72 : chemins

Cadastre

3 P 3/5 : plan cadastral de 1808

Série Q

Q 4 QQ 18 : conserverie

Q 4 EE 57

Q 8 MM 34

Q 8 EE 124

Série W

37-W-1 : Domaine de Keriulet

Sources imprimées

Belbeoch (Henri), Les Peintres de Concarneau, Editions Palatines, 1993.

Belser (Christophe), Concarneau. Il y a 100 ans. Patrimoines et Médias, 2008.

Cercle de la Mer de Lorient, Les Chantiers Navals du Littoral de Bretagne Atlantique. 1914-2014. Liv'Editions. 2015.

Concarneau de pas en pages, Ville de Concarneau, 1987, 310 p.

Couliou (Jean-René) et Le Bouëdec (Gérard), Les ports du Ponant. L'Atlantique de Brest à Bayonne. Editions Palantines, 2004, pp. 478.

Cuault (Sylvie), Economie et municipalité Concarneau 1832-1906. CRHES. Université de Nantes, Faculté de Droit et des Sciences Politiques, non daté. 69 p.

De Concarneau à Pont-Aven – Patrimoine et musées. Connaissance des Arts – Hors-Série. 2016.

Douard (Christel), Ducouret (Jean-Pierre), Menant (Marie-Dominique), Rioult (Jean-Jacques), Toscer (Catherine), Le manoir en Bretagne, 1300 – 1600. L'Inventaire. Imp. Nationale, 1993, 345 p.

Faucherre (Nicolas), Concarneau, la Ville-Close – Une enceinte ducale de la seconde moitié du XV^e siècle. Dans Congrès Archéologique de France, Société Française d'Archéologie. Monuments du Finistère. 165^e session, 2007. Paris, 2009, pp. 65-83.

Froger (Michel), Armoiries des villes de Bretagne, Ed. Ouest-France, 2011, 159 p.

Guéguen (Michel), Le Maître (Louis-Pierre), Matelots de Concarneau. 1800-1914. 1978.

Le Gall (Serge), Mémoire en Image. Concarneau. Ed. Mémoire en Image. Concarneau. 1996.

Le Maître (Louis-Pierre), Les Sillons de Beuzec. 1975.

Le Maître (Louis-Pierre), Concarneau. Histoire d'une Ville Editions Palatines. 2003.

Le Tendre (Philippe), Concarneau en Cartes Postales Anciennes, Bibliothèque Européenne, 1975.

Le Tendre (Philippe), Concarneau de Pas en Page. 1987..

Lecomte (Sophie) (dir.), Retour de mer – Mémoires maritimes en chantier. Locus Solus. 2015.

Les Cahiers de l'Iroise, n°2, 1965. Si Concarneau m'était conté...1965.

Maguer (Cyrille), Chroniques du Pays de Cornouaille. Entre Terre et Mer, Ed. Alain Sutton, 2006.

Maguer (Cyrille), Concarneau. Regards Croisés, Ed. Alain Sutton, 2008.

Morvan (Brigitte), Relation ville-port – Concarneau. Mémoire III^e cycle, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Belleville, 2006.

Rannou (Nolwenn), Le château de Keriolet, Dans Congrès Archéologique de France, Société Française d'Archéologie. Monuments du Finistère. 165^e session, 2007. Paris, 2009, pp. 127-141.

Rannou Nolwenn, Joseph Bigot (1807-1894), Architecte et restaurateur. Presse Universitaires de Rennes, 2006, 374 p.

Ribouchon (Thierry), Les Fortifications de Concarneau. Editions du Palémon. 2005.

Sanquer (René), Le Questel, le Vizut, Fouilles, 1970. Bulletin de la Société archéologique du Finistère, 1971.

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 029-212900393-20240326-DELIB2024031-DE

SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE DE CONCARNEAU

AIRE DE VALORISATION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

A.V.A.P DE CONCARNEAU

LES TYPOLOGIES ARCHITECTURALES



Service urbanisme/patrimoine de la ville de Concarneau

UDAP du Finistère

Valérie Rousset, historienne de l'Art

Bernard Wagon, urbaniste du
Patrimoine

GHECO, urbanistes

Version V5

09 Avril 2022

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID : 029-212900393-20240326-DELIB2024031-DE



*Parement de mur en moellons de micaschiste.
Lochrist.*

Le micaschiste et le granite, de provenance locale, constituent l'essentiel des matériaux de construction souvent utilisés en moellons disposés en assises non réglées. Les encadrements de baies (fenêtres, portes, etc.) sont réalisés en granite. Dans l'architecture rurale des granges et autres dépendances agricoles, les parements de pierre sont laissés apparents. Dans les autres types architecturaux, notamment dans le contexte urbain des 19^e et 20^e siècles l'enduit recouvre la maçonnerie des murs dégageant et mettant en valeur les corniches et les chaînes d'angle.

Le granite peut être également traité en gros blocs soigneusement équarris dont les assises s'inscrivent dans la continuité des encadrements des ouvertures. Dans ce cas de figure, les parements restent apparents.



Grange. Parement de mur en moellons de micaschiste et encadrement de porte en blocs de granite. Lochrist.



Parement en pierres de taille de granite. 17, rue Vauban.



Grange. Parement de mur en moellons de granite. Le Mégot.



43, rue Jean Bart. Parement en maçonnerie moellonnée enduite. Encadrements de baies, chaînes d'angle et corniche en granite.



Maison 18^e siècle. Parement en pierres de taille de granite. Ville-Clouse, 7, rue Saint-Guénolé.



Mur bâti en orthostates (pierres debout en granite) à Kerambars.

Quelques exemples de bâtiments traditionnels du monde rural, à Kerambars et Kerviniou, conservent des murs gouttereaux réalisés en orthostates, « pierres debout » ou « Mein Zao » en granite, juxtaposées et plantées dans le sol, constituant la majeure partie des murs.



Petite dépendance (soue à cochon ?) adossée à une ferme. Entre les pierres debout, blocage en moellons.



Kerviniou. Mur de maison en orthostates de granite.



La Haie. Petite maison du 17^e siècle.



Roz Bian. Maison du 18^e siècle et ses grange-étable contiguë.



Le Questel. Petite maison et grange-étable contiguë au grenier accessible par un escalier extérieur en pierre.



Beuzec. 9, rue de Stang Argant.

Ancienne maison de paysans pauvres, de journaliers, la maison élémentaire caractérise le monde rural où elle est généralement indépendante, parfois associée à une petite dépendance (pressoir, grange, soue à cochon) qui lui est contiguë. Dite petite « tenue » ou « penn-ti », elle constitue une habitation souvent à pièce unique, donc à un seul foyer, que complète un grenier ; un refend divise parfois le plain-pied en deux espaces, la salle et la chambre.

De plan massé rectangulaire et à un seul niveau, les maisons élémentaires présentent en façade principale et secondaire des murs en gouttereaux et des pignons généralement rendus aveugles par une souche de cheminée quadrangulaire en pierre. La toiture à forte ou moyenne pente est couverte d'ardoises. Les couvertures des maisons les plus anciennes étaient initialement végétales comme semble l'indiquer le Plan de Conquerneau du 17^e siècle.

La façade principale est peu percée pour les plus anciennes (16^e – 17^e siècles) : la porte, souvent en position centrale, est le plus souvent cantonnée de deux fenêtres de faibles dimensions. Au 19^e siècle, le modèle est légèrement modifié par l'apport de fenêtres plus importantes amplifiant le confort intérieur grâce à l'accroissement de la diffusion de la lumière.



Kersaby.



Kersaby. Détail sur la porte et la fenêtre à traverse et linteau orné d'un arc en accolade.



Fenêtre à traverse à linteau en arc en accolade. 17^e siècle. Petite maison à Kersaby.



Fenêtre à croisée (seul reste le départ supérieur du meneau de pierre) et porte à encadrement rectangulaire à arêtes vives. 17^e siècle ? Petite maison élémentaire à La Haie.



Jour en encadrement chanfreiné. 17^e siècle ? Pignon d'une grange-étable au Mégot.



Fenêtre à meneau du 17^e siècle transformée en porte. Roz Bihan.



Fenêtres à encadrement rectangulaire et corniche à consoles. Vers 1900. Lochrist.



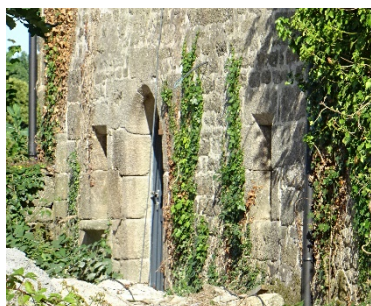
Fenêtre en granite daté de 1832. Maison à travées à Kerambrigan.



Lucarne passante à fronton triangulaire. Début 20^e siècle. Grange-étable à Kerhuel.



Jour en demi-lune en brique. Début 20^e siècle. Grange à Coat-Conq



Porte en arc brisé et fenêtres chanfreinées. 17^e siècle ? Petite maison à Kerrichard.



Porte sous linteau en arc en accolade. 17^e siècle. Maison à Kerliguet.



Porte chanfreinée sous arc déprimé clavé mouluré d'une accolade. 17^e siècle ? Maison rurale à Lanphily.



Porte à encadrement rectangulaire aux angles chanfreinés surmontée d'un jour rectangulaire. 17^e siècle ? Petite maison élémentaire au Mégot.



Porte sous linteau en arc en accolade. 17^e siècle ? Le Penquer.



Porte à encadrement chanfreiné sous linteau monolithe daté de 1737. Maison élémentaire à Roz Bihan.



6, rue de l'Alma. Ancien faubourg l'Aire-l'Evêque.

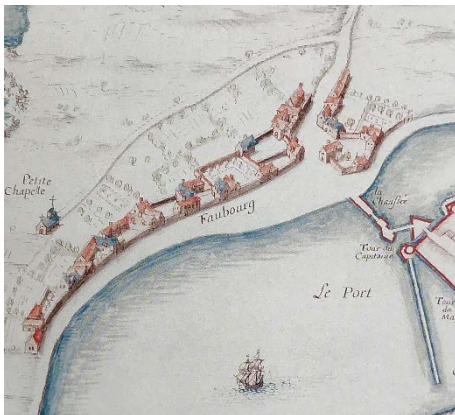


17, avenue Pierre Guéguin. Maison en cœur d'îlot. 17^e siècle ? Vue depuis la rue des Ecoles.

Les plans anciens et les vues photographiques prises vers 1900 dans l'ancien faubourg Pénéroff montrent que ce type d'habitation modeste occupait l'extension de la Ville-Close à partir du 17^e siècle avant que l'urbanisme ne remodèle profondément la physionomie de la ville dès les années 1860. Dans l'ancien faubourg l'Aire-l'Evêque de petites maisons évoquent encore ce passé lointain.



Avenue du Docteur Pierre Nicolas. Carte postale vers 1900. Petite maison à façade en mur gouttereau contre laquelle fut accolée en 1882-1885 la maison Guillou-Deyrolle d'inspiration norvégienne.



Plan de Conquerneau (détail). 17^e siècle. Vincennes.
Service historique de la Marine.

Le document montre un faubourg linéaire dans sa partie sud, composé de demeures disposées en deux rangs, couvertes en chaume (couvertures rouges) ou en ardoises (couvertures bleues), et à façades en gouttereau ou pignon.



Avenue du Docteur Pierre Nicolas. La maison Guillou-Deyrolle est cantonnée par un immeuble des années 1960.



6 et 8, rue Amiral Guépratte (Le Passage). Maisons de « matelots » jumelles.

Au Passage, quelques maisons de « matelots » du 19^e siècle sont de faible emprise au sol et ne comportent d'un niveau d'habitation ouvert sur la rue par une fenêtre et une porte. Le traitement des encadrements en harpages de granite réitéré en chaînage d'angle n'en reste pas moins soigné.



La ferme du Moros, rue des Bolincheurs (Lanriec).



Les écuries du château de Lesnevar. Bâtiment néogothique à composition symétrique.



La ferme de Kériolet au centre d'un vaste plateau agricole vue de l'entrée nord du château et de son monument à la Vierge.

La ferme du Moros édifié en 1876 par la princesse Naryschkine, comtesse de Chauveau et la ferme de Kériolet réalisées sur les plans de Joseph Bigot diffèrent de l'architecture vernaculaire. Issues des traités d'agronomie prônant une agriculture plus productrice, elles illustrent les ambitions des notables et des grands propriétaires fonciers de diffuser le progrès dans les campagnes. Bâties sur des terrains vierges, les fermes s'organisent en plusieurs bâtiments ordonnés autour d'une cour intérieure, en U au Moros où l'habitation du fermier en fond de cour est encadrée par deux grands bâtiments agricoles aux dimensions importantes.



La ferme de Kériolet.

Les granges-étables, pressoirs



Kérambars



Kerbouzoum



Kersaby.



Kergoulou.



Le Questel. Grange-étable à escalier extérieur en pierre.

Chaque ferme isolée de sa voisine ou regroupée en hameau, bénéficie de suffisamment d'espace pour développer tous les corps de bâtiments nécessaires à l'activité agricole.

Les dépendances (« karr-di »), installées sur la cour, adoptent de faibles emprises au sol : de plan rectangulaire, les granges et les étables n'excèdent pas 10 m de longueur. De plain-pied, elles peuvent être complétées d'un niveau de combles ouvert par un ou plusieurs lucarnes passantes. Dans le hameau du Questel, plusieurs granges-étables possèdent un escalier extérieur en pierre plaqué contre la façade et desservant une porte haute aménagée dans les combles.

Les murs en granite et/ou en micaschiste sont exempts d'enduit. Le puits est aménagé dans la cour. Les jardins et les prés nécessaires à la vie rurale sont à l'extérieur de la cour mais non loin.



Lochrist. Ancienne cidrerie.



Dépendance de l'ancien moulin de La Haie.



Le Questel. Grange-étable à escalier extérieur en pierre.



Four à pain à double cul-de-four. Manoir de Langoat.



Four à pain à double cul-de-four. Manoir de Langoat.

Les fours à pain

Le traditionnel four à pain combine la sole, semi-circulaire, abritée sous un dôme de pierre engazonné. La base du dôme se distingue du mur en cul-de-four par une corniche rustique composée de moellons de granite. Le fournil, de plan rectangulaire, est percé d'une porte d'accès aménagée dans le pignon.



Four à pain seigneurial à double cul-de-four. Manoir de Langoat.



La Haie. Puits.

Les puits

Les puits présentent des margelles de pierre de plan circulaire ou carré doté souvent d'une potence de pierre portée par des piédroits aux contours chantournés.



Puits à margelle de plan carré. Manoir de Langoat.



Le Questel. Margelle circulaire.



Kerambars. Margelle circulaire et potence en pierre. 19^e siècle.



Kersaux. Puits à margelle circulaire et potence. 19^e siècle.



Kerambrigant. Puits.



Manoir de Langoat. 16^e – 17^e siècles. Logis double reconstruit par le procureur Guillaume Caillebotte au 17^e siècle. Sa chapelle a disparu.



Manoir de Kerliguet. 17^e siècle.



Manoir de Porzou (Lanriec)



Château du Moros.



Château de Keriolet

Le manoir du Moros attesté en 1474 fut remanié au 17^e siècle puis par l'architecte Joseph Bigot sous la direction du comte de Chauveau qui acquiert la demeure en 1865.

Les manoirs de Langoat et de Kerliguet, édifiés aux 15^e-16^e siècles et 17^e siècle sont de grandes bâtisses de plan rectangulaire dotées d'arcades, de portes à linteau en accolade et de fenêtres à meneau.

La seconde moitié du 19^e siècle voit la création de trois grandes demeures inspirées de l'architecture gothique et un manoir. Le manoir du Porzou à Lanriec fut édifié en 1865 par Joseph Bigot pour le compte de la famille de Lonley dans le style néoclassique.

Le château de Keriolet fut édifié, sur les traces d'un manoir attesté en 1536, par le comte de Chauveau dès 1863. Le chantier fut confié à l'architecte diocésain Joseph Bigot. Il s'intègre dans un vaste domaine clos de murs et de tourelles dans lequel fut bâtie une métairie aux bâtiments remarquables.

Le château de Lesnevar est un édifice néogothique construit en 1870 par Emile Ferrand – on ignore l'architecte - sur les traces d'un manoir cité en 1426. La bâtisse est placée dans un vaste domaine fermé au sud près du Saint-Laurent par un portail et le pavillon du gardien. Le parc inclut deux métairies, une chapelle, de grandes écuries et les enclos de deux vastes jardins potagers.

La grande demeure néogothique de Stang-ar-Lin fut édifiée sur la rive droite du Moros par Gustave Bonduelle, conseiller général en 1902. Ses jardins et terrasses furent aménagés en 1905.



Château de Lesnévar.



Stang-ar-Lin

La maison traditionnelle



Ville-Close, 17, rue Vauban. 15^e siècle – début 16^e siècle.



Ville-Close, 19, rue Vauban. 15^e siècle – début 16^e siècle.



Ville-Close, 24, rue Vauban.



Ville-Close, 8, rue Vauban.



2, avenue du Docteur Pierre Nicolas. Taverne des Korrigans. 17^e siècle.

Situées dans la Ville-Close et dans l'ancien faubourg Pénéroff, ces maisons bâties en granite appartiennent aux phases de construction qui s'échelonnent du 15^e siècle au 17^e siècle.

A façade pignon, elles se développent selon un plan rectangulaire sur deux niveaux complétés par un comble à l'espace dégagé sous la charpente de la toiture aiguë.

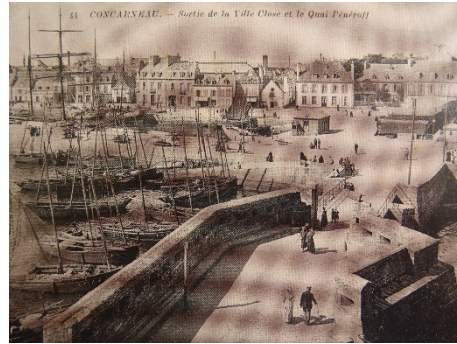
En parements de moellons ou de pierres de taille, les façades s'achèvent en un pignon pentu ourlé de pierres formant chevronnières. Les ouvertures, portes, fenêtres et jours de combles, s'ordonnent en travée unique et centrale, que complète parfois un jour latéral servant à l'éclairage d'un escalier (Taverne des Korrigans).

Fenêtres à meneau, fenêtres à la française sous linteau en arc segmentaire ou droit se succèdent en fonction des phases constructives. Les rez-de-chaussée, destinés au commerce ou à l'artisanat, s'ouvrent sur la rue par des devantures d'ouvrirs en forme d'arcades (19, rue Vauban) ou de larges baies sous linteaux droits.

Au faubourg Pénéroff, ce type d'habitat se développait plus amplement si l'on en juge par les cartes postales des années 1900 sur lesquelles quelques maisons à façade pignon, disparues, témoignent d'un tissu urbain sans doute fixé dès le 17^e siècle.



Place Du Guesclin (ancienne place de la Tour d'Auvergne). Deux petites maisons dont une à façade pignon séparée par un androne (espace étroit servant d'égout et de coupe-feu).



Avenue du Docteur Pierre Nicolas. Carte postale, vers 1900.



6, rue de la Gare. Maison à façade pignon néobretone. Vers 1920.



Avenue Pierre Guéguin. Carte postale, vers 1910.

Les maisons à façade en



Ville-Close. 14 place Saint-Guérolé. Début du 17^e siècle.

Si l'architecture à pan de bois caractérise nombre de villes du Finistère, elle reste discrète à Concarneau peut-être du fait de sa disparition massive lors de l'urbanisation de la ville à partir du 19^e siècle. L'unique exemple ne date que du début du 17^e siècle et trône sur la place Saint-Guérolé de la Ville-Close (14, place Saint-Guérolé) : la façade à double encorbellement présente une ossature bois à grandes croix de Saint-André et décharges tendues entre sablières fichée d'un seul côté dans un refend en maçonnerie de granite disposé en double porte-à-faux.

La maison du 22, avenue du Docteur Pierre Nicolas, bâtie en 1885, rompt, sous l'influence de l'architecture norvégienne, avec les modèles régionaux. Modèles régionaux réactualisés cependant dans une villa néobrettonne – Art déco des années 1950 sous la forme de faux pan de bois à essentage d'ardoises calé entre de têtes de refends.



22, avenue du Docteur Pierre Nicolas
Maison d'inspiration norvégienne construite en 1885
par Etienne Guillou, pilote du port.



Villa à faux pan de bois entre têtes de refend. 20^e siècle. 7, rue Joseph Berthou.



23, avenue du Docteur Pierre Nicolas. Façade néogothique en faux pan de bois. Béton armé.



Ville-Clouse, 25 rue Vauban. 18^e siècle.



Ville-Clouse. 7-9, place Saint-Guénolé. 18^e siècle.



Ville-Clouse. 9 rue Saint-Guénolé. 18^e siècle.



3, rue Tourville. 18^e siècle.

Ces demeures se développent sur une longueur de 10 m environ. La façade en gouttereau à un étage est scandée de trois travées au minimum. Aux 17^e et 18^e siècles, les parements laissés apparents sont bâtis en moellons ou en pierre de taille au nu de laquelle s'inscrivent les encadrements des baies. Celles-ci présentent plus de mur que les maisons du 19^e siècle – désormais enduites - privilégiant ainsi l'introduction de la lumière dans les intérieurs. La composition obéit le plus souvent à un ordonnancement en travées sauf dans les cas de bâtiments issus de la réunion de deux immeubles antérieurs. Au 19^e siècle, trois ou cinq travées structurent la composition de la façade sur rue – la porte d'entrée étant placée dans la travée d'axe.

Les toitures à couvertures d'ardoise sont soit à deux pans de moyenne pente avec ou sans chevronnières, soit à deux pans et croupes pour les maisons dégagées de mitoyenneté. Les lucarnes à frontons ou à la Capucine sont en bois mais peuvent être aussi en pierre de granite.



1 bis, avenue du Docteur Pierre Nicolas.



13, avenue du Docteur Pierre Nicolas



Ville-Close, 28, rue Vauban



Rue Jean Bart. Rue tracée en 1860 – 1870.



15, rue Jean Bart. Façade tripartite.



Le Passage. 18 et 20, rue Jules Ferry. Façades à deux travées.

L'urbanisme du 19^e siècle s'inscrit dans la volonté d'établir sur rues et places de grands fronts bâtis à immeubles juxtaposés selon le principe de lotissement : maisons d'un étage sur les axes secondaires de l'extension ouest des faubourgs (rues Jean Bart et Bayard tracées lors de la création du lotissement Touret, dit « quartier neuf » entre 1866 et 1868) et du Passage, immeubles de deux voire trois étages sur les axes majeurs, dont l'avenue de la Gare, et sur les quais des anciens faubourgs Pénéroff et l'Aire-l'Evêque.

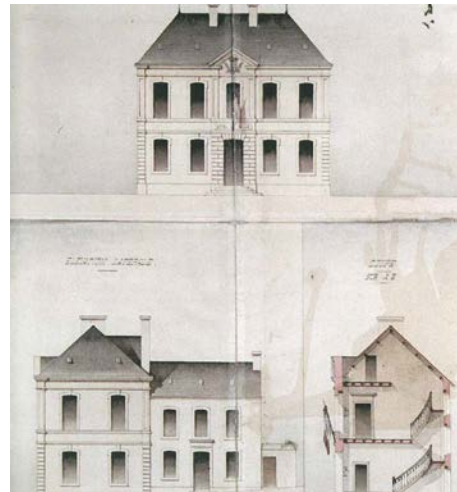
La composition des façades en travées strictes d'ouvertures dont le parti est de règle dès le 18^e siècle (28, rue Vauban dans la Ville-Close) s'impose ainsi de façon radicale avec le 19^e siècle.

Au cours du 19^e siècle, la ville se couvre d'immeubles à l'architecture codée destinée à une uniformisation de l'espace public qui se développe par la création de voies nouvelles et l'aménagements des quais. De ce programme codifié s'isolent les édifices publics tels que les halles et l'hôtel de ville.

- **Les maisons à travées**

La juxtaposition des maisons crée des fronts bâtis linéaires régis par la régularité des percements et leur simplicité.

De plan rectangulaire perpendiculaire ou parallèle à la voie, la maison possède une façade en mur gouttereau ; elle peut être à deux travées avec porte latérale ou à trois travées avec porte centrale. Cette composition, dite « tripartite » constitue un modèle qui s'impose dès la seconde moitié du 19^e siècle largement dans les hameaux et les écarts (Le Questel, Kerlean). Joseph Bigot qui en a fait un plan-type de 1838 à 1874 pour les commandes de nouveaux presbytères à édifier adopte la règle pour l'hôtel de ville dont l'axialité est appuyée par un degré et une travée en bossages et entre pilastres que couronne un fronton.



Concarneau. Projet d'hôtel de ville, Joseph Bigot, 10 mars 1866. AC 1 Fi 81.

Les murs en maçonneries de moellons de granit sont recouverts d'un enduit lisse de teinte claire, souvent blanc.

Les façades, bordées la plupart du temps par des chaînages harpés en granit clair, peuvent être dotées de cordons de pierre filant sur toute la longueur et soulignant le registre des fenêtres d'étage. Les encadrements des portes en granit accusent un léger débord contre lequel aboutit l'épaisseur de l'enduit.

Ils sont uniformément traités en granit soigneusement taillés et sont généralement de forme rectangulaire à linteau droit à arêtes vives. Autour de 1900 – 1910, les linteaux retombent sur les piédroits des fenêtres par un adoucissement semi-circulaire. L'appui des fenêtres peut être traité soit par un bloc de granit strictement équarris, soit être débordant et mouluré et supporté par deux consoles. Les baies à menuiseries à 6 ou 8 carreaux s'agrémentent de garde-corps de fonte moulée. Les contrevents, souvent persiennés, se plaquent directement sur l'encadrement avec ou sans feuillures.

Le granit règne systématiquement sur les débords de toit traités en corniches à modénature plus ou moins complexe : le profil récurant restant la doucine complétée d'un bandeau large. Sur les demeures plus élaborées, des séries de modillons en gros tore portent la corniche en débord – ce même modèle est également celui des immeubles.

Les toitures à deux longs pans et pentes moyennes, ou en brisis, sont couvertes d'ardoises. La souche de la cheminée couronne l'extrémité d'un des deux pignons, voire des deux pignons. Des lucarnes assurent l'éclairage des combles lorsque ceux-ci sont annexés à l'habitation. A ossature en charpente, elles sont à frontons triangulaires et à jouées à essentage d'ardoises – plusieurs exemples présentent une esthétique enrichie de moulures voire de consoles.

- **Petites maisons à une travée : maisons de « matelots »**

Au Passage, quelques maisons se distinguent par la modestie de leurs dimensions et la répartition des ouvertures en façade sur rue. Aux 12 et 14, rue Jules Ferry, deux maisons jumelles à un étage présente une travée axant une fenêtre haute sur la porte d'entrée et une unique fenêtre placée latéralement. Possession au 19^e siècle de foyers modestes liés aux métiers de la pêche, elles n'en demeurent pas moins rigoureuses dans leur composition dont l'horizontalité est exprimée par un cordon d'appui en granite et la modénature de la corniche commune.



7, avenue du Docteur Pierre Nicolas. Corniche sur modillons et lucarnes à fronton de bois et consoles.



12 et 14, rue Jules Ferry (Le Passage). Maisons de « matelots » jumelles.

La maison à façade tripartite : ville et campagne



Le Questel. Maison à façade tripartite, vers 1900. L'enduit de la façade renforce la composition symétrique.



Kerlean. L'aspect des ouvertures de la façade à l'origine enduite se brouille dans le parement moellonné.



Coat-Conq. Façade tripartite enduite. Le cordon de pierre filant sur toute la longueur de la façade participe à cette typologie.



45 rue Jean Bart. Façade tripartite.



29, rue Du Guesclin.



Kerampaou.

Les fenêtres à encadrements à angles droits et à angles arrondis.



4, rue Laennec. Encadrement de fenêtre rectangulaire. 19^e siècle.



Ville-Close. Rue Théophile Louarne. 19^e siècle.



Ville-Close. Place Saint-Guérolé. 18^e siècle. Porte-fenêtre à linteau en arc segmentaire.



25, rue Bayard. Encadrement avec feuillure.



24, rue Dumont d'Urville. Linteau à adoucissement semi-circulaire.



45, rue Jean Bart. Deux consoles supportent l'appui mouluré de la fenêtre.



46, rue Jean Bart.



43, rue Jean Bart.

Les portes à encadrements à angles droits et à angles arrondis.



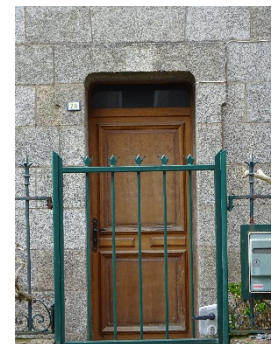
Kerléan. Maison datée de 1862. Encadrement rectangulaire.



17, rue Jean Bart. Encadrement rectangulaire.



43, rue Jean Bart. Encadrement à adoucissement arrondi.



28, rue Joseph Berthou. Encadrement à adoucissement arrondi.

Les corniches moulurées en granite



4, rue Laennec. Profil de talon et badeau.



26, rue Dumont d'Urville. Quart-de-rond, gorge et bandeau.



23, avenue Pierre Guéguin. Talon et bandeau large.

Les corniches moulurées en granite et modillons toriques



4, rue de la Gare. Maison datée de 1891



Rue Amiral Courbet.



7, avenue du Docteur Nicolas.



5, quai Carnot.

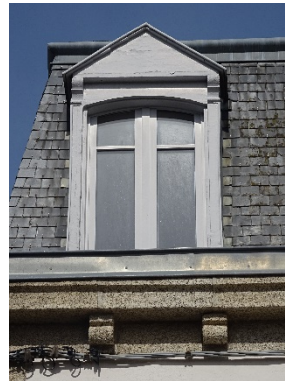
Les lucarnes



7, avenue du Docteur Pierre Nicolas. Corniche sur modillons et lucarnes à fronton de bois et consoles.



Ville-Close. Lucarne en pierre à fronton triangulaire. 17^e – 18^e siècle ?



Ville-Close. Rue Vauban. Linteau en arc en arc segmentaire, pilastre et fronton triangulaire.



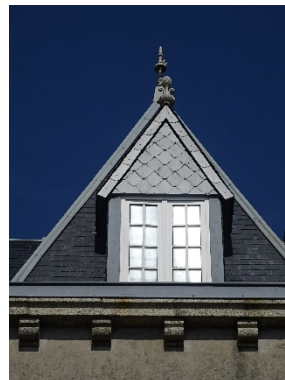
7, avenue du Docteur Pierre Nicolas. Corniche sur modillons et lucarnes à fronton de bois curviligne.



Rue Amiral Courbet. Lucarne en à jouées en bardage d'ardoises.



Place de la Croix.



Quai de la Croix. Fin 19^e siècle ?



13, rue Bayard. 1904.

Les bow-windows



Place de la Croix. Bow-window en structure bois.



14, avenue du Docteur Pierre Nicolas.



4, avenue Pierre Guéguin. Vers 1930.

Les couvertures



*Ville-Close. Rue Vauban.
Toiture à brisis et terrasson.*



*Rue Alain Lay. Succession de
toitures à la Mansart. 19^e siècle.*



*13, rue Bayard. Toiture à brisis
et terrasson. 1904.*



*Ville-Close. Rue Théophile
Louarne. Toiture à deux longs
pans.*

- **Les immeubles à travées**

Les immeubles à volumétrie verticales sont à deux ou trois étages coiffés de couvertures à deux pans ou à brisis et terrasson en ardoises. La composition de la façade en mur gouttereau ne se différencie guère de celle de la maison à travée : les encadrements des baies souvent à linteau droit, parfois à linteau en arc segmentaire, sont comme dans la précédente très simples ou ornés d'appui sur consoles. Le granit est utilisé sur les chaînes d'angle, harpées ou non, les corniches ponctuées ou non de consoles, parfois en division des niveaux sous forme de bandeaux.

La modénature est accentuée sur certains immeubles comme aux 2 et 2 bis, avenue Pierre Guéguin où les travées verticales accentuées par de la pierre de taille s'agrémentent de jeux d'harpages, de larmiers et d'appuis moulurés.

Les lucarnes, en pierre ou en bois et à fronton triangulaire, sont positionnées dans l'axe des travées de baies.



10, quai Carnot.



2 et 2 bis, avenue Pierre Guéguin.



8, place du Général de Gaulle



2, place Jean Jaurès.



7, rue Dumont d'Urville.



12, rue Dumont d'Urville.

- **Les immeubles néobrettons – Art déco**

Le 20^e siècle met toujours en œuvre une architecture de pierre fidèle à la tradition locale incluant de nouveaux matériaux tels que le béton armé et la brique.

Quelques immeubles illustrent les nouveaux styles architecturaux apparus dans le premier tiers du 20^e siècle. Le style Art déco a bénéficié d'un intérêt marqué dans la ville dans les années 1930 avec l'introduction de bow-window et de balcons en béton armé. Associé au style néobreton, il conserve le vocabulaire vernaculaire du granit qu'illustre l'ancienne Poste édifée en 1934.



19 quai Carnot. Immeuble d'influence Art déco.



23, avenue Pierre Nicolas. Bow-window en pierre.



3, avenue Pierre Guéguin. Art déco. Bow-window en béton.



L'ancienne Poste. 5 bis, rue des Ecoles. 1934.



5, rue des Ecoles. Immeuble de style néobreton. Vers 1950.



4, rue Hélène Hascouët. Néobreton - Art déco.



Villa Les Lilas, 36, boulevard Alfred Guillou. Villa en « faux L » de style néonormand.



Ker Ael, 8, rue Docteur Calmette. Villa en « faux L ».



8, boulevard Katerine Wylie. Villa en « faux L ».



20, boulevard Katerine Wylie. Villa en « faux L ».



Villa à Coat-Pin. Vers 1930. Néonormand – néobreton. Villa en « faux L ».



9, rue de la Libération. Style manoir breton – Art déco. Villa en « faux L ».

Avec l'essor du tourisme balnéaire, la ville s'accroît dès la fin du 19^e siècle de nouveaux quartiers, Coat-Pin, la Corniche, les Sables-Blancs et le lotissement du Cabellou (1926)

A l'architecture vernaculaire, les architectes empruntent formes et matériaux ; avec l'apparition du béton armé certains matériaux comme le pan de bois perdent toutefois leur rôle structural au profit d'une simple esthétique. La codification des modèles passe par de nouvelles formules adaptées, d'une part aux spécificités du balnéaire, d'autre part à l'évolution des techniques. Chacun des styles, loin de rester figé sur ses propres caractéristiques, s'associe à d'autres formes produites par l'Art Nouveau et l'Art déco à partir des années 1900. Les architectes, maîtres d'œuvre et entrepreneurs, trouvent ici un espace de liberté nouveau et resté sans doute sans égal, jouent des matériaux, des matières, des couleurs, des modèles et des genres, favorisent l'éclectisme et la fantaisie comme règle nouvelle. Les « néo » associés créent une identité nouvelle.

Les modèles que sont le manoir ou la maison traditionnelle bretonne, la villa normande ou basque revisités, trouvent leur expression en fonction des ambitions des maîtres d'ouvrage et des goûts des commanditaires. Les nouveaux quartiers sont ainsi le regroupement de références plurielles, proches ou fort éloignées des modèles locaux dont seul le granite reste un élément commun. A l'instar des stations balnéaires du littoral, Concarneau tient son identité du pluralisme des formes architecturales mises en œuvre à partir de 1900.

Les Villas en faux L et pignon est un modèle particulièrement prisé qui peut se décliner en formes éclectiques tirées des influences normandes et Art déco. Le modèle est décliné en variations d'éléments architecturaux et de matériaux : jeux de granite brut et de briques rouges, pierres de granite rustiquement taillées, galeries en bois, chaînages de pierre, parements d'enduits blancs ou parement de pierre. Les jardins sont enserrés de murs de clôture maçonnés en granite, complétés parfois de claires-voies.

Les villas de style manoirs et mai



Villa Les Roches claires. Villa de Charles Le Boucq, 1926. Maison de style néobreton.



Ancien hôtel Borney, 1926-1930. Maison de type néobreton.



Villa néobretonne. 20^e siècle. Impasse des Ecureuils. Le Cabellou.

Les villas néogothiques

Pignons successifs ornés de redents ou de fleurons néogothiques (Villa Les Haudriettes), tourelles (Villa Les Genets), et fenêtres aux linteaux échancrés d'arcs en accolade illustrent l'engouement pour les modèles médiévaux renouvelés au 19^e siècle.



Villa Les Haudriettes. 1891. Edifiée par le comte de Chauveau. 39, boulevard Alfred Guillou. Style néogothique.



Villa Les Haudriettes.



Villa Les Genets, 33, boulevard Alfred Guillou.

Les villas Classiques



2, boulevard Alfred Guillou

Les villas néobasques

Quelques villas néobasques caractérisées par des façades pignons dissymétriques sous de longs pans de toiture témoignent de l'engouement pour ce type régionaliste au niveau national dès les années 1900.



Villa néobasque. Vers 1930. Le Cabellou.

Les maisons d'architectes

Jacques Deyrolle, architecte à Concarneau, fut chargé des plans de maisons dont les styles, différents, reflètent modernité et passéisme : style Paquebot à toit plats et lignes horizontales au 29, rue Lucien Hascoët, Style en « faux L » empreint de la pérennisation des modèles bretons au 1, rue de la Libération.



*29, rue Lucien Hascoët. Jacques Deyrolle, architecte.
Vers 1930 – 1940 ?*



29, rue Lucien Hascoët. Plaque de l'architecte Jacques Deyrolle



1, rue de la Libération. Jacques Deyrolle, architecte.



Rue des Fleurs. Lotissement du Dorlett, 1954.



Rue des Fleurs. Lotissement du Dorlett, 1954.



La Cité des Pins, rue des Genêts, 1954.



Le lotissement du Pontic, rue du Pontic, 1949

Les maisons des lotissements créés au milieu du 20^e siècle sont soit individuelles et juxtaposées, soit jumelles et entourées d'un jardin.

En maçonneries enduites peintes en blanc, elles sont coiffées de couvertures aiguës à deux longs pans en ardoises et faîtières en tuiles canal, percées de lucarnes ou de longs chiens-assis. Les ouvertures sont de simples encadrements rectangulaires enduits à arêtes vives ; seules les fenêtres sont dotées d'éléments en débord sous la forme d'appui en béton de profil carré.

Les jardins sont clos de murs-bahut en moellons sur lesquels sont placés de simples grillages (Le Dorlett, 1954) tendus entre les piliers des portails ou des lices tubulaires (La Cité des Pins, 1954)



L'architecture moderne de villas est en générale dans la continuité de la maison bretonne, très simple ; rares sont les créations uniques.

Le style néo-breton contemporain s'est jusqu'à récemment encore exprimé par la pierre, tel l'opération EDF ci-contre

La simplicité volumétrique qu'inspire la maison bretonne : une toiture à deux fortes pentes en ardoises sur une assise maçonnée peut se traduire par de nombreuses variations quant aux percements, aux lucarnes, etc.



L'apparition du bois introduit une image qui toutefois rompt avec la tradition avec des volumétries cubiques constituant souvent des extensions à un bâti à toitures aiguës.



10, boulevard Katerine Wylie.



Kerdauid.



Kerminghan. Alignements de pierres debout de granit.



Parc du château de Keriolet. Mur haut en pierre armé de tourelles néogothiques.



Ville-Close. 12 rue Théophile Louarne. Mur haut en micaschiste et granite.



Maisons du Dorlett, rue des Fleurs. Un mur-bahut accompagné d'une simple grille inclut les piliers du portail.

Les murs hauts, bas ou murs-bahuts délimitent un pré, un jardin, la cour d'une ferme, le bord d'un chemin et s'inscrivent ainsi comme composante du paysage rural et urbain.

Murs pleins en pierre moellonnée de granit ou de micaschiste, alignements de pierres debout juxtaposées, piles de portail en pierre, murs-bahuts à claire-voies de béton ou à grilles en ferronnerie, ils accompagnent l'architecture selon les différentes périodes.



Clôture en pierres debout. Néorural, 20^e siècle. Le Cabellou.



16, rue Général Morvan. Mur-bahut en moellons et grille en ferronnerie. Vers 1910.



Le Passage. 4, rue Bisson. Mur-bahut à claire-voie en béton armé. Vers 1930-1940.



Keransquer.

De simples pierres debout percées d'un orifice pour le passage d'une structure de bois de fermeture (*post kloued*) émaillent le monde rural et ont connu jusque dans les années 1950 un renouveau massif dans les clôtures des villas.



Portail néorural. Le Cabellou. 20^e siècle.



Portail néorural. Le Cabellou. 20^e siècle.



Kerouat.



*Moulin de Langoat sur le ruisseau Saint-Laurent.
Subsiste le bief entouré d'un large mur.*



*Moulin de Pont-ar-Keneut. Le canal d'aménée greffé
sur le Saint-Laurent activait une meule toujours
présente dans le bâtiment.*



Chambre de la meule au moulin de Pont-ar-Keneut.



*Moulin du Hénant sur le Moros. Subsistent des
bâtiments annexes au moulin disparu.*



*Moulin à marée. Kerambars. Seule la digue est sur la
commune de Concarneau.
Il fut bâti par les seigneurs de Kervren.*

Les ruisseaux du Minaouët, du Moros, du Saint-Laurent et du Val ont donné lieu dès le Moyen Age à la fondation de moulins bladiers dont les bâtiments, parfois très remaniés, conservent des biefs aménagés en fond de vallée. Des anciens moulins qui participaient dès le Moyen Age à la production des farines subsiste le moulin du Rouz édifié sur la commune de Lanriec, au Passage, en 1757 par le seigneur de Toulgoet.



Moulin Pell sur le Moros mentionné au 15^e siècle.



Les deux meules du moulin Pell.



Le bief du moulin Pell et le canal d'aménée.



Le moulin à vent du Rouz. A une seule porte, l'édifice est ouvert par une fenêtre à meneau.

Croix, calvaires, monuments, lavoirs et fontaines publiques

Le calvaire de Beuzec-Conq reste unique sur la commune. Daté de 1667, le Christ sur une croix pattée est entouré de Marie et de saint Jean. A Kerrichard (Lanriec), une croix percée (du Moyen Age ?) est plantée sur un rocher. Les croix de Lanriec et du quai de la Croix sont à fût long et branches courtes profilés d'un chanfrein. Un fût haut orné d'écots caractérise les croix des cimetières de Lanriec (1896) et de Beuzec-Conq, lesquelles pourraient être de la main d'un même sculpteur. A l'entrée du château de Keriolet, un monument dédié à la Vierge s'inspire du vocabulaire gothique tandis que le monument aux morts de Beuzec-Conq réalisé en 1922 prend ses sources dans le mégalithisme breton.



Beuzec-Conq. Calvaire. Place de l'Eglise datée de 1667



Croix de Kerrichard, rue de Kerviniou à Lanriec.



Croix de chemin à Lanriec.



Croix néogothique du cimetière de Lanriec. 1896. A droite, croix du cimetière de Beuzec-Conq.



Keriolet. Monument à la Vierge. Joseph Bigot, architecte, 1863-1883.



Monument aux morts de Beuzec. 1922. Atthenont, architecte.



Statue de sainte Anne plantée sur un blockhaus.



Croix, quai de la Croix.



Fontaine Saint-Fiacre (20^e siècle) près de la chapelle Saint-Fiacre. Le Cabellou



Le lavoir de Lanriec.



Fontaine. 1855-1856. Place Saint-Guénohé. Ville-Closes. Dessinée par l'architecte Joseph Bigot, elle se situait à l'origine sur la place Jean-Jaurès.



Chapelle Notre-Dame de la Croix (Notre-Dame du Bon Secours). Quai de la Croix. 15^e siècle. Clocher édifié 19^e siècle par l'architecte diocésain Joseph Bigot.



Chapelle de Lochrist à Beuzec-Conq reconstruite au 18^e siècle.



Chapelle Saint-Fiacre. Cabellou. Chapelle de Riec-sur-Belon reconstruite en ce lieu en 1936.



Eglise Notre-Dame de Lorette à Lanriec. 15^e siècle, remaniée aux 18^e et 19^e siècles.



Eglise Saint-Budoc de Beuzec en grande partie rebâtie en 1890 – 1894 par l'architecte Gustave Bigot.



Chapelle du château de Lesnévar. Vers 1870-1880.

L'architecture contemporaine



Résidence Villebois-Mareuil.

L'architecture contemporaine de Concarneau présente plusieurs facettes : des formes ponctuelles en ajout au bâti existant, des créations autonomes.

Dans le premier cas, c'est une architecture qui recherche l'insertion par des signes de modernité mesurés en prenant appui sur la continuité avec le bâti existant par la façade plate, maçonnerie (exemple la résidence Villebois-Mareuil). La préservation du tissu urbain et de l'étroitesse parcellaire, comme élément de la rythmique urbaine, n'exclut pas des transformations architecturales adaptées à des fonctions particulières comme un hôtel (Hôtel de France, avenue de la Gare, immeuble, rue Charles Linement).



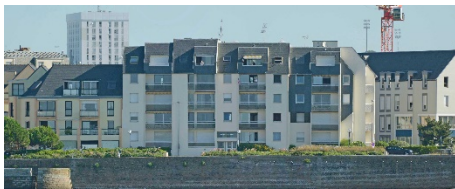
Hôtel de France, avenue de la Gare.



Rue Charles Linement.

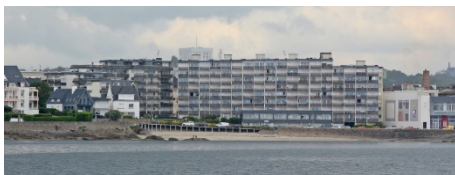


Le centre-ville de Concarneau et le littoral n'ont pas échappé à la réalisation de projets typés de l'ordre architectural national de l'après-guerre, par l'architecture de façades « tout balcon ».



Résidence Plaisance

Dans la Résidence Plaisance, à la masse bâtie importante, l'architecte a recherché à appuyer les lignes verticales et à fondre le volume ainsi découpé dans la prolifération du bâti plus ancien.



Le traitement général des façades par balcons se traduit parfois par un hors d'échelle et crée une rupture dans l'harmonie du front bâti sur mer.



Boulevard Bougainville.



Quai de la Croix. Vers 1970.

Autre tendance de l'architecture des années 70-90, le traitement des immeubles pour longs pans de toitures d'ardoise pour « fondre » leurs volumes dans le paysage urbain. Le style architectural développé pour les maisons individuelles par les architectes, tel Style Yves Guillou, est transposé à l'immeuble.

Equipements par nature – E (équipements communaux, maritimes, portuaires et industriels)

Les équipements portuaires et industriels des 19^e, 20^e et 21^e siècles émaillent de formes architecturales variées le port et le littoral.



Cheminée de l'ancienne usine Beauvais-Flon (1917). Elle fut érigée par l'entrepreneur Bonduelle. L'usine a fermé ses portes en 1959.



La criée municipale. 1892.



Le quai Est. L'îlot sud et la capitainerie.



La criée, quai au Lin. Vers 1960 avant l'installation de l'extension.



9, rue du Docteur Legendre. Angle avec le quai Carnot. Bâtiment industriel à sheds.



La criée (1952). Quai au Lin.



Le silo à glace édifié en 2011.



Criée (1952). Quai au Lin et son extension.



Phare de la Croix. Edifié en 1845, il formait l'alignement avec le phare de Beuzec (aujourd'hui hors service).



Balise du Cochon.



Phare de Kériolet, 1848 (entrepreneur : Raboisson). Phare hors service, remplacé par le phare du clocher de l'église de Beuzec. Dans l'alignement de la balise du Cochon et du phare de la Croix, il donnait l'axe du cheval d'entrée au port.



Les Glénans, place Philippe Vianney.



Tour du Maure, Ville-Close.

Le bâtiment des Glénans exploite une architecture de panneaux ou de modules de béton assemblés.

L'insertion d'éléments fonctionnels dans les monuments historiques en pierre (Tour du Maure) peuvent être réalisés en acier pour marquer l'indépendance envers le monument et présenter une certaine légèreté, voire une forme de précarité.



Eglise Saint-Guérolé. Architectes M. Galmiche et Erika Etasse.

L'église Saint-Guérolé, qui remplace dans l'ancien faubourg l'église néo-byzantine dont la coupole dominait la ville, privilégie tout un travail sur l'intériorité, sur la lumière ; elle fait partie des dernières grandes manifestations de l'art religieux issu de l'important mouvement d'après-guerre, avec Manessier, Rouault, Bazaine conduit par le père Couturier.



Blockhaus au fort du Cabellou.

Les ouvrages fortifiés mis en œuvre en 1942 par le Troisième Reich, blockhaus et entrepôts de munition sont répartis sur le littoral et l'anse de la ville. Leur nombre et l'inviolabilité de leurs structures de béton armé ont favorisé leur conservation et leur réintégration dans l'architecture civile. Boulevard Katherine Wylie et à la pointe du Cabellou, des ouvrages servent de fondation et de cave à des villa des années 1970).



Blockhaus aux Sables Blancs.



Entrepôt à munitions rue du Port, parcelle 74.



Blockhaus d'entrée du port surmonté de la statue de Sainte-Anne..



Les grandes mutations portuaires débutent dans les années 1950 avec l'installation d'une nouvelle criée sur le quai au Lin (1952), l'extension du quai Est (1954) où sont implantés deux îlots incluant la capitainerie, le recul en 1966 du pont sur le Moros permettant l'accroissement du port vers le Moros (bassin du Moros associé à une cale en 2002).



L'architecture moderne des ports de pêche de Cornouaille s'est longtemps distinguée par la criée. Longs bâtiments blancs en bord à quai, ils fédéraient les images des ports.



Le port de Concarneau a regroupé, sur un espace restreint, les installations pour la pêche, la construction navale et les équipements ; cette concentration se traduit par un ensemble architectural assez cohérent dans sa diversité. La simplicité est de mise et les lignes horizontales et courbes dominent.

L'architecture moderne « industrielle » s'inscrit dans une urbanité qui la positionne en continuité du centre-ville : des façades maçonnées, de grands murs blancs percés avec parcimonie et le soin apporté aux angles arrondis, dont l'emprunt à l'Art Déco reste constant.

La construction navale introduit dans le paysage de puissantes formes sculpturales, auxquelles répondent l'univers de pierre, d'acier et de béton du port.

La criée (1952) et son extension cubique.

Les opérations les plus récentes se traduisent par une maîtrise de la composition des percements de façade, une application rigoureuse des proportions classiques et une dominante de murs blancs.



Le silo à glace (2001)



Ville de Concarneau

AIRE DE VALORISATION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE

Report du plan napoléonien de 1808 et 1845 sur le cadastre communal de 2017

ÉLÉMENTS DU CADASTRE Boris MAGNI, Chargé d'étude Maire ROBERT, Maire de la Ville	Date : 19 mai 2022 Echelle : 1/10 000e	Plan ENSEMBLE
--	---	------------------

Éléments reportés du cadastre napoléonien :

- Bâtiment
- Limite parcellaire, bordure de voie
- Rivage
- Rivière, étang, mare
- Arbre
- Ⓜ Nom de hameau
- Limite communale
- Escalier
- † Croix, calvaire

Cadastre actuel :

- Bâtiment
- Limite parcellaire, bordure de voie
- Rivière, étang, mare

